VILLE DE
DAX

DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL

Ville et Pays d'Art et d'Histoire

2019

I - CARTE D'IDENTITÉ

II - 2000 ANS D'HISTOIRE

III - MAILLAGE CULTUREL

PARTIE I - CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE 9

1- RAPPEL DU PÉRIMÈTRE CHOISI 11

2- PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE POLITIQUE PORTEUSE DU LABEL 11

3- DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES 12
3-1 Les Landes, destination touristique nature et thermale 12
3-2 L'agglomération du Grand Dax 14
3-3 Dax, caractéristiques et démographie 16

4- LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE 21
4-1 Les équipements dédiés au tourisme 21
4-2 Les équipements sportifs 22
4-3 Les équipements d'enseignement 24

PARTIE II - UN PATRIMOINE RETRAÇANT 2000 ANS D'HISTOIRE 26

1- HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE 29
1-1 Le territoire dacquois : un paysage en symbiose avec l'Adour et sa vallée 29
1-2 La cité gallo-romaine (I^{er} siècle av. J-C – V^{ème} siècle ap. J-C) 30
1-3 La bourgade médiévale (V^{ème}-XVI^{ème} siècles) 33
1-4 La ville moderne et commerciale (XVI^{ème} – XVIII^{ème} siècle) 36
1-5 La station thermale de la « Belle Epoque » (XIX^{ème} siècle - 1914) 37
1-6 La cité régionaliste et les « années folles » (1914 - 1939) 41
1-7 Les Trente Glorieuses (1945 - 1980) 46

2- LES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS ET INSCRITS 50

3- LES OBJETS MOBILIERS 53

4- LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL 54

5- PERSONNALITÉS LIÉES À DAX 56

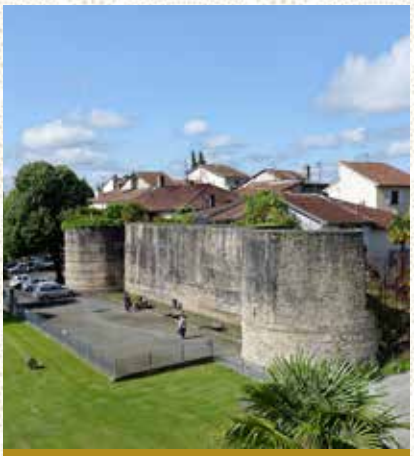

IV - POLITIQUES PUBLIQUES

V - LE PROJET

VILLE DE DAX

PARTIE III - PRÉSENTATION DU MAILLAGE CULTUREL DU TERRITOIRE ET DE LA POLITIQUE PUBLIQUE À L'ŒUVRE 60

1– POLITIQUE CULTURELLE RELEVANT SPÉCIFIQUEMENT DE LA COLLECTIVITÉ CANDIDATE AU LABEL 63

2 – MAILLAGE CULTUREL DU TERRITOIRE 63

2-1 Musées : donner à voir des collections, témoignages de l'histoire et du patrimoine 63
2-2 Lecture publique, documentation & archives : mettre en lumière les lieux de savoir 66
2-3 Le cinéma 69
2-4 L'Atrium, une salle de spectacle municipale historique 69
2-5 Équipements de « Science et technique » 70

3– SAISON CULTURELLE ET FESTIVALS 71

3-1 Une saison culturelle qui s'adresse à tous les habitants 71
3-2 Des festivals structurants et attractifs 71
3-3 Le dynamisme des partenaires 73
3-4 La feria : des festivités ambassadrices de l'identité culturelle gasconne 74

4– ENCOURAGER LA PRATIQUE ARTISTIQUE 76

4-1 L'enseignement spécialisé pour des cursus continus 76
4-2 Permettre une pratique artistique adaptée aux besoins de chacun 77

5- DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA COHÉSION SOCIALE 78

5-1 Proposer une initiation artistique et culturelle : le livret de l'enseignant 78
5-2 Programme de réussite éducative (PRE) 79
5-3 Publics empêchés 80
5-4 Soutenir le milieu associatif : l'aide apportée par la ville aux associations culturelles et folkloriques qui valorisent et diffusent l'identité du territoire 80
5-5 Politique de la ville – quartier de Cuyès 81

PARTIE IV - LES POLITIQUES MENÉES POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE 84

1- ACTIONS POUR LE PATRIMOINE 88

1-1 Actions de connaissance 88
1-2 Actions de restauration et de réhabilitation 95
1-3 Actions de valorisation 97

2- L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ET RÉAMÉNAGEMENTS URBAINS 101

2-1 Commande publique architecturale 101
2-2 Architecture du XX^{ème} siècle dont label «Architecture contemporaine remarquable» 109
2-3 Actions de valorisation 110

3- ARTS PLASTIQUES 111

3-1 Équipements culturels 111
3-2 « 1 % artistique » et commandes artistiques publiques 112
3-3 Actions de valorisation 114

4- URBANISME – LE PROJET DE VILLE 115

4-1 Espaces protégés : la ZPPAUP et sa transformation en « Site Patrimonial Remarquable ». 115
4-2 Outils de gestion et de planification urbaine 118
4-3 Le renouvellement et le développement urbain : les grands projets 122
4-4 La politique énergétique 124
4-5 L'amélioration du cadre de vie 126

5- PAYSAGE 130

5-1 Protections et labels 130
5-2 Outils de gestion 132
5-3 Actions de connaissance 133
5-4 Actions de valorisation 134

PARTIE V - PROJET VILLE D'ART ET D'HISTOIRE 140

1- PRÉSENTATION DE L'ENJEU REPRÉSENTÉ PAR L'OBTENTION DU LABEL, LES GRANDS AXES DU PROJET 144

1-1 Permettre une réappropriation positive de la ville et de son histoire par les habitants 144

1-2 Participer à la revitalisation urbaine du centre-ville 145

1-3 Intensifier une dynamique qui peut profiter et s'élargir à l'ensemble du territoire de l'agglomération dacquoise 145

1-4 Accroître l'attractivité touristique de la station 145

2- GRANDS AXES PROGRAMMATIQUES DU PROJET : 146

2-1 Axe n°1 : Amplifier les actions de recherche et de connaissance 146

2-2 Axe n°2 : Sensibiliser les publics à la préservation et valorisation des patrimoines 150

2-3 Axe n°3 : Poursuivre la restauration du patrimoine urbain et promouvoir la création architecturale 157

2-4 Axe n°4 : La création du CIAP et les actions de valorisation du patrimoine dans toutes ses formes 163

3- STRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE POUR FAIRE VIVRE LE LABEL 168

3-1 Rappel de la méthodologie adoptée pour l'élaboration de la candidature 168

3-2 Présentation de la structure porteuse du projet et de l'organigramme du futur service d'animation de l'architecture et du patrimoine (positionnement du « chef de projet VPah » au sein de l'organigramme) 170

3-3 Partenariats du projet – Développer les partenariats construits, créer la synergie 173

4- FINANCEMENT PLURIANNUEL DU PROJET 177

VILLE DE
DAX
VILLE CANDIDATE AU LABEL
Ville et Pays d'Art et d'Histoire

PENSER ET VIVRE LE PATRIMOINE

Élisabeth BONJEAN
Maire de Dax
Présidente de la Communauté d'agglomération du Grand Dax
Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine

Notre volonté est grande d'inscrire le nom de Dax au label des Villes et Pays d'art et d'histoire.

L'histoire d'une ville et de son territoire est une singulière marqueterie de lieux, d'architectures et de façons d'être qui doivent aux temps, aux mœurs, aux vécus des hommes et des femmes dans une société locale donnée. Elle doit aussi sa structure même et son génie à tout un patrimoine immatériel, lui aussi fondateur de la cité. Siècles après siècles, ainsi, naît, disparaît, se transforme, s'enrichit le patrimoine urbain. Monuments publics, demeures particulières, vestiges : à Dax, toutes ces strates co-existent. Notre ville offre aujourd'hui à qui la parcourt une large palette d'ambiances diverses : depuis les berges de l'Adour, il est permis au flâneur de contempler l'hôtel Splendid rénové ou les remparts antiques, avant de plonger dans les petites rues commerçantes du coeur historique menant à la Fontaine chaude ou au Portail des Apôtres de la cathédrale ; nos enfants ont la chance de pouvoir découvrir la quiétude richement arborée du jardin remarquable du Sarrat ou la diversité naturelle des barthes. Ici, notre environnement fait tout à la fois cohabiter l'héritage gallo-romain, l'Art déco, le tracé urbain médiéval et les architectures des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, le style basco-landais, et bien d'autres particularités. Plus que la ville en soi, c'est tout un pays qui doit penser et vivre son patrimoine, inscrit dans la Gascogne et les Landes. C'est la mission de nos collectivités d'y contribuer ; pour que demain soit toujours pérenne la rencontre multiple des lieux et des générations nouvelles.

Cette ambition pour le patrimoine de Dax nous anime depuis 2008, quand nous avons commencé d'œuvrer pour sa sauvegarde, sa restauration, sa mise en valeur, son avenir.
Nous étions alors persuadés que cette mission était un devoir, qui exigerait une énergie considérable pour placer le temps présent au service de la ville, de son attractivité et de son confort pour celles et ceux qui la vivent. Cette conviction n'a jamais cessé de guider notre action, la somme de nos passés s'intégrant dans ce que sera notre futur. Et celui-ci a déjà commencé avec notre engagement sans précédent pour le cœur de ville.

Le dossier de candidature que vous tenez entre vos mains est la synthèse d'une émulation collective, le témoignage d'un engagement durable.

Bonne lecture.

PARTIE I

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

PARTIE I
SOMMAIRE

1- RAPPEL DU PÉRIMÈTRE CHOISI 11

2- PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE POLITIQUE PORTEUSE DU LABEL 11

3- DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES 12

3-1 LES LANDES, DESTINATION TOURISTIQUE NATURE ET THERMALE 12
Situation et climat 13
Paysages 13
Tourisme 13
Économie 13

3-2 L'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX 14
Une agglomération en pleine expansion 14
Le Grand Dax, un territoire d'accueil et du «bien-vivre» 14
Une situation géographique privilégiée 14
Un territoire économique attractif qui investit dans l'avenir 15

3-3 DAX, CARACTÉRISTIQUES ET DÉMOGRAPHIE 16

4- LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE 21

4-1 LES ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS AU TOURISME 21
L'office intercommunal de tourisme et du thermalisme du Grand Dax 21
La gare LGV 21
L'hébergement 21

4-2 LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS 22
L'enceinte sportive du site Maurice-Boyau 22
L'enceinte sportive André Darrigade 22
Le stade Colette-Besson 23
Le stade du Gond 23
L'enceinte sportive du Sablar 23
La salle de boxe 23
L'hippodrome de Dax 23
Divers équipements sportifs en accès libre 23

4-3 LES ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT 24

1- RAPPEL DU PÉRIMÈTRE CHOISI

Monument de la Fontaine chaude

La ville de Dax concentre une grande partie des monuments historiques emblématiques du territoire. Son centre-ville historique, sa Fontaine chaude à l'eau thermale bouillonnante, ses remparts gallo-romains, sa cathédrale et les promenades ombragées, les quartiers des villas cossues sont les traits originaux d'une ville aux visages multiples. C'est aussi un territoire dynamique, second pôle urbain du département des Landes, qui joue le rôle de centralité d'une agglomération de vingt communes.
Les efforts investis par les élus au service de ce territoire depuis plusieurs années bénéficient à un bassin de vie plus vaste. Des équipements publics sportifs, culturels, sociaux construits ou rénovés profitent désormais aux citoyens de l'agglomération du Grand Dax.

Autour de ces équipements culturels que constituent le musée, la bibliothèque, le conservatoire de musique et de danse, l'Atrium, salle de théâtre Art déco et les galeries d'art, la ville s'investit pour impulser une dynamique avec ses partenaires et le tissu associatif.
Depuis maintenant vingt ans, la ville a restauré plusieurs monuments : Atrium culture, Splendid Hôtel, Fontaine chaude, remparts. Elle a valorisé leur environnement et a recréé les conditions d'une réappropriation de son histoire par ses habitants et ses visiteurs.
La connaissance de l'histoire, du patrimoine et de l'architecture a été amplifiée et mise au cœur des politiques publiques. Sur les bases de la longue tradition tracée par la société savante de Borda, la ville bâtit son avenir en puisant dans les richesses de son passé : inventaire du patrimoine, élargissement du Site Patrimonial Remarquable aux quartiers nés au XX^{ème} siècle, programme de revitalisation dans le plan gouvernemental « Action cœur de ville ».
Dax a tous les atouts pour devenir un point d'entrée d'un territoire à découvrir dans toute sa richesse et sa diversité : trait d'union entre ville et paysage, lien entre expérience urbaine et ruralité authentique.
Dax est une première étape pour la reconnaissance des Landes comme destination de culture d'histoire et de découverte.
Elle peut être aussi la première étape d'une démarche à périmètre plus large, celui des autres communes du Grand Dax avec lesquelles, depuis l'Antiquité, elle a construit une histoire partagée.
La candidature au label Ville et Pays d'art et d'histoire est un défi qui s'inscrit dans les objectifs de valorisation et de promotion du territoire que porte l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme.

2 - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE POLITIQUE PORTEUSE DU LABEL

- Commune candidate : **Ville de Dax**
- Maire : **Mme Elisabeth Bonjean**
- Chargée de l'élaboration du dossier de candidature : **direction de l'Urbanisme de la ville de Dax**

- Intercommunalité : **Communauté d'agglomération du Grand Dax**
- Présidente de l'agglomération : **Mme Elisabeth Bonjean**

- Compétences de la ville : **culture, patrimoine, urbanisme, éducation, sport et action sociale**
- Compétences de l'agglomération : **tourisme, SCoT, PLUi, environnement, voirie, enseignement supérieur et développement économique**

3- DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

3-1 LES LANDES, DESTINATION TOURISTIQUE NATURE ET THERMALE

Selon les études INSEE, le département des Landes compte 403 234 habitants et a connu une hausse de 1 % pendant l'année 2018. Les tendances des années précédentes se confirment avec une population qui continue d'augmenter assez nettement. Ces chiffres font des Landes, en pourcentage, le deuxième département le plus dynamique de la région Nouvelle-Aquitaine, derrière la Gironde (+1,3 %). À noter que la moyenne en France métropolitaine est de 0,5 %. L'arrondissement dacquois (division administrative) composé de près de 152 communes (222 832 habitants) connaît la hausse la plus forte avec +1,3 % tout au long de cette même année. La population dacquoise est de 21 886 habitants avec un âge moyen de 52 ans.

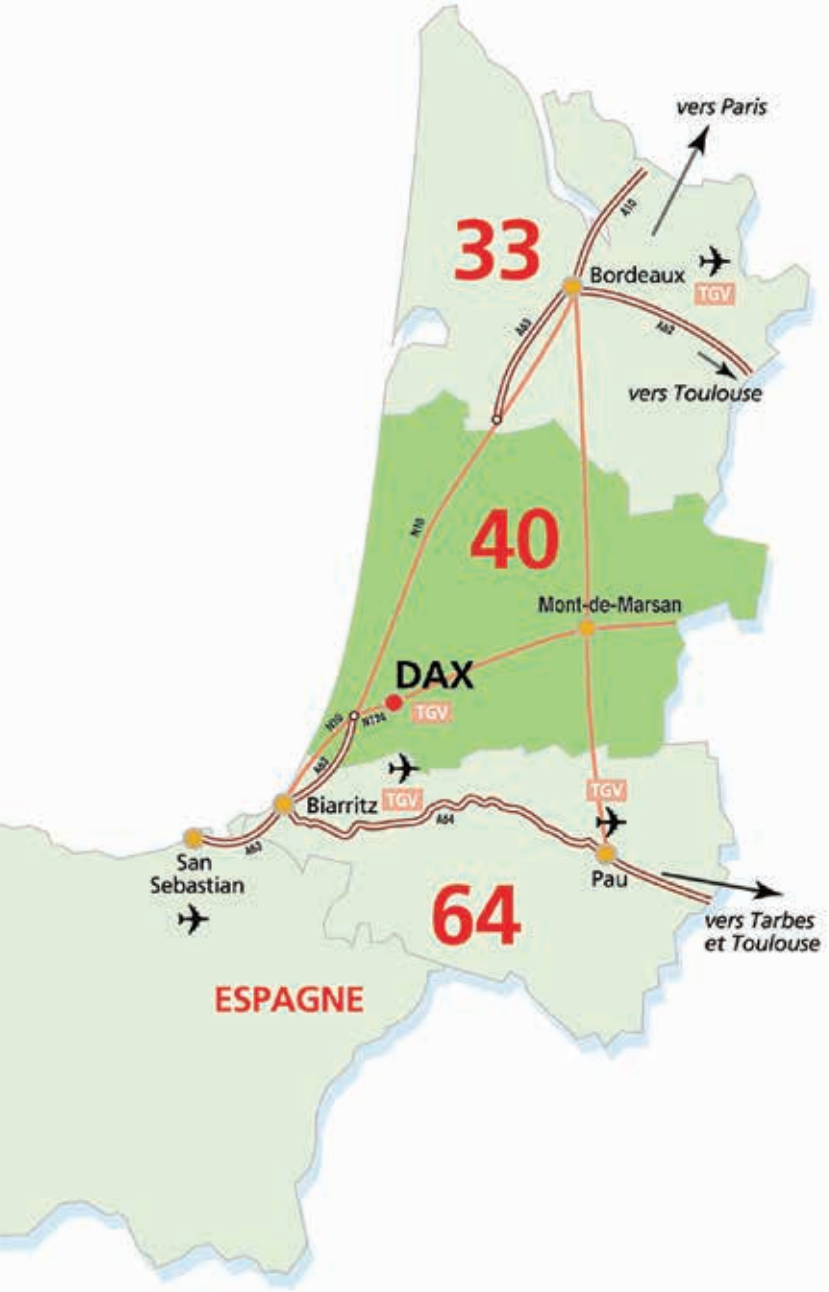

QUELQUES CHIFFRES

Capacité d'accueil : **417 684 lits dont 48% de lits marchands** (85% concentrée sur le littoral).

L'hôtellerie de plein-air est le premier mode d'hébergement marchand des Landes avec **près de 120 300 lits.**

Fréquentation 2018 : 22,5 millions de nuitées placent les Landes au **14ème rang des départements touristiques français 8 530 emplois permanents** (20 000 emplois directs et indirects avec les saisonniers et les emplois induits en haute saison)- tourisme et thermalisme.

172 millions d'euros de ressources générées par l'activité thermale sur le territoire landais dont **81 millions d'euros de chiffre d'affaires dans les établissements thermaux. 1,1 milliard d'euros de consommation touristique.**

Grand Dax : 1ère destination thermale française.

5 stations thermales dans les Landes : Dax, St-Paul-lès-Dax, Eugénie-les-Bains, Saubusse, Préchacq-les-Bains.

76 521 curistes en 2018.

Dax et St-Paul-lès-Dax : 1er pôle thermal français.

1 979 emplois directs et près de 8 427 indirects et induits.

(sources Conseil départemental des Landes)

Forêt landaise

Situation et climat

Riche d'une immense forêt de pins, le département des Landes s'étend sur 9 364 km2. Il est l'un des douze que compte désormais la région Nouvelle-Aquitaine. Limitrophe de la Gironde, du Lot-et-Garonne, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques, ce territoire est baigné à l'ouest par l'océan Atlantique. Sa côte sableuse de 106 km, baptisée « Côte d'Argent », est bordée de hautes dunes. C'est le département le plus vaste de France métropolitaine.

Les Landes présentent un climat de type océanique que régule l'océan Atlantique. Les hivers pluvieux peuvent générer d'importantes crues et de fortes tempêtes qui déferlent depuis l'océan et provoquent de sérieux dégâts dans la forêt et dans les communes.

Paysages

Dans le département, le patrimoine naturel et paysager tient une place particulière qui contribue à l'identité, à la qualité et à l'attractivité du pays. Constitué d'un plateau, ce dernier est recouvert à 62 % par le massif forestier des Landes de Gascogne. Cette forêt, gué naturel sur l'Adour, forme un trait d'union :

Au nord et à l'est, le territoire est couvert de pins maritimes et de chênes pédonculés dont l'emprise se prolonge en direction de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Dans la partie sud du bassin de l'Adour, la forêt n'est plus majoritaire, le paysage prend une configuration morcelée. La couverture végétale est plus diversifiée que celle du plateau landais. Les paysages au sud et au sud-est de la Chalosse sont à dominante agricole. Ils sont constitués de vallées, coteaux et plateaux et forment les contreforts des Pyrénées-Atlantiques et du Gers. Seul l'Adour trace une limite géographique nette à travers le département.

L'omniprésence de l'eau dans le pays landais a façonné des paysages plus intimes : forêts en galerie, boisements humides des barthes, saligues de l'Adour, vallons boisés dans le Seignanx, le pays de Gosse de la Chalosse et le vignoble du Bas-Armagnac.

Tourisme

Avec près de 22,5 millions de nuitées enregistrées en 2018, le département des Landes se positionne au 14eme rang des départements touristiques français.

Sa particularité : une destination familiale de long séjour et d'hébergement marchand, privilégiant l'hôtellerie de plein air.

Comme la plupart des destinations balnéaires, la saisonnalité des séjours touristiques est très concentrée pendant l'été. Plus de 27,9 % des touristes enregistrés en hôtellerie de plein air proviennent de l'étranger avec cinq pays de prédilection : les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et la Suisse.

Avec 20 000 emplois en haute saison (directs et indirects, permanents et saisonniers) liés au tourisme ou au thermalisme et 1,1 milliard d'euros de consommation touristique, le tourisme s'impose dans les Landes comme un puissant levier économique.

Économie

L'industrie landaise, moteur de l'économie, est structurée autour de quatre grands secteurs : les activités liées au bois-papier-meuble ; l'agro-industrie ; la chimie-plastique-emballage et l'aéronautique-mécanique. L'industrie du surfwear et la construction métallique complètent ce panorama.

3-2 L'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX

Le territoire de la Communauté d'agglomération du Grand Dax

Une agglomération en pleine expansion

Au cœur de la grande région Nouvelle-Aquitaine, le territoire du Grand Dax bénéficie d'une situation privilégiée entre Bordeaux, Pau et l'Espagne. Le Grand Dax accueille un tissu d'entreprises dynamiques et une démographie croissante. Offre foncière ou d'hébergement pour l'implantation d'entreprises, accueil et accompagnement des projets, fibre optique et services numériques, ateliers de prototypage, le Grand Dax fournit tous les outils nécessaires aux entreprises pour réussir. L'agglomération dacquoise est le premier bassin de vie des Landes.

Le Grand Dax, un territoire d'accueil et du «bien-vivre»

Le Sud-Ouest, et particulièrement le Grand Dax, jouit d'une notoriété nationale, par ses fêtes, sa gastronomie, sa culture du rugby et du basket une qualité de vie remarquable. Un atout pour les chefs d'entreprises, car elle peut favoriser le recrutement de personnel recherchant un environnement extra professionnel séduisant.

Une situation géographique privilégiée

Le territoire du Grand Dax dispose d'une localisation stratégique, en plein cœur de la Nouvelle-Aquitaine, tout près de la côte atlantique et de la frontière espagnole, avec des infrastructures routières fortes (axe nord/sud européen), ferroviaires et aériennes qui fluidifient les échanges :

- Liaisons routières : le territoire du Grand Dax est relié à l'autoroute A 63 (Bordeaux à l'Espagne) par la départementale 924. Une route nationale 2x2 voies relie le littoral à Mont-de-Marsan en passant par Dax.

- Liaisons ferroviaires : la gare de Dax est l'unique gare LGV du département des Landes. Elle comptabilise un million de voyageurs par an et offre de nombreuses liaisons vers Paris, Bordeaux et l'Espagne. La gare connaît un trafic en hausse continue. Elle a bénéficié d'une mise aux normes pour personnes à mobilité réduite en 2010.

- Liaisons aériennes : les aéroports de Biarritz (47 mn), de Pau (1h10) et de Bordeaux (1h30) permettent une desserte régulière vers les principales métropoles européennes et internationales.

Un territoire économique attractif qui investit dans l'avenir

Le Grand Dax a fait le pari ambitieux d'équiper son territoire en fibre optique et ainsi offrir une connexion de très haut débit. Un investissement important, mais essentiel pour le développement du territoire et son attractivité. En janvier 2017, on comptait plus de 4000 entreprises raccordées au très haut débit sur le territoire. Sont équipés : les six pôles économiques d'agglomération, cinquante-trois sites prioritaires, vingt-neuf zones d'activités économiques et 20 000 logements du territoire.

Premier territoire économique des Landes, sa zone de chalandise représente plus de 180 000 habitants, soit le triple de la population locale, allant de la côte atlantique jusqu'à Mont-de-Marsan.

Le tissu territorial est composé de plus de 30 zones d'activités dont les tailles sont très variables. Elles occupent 300 hectares et accueillent un total de 300 entreprises.

Plus de la moitié des zones d'activité est concentrée dans les communes-centres de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax.

Le Grand Dax dispose d'une économie riche de près de 6000 entreprises (essentiellement tertiaires) réparties de la façon suivante :

- commerce, transports et services divers, 48 % ;
- administration publique, enseignement, santé et action sociale, 38 % ;
- industrie, 7 % ;
- construction, 6 % ;
- agriculture, 1 %.

De grands groupes sont également présents sur le territoire, tels que le siège social de la DRT (Dérivés Résineux Terpéniques), le groupe GASCOGNE SA (fabrication de papiers d'emballage - papiers, en gros) ou encore AMCOR FLEXIBLES FOOD France (fabrication de plaques, feuilles, tube et profilés en matières plastiques).

Territoire pionnier et reconnu pour l'excellence de sa filière thermale, le Grand Dax a choisi d'orienter le territoire vers l'innovation et d'encourager des filières d'avenir.

Cette politique contribue à la naissance de projets comme la création du cluster thermal aquitain AQUI O Thermes, du centre d'innovation technologique PULSEO (pépinière d'entreprises) qui accueille avec la base militaire EALAT, le grand projet européen GALILEO, concurrent du GPS américain.

Vue aérienne agglomération du Grand Dax

AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX

- 20 communes
- Superficie du territoire 345,25 Km²
- Nombre d'habitants 57 424 (en 2016)
- 3 services numériques :
  - Fab Lab (abréviation de « Fabrication Laboratory ») est un lieu où des outils de conception et de fabrication- logiciels de CAO, machines à commande numérique, matériel électronique, outillage traditionnel – sont mis à la disposition du public.
  - Data-Center
  - Equipement du territoire en fibre optique très haut débit

3-3 DAX, CARACTÉRISTIQUES ET DÉMOGRAPHIE

Vue aérienne des jardins du Splendid

Commune de la Nouvelle-Aquitaine, Dax constitue un pôle urbain attractif, à mi-chemin entre Bayonne et Bordeaux.

Seule sous-préfecture du département des Landes, station thermale réputée depuis l'Antiquité, elle profite d'une situation particulière et privilégiée à une trentaine de kilomètres des plages du sud des Landes et du Pays Basque, à une centaine de kilomètres de l'Espagne et des Pyrénées, et à 150 km de Bordeaux. La cité n'est plus qu'à 3h20 de la capitale en TGV. Avec ses 21 886 habitants, Dax est le centre du bassin de vie le plus dynamique du département.

AU CŒUR D'UN TERRITOIRE ATTRACTIF

- Sous-préfecture des Landes
- Ville centre de l'agglomération du Grand Dax
- Superficie du territoire 19,7 Km²
- Nombre d'habitants 21 886 habitants (au 1er janvier 2019)
- Commune surclassée 40 000 à 80 000 habitants depuis 1998
- Station thermale classée touristique depuis 1912, actualisé décret 18/09/2013
- Gare de centre-ville LGV 1 million de voyageurs par an
- La gare LGV au sein d'un pôle d'affaire et d'échange multimodal
- 4 931 acteurs économiques, libéraux et associatifs (activités publiques et privées)

Vue générale de la ville de Dax

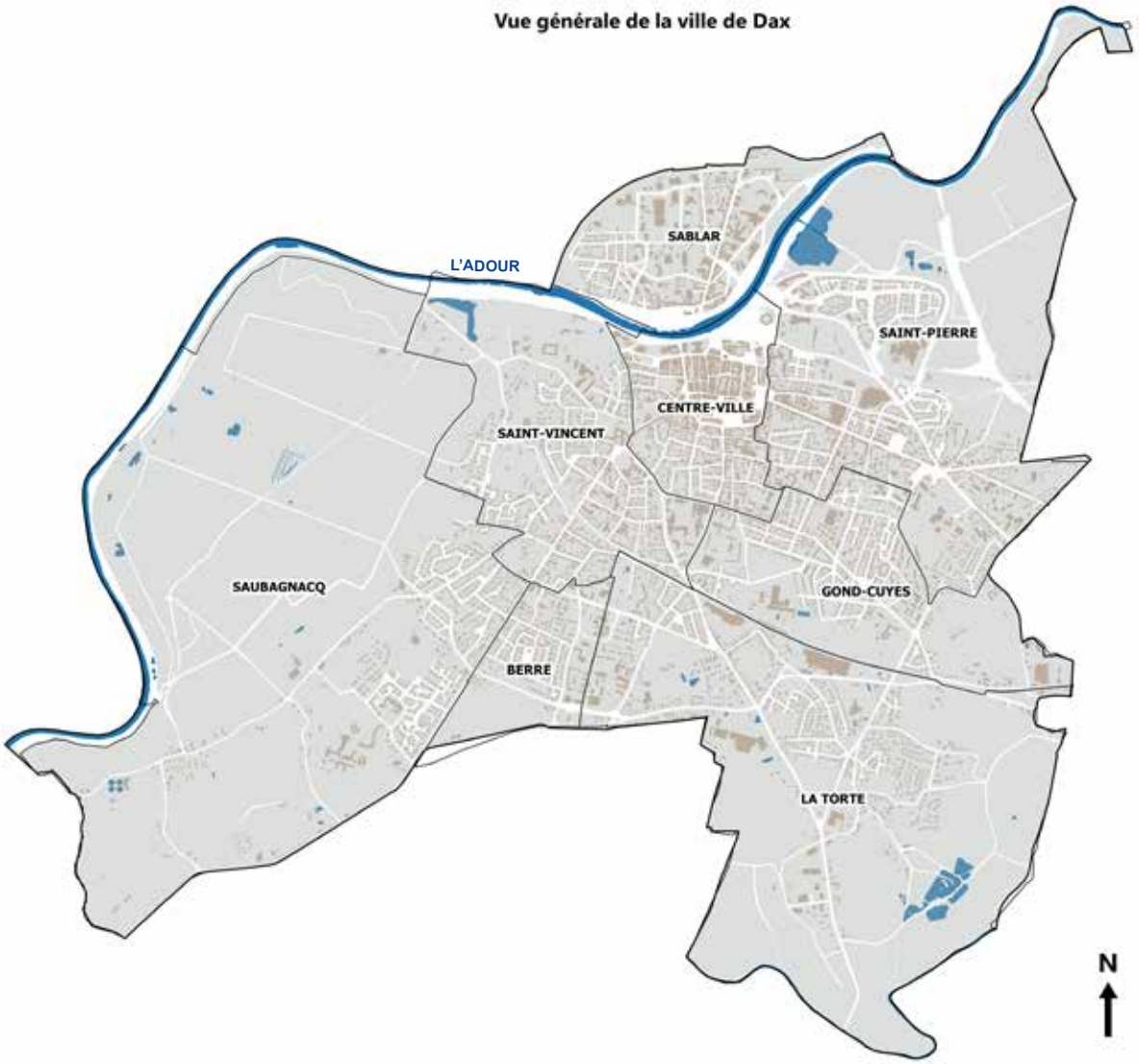

THERMALISME ET TOURISME

A Dax :

• 130 000 visiteurs par an.

• 46 663 curistes/an sur les 76 521 reçus dans le département des Landes.

• Durée du séjour 21 jours, 61 % des curistes viennent en couple - 9 % sont accompagnés par une personne non curiste

• AQUI O Thermes, cluster thermal de Nouvelle-Aquitaine : une association des acteurs publics et privés ayant pour mission de fédérer les acteurs du thermalisme autour de projets communs.

• 12 établissements thermaux + 1 hôpital thermal à Dax.

• 15 621 lits touristiques dont 7 041 marchands

• 637 commerces

• 24 hôtels et hébergements similaires ou touristiques

• 183 bars et restaurants

• 15% des commerçants dépendent à plus de deux tiers de la clientèle thermale.

• 1 aérodrome civil (Aéroclub de Dax)

• 1 hippodrome de 1ère catégorie (2 clubs hippiques)

• Arènes de 1ère catégorie

À l'échelle de l'agglomération :

• 27 149 lits touristiques dont 12 357 marchands

• 926 864 nuitées (en 2018)

La manufacture Castex

Maison Cazelle

QUELQUES FLEURONS ARTISANAUX ET INDUSTRIELS HISTORIQUES

- Manufacture de plumes et duvet Castex (couettes naturelles, depuis 1870)
- Maison Cazelle (fabriquant de madeleines gastronomiques, depuis 1906)
- Madeleines Lamothe (boulangerie-pâtisserie et fabriquant de madeleines gastronomiques, depuis 1925)
- Siège social de la D.R.T Dérivés résiniques et terpéniques (transformation des dérivés des résines de pin, depuis 1932)
- Compagnie générale des eaux de source (centre d'embouteillage de la source « Pampara », depuis 1977)
- La compagnie des Salins du Midi et Salines de Dax (exploitante de carrière de sel et fondée en 1907)
- Les comptoirs Nectoux fabriquent des comptoirs traditionnels en étain exportés dans le monde entier.

QUELQUES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS EMBLÉMATIQUES

- E.A.A.L.A.T (École d'application de l'aviation légère de l'armée de terre)
- Institut du thermalisme (Unité de formation et de recherche de l'université de Bordeaux)
- Régie municipale des eaux et boues thermales
- Lycée de Borda
- Centre d'innovation technologique Pulseo

Institut du thermalisme

Centre d'innovation technologique Pulseo

Régie municipale des eaux et boues thermales

Carte touristique

Depuis sa création à l'échelle communautaire, l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme (OITT) a fait évoluer ses outils de communication afin de renforcer et d'assurer sa visibilité auprès du grand public. Cette refonte permet de lancer un nouvel espace dédié à l'information des clientèles élargies de la station et du territoire.

Le site internet de l'OITT vise à attirer, fidéliser et conquérir de nouvelles clientèles : traduction en deux langues étrangères (anglais et espagnol), site mobile, vente en ligne, animation numérique de territoire...

Les nouveaux supports repositionnent aussi Dax dans sa dimension territoriale et touristique en abordant les deux faces de la cité et de son environnement et en lui conférant une dimension urbaine et un statut de capitale du sud des Landes, gasconne et fortement attachée à ses valeurs.

4- LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE

4-1 LES ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS AU TOURISME

La gare LGV de Dax

L'office intercommunal de tourisme et du thermalisme du Grand Dax

L'office intercommunal de tourisme et du thermalisme (OITT) déploie la politique communautaire en matière de tourisme depuis janvier 2017 à l'échelle du Grand Dax. Il est l'outil opérationnel indispensable de la stratégie de développement touristique du territoire, vecteur de promotion de l'économie thermale. Les vingt salariés de l'OITT fédèrent toutes les énergies dans l'ensemble de l'agglomération afin de répondre aux attentes des touristes actuels et futurs.

En avril 2017, l'OITT a obtenu son classement en 1ère catégorie. Ce classement sous-entend l'existence d'une organisation et de moyens capables de répondre aux nécessités de promotion de la station touristique et de l'agglomération. Il entre dans le club des 200 offices de tourisme de ce niveau en France.

Les enjeux sont importants. Des clientèles nouvelles, à la fois thermales et de loisirs, sont à séduire dans un contexte de plus en plus concurrentiel. La destination « Grand Dax » dispose de sérieuses qualités grâce à ses eaux thermales naturellement chaudes, à ses espaces naturels préservés et remarquables, et à son patrimoine. La qualité d'accueil et l'art de vivre gastronomique et festif, symboles du Sud-Ouest, constituent aussi des atouts précieux.

La gare LGV

Depuis le 2 juillet 2017, le Grand Dax dispose d'une gare LGV en cœur d'agglomération. Désormais, Dax est à seulement 3h20 de Paris. Cela a permis de passer de 1 million à 1,4 million de montées et de descentes en gare de Dax. L'enjeu pour le territoire est de capter des voyageurs supplémentaires, qu'ils soient touristes, curistes, salariés ou futurs habitants.

Cette nouvelle donne est un atout considérable pour le territoire qui accueille 40% de voyageurs supplémentaires. L'effet multiplicateur intéresse évidemment le développement, l'emploi et l'économie.

L'impact de la LGV sur le tourisme et notamment le tourisme d'affaires est également considérable.

L'hébergement

L'agglomération du Grand Dax dispose d'une offre d'hébergement répondant à la spécificité thermale et touristique du territoire :

24 hôtels (un hôtel 4 étoiles, huit hôtels 3 étoiles, huit hôtels 2 étoiles, un hôtel 1 étoile ; et six hôtels non classés) de 1133 chambres;

7 résidences de tourisme de 1758 chambres ;

660 logements meublés ;

3 campings, dont un proposant une offre 4 étoiles, un 3 étoiles et enfin, un non classé) ;

1 aire d'accueil gratuite de camping-cars (équipée pour vidanges et réapprovisionnement en eau).

4-2 LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Nouvelle tribune du stade Maurice-Boyau

Avec une soixantaine d'équipements sportifs municipaux répartis dans l'ensemble des quartiers, la ville de Dax offre à tous la possibilité de pratiquer un sport dans de bonnes conditions. La richesse du réseau associatif autour des pratiques sportives a amené la ville à investir ces dernières années dans plusieurs grandes infrastructures sportives.

L'enceinte sportive du site Maurice Boyau

Le site de près de 8 hectares de Dax, accueille le stade municipal omnisports, inauguré en 1958. Il est baptisé du nom du lieutenant, aviateur et rugbymen international Maurice Boyau (1888-1918).

C'est le plus ancien stade de la ville. Il fait partie du patrimoine de Dax. A proximité immédiate des arènes, du centre historique et commercial de la ville, son emplacement urbain stratégique et son vécu rugbystique riche en font un équipement structurant du territoire.

Le stade Maurice Boyau accueille chaque année de nombreux sportifs dans de multiples disciplines ainsi que des compétitions et des rencontres sportives qui drainent, tous les week-ends, de nombreux spectateurs et supporters.

L'enceinte sportive a beaucoup évolué dans les dernières décennies. Aujourd'hui, certains équipements sont devenus obsolètes et ont dû être fermés. C'est pourquoi le stade bénéfice de travaux de modernisation afin de répondre aux exigences de la pratique sportive de compétitions de niveau professionnel et adapté aux pratiques amateurs.

La construction d'une nouvelle tribune du stade a débuté, comprenant un nouvel espace sportif et une partie à usage de réceptions et d'événements. L'objectif est de fournir un équipement sportif moderne mais aussi un lieu d'affaire et d'événements : assemblées générales, séminaires, salon d'exposants, forums. Le complexe sportif sera également opérationnel pour accueillir des manifestations sportives universitaires, type championnats nationaux, ce qui est directement associé avec le développement de la vie étudiante à Dax.

La nouvelle tribune, dont la livraison a été faite en novembre 2019 se compose : de 2 023 places assises, de 20 places pour les personnes à mobilité réduite, d'un salon de 802 m² avec buvettes, vestiaires, espaces sanitaires, locaux techniques et ascenseur, d'un espace libre événementiel sous gradins de 1 550 m² avec buvettes, infirmerie, espaces sanitaires, local technique et une infirmerie grand public.

Ce projet est conçu par l'atelier Ferret Architectures. Cette agence a acquis une notoriété internationale dans le domaine des équipements et des architectures sportives et culturelles.

L'enceinte sportive André Darrigade

Le stade omnisports porte le nom du cycliste André Darrigade (1929), connu comme un des grands coureurs cyclistes français et natif de la commune voisine de Narrosse. Il fut champion de France en 1955, champion du monde en 1959 et a remporté plusieurs étapes du tour de France.

L'enceinte sportive est située au sud-est de Dax, dans le quartier de la Torte et couvre une superficie de 7 hectares.

L'enceinte sportive préexistante, comportant une piscine « Tournesol » dont il reste une vingtaine d'exemples en France, des gymnases et des terrains, a été entièrement réaménagée en 2005. Lauréat du concours, l'architecte bordelais Michel Moga a eu pour mission de restructurer l'ensemble du site, en améliorant les accès et la lisibilité des circulations, concevoir des salles pour des activités d'escrime, de karaté, tir à l'arc, ainsi que de repositionner des terrains d'entraînement et construire des tribunes donnant sur le terrain d'honneur. Le parti pris architectural était de conserver au maximum l'ambiance paysagère du site, en intégrant les équipements dans un parc urbain.

Actuellement, le complexe sportif accueille de nombreuses associations sportives et établissements scolaires. Les activités sportives pratiquées sont la gym-

L'enceinte sportive Colette-Besson

nastique artistique féminine et masculine, le football, le football américain, le tennis de table, l'escrime, le karaté, le self défense, le basket ball, le tir à l'arc, la natation et la plongée.

Le stade Colette Besson

Complexe sportif le plus récent, cet espace multisports de l'architecte lyonnais Nicolas Chabanne est intégré dans un environnement naturel d'une superficie de 11 hectares. Il comprend un pôle de pelote composé d'un trinquet de compétition, une salle de badminton-volley (8 terrains), une structure artificielle d'escalade, un terrain d'honneur de rugby avec 500 places de tribunes, des terrains de grand jeu (synthétique et engazonnés), d'un stade d'athlétisme et un parking de 300 places.

Inauguré en janvier 2014, dans le quartier de Saubagnacq, le stade accueille de nombreuses associations sportives et établissements scolaires tout au long de l'année.

Les activités sportives pratiquées sont l'athlétisme, le badminton, l'escalade, la pelote, le rugby, le volley-ball, et la marche nordique. Le mur artificiel d'escalade offre une vitrine animée aux visiteurs du site.

Le site est relié au centre-ville par une piste cyclable et connecté au réseau de chemins de randonnée des barthes.

Le stade du Gond

Le stade du quartier du Gond se situe à proximité de l'école Robert Badinter dans le quartier des Pins. Il occupe une superficie de plus de 4 hectares. Il est composé de deux terrains de rugby et d'une piste de bicross.

Dédié aux entraînements des publics scolaires, il est aménagé avec des vestiaires et un petit espace de convivialité.

L'enceinte sportive du Sablar

L'enceinte sportive du Sablar est située dans le quartier du même nom, sur la rive droite de l'Adour. Sur une superficie de plus de 3 hectares, la zone sportive comporte un terrain de football, un complexe tennistique et le clubhouse de l'Union sportive dacquoise.

La salle de boxe

Une salle spécialisée est équipée pour la pratique de la boxe en combats professionnels et amateurs. Elle est située dans le quartier de Saubagnacq.

L'hippodrome de Dax

L'hippodrome de Dax s'étend sur un site boisé de 42 hectares situé dans la commune voisine de Saint-Paul-lès-Dax. L'hippodrome de Dax est une vieille institution. En effet, la Société de courses dacquoise a été fondée en 1835. L'hippodrome a été déménagé à l'actuel emplacement en 1860 à l'initiative d'un notable dacquois, Alphonse Campet, pour bénéficier de terrains sableux au nord de l'Adour, plus confortables pour les chevaux. Les bâtiments et les installations ont été rénovés au début des années 2000. Aujourd'hui, l'hippodrome compte 110 boxes et 12 stalles.

L'hippodrome accueille des courses de mai à fin septembre. L'entrée est libre. Plusieurs types de parcours sont proposés sur le site. Il peut accueillir jusqu'à 2 000 personnes. Il dispose d'un parking de 380 places et d'un restaurant. La chaîne Equidia diffuse certaines courses en direct.

Divers équipements sportifs en accès libre

La ville de Dax offre aussi une multitude de plus petits équipements intégrés aux quartiers et disponibles pour une pratique sportive et récréative : le fronton du quartier du Gond, le fronton du stade Colette-Besson et la piste d'athlétisme, le parcours fibromyalgique sur les abords du lac de l'Estey proche des arènes. Mais également les lieux de pêche : lac de l'Estey, les gravières, les bords de l'Adour et promenades aménagées sur les bords de l'Adour et le bois du Boulogne, le parc des Baignots et la colline du Tuc d'Eauze.

4-3 LES ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT

École d'ingénierie informatique IN'TECH

	Enseignement public	Enseignement privé	TOTAL
1er degré			
Maternelles	5 écoles 359 élèves	1 école 168 élèves	527 élèves
Élémentaires	5 écoles 881 élèves	1 école 327 élèves	1208 élèves
2nd degré			
Collèges	2 collèges 1063 élèves	1 collège 603 élèves	1666 élèves
Lycées	1 lycée général et technologique 2 352 élèves	1 lycée général et technologique 526 élèves	2878 élèves

La ville de Dax dispose de :

5 écoles maternelles publiques :

- École maternelle Antoine de St-Exupéry
- École maternelle Gallieni
- École maternelle Albert Pomade
- École maternelle Lucie Aubrac
- École maternelle Léon Gischia

5 écoles élémentaires publiques :

- École élémentaire Sully
- École élémentaire Lucie Aubrac
- École élémentaire Antoine de St-Exupéry
- École primaire Simone Veil
- École primaire Robert Badinter

3 établissements d'enseignement secondaire publics :

- Collège de Léon de Landes (601 élèves)
- Collège d'Albret (462 élèves)
- Lycée de Borda (2 352 élèves)

En 1873, sur délibération du conseil municipal, était créée à Dax une école supérieure. Elle ouvrit officiellement ses portes en 1886 dans la maison de Borda. Délocalisée dans le quartier de « Cuyès » dès 1902, elle devient en 1911, une école dite « professionnelle », puis collège municipal dans les années 1935, pour enfin être un lycée en 1963. L'établissement a fait dernièrement l'objet d'un important programme de rénovation.

Établissement privé :

- Groupe scolaire Saint-Jacques-de-Compostelle (école maternelle, élémentaire et secondaire)

En 1912, débute la construction de cet établissement, sous l'initiative de Monseigneur Lahargou. Il est par la suite converti en hôpital militaire durant la Première guerre mondiale et réquisitionné par les Allemands durant le second conflit. À partir de 1945, l'activité de l'établissement reprend avec sa vocation d'enseignement et un élargissement de la capacité d'accueil.

Au cours des années 1975 à 1982, l'institution, toujours dirigée par un religieux, met en place en 1981 le premier organisme de gestion de l'enseignement catholique (O.G.E.C). En 2003, le groupe scolaire Saint-Jacques-de-Compostelle voit le jour. Aujourd'hui il s'agit d'un établissement catholique sous contrat d'association avec l'État. Le groupe scolaire poursuit une mission de service public d'éducation et d'enseignement. Il regroupe 1 624 élèves.

Collège Léon des Landes

ZOOM SUR L'OPÉRATION « UN COLLÉGIEN, UN ORDINATEUR PORTABLE »

Depuis septembre 2001, 64 000 collégiens landais ont pu bénéficier d'un ordinateur portable prêté pendant une ou deux années de leur scolarité. Les conseillers généraux puis les conseillers départementaux ont souhaité, à l'unanimité, mettre à disposition des collèges publics, de leurs enseignants et élèves tous les moyens matériels et humains pour que cette opération puisse fonctionner. Ainsi :

- tous les collégiens de 4èmes et de 3èmes sont équipés d'ordinateurs portatifs qui vont et viennent de la maison au collège ;
- plus de 100 logiciels sont installés sur les disques durs des ordinateurs portables (manuels numériques, ressources disciplinaires, animations scientifiques, suite documentaire, etc.) ;
- les matériels, propriété du Département sont entretenus et réparés dans l'enceinte de l'établissement et sont renouvelés périodiquement.

Le CFA des métiers de l'hôtellerie des Landes

Ouvert en 1978, il fonctionne depuis 2001 dans ses nouveaux locaux et offre des installations modernes permettant une formation exemplaire dans des conditions optimales de sécurité et d'hygiène. L'établissement accueille environ 200 apprentis.

Institut de formation des professionnels de santé

Situé au sein du Centre hospitalier de Dax-Côte d'Argent sur le site Saint Eutrope, l'Institut de formation offre la possibilité de se former au cœur de la ville de Dax. L'Institut de formation des professionnels de santé regroupe : l'Institut de formation en soins infirmiers, l'Institut de formation d'aide-soignant ainsi que l'Institut de formation en masso-kinésithérapie. Il forme chaque année plus de 320 étudiants.

Institut du thermalisme

Créé le 18 mai 2000 par le ministère de l'Éducation nationale, l'Institut du thermalisme est devenu un outil incontournable pour l'ensemble de la profession thermale. Ses missions de recherche et de formation, appuyées par la mise à disposition d'un pôle documentaire et le développement des échanges internationaux, se trouvent au cœur des enjeux scientifiques, médicaux et socio-économiques liés au domaine de l'eau et de la santé. Suite à la rénovation et à la réhabilitation de ses locaux, l'Institut du thermalisme, un site aux équipements de qualité, propose une surface totale de 1600 m². Il est équipé de laboratoires de recherche et d'un hall technologique. Près de 80 étudiants y sont inscrits.

IN'TECH

IN'TECH est une école supérieure privée d'ingénierie informatique créée en 2002. Cette école délivre des titres d'expert en ingénierie du logiciel et d'expertise en systèmes et réseaux. Elle s'affirme comme un acteur économique du territoire. IN'TECH Grand Dax bénéficie des synergies et des équipements de pointe du centre d'innovation technologique «Pulséo» (FabLab, Datacenter, incubateur et pépinière d'entreprises). Le territoire du Grand Dax possède un fort potentiel économique dont le numérique est une composante essentielle au développement de l'entreprise d'aujourd'hui.

Grand Dax Managers

C'est une formation opérationnelle au métier d'entrepreneur adaptée à tous les secteurs d'activités. Les thèmes traités seront mis en application sur un cas réel : celui de l'entreprise du dirigeant ou du projet du créateur.

PARTIE II

UN PATRIMOINE RETRAÇANT 2000 ANS D'HISTOIRE

PARTIE II
SOMMAIRE

1- HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE **29**
1-1 Le territoire dacquois : un paysage en symbiose avec l'Adour et sa vallée 29
1-2 La cité gallo-romaine (I^er siècle av. J-C – V^ème siècle ap. J-C) 30
1-3 La bourgade médiévale (V^ème-XVI^ème siècles) 33
1-4 La ville moderne et commerciale (XVI^ème – XVIII^ème siècle) 36
1-5 La station thermale de la « Belle Epoque » (XIX^ème siècle - 1914) 37
1-6 La cité régionaliste et les « années folles » (1914 - 1939) 41
1-7 Les Trente Glorieuses (1945 - 1980) 46

2- LES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS ET INSCRITS **50**
À l'échelle de l'agglomération 52

3- LES OBJETS MOBILIERS **53**

4- LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL **54**

5- PERSONNALITÉS LIÉES À DAX **56**

1- HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

1-1 LE TERRITOIRE DACQUOIS : UN PAYSAGE EN SYMBIOSE AVEC L'ADOUR ET SA VALLÉE

Rives de l'Adour, carte postale

La ville de Dax est traversée par le fleuve Adour. Avec lui, elle entretient un très ancien dialogue qu'évoquaient déjà les géographes arabes au XIII^{ème} siècle et bien avant eux, au IX^{ème} siècle, les Vikings qui remontèrent l'Adour jusqu'à Dax qu'ils pillèrent.

Ce fleuve est une part importante de la mémoire des lieux. Sur ses berges, un château-fort contrôlait son franchissement et longtemps, jusqu'à l'entre-deux-guerres, un port rive droite et une autre rive gauche faisaient de l'endroit une zone de commerce très florissante, capable d'accueillir tant les produits du massif forestier (avec d'autant plus d'importance après la loi de 1857 qui a conduit au boisement intensif des Landes) que ceux de la Chalosse et même des Pyrénées. Ces marchandises glissaient ensuite sur les lourdes galupes jusqu'au port de Bayonne où elles prenaient la mer pour des destinations lointaines : États-Unis, Grande-Bretagne, Hollande...

De ses sources pyrénéennes jusqu'à Bayonne où il se jette depuis 1578 après avoir été détourné par les bons offices de l'ingénieur Louis de Foix, l'architecte du phare de Cordouan (auparavant il trouvait son débouché vers l'océan, plus au nord, à Vieux Boucau), ce fleuve imprime sa marque dans le paysage au fil des 335 kilomètres qui le séparent de son embouchure.

Tout au long de ce trajet, il change de nature et définit des paysages singulièrement riches sur ses berges. D'abord torrent, il s'apaise après Tarbes et invente des saligues tout autour de lui en entrant dans les Landes. Puis viennent d'autres types de prairies humides, avant Dax et jusqu'à Bayonne : les fameuses barthes, riches d'une faune et d'une flore très caractéristiques de ce biotope. C'est là aussi, dans les environs de Dax, qu'est récolté le péloïde, cette boue naturelle, laquelle une fois cultivée, est utilisée de façon féconde dans les établissements thermaux.

1-2 LA CITÉ GALLO-ROMAINE (IER SIÈCLE AV. J-C – VEME SIÈCLE AP. J-C)

Fouilles de l'îlot central 1978-1979

Mercure, trésor des Halles

Les Remparts – tronçon Est

Le nom même de la ville de Dax invite à plonger dans l'histoire romaine de la cité. Celle-ci fut créée ex nihilo sous le règne de l'empereur Auguste (27 av. J-C – 14 ap. J-C) sur le territoire des Tarbelles, tribu qui occupait le sud de l'Aquitaine bien avant la conquête romaine. A cet endroit, le franchissement de l'Adour est facilité par un rétrécissement du fleuve formant un gué naturel, ce qui a certainement déterminé la construction de la ville sur ce site, lieu de passage obligé sur la route de Burdigala (Bordeaux) vers les Pyrénées.

Les nombreuses sources d'eau chaude sur le territoire furent également un atout majeur dans l'installation des premières populations sur la rive gauche de l'Adour. Cette particularité géologique valut à la ville son nom de Civitas Aquensium (la cité des Aquenses), puis Aquae (« les eaux »), Acqs, d'Acqs et enfin Dax.

Les fouilles archéologiques réalisées à l' « îlot central » en plein cœur de ville, en 1978-1980, révélèrent la position du forum, centre politique et économique de la cité, avec sa basilique civile du IIème siècle conservée aujourd'hui dans la crypte archéologique. A 150 mètres de là, le cœur bouillonnant du centre-ville est sans aucun doute la place de la Fontaine chaude. Ici, la source de la Nèhe délivre chaque jour 2 400 000 litres d'eau à 64°C. Le portique néo-grec visible aujourd'hui fut construit en 1814, mais on sait qu'il existait déjà un édifice monumental autour de la source au IIIème siècle, certainement connecté à des thermes. Cependant, le nom de la source « Nèhe », dérivé de Nehae, déesse aquatique celte, prouve l'exploitation encore plus ancienne des eaux chaudes, sans doute à des fins domestiques, cultuelles et peut-être même curatives. Difficile pourtant d'échapper à une légende chère aux Dacquois, celle du légionnaire romain et de son chien miraculeusement guéri de ses rhumatismes après un séjour dans les eaux boueuses du fleuve !

Lorsqu'on arrive à Dax par le vieux pont, au Nord, ou par l'avenue Georges Clemenceau, à l'Est, il est impossible de manquer les remparts de la ville édifiés au milieu du IVème siècle. En effet, il était nécessaire de protéger la cité qui, rappelons-le, occupait une position stratégique au carrefour des routes menant de Bordeaux et de Toulouse à l'Espagne. 1 425 mètres de murailles et 38 tours demi-circulaires furent alors édifiées. Elles ne demeurent aujourd'hui que par parties. L'enceinte connut beaucoup de modifications au cours des siècles suivants.

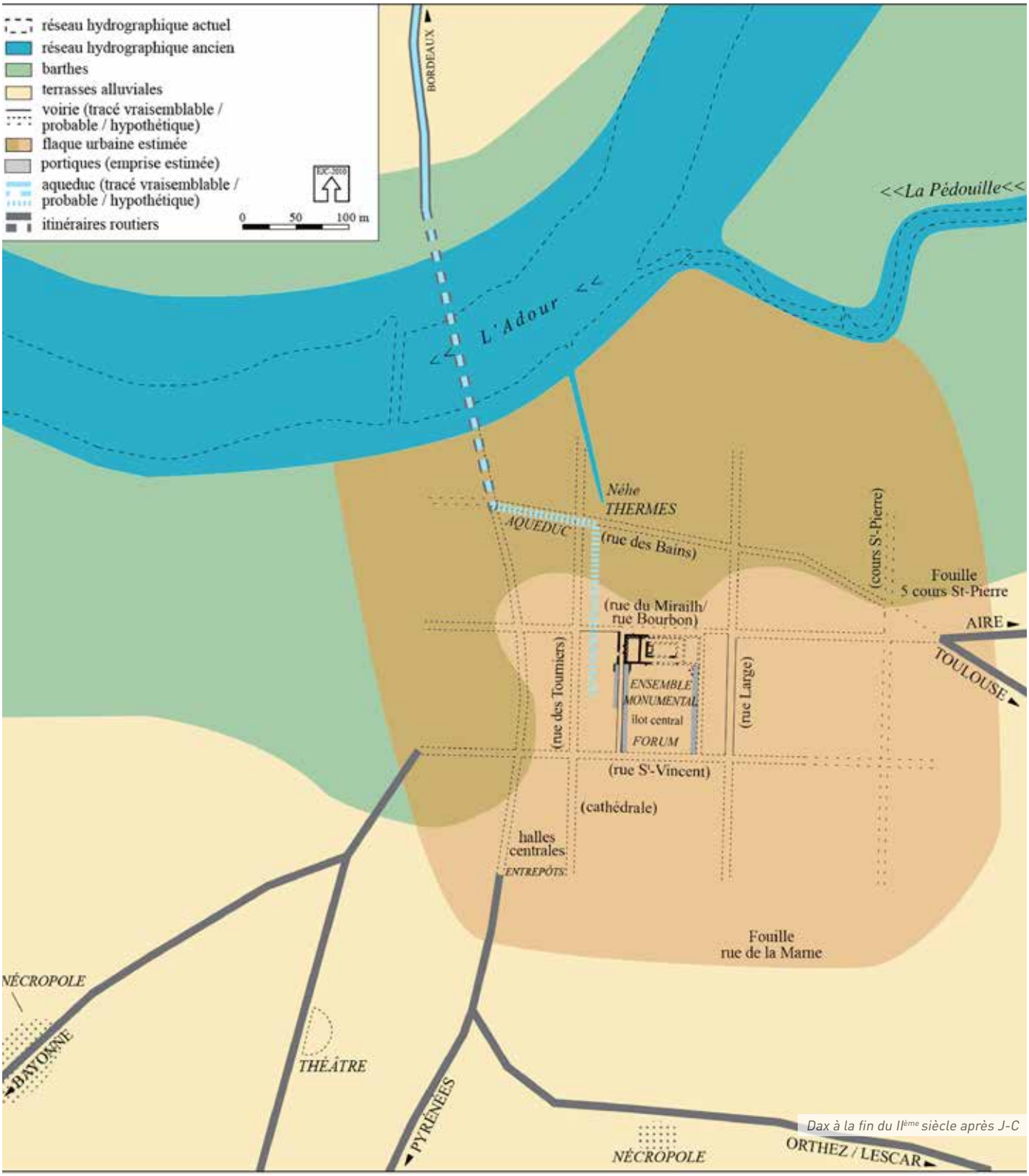

Dax à la fin du IIème siècle après J-C

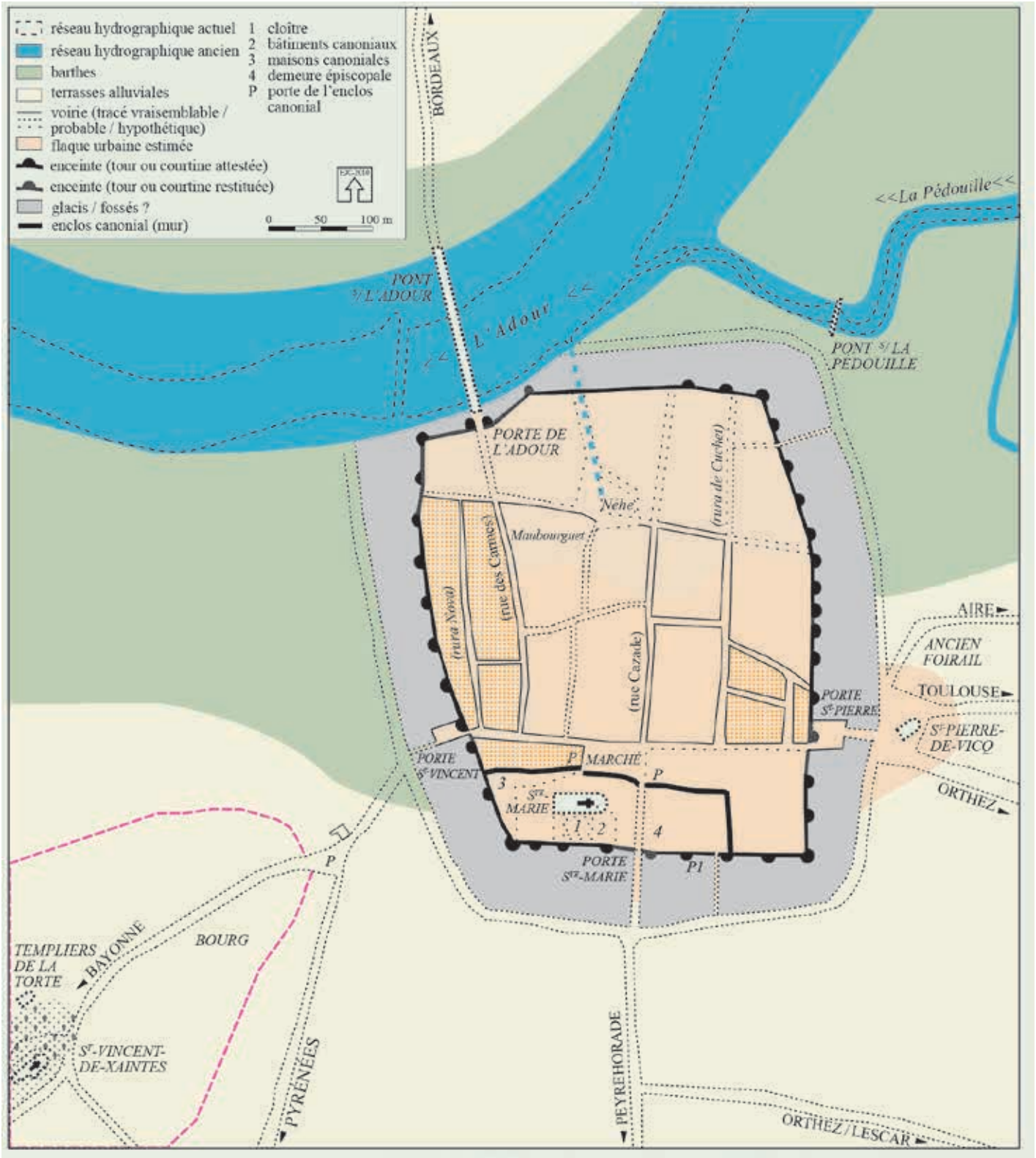

Dax à la fin du XII[ème] siècle

1-3 LA BOURGADE MÉDIÉVALE (V^{ÈME}-XVI^{ÈME} SIÈCLES)

Le château fort de Dax. Carte postale tirée d'une gravure

L'entrée à l'intérieur des fortifications se faisait originellement par trois portes : porte Notre-Dame (au Nord-Ouest) qui fut fortifiée par le bastion Sainte-Marguerite vers 1523, la porte Saint-Pierre à l'Est et la porte Saint-Vincent à l'Ouest. Plus tard, vers 1781, fut ouverte la porte Sud dite « porte du Cassourat » ou « porte Dauphine. » La date précise de la construction du château fort (à l'emplacement actuel du Splendid) reste inconnue, mais les premières mentions connues datent du XI^{ème} siècle. Au XII^{ème} siècle, Dax fut le siège d'une vicomté annexée par Richard Coeur-de-Lion en 1179. Elle passa alors dans le giron des Plantagenêts qui régnaient sur l'Aquitaine. Elle dépendra de l'administration anglaise durant trois siècles. Dès le XIII^{ème} siècle, l'activité portuaire s'accéléra. Dax exportait les produits agricoles, viticoles et céréaliers vers Bayonne et l'étranger. A cette époque, deux foires se tiennent annuellement en plus du traditionnel marché hebdomadaire (attesté au XIV^{ème} siècle). Le tracé des rues et le parcellaire étroit du centre-ville témoignent encore de la trame urbaine médiévale de la ville.

Dax, cité épiscopale, églises et couvents

Dax s'impose également dès le début du Moyen-Âge comme une cité épiscopale. L'édifice connu le plus ancien est l'église Saint-Vincent-de-Xaintes, alors siège de l'évêché, attestée à partir de 506 sous l'épiscopat de Gratien. Le seul élément conservé de cette époque est la superbe mosaïque polychrome découverte à l'intérieur du chevet lors des fouilles de 1891 qui précédèrent la reconstruction de l'église par l'architecte de la ville Edmond Ricard. De l'église romane du XI^{ème} siècle, on peut encore observer le chrisme au-dessus du portail d'entrée et également le sarcophage gallo-romain dit « Tombeau de Saint-Vincent » qui sert actuellement de maître-autel et qui aurait contenu le corps du saint martyr, fondateur du diocèse.

Au XII^{ème} siècle, s'élevait au quartier du Sablar la chapelle Notre-Dame « du bout du pont » qui avait été bâtie « pour servir aux veux et à la dévotion des marins et des bateliers et autres navigans sur la rivière de la Dour. » (d'après un document des archives départementales datant de 1659 cité dans le POSHA). Elle fut sans doute détruite à la fin du XVIII^{ème}. Sur le plan schématique d'André de la Serre de 1568, apparaît l'église Saint-Pierre-de-Vic, qui se situait sur l'actuelle place Saint-Pierre, dont on connaît l'existence au XIII^{ème} siècle mais qui, d'après Eugène Dufourcet (dans L'Aquitaine historique et monumentale, 1890), aurait été édifiée au V^{ème} siècle mais aucun document n'atteste une date aussi ancienne. Du Moyen-Âge daterait aussi la chapelle des Pénitents détruite en 1886 (rue des Pénitents).

Vue de Dax en 1707, dessin de Roger de Gaignières (détail)

De nombreux ordres religieux s'installèrent dans la cité épiscopale, dont les plus anciens sont identifiés au XIIIème siècle comme les Cordeliers (à l'emplacement de l'actuel palais de justice), les Clarisses au XIVème siècle (non loin de l'hôtel des thermes) et les Carmes qui s'installèrent près de la porte Saint-Vincent au XIIIème siècle puis à l'intérieur de la ville en 1523 (rue des Carmes). Le musée de Borda a aujourd'hui pris place dans ces lieux qui conservent encore les traces de la chapelle et un beau portail d'entrée. Au XVIIème siècle s'installèrent les Ursulines (rue Sainte-Ursule), les Capucins (sur l'actuel parking Chanzy) et les Barnabites. Ce foisonnement d'ordres religieux et de chapelles explique les nombreux clochers visibles sur les vues de Dax de 1612 et 1707.
Aujourd'hui demeure encore une communauté, celle des Dominicaines, qui emménagèrent en 1863 dans l'ancien couvent des Clarisses, accolé à l'église Saint-Vincent-de-Xaintes.

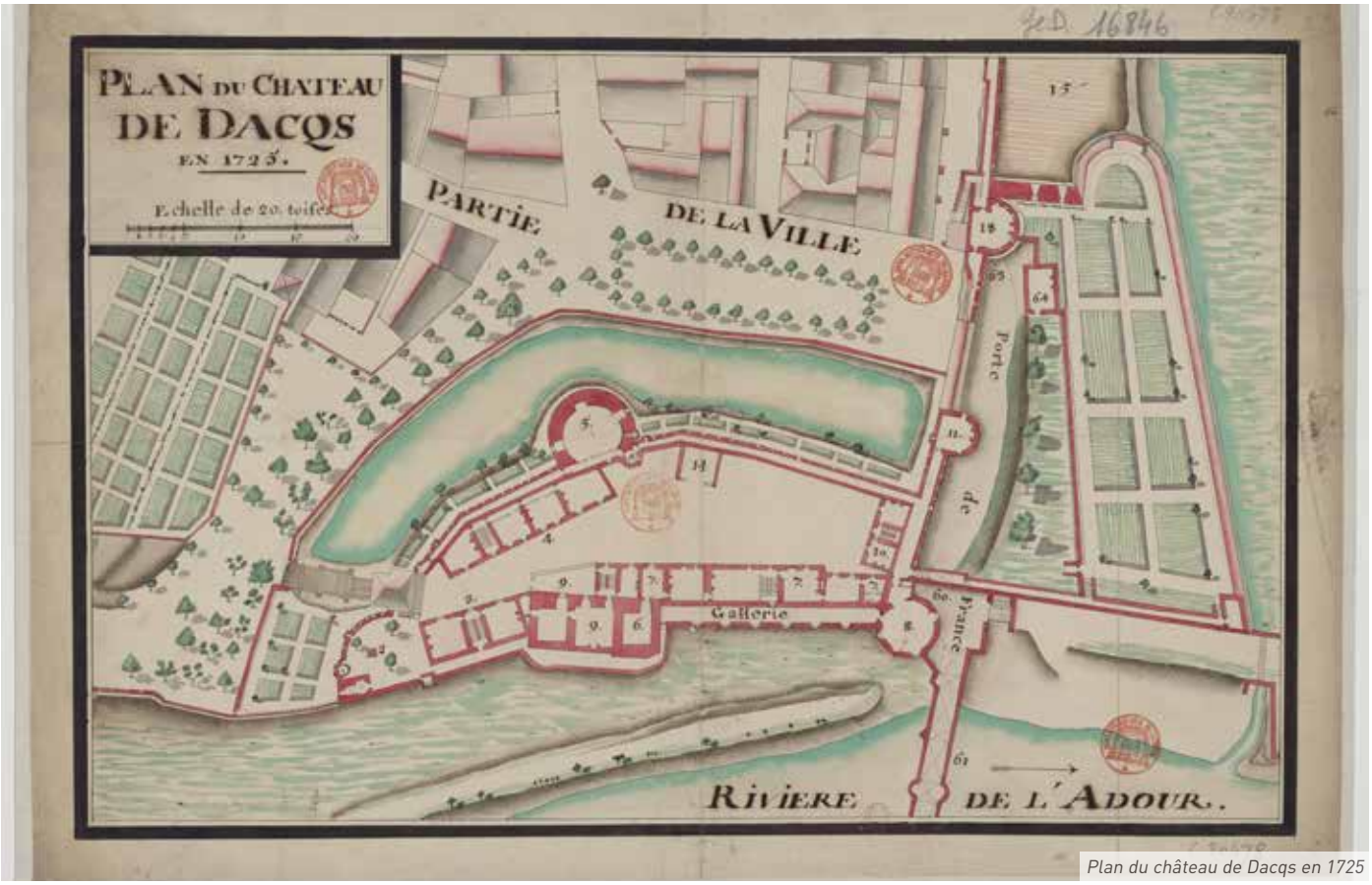

Plan du château de Dacqs en 1725

Vue aérienne de la cathédrale de Dax au milieu du XX^e siècle. Carte postale, ed. Gabriel Artaud

ZOOM SUR LA CATHÉDRALE

La cathédrale fut transférée intra-muros à son emplacement actuel et consacrée entre 1052 et 1057. A la cathédrale romane succéda la cathédrale gothique du XIII^ème dont on conserve le magnifique portail d'entrée, dit « portail des apôtres », remonté dans le transept nord de la cathédrale actuelle. *(cf partie II 2 - Monuments historiques classés et inscrits).* La cathédrale gothique s'écroula en 1646. La première phase des travaux de reconstruction s'acheva en 1719, mais le clocher s'effondra en 1727, bientôt remplacé par un clocher en bois, encore visible sur des photographies de la fin du XIX^ème siècle. La deuxième phase de travaux commença en 1887 avec la construction d'une nouvelle sacristie et l'élévation des deux tours-clocher et leur toit à l'impériale, par l'architecte municipal Victor Sanguinet. La nouvelle cathédrale fut inaugurée en 1894. Elle arbore un décor néo-classique sobre d'ordre dorique et ionique à pilastres, entablement à triglyphes, corniches à denticules, frontons triangulaires et cintrés. À l'intérieur, le vaisseau central est flanqué de collatéraux marqués par de grandes arcades. Une tribune fait le tour de l'édifice. La croisée du transept est surmontée d'une grande coupole ornée d'un décor peint. La cathédrale possède un riche décor et un mobilier remarquable couvrant les deux siècles de sa construction avec notamment les stalles (dont une partie date du XVII^ème siècle), le maître-autel et l'autel de la Vierge des frères Mazzetti (datés de 1751 et 1765), le magnifique buffet d'orgue XVIII^ème, ou encore l'important programme de vitraux posés entre 1871 et 1925.

Vue d'ensemble de la nef de la cathédrale

1-4 LA VILLE MODERNE ET COMMERCIALE (XVI^{ÈME} – XVIII^{ÈME} SIÈCLE)

Vue des Baignots de Dax. Claverie, 1834

Le château de Dax et le premier pont de bois, fin du XVIII^{e} ou début du XIX^{e} siècle

A l'époque moderne, Dax devint l'un des trois sièges de la sénéchaussée des Lannes, avec Bayonne et Saint-Sever. La prévôté royale de Dax fut réunie à la sénéchaussée en 1748. Les riches négociants qui y vivaient, contribuaient à l'aménagement du centre historique. De par l'intense activité de son port et sa position de carrefour de nombreuses voies de communication, la ville affirmait l'importance de son commerce. L'un des marchés les plus importants de Dax se tenait au faubourg du Sablar et accueillait les marchandises venues de toute la région (goudron, bois, céréales, vannerie, volailles).

Un patrimoine urbain de belle ampleur témoigne aujourd'hui de la richesse de cette époque. Dans le centre-ville, on peut observer plusieurs hôtels particuliers des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, notamment l'hôtel Neurisse (rue du Palais) ou l'hôtel Saint-Martin-d'Agès (rue Cazade). Le XVIII^{ème} siècle marque une première phase d'élargissement des rues médiévales et d'alignement des façades ordonnancées et symétriques à deux ou trois travées avec baies en arc segmentaire.

Au XVIII^{ème} siècle commencent également à être mieux connues les vertus des eaux thermales. Ainsi, de nombreux malades viennent déjà prendre des bains aux Baignots.

En 1777, furent réunis les deux anciens hôpitaux de Dax, peu après que la crue historique de l'Adour eut causé de graves dommages à l'hôpital Saint-Esprit (situé rive droite dans le quartier du Sablar), emportant également le pont médiéval. À partir de cette date, Saint-Eutrope (l'hôpital de la rive gauche) fut reconstruit et agrandi pour accueillir dignement les malades. C'est la supérieure Marguerite Rutan qui dirigea les travaux et fit élever la chapelle en 1786. Les sœurs créèrent aussi une école et offrirent leur soutien aux pauvres. Accusée de s'opposer à l'esprit révolutionnaire, sœur Rutan fut arrêtée et enfermée au couvent des Carmes, alors transformé en prison, avant d'être guillotinée le 9 avril 1794, place Poyanne (actuel cours de Verdun). Elle fut béatifiée en 2011. L'hôpital subit d'importantes modifications et extensions aux XIX^{ème} (réfection de la façade sur la rue Victor Hugo) et XX^{ème} siècles ; mais des parties anciennes sont toujours visibles côté cour et notamment la petite chapelle. L'hôpital conserve, en outre, une remarquable collection de pots à pharmacie des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. *(cf partie II 3 - Les objets mobiliers).*

À partir de 1790, la ville est érigée au rang de sous-préfecture des Landes. À cette époque, Dax comptait environ 4000 âmes. Hormis le faubourg du Sablar et l'emprise de quelques fondations conventuelles, le territoire urbain restait encore très limité au périmètre de l'enceinte antique.

Vue intérieure de la chapelle de l'hôpital thermal

1-5 LA STATION THERMALE DE LA « BELLE ÉPOQUE » (XIXÈME SIÈCLE - 1914)

Cadastre napoléonien. 1825

Le XIX^{ème} a marqué de son empreinte le territoire dacquois. De grands chantiers dominés par une conscience urbaine ont vu le jour à cette époque (opérations d'alignement, percées de cours, aménagement de places, extension des quartiers hors les murs). Ce contexte donne naissance à de nouveaux programmes architecturaux qui ont contribué à embellir la ville (immeubles de rapport, grands magasins, devantures de boutiques, établissements bancaires et commerciaux, etc.). Ces travaux ont profondément modifié le tissu urbain historique, tout en remodelant le parcellaire. (Diagnostic étude de l'AVAP)

L'ouverture de la ligne de chemin de fer Bordeaux-Dax en 1854 fut déterminante dans le lancement de la station thermale. Elle fut particulièrement remarquée par la venue de l'impératrice Eugénie pour l'inauguration. Peu de temps après, furent ouvertes les lignes Dax-Irun et Dax-Pau plaçant la ville thermale au cœur d'un vaste réseau commercial et économique.

Enclose dans l'antique castrum réputé insalubre, la cité ne résistait plus à la pression immobilière. Le déclassement de Dax comme place forte conduisit à la démolition de l'enceinte dès 1850.

Le comblement des fossés permit d'étendre l'urbanisation sur le territoire des faubourgs (Saint-Vincent, Saint-Pierre et le Sablar). Le spectaculaire dynamitage du château en 1891 constitue le point culminant de cette entreprise de démolition par une municipalité qui rêvait alors d'expansion et de modernité. Des remparts définis par les archéologues du XIX^{ème} comme « le type le plus beau et le plus complet, qui restât en France, de ces enceintes gallo-romaines », subsiste aujourd'hui deux tronçons au Nord et à l'Est classés Monuments historiques mais aussi une partie peu visible à l'Ouest (dont une tour), derrière l'office de tourisme, sur laquelle sont adossés les immeubles de la rue Neuve.

Le casino et l'établissement thermal à la fin du XIX^{e} siècle. Carte postale

Détail de la façade du casino par P.Esquié, architecte, et J.Labatut, sculpteur, 1894

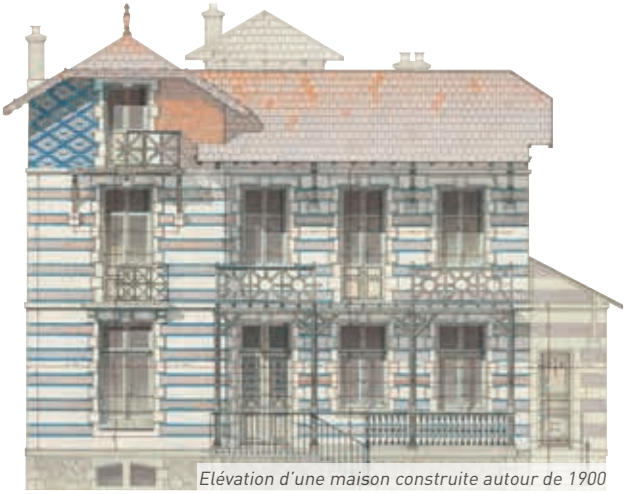
Elévation d'une maison construite autour de 1900

Maison de la fin du XIX^{ème} siècle, rue Chanzy, carte postale

Grâce au développement du transport ferroviaire combiné à l'arrivée d'élus visionnaires, la ville de Dax connut un premier âge d'or thermal à la fin du XIX[ème] siècle. Riches des dernières découvertes scientifiques en matière d'hydrothérapie, d'importants établissements idéalement situés sur les berges de l'Adour furent créés (les Grands Thermes en 1871) ou modernisés (travaux de l'ensemble des Baignots de 1888 à 1901). Les traitements étaient variés et des plus modernes : application de boues, sudation, pulvérisation, bains d'eau froide, eau chaude, eaux-mères etc. En 1894, le château fort démoli laisse place à l'ensemble Dax-Salin-Thermal dû à l'architecte Pierre Esquié, grand prix de Rome, sous l'impulsion du maire Raphaël Milliès-Lacroix. D'autres équipements, désireux de concurrencer ces institutions, se sont structurés au cours des décennies suivantes (Bains Saint-Pierre, Thermes Séris, Miradour-Graciet, Bains Lauquet/Sarrailh).

Cet élan vit l'édification de la plupart des infrastructures publiques actuelles (postes et télégraphes, théâtre, abattoirs, écoles, etc.). A l'aube de sa belle époque, Dax, tout juste libérée de ses murailles, connaît un important développement urbain.

Un nouveau pont, construit en pierre par l'ingénieur Crouzet, fut érigé par-dessus l'Adour en 1857. Sous la mandature du maire et ministre des colonies, Raphaël Milliès-Lacroix, deux boulevards périphériques furent aménagés afin de permettre à la ville d'étendre son emprise vers ses faubourgs, le boulevard Claude Lorrin à partir de 1886 et le boulevard Carnot qui voit l'aménagement d'un nouveau « quartier thermal » avec la construction de magnifiques villas.

Établissement et Hôtel des Grands Thermes. Affiche de la fin du XIX[e] siècle

Vue intérieure de la maison Mourroux (aujourd'hui Galeries Lafayettes), carte postale

Une villa du boulevard Carnot

Villa « Les Myrtes », détail du décor

Celles-ci sont toutes différentes les unes des autres et laissent une place privilégiée au jardin qui les entoure et les met en valeur. Parallèlement, les travaux réalisés par l'architecte de la ville, Edmond Ricard, ont contribué à jeter les bases d'un premier projet de scénographie urbaine. Enfin d'offrir un cadre de vie agréable à ses habitants et visiteurs qui viennent de plus en plus nombreux, la municipalité s'est aussi investie dans la création de bois et parcs arborés (parc Théodore Denis, bois de Boulogne) propices à la promenade. Ces ensembles constituent encore de nos jours un écrin végétal qui donne à la ville son atmosphère si dépaysante.

Villa du « Tuc Saint-Jean », détail d'une façade

Une villa du boulevard Carnot

Le tournant de cette croissance urbaine fut également marqué par la fondation de nombreuses industries et manufactures en périphérie de la ville. Intimement liées à l'activité commerciale, thermale et artisanale, ces usines ont conduit à la création de quartiers ouvriers. La plantation des pins dans les Landes sous le Second-Empire donna naissance à une nouvelle économie, principalement tournée vers la production de résine et la vente du bois. Conjointement à ces activités sylvicoles, de nouveaux produits commerciaux enrichirent le panel des exportations (liège, vin, fonte, sel, bœufs). La ville comptait alors sept marchés dont la réputation fut aussi grande que ceux de Peyrehorade et Saint-Sever.

1-6 LA CITÉ RÉGIONALISTE ET LES « ANNÉES FOLLES » (1914 - 1939)

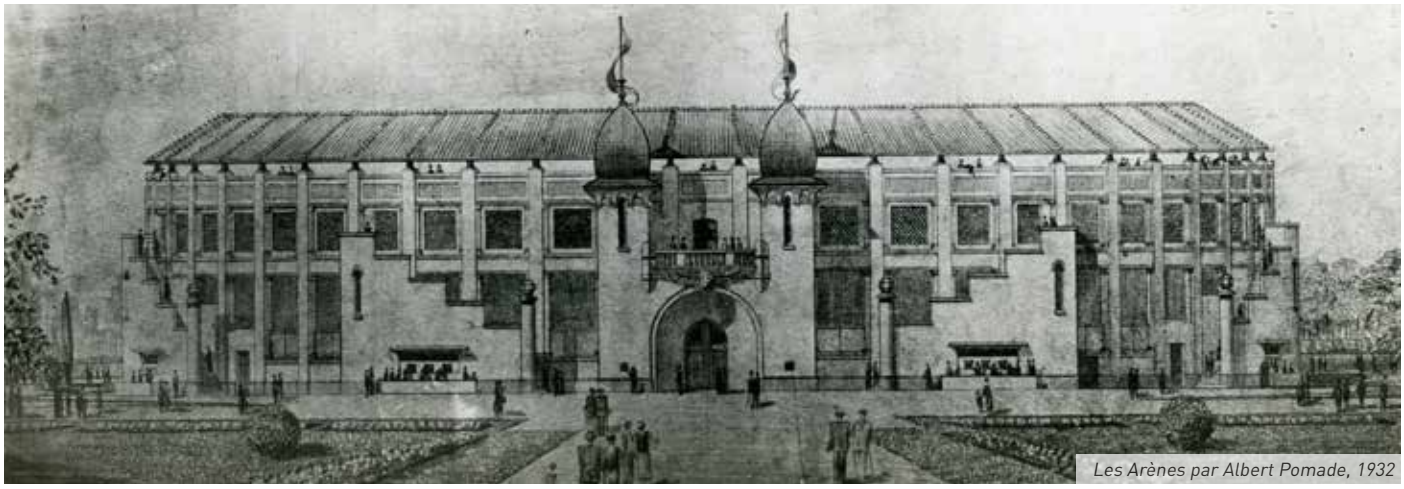

Les Arènes par Albert Pomade, 1932

Au XX^{ème} siècle, le thermalisme dacquois prend toute son ampleur. De nouveaux établissements modernes sont construits. Vers le sud, des lotissements pavillonnaires s'étendent le long des axes routiers. Cet élan de construction reprend de plus belle pendant les Années Folles.

Le courant régionaliste

Connu dès la fin du XIX^{ème} siècle, le régionalisme néo-basque apparaît à Dax à partir de 1925 en s'inspirant avec plus ou moins de fidélité de la maison labourdine : façades blanches à pans de bois rouge, encorbellements. Cette tendance fut rapidement assimilée par les architectes landais qui interprétèrent le modèle de façon très variée grâce, entre autre, aux possibilités sans fin qu'offrait l'emploi du béton armé. La formule fut ainsi enrichie par de multiples influences puisées dans l'architecture vernaculaire mais aussi grâce à la personnalité des architectes.

Les arènes en bois, situées place de la Course, n'étant plus en mesure d'accueillir la masse de spectateurs désireux d'assister aux courses taurines, un projet d'arènes en dur fut donc proposé par l'architecte de la ville Albert Pomade. Ce dernier est l'auteur d'une immense part des constructions dacquoises de l'entre-deux-guerres, avec son homologue Jean Prunetti. Les nouvelles arènes de 5 500 places furent inaugurées en 1913, dans le jardin de « la Plantation » (aujourd'hui parc Théodore Denis) puis surélevées en 1932 pour pouvoir accueillir 8 000 spectateurs. Le parti pris de l'architecte fut celui des arènes andalouses mais les toits des tours à l'impériale rappellent aussi beaucoup la cathédrale.

Gare de Dax, hall des voyageurs. Aquarelle, 1923

Villa Gischia

ZOOM SUR LA VILLA GISCHIA

La « villa Gischia » ou « villa Peyrelongue » fut le premier témoin du renouveau de l'architecture dacquoise des années 1920. Si le terrain fut acheté par Henri Gischia en 1913 et le projet lancé dès cette date, la construction de la villa et de sa dépendance (à l'angle des rues Francis Planté et du Sel Gemme) ne semble avoir débuté qu'après la guerre. Les documents d'archives permettent de dater le chantier entre 1920 et 1923. L'ensemble était situé dans un grand parc de huit hectares. Décrochements des façades, balcons, porche, oriels et terrasses créent un jeu sur les volumes en rupture avec le modèle classique. La qualité du traitement des façades s'exprime aussi à travers la variété des formes d'ouverture et la variété des matériaux utilisés : pierre, béton, briques et bois produisant de subtiles variations de couleur. Le bâtiment, devenu tribunal de commerce et conseil de prud'hommes, conserve miraculeusement une configuration proche de son état d'origine avec notamment son grand hall et son bel escalier en chêne ainsi que les cheminées, lambris, portes et remarquables décors sculptés des « salon » et « petit salon ».

Villa Gischia. Détail du porche d'entrée

Villa Gischia. Détail de la porte du grand salon

Cette transformation stylistique de l'architecture s'est accompagnée d'un bouleversement urbain avec la création de grands lotissements d'une cinquantaine de maisons sur de petites parcelles ne négligeant en aucune façon les clôtures et jardins antérieurs participant de la continuité et de l'harmonie du paysage urbain.

Village des pins

ZOOM SUR LE VILLAGE DES PINS

Les grandes opérations immobilières réalisées sous la mandature d'Eugène Milliès-Lacroix ont contribué à soutenir l'élan créateur des architectes dacquois. C'est dans cette période faste que de nombreuses expériences stylistiques ont pu voir le jour, à l'image du village des Pins sorti de terre grâce à la loi Loucheur à partir de 1932. Cette vaste opération immobilière confiée à Pomade et Prunetti fut le théâtre d'un véritable laboratoire architectural mettant à l'honneur le régionalisme. Une utopie sociale et urbaine dans laquelle devaient cohabiter aussi bien les ouvriers et les cadres que les employés des usines voisines. Des équipements de proximité furent également aménagés : une école et une chapelle, donnant naissance à un quartier neuf à part entière.

Le régionalisme est, à l'époque, signe de la modernité de la station thermale. Quelle meilleure vitrine peut-on trouver que celle de la gare qui voit défiler chaque jour des centaines de visiteurs ? Ainsi, entre 1927 et 1928, le pavillon central de la gare fut réaménagé dans un style régionaliste respirant l'air de la côte atlantique. Un soin particulier fut apporté aux différents matériaux (pierre, briques, bois, métal) aux toitures et au décor. La lucarne portant la grande horloge est ornée d'une mosaïque aux armes de la ville.

L'influence Art déco

Autre tendance marquante de l'identité architecturale dacquoise, celle de l'Art déco. Ce style épuré et international s'est diffusé dans la ville à travers l'impulsion du thermalisme à partir des années 1920. Au sein de ce contexte immobilier en plein essor, le maire de Dax, Eugène Milliès-Lacroix, a confié à l'architecte parisien de renom André Granet, le soin de concevoir un vaste plan d'extension et d'embellissement pour la station thermale dans le but de lui donner un nouvel élan. Le projet s'est vu « réduit » à deux établissements à cause de difficultés financières mais donna néanmoins naissance à deux chefs-d'œuvre de l'architecture Art déco : l'Atrium Casino inauguré en 1928 suivi du Splendid Hôtel en 1929. Ils constituent encore de nos jours deux œuvres emblématiques du patrimoine Art déco français. L'Art déco illustre le goût de la clientèle cosmopolite et aisée en quête de modernité qui fréquentait les lieux de plaisance et de villégiature à la mode.

Le style Art déco influença également la construction résidentielle mais d'une autre façon. En effet, s'il n'existe pas de villa Art déco à proprement parler, ce style rencontra un franc succès pour son caractère décoratif. Certaines formes géométriques se retrouvent en retrait ou en relief dans l'enduit des façades et surtout, un grand nombre de maisons possèdent des ferronneries typiquement Art déco au niveau des garde-corps des balcons, des clôtures, des baies, des volets ou des portes d'entrée. Ainsi, certaines villas basco-landaises arborent de petites touches décoratives Art déco. Ce « nouvel éclectisme » fait partie intégrante de la richesse architecturale de la ville.

Villa « Les Terrasses ». Albert Pomade

Mascaron. Détail du décor de l'Atrium

Façade principale du Splendid hôtel par A.Granet, A.Pomade et J.Prunetti, 1927

ZOOM SUR LE SPLENDID HÔTEL ET L'ATRIUM CASINO

Après l'incendie qui ravagea Dax-Salin-Thermal en 1926, la municipalité se lança dans le grand projet d'Eugène Milliès-Lacroix : le Splendid Hôtel. L'architecte parisien André Granet fut chargé de la conception de l'ensemble, en collaboration avec Pomade et Prunetti. Une station thermale digne de ce nom se devant d'offrir à ses visiteurs loisirs et distractions, les architectes furent également chargés des plans de l'Atrium Casino à quelques pas, inauguré en 1928. Celui-ci comprend une salle de jeu, une salle de spectacle et un amphithéâtre à ciel ouvert ! Les masques de théâtre qui ornent la façade apportent une touche antiquisante à l'ensemble. La salle de spectacle, quant à elle, déploie un fabuleux décor de stucs doré aux motifs oniriques : vols d'oies, musiciens, Pierrot et Colombine ou encore singes cameramen !

Le Splendid, inauguré l'année suivante, est un chef-d'oeuvre de l'architecture Art déco. Construit sur les ruines du précédent établissement, il en reprend le plan original en « H » qui anime l'ensemble et crée un cadre architectural monumental à l'entrée mise en scène par le jardin antérieur. L'arcature sommitale et la multitude d'oriels à ressauts surmontées de mosaïques scandent et accrochent la lumière aux façades.

À l'intérieur, les murs sont animés par l'ondulation des parois et des frises cannelées. Le grand hall renferme des joyaux d'artisanat d'art : un mur de lumière et un lustre en verre commandés aux verriers Philippe Genet et Lucien Michon, dont la société reçu le premier prix de l'exposition des arts décoratifs de 1925. Le verre pressé orné de motifs géométriques et traité de différentes façons : translucide, satiné ou dépoli, tantôt mat, tantôt scintillant, offre à la lumière tout le loisir de s'exprimer. Le restaurant s'ouvrant sur l'Adour possède également un grand lustre rectangulaire offrant une lumière feutrée. Ses murs sont ornés de bas reliefs aux motifs animaux et végétaux : poissons, crustacés, gibiers, fleurs et fruits. Au sud, le fumoir offre aux visiteurs ses magnifiques colonnes lumineuses. A l'ouest, le second hall abrite une impressionnante fontaine en céramique et mosaïque caractéristique de cette période. Un ensemble mobilier cohérent, réalisé par Victor Courtray fut également commandé et est toujours conservé aujourd'hui.

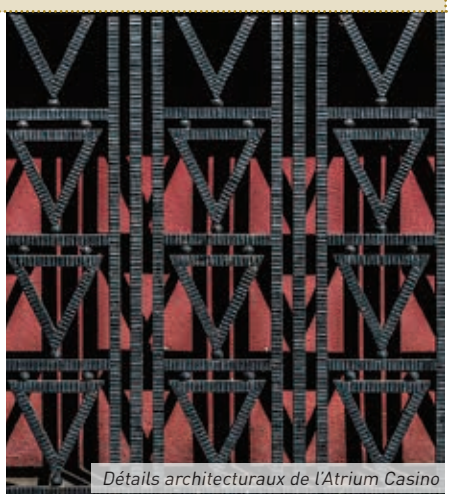

Détails architecturaux de l'Atrium Casino

Splendid, façade Est

Splendid. Détail du mur de lumière du grand hall

Splendid. Détail du décor du grand hall

Splendid. Vue intérieure du grand hall

1-7 LES TRENTE GLORIEUSES (1945 - 1980)

Dans les années 1950, grâce au remboursement des cures thermales, Dax devient une station fréquentée par des clientèles très variées. Cette période est marquée par une continuité de l'architecture par rapport à l'entre-deux-guerres avec toujours l'importance du régionalisme, l'utilisation des mêmes plans et organisation de la façade ; mais aussi par un renouveau architectural avec des modèles très géométriques qui n'existaient pas jusqu'à présent et une simplification des décors. Les deux tendances coexistent.

L'architecte Jean Prunetti est toujours très actif sur l'ensemble de cette période mais René Guichemerre marque un renouveau à partir de la fin des années 1950 (dont sa propre maison du Sarrat en 1958) et introduit une architecture fonctionnelle et moderne.

Les maisons et immeubles affichent des façades lisses et graphiques dépourvues de toute ornementation selon l'économie du programme. Parallèlement, les travaux réalisés par l'office HLM et le groupement des Castors transformèrent la physionomie de la ville avec la construction sérielle de maisons individuelles marquant le paysage de leur toiture à longs pans dissymétriques ou appentis. Les éléments structurels et les matériaux prirent le relais de l'ornementation : retraits sur les façades, murs latéraux et/ou murs de refend saillant, contreforts créant un jeu sur les lignes et les volumes, plaquage de moellons calcaires rustiques ou grès de la Rhune.

Le paysage n'en fut pas pour autant laissé de côté avec une importance particulière accordée aux clôtures et aux jardins.

Le quartier de Cuyès, vue aérienne

Cuyès

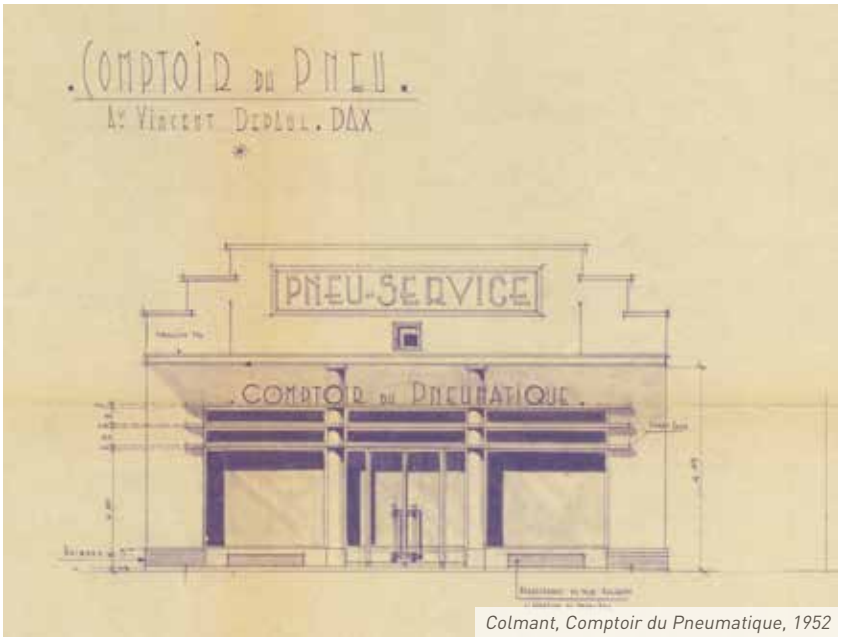

Colmant, Comptoir du Pneumatique, 1952

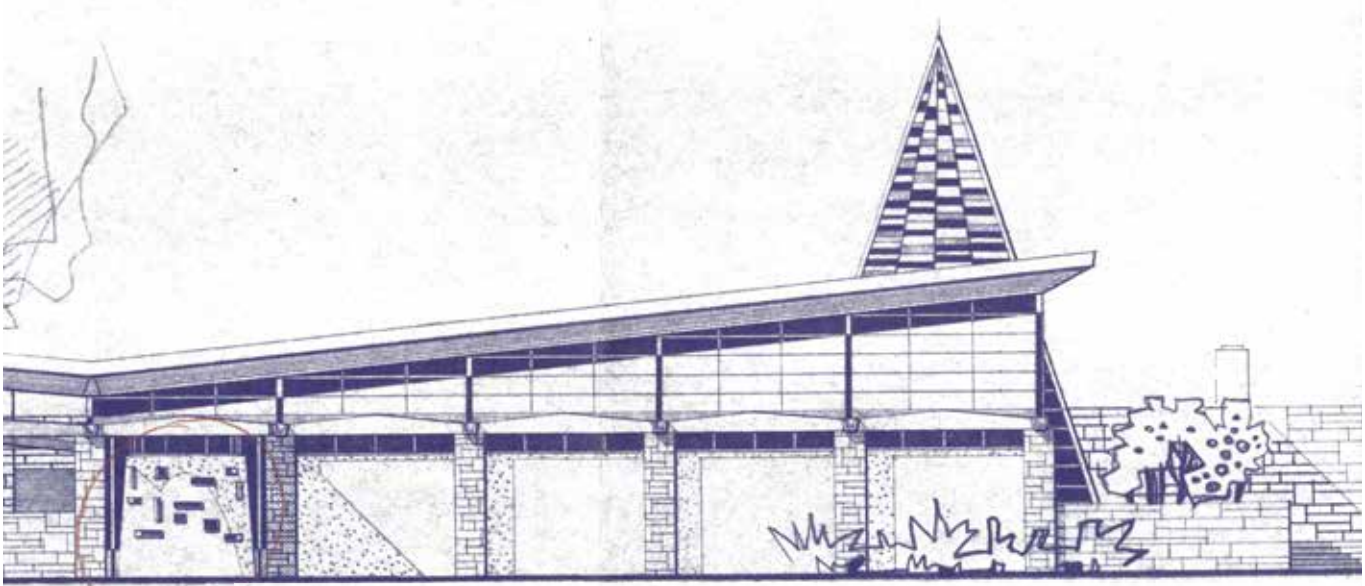

Élévation de l'église Saint-Esprit dans le quartier du Gond. René Guichemerre. 1960. Projet non réalisé

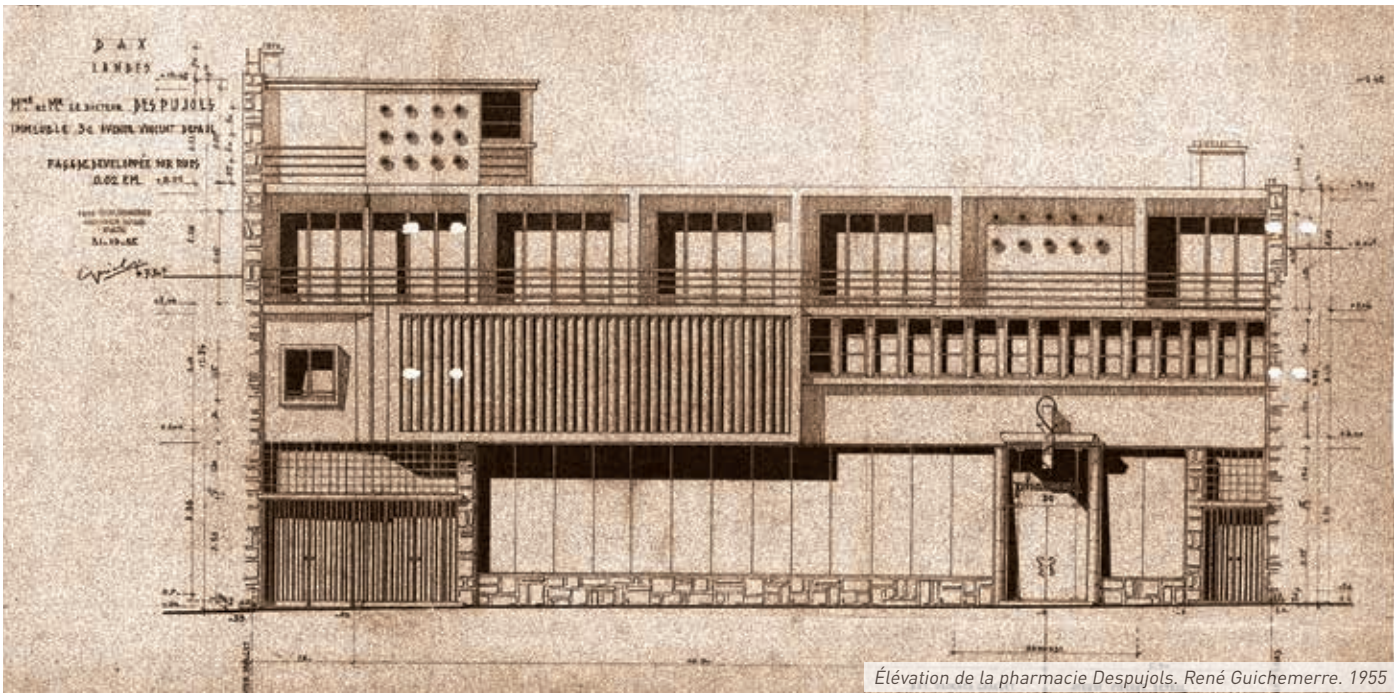

Élévation de la pharmacie Despujols. René Guichemerre. 1955

Maisons de la rue des Grillons. René Guichemerre. 1956

ZOOM SUR RENÉ GUICHEMERRE ET LE DOMAINE DU SARRAT

Le parc du Sarrat est l'une des réalisations les plus remarquables d'après-guerre. L'architecte René Guichemerre s'installa dans cette propriété familiale de trois hectares en 1958, y fit construire sa maison prolongée par son cabinet et aménagea le magnifique parc aujourd'hui labellisé « Jardin remarquable ». Guichemerre a imaginé sa maison en matériaux bruts comme une construction subtilement fondue dans son écrin de verdure. Les grandes baies vitrées reflètent l'image du parc planté d'espèces exotiques. Deux serres ont été aménagées à l'intérieur même des bâtiments, séparant la partie habitation du cabinet de travail. A sa mort en 1988, René Guichemerre légua la totalité du domaine à la ville ainsi que toutes ses archives. Aujourd'hui en cours d'inventaire, ces documents sont de véritables trésors d'information sur l'architecture dacquoise des Trente Glorieuses.

Plan du domaine du Sarrat

Vue de l'escalier du jardin du Sarrat

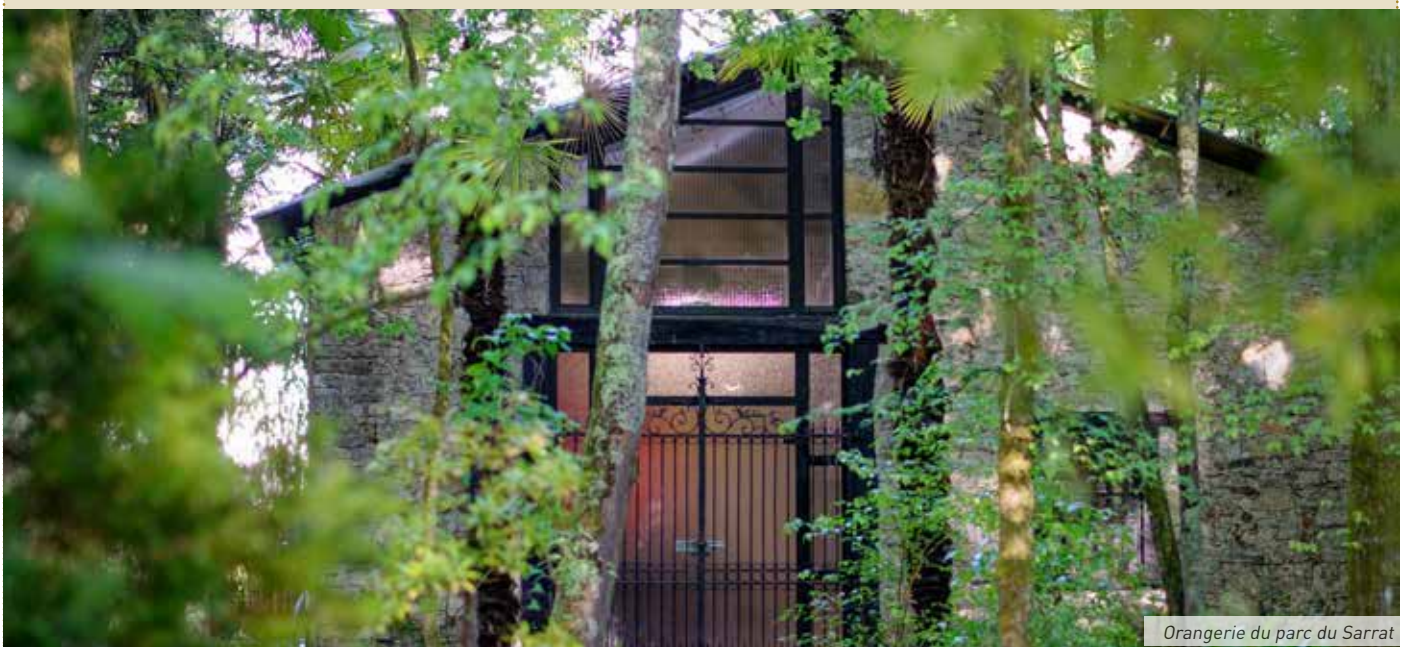

Orangerie du parc du Sarrat

Cabinet de l'architecte Guichemerre au Sarrat

Maison de Guichemerre au Sarrat

2- LES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS ET INSCRITS

Remparts

Vestige d'un tombeau gallo-romaine du IIème siècle

Les monuments sont ici présentés par ordre chronologique de protection.

Enceinte gallo-romaine de Dax (IVème siècle)

Classée en 1889.

Les vestiges façonnent encore aujourd'hui l'ambiance des espaces du centre-ville, perceptibles depuis le parc des arènes, dans l'axe de l'arrivée de l'esplanade qui mène vers la Fontaine chaude et plus discrètement dans les cours de quelques immeubles particuliers. La ville de Dax a engagé depuis une quinzaine d'années une restauration des tronçons Nord et Est, visibles depuis les espaces publics. Une première tranche de travaux entre 2009 et 2010 a permis de procéder à la restructuration et la mise en valeur de la tour 8 et de l'escalier. Une seconde tranche, réalisée entre 2011 et 2012 a porté sur la continuité de la courtine et la tour 7. Ces travaux, ainsi que les travaux d'entretien courant sur ce monument s'élèvent à près d'un million d'euros.

Cathédrale Notre-Dame (XVIIème-XIXème siècle)

Classée en 1946.

La municipalité a investi près de 500 000 € depuis une dizaine d'années dans des travaux de restauration des couvertures et des vitraux et dans la mise aux normes des installations de chauffage et d'électricité.

La crypte archéologique (vestiges d'une basilique gallo-romaine du IIème siècle) - Inscrite en 1980.

Elle renferme les fondations de la basilique civile du IIème siècle. Peu de basiliques sont connues dans le monde romain à ce jour. La municipalité étudie un projet de restauration et de revalorisation de ce site. *(cf dans la partie V – 2.3 Axe 3 – Action 1 : La restauration et valorisation du site de la crypte).*

Hôtel Saint Martin d'Agès (1616)

Inscrit en 1983

Les bâtiments de cet hôtel particulier forment un « U » autour d'une cour centrale à laquelle on accède par un magnifique portail d'entrée à fronton interrompu portant au centre la date 1616 surmontée des armes de la famille de Bachelier (d'azur à la croix d'or cantonnée de quatre paons d'argent) qui habita l'hôtel à partir de 1696. L'immeuble est aujourd'hui le siège de la société savante de Borda, créée à Dax en 1876.

La Fontaine chaude (vestiges antiques et médiévaux, portique de 1814) - Classée en 1988

Le monument est probablement le lieu le plus visité à Dax. Il fait l'objet d'importants travaux de confortement de structure, de restauration et de mise en valeur entre 2001 et 2003. Pour redonner une meilleure lisibilité et remettre ce

La Fontaine chaude

Griffon à tête de lion de la Fontaine chaude

Portail des apôtres de la cathédrale Notre-Dame

monument au cœur de la ville, un vaste programme d'aménagement paysager a été initié en 2009. Sur une durée de quatre ans, les espaces entre la Fontaine chaude et le tronçon Est des remparts ont été transformés. Cette opération de mise en valeur des abords du monument a coûté 5 millions d'euros. *(cf partie IV 4-3-2 Réaménagement des espaces publics autour de la Fontaine chaude).*

Le domaine du Sarrat (1958) (Maison, dépendances et parc) - Inscrit en 1991

La maison de l'architecte René Guichemerre est un magnifique témoignage d'un courant architectural moderniste. La maison, le parc et les archives du cabinet ont été légués à la ville par l'architecte. Le jardin est également labellisé « Jardin remarquable ».

Splendid Hôtel (1929)

Inscrit en 1991

Chef-d'œuvre Art déco de la station thermale, dessiné par l'architecte parisien André Granet en collaboration avec Pomade, Prunetti et le décorateur Roger Expert, cet hôtel est la fierté de la ville. Entre 1998 et 2007, la ville a investi plus de 2 millions d'euros dans la rénovation et la mise aux normes sécurité incendie de cet hôtel, ainsi que dans la rénovation des façades et les panneaux de mosaïques extérieures. La silhouette élégante et les décors sophistiqués des maîtres verriers Genet et Michon revivent depuis la réouverture de l'établissement en avril 2018, après quatre ans de fermeture et un colossal projet d'investissement et de restauration. *(Cf partie IV 1-2 - Actions de restauration et de réhabilitation)*

Atrium Casino (1928)

Inscrit en 2000.

Cet ensemble Art déco a été sauvé d'un état de ruines au début des années 2000. D'importants travaux ont été engagés entre 2002 et 2009 pour un montant de 4,9 millions d'euros. Les structures en béton armé ont été consolidées, les décors restaurés.

Arènes municipales (1913/1932)

Inscrites en 2013.

Entre 2011 et 2015, la ville a investi plus de 1,5 million d'euros dans la restauration et la mise aux normes complète de cet édifice : étanchéité des gradins, réfection des corales, mise aux normes ERP, réfection des peintures.

Le monument aux morts de la guerre 1914-1918 des anciens instituteurs landais (1920)

Inscrit en 2015.

Monument de l'architecte Albert Pomade et du sculpteur Ernest Gabard situé dans la cour de l'ancienne école des instituteurs landais, ouverte au public, aujourd'hui devenu l'Institut du thermalisme, filiale de l'université de Bordeaux.

Arènes municipales. Détail de l'entrée

À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION :

Église Saint-Paul de Saint-Paul-lès-Dax. Détail du chevet

Église Saint-Paul de Saint-Paul-lès-Dax
Détail d'un chapiteau.

Église Saint-Pierre de Oereluy.
Détail d'un chapiteau de l'entrée.

Église Saint-Paul de Saint-Paul-lès-Dax

Classée en 1862

Cette église romane est un bel édifice du XII^{ème} siècle avec une abside datée du XI^{ème}. Cette dernière est décorée de très beaux chapiteaux et frises de bas-reliefs. Située sur les hauteurs de la ville de Saint-Paul-lès-Dax, elle est visible depuis les espaces urbains et notamment le parvis de la gare et l'entrée de ville depuis le nord.

Église Saint-Pierre de Oeyreluy

Inscrite en 1926

Dans le bourg du village voisin de Dax, l'église romane à nef rectangulaire et abside semi-circulaire, impose sa silhouette avec son clocher « en impériale » surmonté d'une flèche. La porte ouverte sur la façade nord présente des colonnettes surmontées de chapiteaux qui supportent un linteau décoré.

Ancien château des Évêques de Saint-Pandelon

Classé en 1973

Au début du XIV^{ème} siècle, l'évêque de Dax fait construire cette forteresse qui va devenir la résidence de campagne des évêques de Dax. La tour fortifiée construite en 1304 est la partie la plus ancienne de l'ensemble actuel. Au XVI^{ème} siècle, le château a connu des transformations importantes. De plan rectangulaire, le château possède une cour d'honneur centrale. À l'intérieur des faces sud et est, un escalier hélicoïdal donne accès au premier étage. Au fil des siècles, le bâtiment d'origine est agrandi, des annexes sont construites. Vendu comme bien national en 1791, le château est devenu propriété privée.

Église Saint-Jean-Baptiste de Siest

Inscrite en 2008

D'origine et de plan roman, l'édifice eut un chœur couvert d'une voûte d'ogives au XIII^{ème} siècle. La porte de la nef, avec son arc brisé trilobé, appartient au XIV^{ème} siècle. Le clocher porche, à puissants contreforts angulaires, semble dater du XV^{ème} ou XVI^{ème} siècle.

Château de Lasalle, ancienne caverie de Siest

Inscrite en 2012

Proche de l'église, le château est une des plus intéressantes « caveries » de l'ancienne vicomté d'Orthe (propriétés nobles du XIV^{ème} siècle). Ces constructions les plus anciennes remontent au XII^{ème} siècle avec les bases de la tour hexagonale et du mur de façade. Le logis est refait au XVII^{ème} siècle et en partie réaménagé au XVIII^{ème} siècle. Le château est entouré par un ensemble de bâtiments d'exploitation dont l'organisation autour de deux cours reste inchangée.

3- LES OBJETS MOBILIERS

Stalles de la cathédrale Notre-Dame

Détail de la mosaïque de l'église Saint-Vincent-de-Xaintes

Apothicairerie de l'hôpital Saint-Eutrope

La ville de Dax possède également un riche patrimoine mobilier avec pas moins de 60 objets protégés au titre des Monuments historiques répartis entre la cathédrale Notre-Dame, l'église Saint-Vincent-de-Xaintes, le cimetière Saint-Pierre, auxquels s'ajoutent l'ensemble des 205 objets de l'apothicairerie de l'hôpital thermal.

Cathédrale Notre-Dame

Les objets les plus anciens de la cathédrale datent des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles parmi lesquels figurent les stalles ainsi que deux tableaux : le Christ et Nicodème et l'Adoration des bergers (offerts au XIX^{ème} siècle).

Le XVIII^{ème} siècle est une période faste pour la cathédrale qui se dote alors d'un mobilier remarquable dont une partie a été préservée comme le maître-autel et l'autel de la Vierge réalisés par les frères Mazzetti, respectivement en 1751 et 1765 ; le buffet d'orgue de 1785-1786 ou encore les tableaux en pendant de Sainte-Madeleine et Saint-Jérôme.

Enfin, l'édifice possède un important patrimoine du XIX^{ème} siècle : clôture du chœur (1868), pavement de mosaïque avec les armes de Pie IX (1871), décor de la chapelle de la Vierge (1872-1876), peinture de la coupole (1880), autels du déambulatoire (1880-1890), vitraux (signés Oudinot, Dagrant et Gaudin).

Église Saint-Vincent-de-Xaintes

L'église entièrement refaite en 1893-1894 par l'architecte de la ville Edmond Ricard possède, dans le chœur, une magnifique mosaïque gallo-romaine découverte lors des fouilles des travaux de reconstruction. L'église a également préservé le chrisme du XI^{ème} siècle qui surmontait l'entrée de l'édifice roman.

Hôpital thermal

L'hôpital thermal, ancien hôpital Saint-Eutrope a préservé une partie de son mobilier ancien. La chapelle de l'hôpital est dotée d'un remarquable maître-autel et son retable du XVIII^{ème} siècle (1785-1788) ainsi que d'un tableau dédié à saint Vincent de Paul daté de 1786.

Autre élément remarquable, la fameuse apothicairerie de l'hôpital Saint-Eutrope et ses pots à pharmacie des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles (ensemble de 205 objets classés monuments historiques) et exposés dans une magnifique armoire du XVIII^{ème} siècle.

Cimetière Saint-Pierre

Le cimetière Saint-Pierre possède des monuments de divers époques et de styles hétérogènes dont les plus remarquables ont été commandités par les notables de la ville. À noter, la stèle des Milliès-Lacroix construite par l'architecte de la ville Edmond Ricard, nombre de tombes de style Art déco ainsi que trois monuments qui ont fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments historiques : le sarcophage de Martin Ramonbordes (1836) ; l'obélisque armorié des Saint-Martin-Lacaze (1876) ; et surtout, le tombeau Bertrand-Geoffroy (1852), importante famille de maîtres de forges, avec son magnifique baldaquin en fonte.

Splendid Hôtel

Une part importante du mobilier d'origine du Splendid, signé Victor Courtray, a été conservée par la ville et réutilisée après la restauration de l'hôtel qui possède ainsi une importante collection d'objets des années 1930. Placards, tables, bureaux, chaises et fauteuils Art déco meublent à présent les pièces de réception de ce monument phare de la ville.

4- LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

La feria, fête populaire

Les Landes sont un territoire riche en traditions orales et ont hérité d'un folklore local varié transmis de génération en génération.

Dès le dernier quart du XIX^{ème} siècle, **Félix Arnaudin**, poète et photographe landais, s'efforça de documenter cette riche culture souvent liée aux traditions et coutumes du monde rural et que l'industrialisation et la modernisation pouvaient menacer. Des légendes, des contes, des expressions et des chansons traditionnelles ont été enregistrés, en complément d'un énorme patrimoine iconographique légué par ce photographe « autochtone » qui a observé ses Landes natales, de l'intérieur avec une tendresse particulière pour les personnages et les paysages de ce pays.

Liée aussi à la transmission de cette culture immatérielle ancestrale, **la langue gasconne** qui a disparu petit à petit dans la pratique quotidienne locale, renaît depuis peu et attire l'intérêt des nouvelles générations.

L'enseignement bilingue français-gascon est assuré à l'école Robert Badinter, dans le cadre de la charte européenne des langues régionales. Autorisé depuis 1983, l'enseignement bilingue français / langue régionale a été redéfini par la loi de refondation de l'Ecole de la République. Il trouve une illustration à Dax et s'inscrit dans le projet de valorisation du patrimoine culturel local.

Le gascon est également enseigné pendant les temps d'activités périscolaires dans plusieurs écoles primaires de la ville de Dax. Un café gascon est tenu régulièrement à Dax par des amoureux de cet univers linguistique mais également par le groupement associatif Gascon Lanas pour la sauvegarde de la culture occitane dans nos Landes. Il propose des rencontres, des stages et manifestations de sensibilisation à l'occitan. Des cours d'occitan à destination des adultes sont organisés par l'Université du temps libre et par l'Association culturelle de Dax.

Parmi **les légendes** transmises dans le pays landais, nombreuses sont celles liées aux divinités des sources, des fontaines, des ruisseaux, des forêts et des êtres fantastiques.

Le récit du mythe fondateur de la cité thermale est aussi lié à l'eau et plus concrètement à l'Adour. Il trouve ses racines dans les origines antiques de Dax. La légende raconte la guérison miraculeuse d'un chien de légionnaire romain. L'effet bénéfique des eaux chaudes de Dax pour les malades souffrant de rhumatismes et autres douleurs articulaires fut ainsi mentionné pour la première fois dans l'histoire. Une place dans la ville, près de la cathédrale, interprète ce récit à travers la création artistique de deux œuvres : une statue en mémoire du légionnaire et son chien, œuvre de Jacques Lasserre et des mosaïques au sol qui racontent la légende, de l'artiste Danielle Justes.

Spectacle de course landaise

Les habits de lumière du matador

Arènes municipales

Cité antique, Dax est aussi un lieu de passage, d'étape. Elle est naturellement sur la voie romaine allant de Bordeaux à Pampelune (la voie Ab Asturica (Astorga) - Burdigala (Bordeaux).

Plus tardivement, une autre pratique, celle des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle au Moyen-Âge, fait de Dax une ville-étape. Les voies jacquaires et la pratique autant spirituelle que de cheminement de découverte, font encore découvrir Dax comme étape historique.

Dax est aussi un lieu de rassemblement, lieu de visite et de fête populaire. Les « férias » ou fêtes de Dax, Las hèstas de Dacs, sont incontestablement l'expression de la tradition la plus populaire de ce territoire. Identifiées comme **patrimoine immatériel culturel de la France**, cette tradition succède à des rassemblements médiévaux autours du commerce, des foirails aux bestiaux.

Autour du 15 août et pendant cinq jours, habitants et visiteurs se fondent dans un peuple festif, habillé de blanc et de rouge. Organisées depuis la dernière guerre autour de l'Assomption, ces fêtes patronales sont un rite de passage pour les jeunes générations.

Elles mélangent des spectacles de courses landaises (écarteurs landais) ainsi que des spectacles taurins. Les fêtes sont aussi le moment de perpétrer d'autres traditions comme la « mayade » ou les jeux de quilles.

Les jeux et danses traditionnelles sont illustrés aussi lors de cette période festive par des démonstrations et des représentations de danses et de courses d'échasses ; le groupe folklorique des échassiers «Lous Gouyats de l'Adou (les jeunes gens de l'Adour) » a son siège à Dax et œuvre à la popularisation et la transmission de cette tradition musicale et de danses landaises depuis 1967.

La musique est omniprésente aussi pendant les férias. C'est l'occasion pour des nombreuses formations musicales, les bandas (fanfares d'instruments à vent et de percussions), d'exprimer un travail de répétition souvent conduit pendant toute l'année. Pendant cinq jours, une ambiance musicale anime les rues et les bars de la ville et envahit les arènes pour le traditionnel chant de clôture, l'Agur Jaunak. Le moment particulier est la très appréciée « messe des bandas » le jour de l'Assomption à la cathédrale.

Cette pratique musicale d'amateurs est entretenue aussi grâce à une initiative de quelques bénévoles. L'association « La Nèhe », du nom de la déesse de la source chaude, regroupe depuis plus d'un siècle plus de 100 musiciens bénévoles amateurs qui assurent l'animation musicale de plusieurs moments festifs de la cité.

Echassiers landais

Défilé de bandas

Les madeleines de Dax

Ses membres conservent dans une salle municipale des partitions de musique pour harmonie dans des registres très variés : classique, jazz, musiques taurines, musiques landaises traditionnelles, variété internationale, etc.

Cette « partothèque » est un atout pour la ville et sera à valoriser dans les futurs projets d'équipements publics culturels d'autant plus que Dax accompagne le traitement et la numérisation de ces archives musicales grâce à une subvention annuelle permettant la rémunération du personnel dédié.

Les Landes sont aussi une **terre de gastronomie**. De nombreux produits de ce terroir bénéficient d'une indication géographique protégée, témoignage d'une qualité de production mais aussi de savoirs-faire locaux transmis de génération en génération.

Volailles des Landes, canards à foie gras, bœuf de Chalosse, ainsi que les asperges des sables et les kiwis de l'Adour côtoient dans cette liste quelques cépages des vignobles locaux (Tursan...).

Ces produits font la richesse des marchés paysans et trouveront dans quelques mois une vitrine dacquoise très valorisante dans les halles municipales réaménagées.

Les chefs d'aujourd'hui revisitent des recettes d'autrefois qu'on peut déguster avec plaisir à Dax : la tourtière aux pommes, les madeleines, les foies gras mi-cuits et autres conserves de volailles, les magrets de canard et autres confits traditionnels, la garbure landaise, le pastis sucré...

5- PERSONNALITÉS LIÉES À DAX

Charlemagne. L'empereur séjourne à Dax en 778. C'est là qu'il met en terre Agghiard, palatin tombé à Roncevaux le 15 août 778. C'est un jeune franc de l'entourage impérial. Il a été inhumé dans un petit sépulcre, sous la protection de Saint-Vincent dans un lieu qui pourrait être l'église actuelle de Saint-Vincent-de-Xaintes.

Saint-Vincent-de-Paul. Cette grande personnalité de l'Eglise est née en 1581, à quelques kilomètres de Dax, à Ranquines dans le village du Pouy, aujourd'hui dans la commune qui porte son nom, Saint-Vincent-de-Paul. Il est né à l'ombre d'un chêne multiséculaire qui se maintient toujours, mais c'est bien à Dax que commence la vie intellectuelle du jeune Vincent. Son père l'y accompagne un jour chez un avocat, M.de Comet, qui vivait alors dans ce qui est aujourd'hui la rue du Palais. Vincent fait des études au collège des Cordeliers qui se tenait en ce temps là où se trouve la Poste actuelle. Après ses études chez les Franciscains de Dax, il les poursuit à l'université de Toulouse avant d'être ordonné prêtre. En 1609, il est aumônier de la reine Marguerite de Valois. Sa véritable conversion intervient alors qu'il est aumônier des galériens et des matelots chez Philippe Emmanuel de Gondi, général des galères. Prêtre de campagne sur les terres des Gondi, il vit au quotidien la misère matérielle et morale. S'ouvre alors la grande vie spirituelle de cet apôtre de la charité, l'un des principaux artisans du renouveau catholique en France au XVII^{ème} siècle. Mort en 1660, il est canonisé en 1737. Il est notamment le fondateur de la congrégation de la Mission, également connue comme étant celle des Lazaristes dont il demeure à Dax une bâtisse de grande dimension sur les hauteurs qui dominent l'Adour.

Les Borda. Deux grandes figures scientifiques sont les parrains de la Société de Borda, société savante de Dax créée en 1876, à qui elle doit son nom : Jacques-François de Borda d'Oro (1718 - 1804) savant naturaliste, et Jean-Charles de Borda (1733 - 1799), mathématicien et navigateur.

Aujourd'hui, la Société de Borda est fidèle à sa vocation : ancrée dans le terroir et ouverte sur l'extérieur, elle est la mémoire vivante des Landes et réunit tous ceux qui s'intéressent aux pays landais et limitrophes.

Jacques-François de Borda d'Oro (Dax, 1718 - Saugnac-et-Cambran, 1804)

Magistrat à 18 ans, il exerce de hautes charges judiciaires à Dax pendant 30 ans. Puis il se retire à Saugnac-et-Cambran où il se consacre aux sciences naturelles. Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris et de celle de Bordeaux, membre de la Société royale d'agriculture, président de la Société d'agriculture des Landes, il crée un cabinet d'histoire naturelle avec sa riche collection de fos-

Jacques-François Borda d'Oro, portrait

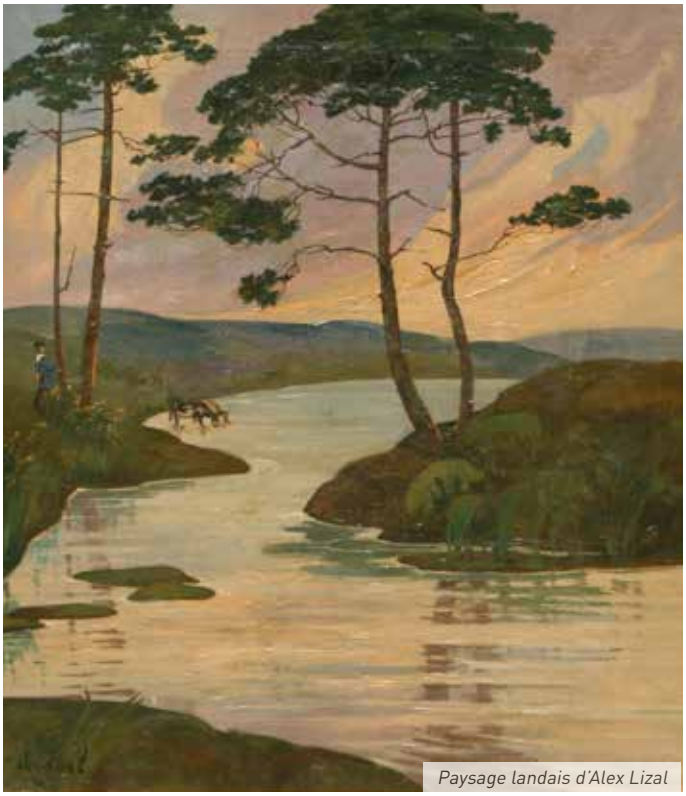
Paysage landais d'Alex Lizal

siles du canton de Dax, qui sera la base du premier fonds du musée municipal de Borda. Outre ses volumineux Mémoires sur le règne minéral et les fossiles des environs de Dax (1480 pages), il laisse des écrits sur les silex taillés, les eaux minérales, les tourbes, l'agriculture, les engrais naturels, etc. Emprisonné à la Révolution, il échappe de peu à l'échafaud et meurt à l'âge de 86 ans à Saugnac-et-Cambran, près de Dax dans son château d'Oro.

Jean-Charles de Borda dit le Chevalier de Borda (Dax, 1733 - Paris, 1799)

Mathématicien, physicien, géodésien, cartographe, éminent marin et parfait officier. Entré dans le génie militaire puis dans la marine, lieutenant de vaisseau à Brest, membre de l'Académie de Marine, il imagine le « cercle de réflexion » pour déterminer la position des marins en mer et conçoit le « cercle répétiteur » pour les mesures terrestres. Avec Lavoisier et Monge, il dote la France du système métrique et impose le mètre ; avec Delambre et Méchain, il mesure l'arc du méridien compris entre Dunkerque et Barcelone pour déterminer l'étalon de longueur. Il fait, en outre, de nombreuses expériences de physique et établit les tables de logarithmes. Son nom a été donné au vaisseau école « Le Borda » qui a formé de nombreuses générations de marins et qui continue de le faire sur les océans du monde.
(Source : la Société de Borda)

Victor Hugo. Le poète passe à Dax le 22 juillet 1843, en compagnie de Juliette Drouet. Ils ont quitté Paris en diligence le 18 pour se rendre à Bayonne. A Bordeaux, ils empruntent la diligence des frères Dotézac et partent à l'aube le 22. Le soir ils sont à Dax et alors intervient l'épisode de la traversée de l'Adour que consigne Hugo. « La diligence, brusquement inclinée en avant, fit un soubresaut violent ; j'ouvris un œil ; le postillon courbé sur ses chevaux, semblait regarder devant lui avec une précaution profonde (...) au-dessous du pont, une rivière assez large coulait à une assez grande profondeur qu'augmentait encore l'incertitude de la nuit (...) »

Raphaël Milliès-Lacroix. Sénateur des Landes de 1897 à 1933, ministre des Colonies du 25 octobre 1906 au 24 juillet 1909, Raphaël Milliès-Lacroix (1850-1940) né à Dax, ambitionne de se préparer à l'Ecole polytechnique. Ses espoirs sont déçus. Après son premier baccalauréat, cédant aux instances de son grand-père, il s'oriente vers le commerce de la draperie. Son père, Eugène, peintre de talent, était mort très jeune. La guerre de 1870 survient, il s'engage au 55ème régiment de ligne et fait campagne dans l'Ouest. A la fin de la guerre, il revient dans son pays natal et, à l'âge de 21 ans, prend la direction de la maison de tissus en gros et la fait prospérer.

Bientôt, Raphaël Milliès-Lacroix se sent attiré par la vie publique. Ses sentiments républicains, très vifs, le

Rue de Borda à Dax de Georgette Dupouy

poussent dès son jeune âge à s'engager dans la politique. Son activité politique s'exerce d'abord sur le plan local. Il est élu conseiller municipal de Dax en 1879, maire-adjoint en 1880, maire en 1887. Il est très conscient du rôle d'un administrateur local et se révèle un ardent défenseur des prérogatives des élus locaux. Il est conseiller général des Landes en 1899, vice-président du conseil général en 1908 et président en 1922. Son activité sur le plan local est fort bénéfique pour la ville de Dax. Il développe le thermalisme de la cité. Il réalise de grands travaux d'urbanisme qui changent complètement la physionomie de la ville. En 1900, il est élu membre de la commission des finances du Sénat et il est rapporteur du budget des Chemins de fer et de celui de l'Intérieur. En 1906, dans son premier cabinet, Clemenceau en fait son ministre des Colonies. Il occupera ce poste jusqu'en 1909. A ce titre, il visite - à ses frais- l'Afrique occidentale.

Il est l'auteur d'un projet de loi, adopté par les deux Chambres, sur la décentralisation administrative communale et départementale, idée qui lui était chère.

C'était un homme d'ordre, de méthode et de loyauté. Il fut très souvent sollicité pour accepter un portefeuille ministériel mais refusa toujours, préférant se consacrer exclusivement au contrôle des finances publiques. Il était un des dirigeants du *Dacquois*, organe de presse républicain de sa région. (Source : Sénat)

Retour des fêtes d'Alex Lizal

Maurice Utrillo. Le peintre, qui appartenait au mouvement de l'École de Paris, fils de Suzanne Valadon, est né à Paris en décembre 1883. Il est mort le samedi 5 novembre 1955 à Dax, à l'Hôtel Splendid où il séjournait lorsqu'il venait dans la cité thermale.

A Dax, Utrillo est venu pendant six ans. Au début, avec Lucie Valore, sa compagne, il occupait la suite 130-131. La dernière année, ils logeaient au troisième étage. A Dax, Utrillo peignait beaucoup, en complet noir et cravate. Souvent reclus dans sa chambre, il priait à genou devant des images pieuses, son calvaire et une statue de Jeanne d'Arc en granit qu'il vénérait. A Dax, il rencontra la peintre Georgette Dupouy à qui il acheta des œuvres d'inspiration mystique et à qui il offrit un de ses pinceaux. Le corps d'Utrillo a été veillé jusqu'au lundi 7 novembre. Ce jour-là, le cercueil contenant sa dépouille a été installé sur l'impériale d'une limousine pour être raccompagné à Paris. Il existe une photographie de cette scène, devant le Splendid où le directeur de l'hôtel, M.Ficetti fait ses adieux à Lucie Valore.

Georgette Dupouy. Maurice Utrillo qu'elle rencontra à Dax à l'occasion de ses séjours dans la cité thermale disait d'elle « qu'elle avait la peinture d'un homme et qu'elle peignait comme Valadon ». Suzanne Valadon était la mère d'Utrillo. Georgette Dupouy, née à Paris en 1901, morte à Dax en 1992, s'installa dans les Landes en 1935 où elle suivit son mari. A Dax, elle finit par ouvrir un atelier et composer une œuvre très riche dont on peut voir aujourd'hui de nombreux tableaux au sein de l'académie Georgette-Dupouy installée en cœur de ville.

Alex Lizal. Un autre peintre a vécu et s'est éteint à Dax. Il s'agit d'Alex Lizal (1878-1915). Véritable touche-à-tout, aidé dans sa jeunesse par Raphaël Milliès-Lacroix, maire de Dax et ministre des Colonies du gouvernement Clemenceau de 1906 à 1909, Alex Lizal demeure avant tout le peintre des traditions landaises.

Il est un précurseur de la peinture de paysage landais,

Saint Vincent assiste à la mort de Louis XIII, gravure d'Hérisset et F. Cars

militant le premier pour la reconnaissance d'un pays landais fort d'un patrimoine naturel exceptionnel : immense bande dunaire, majestueuses pignadas, étangs mystérieux ou encore campagne chalossaise. Tour à tour peintre naturaliste, expressionniste et même caricaturiste, il s'essaye ponctuellement au symbolisme et au japonisme, influencé par ses contemporains et en perpétuelle quête de son propre langage artistique. La reconnaissance de son talent se fait alors sentir mais elle reste toutefois en deçà de ses espérances et de celles de ses protecteurs.

En 2015, à l'occasion du centenaire de sa disparition une grande exposition a été organisée au musée de Borda. Elle réunissait les plus grands chefs d'œuvre de l'artiste et mettait en lumière les différentes facettes artistiques de cet homme singulier dont la remarquable production s'est en permanence nourrie d'une vie sans concession, riche d'expériences multiples.

Emile Despax. Fils d'un avocat gersois et d'une Dacquoise, Emile Despax (1881-1915), né à Dax, rue Neuve, suit les cours de khâgne à Paris au lycée Henri IV où il se lie d'amitié avec Maurice Reclus, fils d'Onésime et neveu d'Elisée. Pendant les vacances, il revenait à Dax, à Saint-Paul-lès-Dax dans la maison du futur académicien Pierre Benoît et aussi à Mées, tout près de Dax, dans la maison des Glycines qui devait donner son nom à un recueil de poésies publiées au Mercure de France en 1906 et que remarqua Apollinaire. Il devient sous-préfet. La guerre éclate. Emile Despax meurt le 17 janvier d'une balle en plein front dans l'Aisne, près du Chemin des Dames. La poétesse Anna de Noailles écrivit alors pour lui rendre hommage : « 1915, l'année a perdu son printemps ».

Sacha Guitry. La première cure thermale de Sacha Guitry à Dax, date de l'immédiat après-guerre, 1914-1918. Dans l'almanach du « Journal Amusant », un des nombreux périodiques légers publiés à l'époque, Sacha faisait paraître à la fin de 1921 le récit de sa cure effectuée durant l'hiver. Sacha Guitry résidait à l'Hôtel des Thermes qui avait déjà cinquante ans d'âge et avait hébergé de nombreuses personnalités telles que la reine Marie de Roumanie et Sarah Bernhardt. Fidèle à sa réputation, voici comment sous le titre, Une cure à Dax, Sacha Guitry sous forme de bouts-rimés fustige l'ennui d'une cure hivernale à Dax.

(...)

« Celui qui n'a jamais dans sa chienne de vie,
Vécu un mois dans la ville de Dax
Ne pourrait employer,
Sans être poursuivi
Pour faute de syntaxe,
Le verbe « s'ennuyer » !
Et sans craindre que l'on me taxe d'exagérer
la chose un peu,
Je prétends, moi que l'on ne peut
S'ennuyer bien qu'à Dax. »
(...)

Lors de cette cure Sacha Guitry n'a que 36 ans. La deuxième « cure » de Sacha se passe en 1940. Il arrive à Dax vers le 15 mai 1940. Depuis trois ans il avait l'habitude de passer l'été à Biarritz au quartier de la Négresse, où il recevait de nombreux amis parisiens. Dès la percée du front français, de nombreux amis de Sacha le prient de se réfugier sur la Côte d'Azur. Sacha affirme qu'il doit comme prévu faire sa cure à Dax et mettre en sûreté son épouse. Ce qui l'amène à Dax c'est le chauffage des hôtels par l'eau chaude naturelle. Il ne veut plus connaître le froid, et il désire être loin des bombardements. A force d'intrigues, Sacha obtient une suite à l'Hôtel Splendid, constituée d'un petit salon situé entre deux chambres. Dans cet hôtel où de si nombreuses personnalités ont séjourné comme par exemple Ernest Hemingway et tellement d'autres vedettes du show business, des arts et des lettres et bien entendu de la tauromachie.

A Dax, Sacha rencontre le célèbre marchand de tableaux Bernheim dont il est un des meilleurs clients et ami. Bernheim a réussi à monopoliser les chambres fortes de la banque de France de Dax, pour y abriter ses trésors de peinture impressionniste. Sacha est à l'affût de toutes les personnalités parisiennes qui traversent ou s'arrêtent quelques jours à Dax. Toujours très grand seigneur et se conduisant en permanence comme s'il était en représentation, Sacha invite à sa table l'historien Hanotaux, le Général Denain, Alice Cocéa, Elvire Popesco, Pierre Benoit, et des hommes de théâtre comme Robert Trébor et Albert Willemetz.

Sacha ne se déplaçait pas. Dans sa suite du Splendid, il recevait comme chez lui, à Paris, rue Elisée Reclus. Dans un hôtel proche du Splendid, « l'Hôtel de la Paix » résidait un personnage illustre pour qui il devait enfreindre sa règle de conduite. Il s'agissait de l'immense philosophe Henri Bergson. (Source : bulletin de la Société de Borda, Jean Vergès)

PARTIE III

PRÉSENTATION DU MAILLAGE CULTUREL DU TERRITOIRE ET DE LA POLITIQUE PUBLIQUE À L'ŒUVRE

PARTIE III
SOMMAIRE

1– POLITIQUE CULTURELLE RELEVANT SPÉCIFIQUEMENT DE LA COLLECTIVITÉ CANDIDATE AU LABEL 63

2 – MAILLAGE CULTUREL DU TERRITOIRE 63
2-1 Musées : donner à voir des collections, témoignages de l'histoire et du patrimoine 63
Le musée municipal de Borda 64
La crypte archéologique 64
2-2 Lecture publique, documentation & archives : mettre en lumière les lieux de savoir 66
La bibliothèque municipale 66
Le service des archives municipales 67
La Société de Borda : patrimoine des Landes 67
2-3 Le cinéma 69
2-4 L'Atrium, une salle de spectacle municipale historique 69
2-5 Équipements de « Science et technique » 70
Musée de l'Aviation Légère et de l'Armée de Terre (ALAT) 70
L'observatoire de Dax 70

3– SAISON CULTURELLE ET FESTIVALS 71
3-1 Une saison culturelle qui s'adresse à tous les habitants 71
3-2 Des festivals structurants et attractifs 71
Les Rencontres à Lire 71
Le Festival de la photographie 71
Le festival Toros y Salsa 72
3-3 Le dynamisme des partenaires 73
Garçon la note 73
Dax Motor's and blues 73
Le festival des Abbayes (festival départemental) 73
3-4 La feria : des festivités ambassadrices de l'identité culturelle gasconne 74
La musique vivante au cœur de la feria 74
Des activités de découverte centrées autour du folklore gascon 74

4– ENCOURAGER LA PRATIQUE ARTISTIQUE 76
4-1 L'enseignement spécialisé pour des cursus continus 76
L'école municipale d'arts plastiques 76
Le conservatoire municipal de musique et de danse 77
4-2 Permettre une pratique artistique adaptée aux besoins de chacun 77

5- DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA COHÉSION SOCIALE 78
5-1 Proposer une initiation artistique et culturelle : le livret de l'enseignant 78
5-2 Programme de réussite éducative (PRE) 79
5-3 Publics empêchés 80
5-4 Soutenir le milieu associatif : l'aide apportée par la ville aux associations culturelles et folkloriques qui valorisent et diffusent l'identité du territoire 80
5-5 Politique de la ville – quartier de Cuyès, du Gond et du Sablar 81

1– POLITIQUE CULTURELLE RELEVANT SPÉCIFIQUEMENT DE LA COLLECTIVITÉ CANDIDATE AU LABEL

La ville de Dax développe au travers de son projet de politique culturelle mis en œuvre depuis 2015, une ambition autour de plusieurs axes structurants :

• un plan autour de la lecture publique ;

• un plan autour de la conservation et de la valorisation du patrimoine ;

• une ambition en faveur du développement de l'éducation artistique et culturelle ;

• une diffusion de l'art et de la culture pour tous et pour chacun.

Pour mettre en œuvre ces axes, la ville consacre des moyens humains et financiers importants puisque 116 agents travaillent au sein du pôle culture et patrimoine (services du musée, de la bibliothèque, des archives, de la culture, du conservatoire, de l'école d'arts plastiques, de l'Atrium, des studios Up your sound). Cela représente, en 2018, une masse salariale de 3 220 000 € et 585 000 € de budget alloué aux actions. A cela s'ajoute un budget d'investissement qui s'est élevé en 2018 à 305 000 €.

Les équipements culturels municipaux sont chargés de décliner en leur sein, ces orientations stratégiques en plan d'actions opérationnelles.

2 – MAILLAGE CULTUREL DU TERRITOIRE

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

3 musées dont 1 labellisé « Musée de France » (Beaux-arts, sciences, archéologie, industrie, ethnographie, militaria). Le musée de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (ALAT) est présenté p 70

4 bibliothèques publiques et 1 centre d'archives

1 salle de spectacle historique

1 studio de répétition dédié aux musiques actuelles

1 cinéma multiplexe (8 salles de projection)

1 arène de 1ere catégorie (8 000 places)

1 observatoire

1 conservatoire municipal de musique et de danse

1 école municipale d'arts plastiques

2-1 MUSÉES : DONNER À VOIR DES COLLECTIONS, TÉMOIGNAGES DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE

La ville de Dax compte parmi ses trois institutions muséales, deux sites incontournables de la vie culturelle locale : il s'agit du musée de Borda et de la crypte archéologique. L'équipe qui est en charge de ces lieux s'emploie quotidiennement à sauvegarder, diffuser et valoriser ces sites patrimoniaux.

Le musée municipal de Borda

QUELQUES *Chiffres*

-Équipement labellisé « Musée de France »

-12 027 visiteurs en 2018 dont 76 % de curistes/ touristes (11 300 en 2017)

- 4 240 scolaires dont 529 centres de loisirs (les accompagnants sont compris) en 2018

BUDGET 2019

Fonctionnement 42 800 €

Investissement 16 500 €

EFFECTIFS DU MUSEE

- 1 directrice/conservateur
- 1 régisseur des collections
- 1 responsable des publics
- 4 agents d'accueil, de surveillance et de médiation
- 1 adjoint administratif à mi-temps
- 1 agent d'entretien à mi-temps

Amphore

Masques africains collections du Musée de Borda

Mosaïque de la crypte archéologique

Situé en cœur de ville, le musée de Borda est ouvert sur la diversité et la richesse culturelle du patrimoine landais. Fort de ses 70 000 biens répartis essentiellement entre les collections de sciences, d'art, d'archéologie, d'ethnographie, cette institution place au cœur de ses missions l'étude et la valorisation de l'histoire et des traditions de la ville de Dax et de son territoire.

Il organise une exposition temporaire annuelle, laquelle, par un choix thématique lié à ses collections propres, permettent de couvrir en alternance différents champs disciplinaires, accessibles pour tous les publics (expositions artistiques, scientifiques ou historiques).

2019 - «Ils sont food ces Romains !»

2018 - «Fossiles : naissance d'une science au 18° siècle»

2017 - «Étienne Mondineu : un regard sincère sur les Landes de Gascogne autour de 1900»

2016 - «Vilar - Gischia : derrière l'homme de théâtre, un artiste»

2016 - «Dax, station thermale des origines aux années folles»

2015 - «Lizal : peintre singulier du pays landais»

2014 - «Sacrées œuvres ! Décryptage de collections d'art sacré des musées aquitains»

2014 - «Conserver - Restaurer : découvrez les secrets des musées»

2014 - «Terres du bas Adour : faïences et poteries de Dax à Cagnotte»

Parallèlement aux expositions, une médiation spécifique et adaptée aux différentes tranches d'âge des publics est proposée tout au long de l'année : animations pour le jeune public, conférences spécialisées, ateliers scientifiques et pédagogiques, démonstrations artistiques, etc. Chaque année, ce sont plus de 4 000 scolaires qui sont accueillis au musée.

Labellisé « Musée de France », cet équipement s'emploie à garantir une politique culturelle responsable en matière de régie, de restauration et de valorisation des œuvres.

La crypte archéologique

A l'issue des fouilles archéologiques réalisées en 1978, les fondations d'un monument antique datant des premiers siècles de notre ère ont été mises au jour en plein cœur historique de la cité.

Longtemps interprétées comme les soubassements d'un temple, ces ruines sont aujourd'hui envisagées par les spécialistes comme les fondations d'une basilique civile, édifice situé sur le forum où se tenaient de nombreuses activités de la vie civique (marché, justice, etc.). A ce jour, il ne subsiste que peu d'exemples de basiliques civiles connues du monde romain, c'est pourquoi le site revêt un caractère particulièrement exceptionnel.

Aménagé pour recevoir du public, cet espace, connu sous le nom de « crypte archéologique », constitue depuis plus de trente ans l'un des vestiges antiques les plus renommé du patrimoine aquitain. C'est le personnel du musée de Borda qui en assure la visite quotidienne. Les plus remarquables éléments gallo-romains dont dispose cette dernière institution y sont exposés (Trésor des halles, autels votifs, mosaïques, etc.).

Atelier jeune public au Musée de Borda

Affiche d'exposition du Musée de Borda 2019

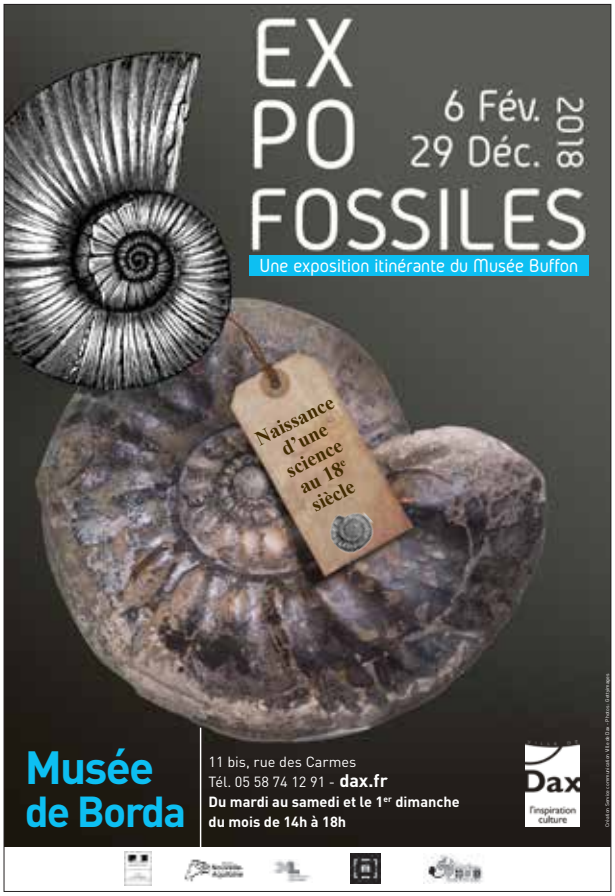

Affiche d'exposition du Musée de Borda 2018

2-2- LECTURE PUBLIQUE, DOCUMENTATION & ARCHIVES : METTRE EN LUMIÈRE LES LIEUX DE SAVOIR

La bibliothèque municipale

QUELQUES *Chiffres*

- 27 100 entrées par an- 35 000 documents (romans, polars, BD, mangas, DVD, revues, documentaires...)
- 2 660 lecteurs inscrits
- 65 500 prêts de documents par an

BUDGET 2019

Fonctionnement 87 000 €

Investissement 179 000 €
(projet de médiathèque)

EFFECTIFS DE LA BIBLIOTHEQUE

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint et responsable de la section jeunesse
- 1 responsable administratif à mi-temps
- 6 agents de bibliothèque
- 2 agents d'entretien

Utilisation de support multimédia à la bibliothèque

Elle est située depuis 1976, au cœur d'un îlot historique du XVII^{ème} siècle. Ses locaux sont installés dans l'ancien hôtel Neurisse qui comprend une cour Renaissance, la nef de la chapelle Sévigné et des locaux d'une superficie de 850m².

La bibliothèque de Dax se positionne avant tout comme un service public municipal de proximité. Elle fait de l'accès à l'information, à la culture et aux loisirs un objectif prioritaire. Elle dessert les Dacquois, particuliers, établissements scolaires et universitaires, associations ou acteurs de la vie culturelle et locale (maisons de retraite, crèches, centres de loisirs...), ainsi que les touristes et les curistes. Elle propose 50 000 documents en accès libre dont un fonds régional très riche sur les traditions, la gastronomie, la géographie et l'histoire du Sud-Ouest.

La bibliothèque est un lieu de vie qui s'adresse aussi bien à un public occasionnel et non emprunteur qu'à un public d'abonnés plus régulier. La consultation sur place de documents, les actions culturelles et l'utilisation du wifi sont ouverts à tous et sans condition d'abonnement. L'entrée est libre pour se retrouver, lire, discuter, travailler, étudier ou jouer... En revanche, l'emprunt de documents, l'accès aux ordinateurs et aux ressources en ligne nécessitent d'être abonné.

La bibliothèque de Dax œuvre également pour la promotion et le développement de la lecture et de toutes les formes d'expression culturelle sur le territoire.Pour cela des actions variées pour tous les âges (ateliers, concerts, spectacles, expositions...) ou ciblées vers les scolaires et les publics spécifiques sont régulièrement programmées.

Depuis 2016, le contrat territoire lecture signé avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine a permis une refonte profonde de la politique d'accueil de l'établissement. Le passage

à la gratuité, l'extension des horaires d'ouverture au public et le règlement intérieur modifié de la bibliothèque ont permis de rendre l'accès au lieu et à ses services plus simple, plus libre et plus direct pour les habitants.

Il s'agit d'une étape essentielle franchie par la bibliothèque de Dax. En effet, ces changements sont porteurs d'un message clair : la bibliothèque est un service à vocation universelle, elle accueille et réunit la population dans sa diversité tout en étant au plus près des usages.

Ces avancées sont particulièrement visibles pour les habitants, elles sont suivies de résultats immédiats et tangibles : fréquentation de l'équipement, diversification des publics, expression de la satisfaction des usagers... C'est pourquoi elles constituent une forme d'accomplissement du travail de fond réalisé ces trois dernières années autour des collections, du catalogue et de la réorganisation du service.

Enfin, la bibliothèque de Dax développe un plan d'actions pour les personnes en situation d'éloignement de la culture pour des raisons économiques ou sociologiques par notamment un service de portage à domicile, des événements hors les murs (Berges éphémères : animations estivales sur les berges de l'Adour), des collections adaptées et diversifiées.

FOCUS – VERS UN PROJET DE LECTURE PUBLIQUE : LA FUTURE MÉDIATHÈQUE DACQUOISE

Ce futur espace, situé en cœur de ville, offrira 2 000 m² à vocation culturelle : un auditorium, des ateliers, un espace de petite restauration, ainsi qu'un jardin intérieur.

Ce projet ambitieux s'organise autour de principes fondateurs : rayonnement sur le territoire, priorité autour de la jeunesse, plate-forme de services, rencontre et interaction entre publics et collections...

Ce dernier doit prendre en compte des objectifs prioritaires qui seront traduits dans l'architecture et la conception du nouvel équipement :

- Faire de la bibliothèque un lieu de vie
- Diversifier les collections pour être au plus proche des besoins des usagers
- Valoriser les services et les collections
- Ancrer la bibliothèque dans son territoire et développer les partenariats (ECLA, MDL, MOP, ...)

De plus, la municipalité s'est engagée à mener une concertation pour que le projet de la future médiathèque puisse réunir l'ensemble des manifestations liées au livre ou à la lecture publique. Il s'agira notamment de donner plus d'efficacité et de rationaliser la programmation culturelle.

• **CALENDRIER PRÉVISIONNEL :** après une étude urbaine réalisée début 2019 et le choix d'une AMO pour accompagner la ville, le concours de maîtrise d'œuvre sera lancé en novembre 2019. Le dépôt du permis de construire est prévu pour juin 2021 pour un démarrage des travaux au premier trimestre 2022, l'ouverture de la médiathèque étant programmée pour le dernier trimestre 2023.

Les archives municipales

Depuis 1998, une archiviste est exclusivement affectée à la conservation et la communication des archives de la municipalité. Avec près de 850 mètres-linéaires, ce fonds constitue un centre de ressources incontournable pour les historiens qui souhaitent étudier la ville de la Révolution à nos jours.

Le service, installé au dernier étage de la mairie, renferme quelques pièces d'importance. A l'image d'une remarquable série de planches aquarellées due à l'architecte Edmond Ricard, fruit d'une importante acquisition en vente publique, ou encore ce précieux reportage photographique réalisé lors de la crue de 1952. En plus des registres d'état civil et ceux des délibérations municipales, le service dispose d'une importante collection de cartes postales anciennes qui est régulièrement enrichie.

La plupart des documents iconographiques recensés ont d'ailleurs été numérisés. En 2018, au terme de 99 séances de travail, 1068 liasses ont été consultées par des chercheurs.

La Société de Borda : patrimoine des Landes

Fondée en 1876, cette société savante est spécialisée dans l'étude et la valorisation du territoire landais. Depuis 140 ans, elle réunit de nombreux chercheurs qui ont en commun la passion des sciences, de l'archéologie, des arts, des lettres et de l'histoire locale.

Sa bibliothèque, l'une des plus importantes d'Aquitaine, conserve de nombreux ouvrages régionalistes dont certains sont relativement rares et anciens.

Elle dispose aussi d'un fonds d'archives dont les pièces les plus anciennes remontent à l'Ancien Régime.

Reconnue d'utilité publique depuis 1980, cette société organise régulièrement des conférences, colloques et

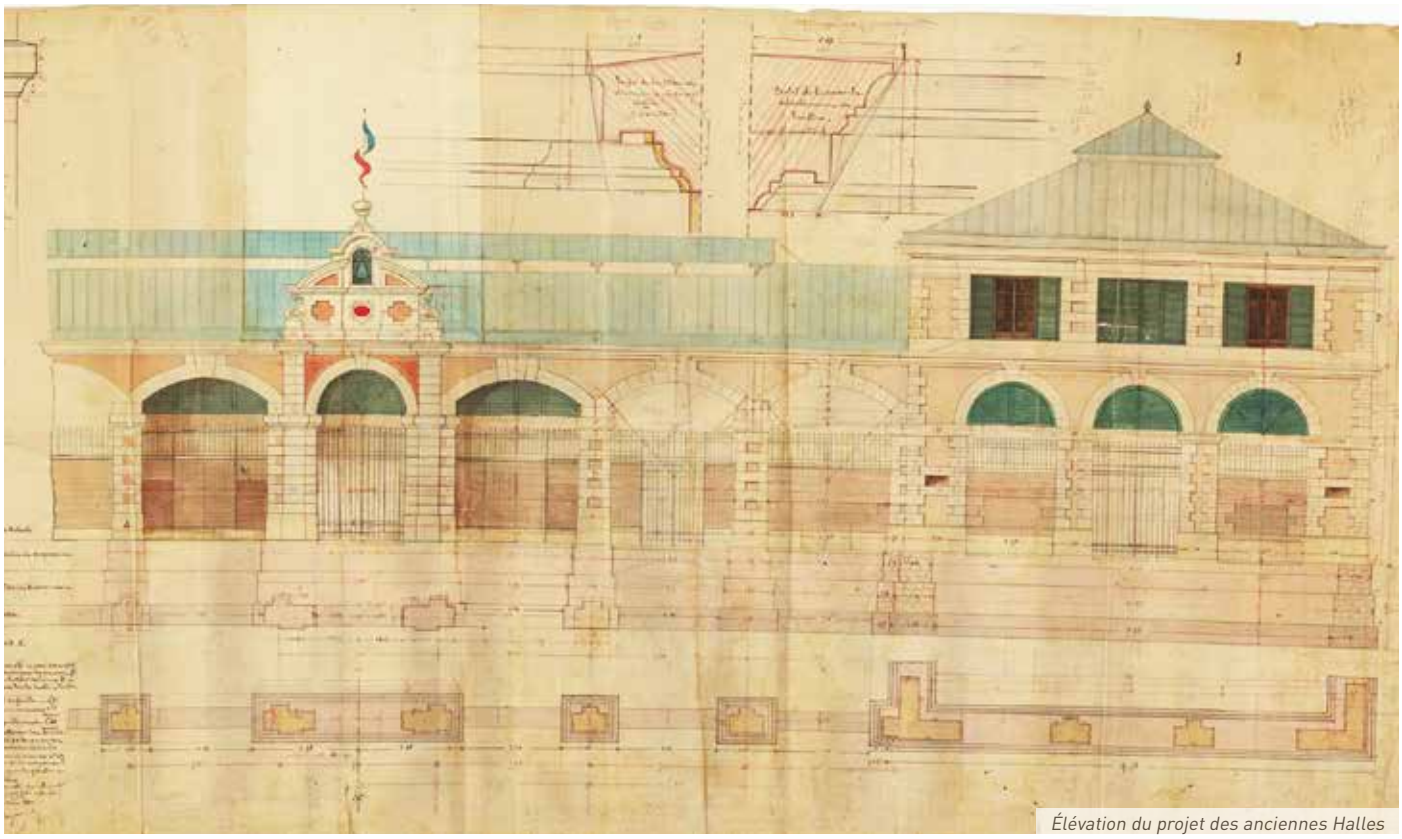

Élévation du projet des anciennes Halles

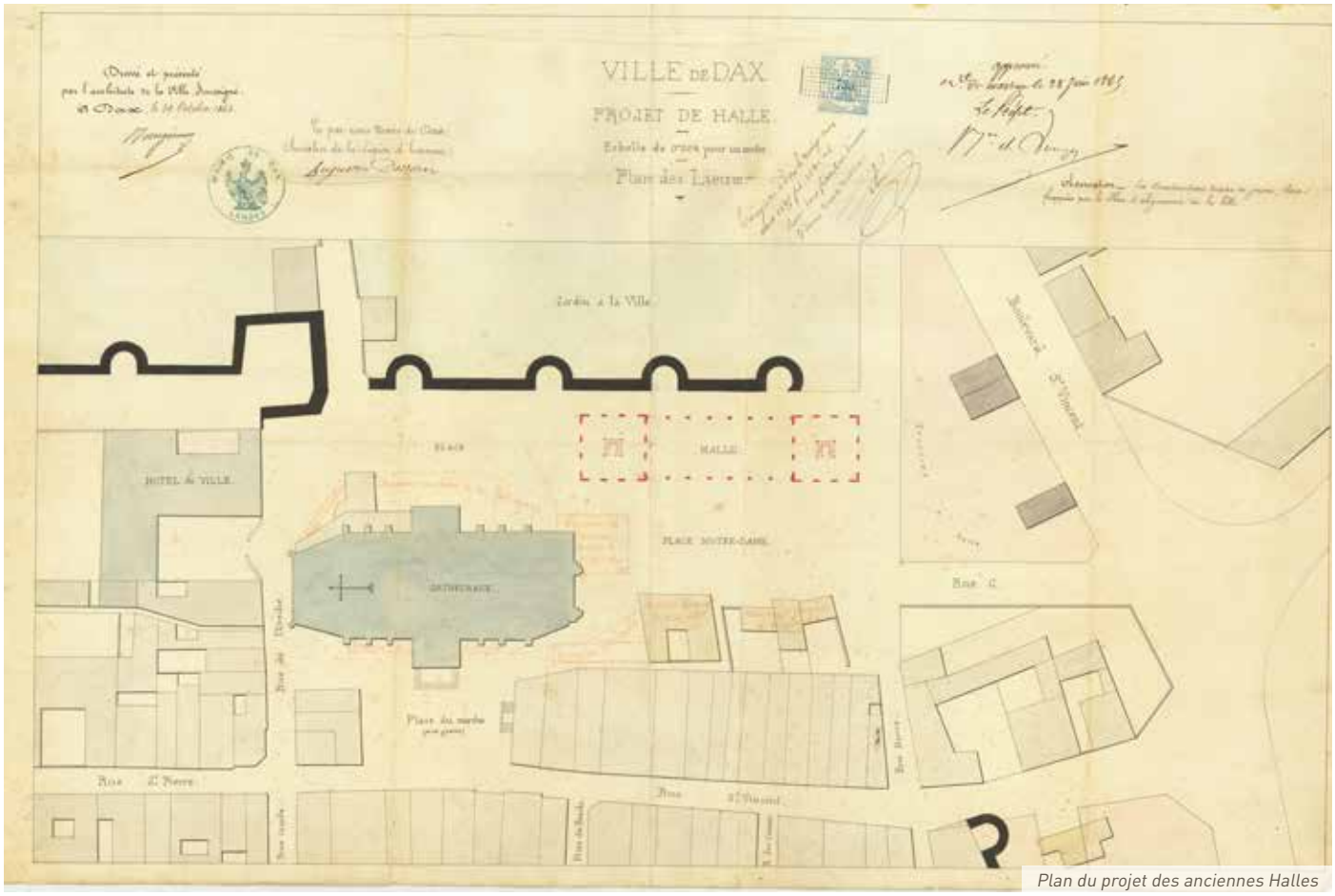

Plan du projet des anciennes Halles

congrès à travers le département. Les interventions des participants sont publiées dans un bulletin qui est édité tous les trimestres.

Depuis peu, l'association dispose de sa propre maison d'édition. Elle a également des partenariats importants dans la chaîne locale du livre : notamment avec les éditions Passiflore ainsi que la librairie Campus. Les éditions Passiflore ont été créées en Aquitaine en 2009. Leurs publications s'organisent autour de deux axes : la littérature contemporaine et la culture du Sud-Ouest (ouvrages sur l'art, le sport et la tauromachie). Elles sont soutenues par le Conseil départemental des Landes via une aide à l'édition dans le cadre du soutien aux études, recherches et publications patrimoniales, ainsi que par la région Nouvelle-Aquitaine et la direction régionale des affaires culturelles dans le cadre d'un contrat filière livre.

2-3- LE CINÉMA

Situé sur la rive droite de l'Adour dans le quartier du Sablar, la ville dispose d'un cinéma multiplex de 8 salles de 1 300 fauteuils, construit dans les années 2000. Cet ensemble, classé «art et essai», labellisé «jeunes publics» et «répertoire patrimoine» accueille environ 300 000 cinéphiles par an. Il propose régulièrement des conférences, des projections en avant-première où les réalisateurs, les acteurs viennent à la rencontre du public. Au total, ce sont 270 films en sortie nationale par an et 32 séances quotidiennes qui sont proposées au public.

2-4- L'ATRIUM, UNE SALLE DE SPECTACLE MUNICIPALE HISTORIQUE

QUELQUES *Chiffres*

Salle de spectacle de 435 places

Montant total du chantier de réhabilitation de l'Atrium 3 903 197.80 € TTC

EFFECTIFS DE L'ATRIUM

- 1 responsable, 4 techniciens
et 1 agent d'entretien

Salle de spectacle de l'Atrium Casino

Gala de danse du Conservatoire

L'Atrium est un ensemble phare de style Art déco qui accueille la saison culturelle de la ville de Dax ainsi que les programmations d'associations partenaires dont les « Amis du théâtre », les « Jeunesses musicales France » et Latitude productions.

Cet équipement culturel de première importance qui comprend une salle de spectacles historique représente le centre névralgique de la diffusion sur le territoire. Trente spectacles professionnels sont donnés chaque année couvrant l'ensemble des arts : théâtre, musique, la danse, la chanson, le cirque actuel, le théâtre d'objet.

Cet équipement est aussi un outil de création pour les compagnies de la région qui sert également aux artistes en résidence à Dax. En construisant des projets sur mesure en concertation avec les services municipaux, les résidences artistiques et les différents projets de médiation permettent de susciter des rencontres avec les publics, créant ainsi de nouvelles passerelles entre l'Art, le territoire et les habitants.
A noter que la saison culturelle de la ville de Dax bénéficie du soutien du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et du Conseil départemental des Landes attestant la reconnaissance d'une programmation artistique de qualité.

2-5 ÉQUIPEMENTS DE SCIENCE ET TECHNIQUE

Musée de l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT)

Le musée de l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT) et de l'hélicoptère est unique en France. Il est lié à l'école de l'ALAT de Dax et géré par le ministère de la Défense. Le musée expose plus de 25 aéronefs, avec leurs matériels et objets associés.

Musée à la fois historique mais aussi technique, il présente l'évolution technologique et permet de comprendre les processus de l'élévation verticale, particularité de l'hélicoptère. Certaines pièces de ses collections sont rares ou uniques, à l'image de l'hélicoptère Hiller 360 n° 133 piloté par le médecin général Valérie André.

Service à part entière de l'école formant les pilotes d'hélicoptère des trois armées et de la gendarmerie nationale, stagiaires pour qui le musée est un lieu de mémoire naturel et vivant, il est aussi un lieu culturel et actif, participant notamment aux Journées européennes du patrimoine ou à la Nuit européenne des musées.

Ouvert au public, le musée est un vecteur important du lien armée-nation tout en fédérant la culture et l'identité des pilotes militaires.

Musée de l'Aviation légère de l'armée de terre

L'observatoire de Dax

L'observatoire, créé en 1976 et inauguré en 1980, est issu de l'Association culturelle de Dax. Il est animé par Philippe Dupouy qui en est également le fondateur. C'est un des premiers observatoires amateurs de France tant sur le plan de l'équipement que sur celui de ses travaux (1982: création du premier planétarium amateur de France, 1997: première découverte mondiale d'une comète par un amateur avec une caméra CCD en contrôle à distance (co-découverte avec Michel Meunier). L'observatoire a à son actif un grand nombre de découvertes et observations de comètes, ainsi que suivis d'astéroïdes. Affilié à la Société astronomique de France, et membre associé de l'Association française d'astronomie, l'observatoire possède une section météo, de nombreux instruments d'observation, de traitement et d'acquisition d'images et un planétarium.

L'observatoire développe également des animations éducatives à destination des scolaires et ouvre régulièrement ses portes aux écoles de tout le département des Landes. Une ouverture hebdomadaire (tous les vendredis soirs) est proposée également au grand public et l'équipe de l'observatoire participe activement chaque année à la Nuit des étoiles dans et hors les murs comme lors des berges éphémères sur les bords de l'Adour.

3– SAISON CULTURELLE ET FESTIVALS

3-1 - UNE SAISON CULTURELLE QUI S'ADRESSE À TOUS LES HABITANTS

La programmation de la saison culturelle constitue le noyau dur de la politique dacquoise. La ville a en effet souhaité se fixer comme objectif d'accompagner et soutenir la création artistique tout en proposant d'avantage d'offres vers le jeune public. Chaque année, plus de trente représentations sont ainsi proposées au public.

3-2 – DES FESTIVALS STRUCTURANTS ET ATTRACTIFS

Lydie Salvayre, prix Goncourt 2014, invitée aux Rencontres à lire dialogue avec Maylis de Kerangal

De nombreux éditeurs participent au salon

La ville de Dax s'est concentrée sur l'organisation de trois temps forts entre avril et septembre : les Rencontres à Lire (avril), le Festival de la photographie (juin et juillet), le festival Toros y Salsa (septembre).

En outre, la ville maintient son partenariat avec l'association Dax Motors and blues qui organise depuis 2009 un festival musical rassemblant 20 000 personnes et le festival des Abbayes.

Les Rencontres à Lire

Ce véritable temps fort annuel dacquois, offre une programmation riche et variée autour du livre et favorise la rencontre entre les publics et les différents acteurs de la chaîne du livre. Cet événement représente également le point de convergence des projets menés toute l'année en faveur du livre. La manifestation littéraire est née il y a onze ans de la volonté de créer à Dax un événement où tous les publics puissent rencontrer de grandes signatures de la littérature française, internationale tout en mêlant à ces voix des écrivains en devenir. Onze éditions plus tard, le pari a été tenu. Près de quatre cents auteurs ont un jour fait le voyage à Dax parmi lesquels Bernard Pivot, Sorj Chalandon, Régine Desforges, Laure Adler, Lydie Salvayre, Maylis de Kerangal, Jean-Paul Kauffmann et tellement d'autres encore. Des écrivains, mais aussi des photographes, des comédiens, des auteurs de bandes dessinées, des journalistes, des essayistes, des poètes sans oublier tout le versant pour la jeunesse avec désormais de nombreuses propositions pour les enfants et les adolescents.

Le Festival de la photographie

Le festival s'est imposé naturellement dans le paysage culturel et artistique du territoire. Ce festival poursuit plusieurs objectifs :

- Développer des expositions hors des murs afin de rapprocher l'art du public et le faire entrer dans leur environnement quotidien. Organisé sous la forme de parcours urbains ouverts aussi bien aux habitants qu'aux touristes, cet événement incite le promeneur à découvrir la ville et ses environs sous un autre œil.

- Valoriser le cœur de ville et travailler sur l'adéquation entre l'exposition et le patrimoine. Il s'agit de créer un dialogue artistique entre des œuvres contemporaines et un bâti historique.

- Permettre à des photographes émergents de défendre leur parti pris artistique. En ce sens, le festival peut devenir un tremplin pour de jeunes artistes désireux d'exprimer et de partager une vision contemporaine et subjective du monde qui nous entoure.

- Maintenir et développer la participation du public acteur à part entière de ce rendez-vous.

De grands noms de la photographie internationale parrainent chaque année le festival : Eric Bouvet, Sabine Weiss, Serge Assier, Pierre Delaunay, Olivier Grunwald,...

Parcours Festival de la photo édition 2018

Parcours Festival de la photo édition 2019

Le festival Toros y Salsa

Depuis vingt ans, cet événement gratuit est un incontournable pour tous les amateurs de salsa, qu'ils soient spectateurs ou danseurs. Il est implanté dans le cadre naturel ouvert et chaleureux des bords de l'Adour et du parc des arènes.
Reconnu pour la richesse de sa programmation, il fait rencontrer les groupes musicaux accueillis et le public.
Il a réussi à s'imposer parmi les grands événements culturels du Sud-Ouest en affichant une sélection exclusivement dédiée aux musiques latines qu'elles proviennent de Cuba, de Porto-Rico, du Venezuela, de Hollande, de France ou d'Espagne. Toros y Salsa est parvenu à ancrer son style dans l'esprit de la culture festive du Sud-Ouest.

Festival Toros y Salsa

3-3 - LE DYNAMISME DES PARTENAIRES

Parallèlement aux offres culturelles classiques proposées par la ville, un programme régulier de concerts gratuits est organisé par les associations dans divers espaces publics de la cité (parvis de la mairie, balcons de l'Adour, etc.).

Pour permettre à ces associations de se produire dans des conditions optimales, la municipalité met à leur disposition la compétence de ses agents pour aménager les scènes provisoires (chapiteaux ou parterres de caillebotis) et installer les chaises. Les concerts publics participent à l'animation du centre-ville, mais ils permettent surtout de soutenir les pratiques amateurs.

Festival des Abbayes

Dax motor's and blues

Garçon la note

Depuis 2012, l'opération « Garçon, La note ! » s'impose comme l'un des rendez-vous musicaux estivaux le plus dynamique de la cité. La programmation de cet événement rassemble, entre juin et septembre, 28 dates de concerts gratuits réalisés dans 28 bars et restaurants dacquois. En sept ans, plus de deux cent représentations ont été données. Cette initiative a contribué à la vitalité de l'offre culturelle tout en apportant une animation à de nombreuses terrasses du centre historique.

Dax motor's and blues

Créé en 2009, le festival Dax Motors n'Blues est un rassemblement autour des amoureux de la moto et du blues. Une dizaine de concerts gratuits sont proposés chaque année en juillet dans le Parc Théodore Denis et attirent plus de 16 000 personnes. Ce festival participe au rayonnement de la ville et du territoire en permettant une diversification de l'offre culturelle et en mettant en synergie différents partenaires.

Le festival des Abbayes

Ce festival départemental qui propose des concerts dans les lieux patrimoniaux des Landes organise chaque année son concert de clôture dans la cathédrale de Dax en juin. Le parrain Frédéric Lodéon, est invité pour ce concert, à diriger l'orchestre et ajoute une approche pédagogique auprès des publics.

Les soirées ne sont pas seulement réservées à des mélomanes avertis, elles s'adressent à tous les publics : amateurs ou néophytes, enfants ou seniors amoureux de cordes comme passionnés de cuivres, intéressés par le baroque ou férus de romantisme, sensibles à un récital ou fervents de symphonie.

La programmation tient compte de tous ces goûts et propose une ouverture sur l'ensemble des périodes embrassées par la musique classique.

Un des concerts gratuits de Garçon, la note !

3-4 LA FERIA : DES FESTIVITÉS AMBASSADRICES DE L'IDENTITÉ CULTURELLE GASCONNE

La feria est historiquement la grande fête populaire qui se tient chaque année aux alentours du 15 août. Elle réunit toutes les générations et permet à chacun de profiter librement et gratuitement de nombreuses animations.

Ce grand rendez-vous estival est l'occasion pour la ville de promouvoir ses atouts culturels. Depuis quelques années, cette grande manifestation festive qui accueille entre 600 000 et 800 000 participants par année, a placé au cœur de sa programmation toute une gamme d'activités mettant à l'honneur le patrimoine culturel local et son folklore.

La musique vivante au cœur de la feria

Au sein de la feria dacquoise, la musique a toujours tenu une place de choix. Des traditionnelles bandas aux formations contemporaines, un large panel d'animations musicales est représenté. Riche de cette diversité, chaque rue vit durant cinq jours au rythme de ces groupes qui transforment la ville en une vaste scène artistique à ciel ouvert.

Les bandas sont les actrices incontournables de l'animation musicale durant la feria. Ces formations de cuivres sont intrinsèquement liées à l'identité culturelle et festive du Sud-Ouest. Elles viennent de tout le département, d'autres régions et même d'Espagne. On en compte une quinzaine pendant la feria de Dax, soit environ 400 musiciens dont le répertoire tire ses origines des musiques basques ou espagnoles pour accompagner les festayres de rue en rue.

En plus d'accueillir ces traditionnels cortèges musicaux, la ville de Dax mène une politique active pour maintenir durant cette période des espaces aménagés pour les concerts gratuits. Le centre névralgique de ce dispositif est la grande scène des « Poly'sons » qui trône dans le parc de la mairie.

Elle rassemble chaque soir plusieurs milliers de personnes et s'impose désormais comme un lieu musical de référence.

Deux concerts gratuits sont programmés chaque soir. Ils permettent de belles découvertes avec de jeunes groupes locaux et d'autres, venus du bout du monde.

Le panel des styles musicaux est large (de la musique celte au reggae, du ska au groove, du rock au heavy métal...).

Conjointement à ces concerts, une journée spécialement dédiée aux mélomanes a été créée. Baptisée « Dax, en voix la musique », cette animation gratuite regroupe pas moins de onze scènes réparties au cœur du centre historique. Les festayres peuvent ainsi déambuler au gré de leurs envies ou, au contraire, suivre le parcours musical proposé pour découvrir les chorales festives des Landes et du Pays Basque, ainsi que des bandas et autres fanfares de la région.

Des activités de découverte centrées autour du folklore gascon

La feria est aussi un formidable vecteur de découverte qui permet d'initier chaque année des milliers de festayres à l'histoire du pays landais et à son patrimoine culturel.

La « journée landaise » inaugure le premier jour des festivités. Elle est exclusivement consacrée aux Landes, ses

Journée «traditions» des fêtes de Dax, gemmage

traditions et sa gastronomie. Le visiteur peut y découvrir des expositions d'artisanat local, des spectacles folkloriques avec les échassiers, des démonstrations de travaux agricoles, des courses landaises ou encore des ateliers de chants gascons...

A partir de la seconde journée, débutent les novilladas et corridas mais aussi des spectacles équestres. Ces manifestations se jouent chaque jour au cœur de l'arène. Monument historique centenaire d'une architecture remarquable, les arènes sont l'emblème de la fête.

Une journée entière est dédiée aux enfants. C'est dans le parc des arènes que sont installées des attractions et animations pédagogiques ouvertes sur la culture landaise. Tout au long de la journée, de l'encierro des pitchouns à la finale du radio-crochet des enfants, les plus jeunes peuvent découvrir en s'amusant les animations traditionnelles de la feria.

Lors de la première journée, de nombreux spectacles et défilés folkloriques animent la cité. Les musiciens et danseurs venus de tout le département se retrouvent en cortège dans les rues et l'arène pour parader. Ces représentations exceptionnelles sont riches du mélange des couleurs, des rythmes et de la lumière.

Durant la feria, les visiteurs peuvent s'initier aux traditionnelles parties de quilles de six ou de neuf. Le jeu consiste à abattre cinq ou huit des quilles en présence, à l'aide de maillets.

Les sports landais sont aussi mis à l'honneur avec la traditionnelle course landaise, symbole du courage. Un défi que relèvent les écarteurs dans l'arène en attendant la vache avant de l'esquiver au dernier moment, réalisant ainsi un écart. Les sauteurs font aussi partie du spectacle. Ils réalisent des figures gymniques au-dessus de l'animal issu des élevages locaux. Le concours landais de la feria de Dax est un rendez-vous incontournable pour la saison de la course et le championnat de France.

Pour les amateurs de sensations fortes, la feria offre chaque matin, dans de petites arènes, la possibilité de défier les vaches pour attraper les cocardes accrochées entre leurs cornes. Un sport qui demande rapidité et habileté.

Pendant les fêtes, les peñas sont des lieux de convivialité qui réunissent et où il fait bon passer un moment entre amis. Ces associations ouvrent leurs locaux du centre-ville à cette occasion. Les bodegas, autres associations sportives ou de quartiers qui proposent des animations et de la restauration, sont quant à elles regroupées sur l'estanquet au cœur du parc des arènes.

La gastronomie est aussi un pilier du territoire landais. Les produits sont nombreux et de qualité : canards, asperges, poulets, pastis, madeleines de Dax, huîtres d'Hossegor, fois gras et bœufs de Chalosse, armagnac, vins des sables et Tursan, etc. Tous sont mis à l'honneur pendant ces cinq jours de fête au sein d'un village gourmet animé par les plus importants artisans de la gastronomie régionale. Ainsi, Jean Coussau, l'un des plus réputés chefs landais, fort de deux étoiles au guide Michelin, anime des ateliers culinaires. Ses démonstrations à base de foie gras et de poulet sont propices à d'insolites dégustations.

Après le traditionnel « adieu » avec bandas (« l'Agur »), prononcé dans les arènes par 300 musiciens, la feria s'achève en apothéose sur les bords de l'Adour avec la cérémonie de restitution des clés de la ville et le grand feu d'artifice.

Bandas

4 – ENCOURAGER LA PRATIQUE ARTISTIQUE

4-1 – L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ POUR DES CURSUS CONTINUS

A Dax, deux écoles municipales dispensent un enseignement artistique se référant respectivement à un projet pédagogique : l'école d'arts plastiques et le conservatoire. Parallèlement aux missions remplies par ses services, la ville a mis en place une politique de sensibilisation aux arts par le biais de concerts-découvertes gratuits, d'ateliers de sensibilisation, ou bien encore dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

Ces multiples actions doivent permettre de donner à chacun un accès privilégié à l'éducation artistique.

L'école municipale d'arts plastiques

QUELQUES *Chiffres*

BUDGET 2019

Fonctionnement 138 000 € avec personnel

EFFECTIFS DE L'ECOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

- 1 directeur de l'école d'arts plastiques, professeur
- 2 professeurs
-174 élèves inscrits en 2018/2019

Ecole d'arts plastiques

Ecole d'arts plastiques

L'école propose des cours de dessin, peinture, sculpture, modelage, infographie, dispensés par 3 professeurs. La majeure partie des cours est réalisée pendant la semaine. Une préparation aux écoles d'art est aussi proposée pour les jeunes.

L'enseignement est rythmé par des expositions préparées par les élèves, des sorties et visites culturelles. Chaque année l'ensemble des élèves est amené à travailler autour d'une thématique nouvelle.

En résumé...

- Cours d'éveil pour les 5-6 ans (découverte ludique des techniques artistiques)
- Cours enfants pour les 7-12 ans (initiation aux techniques, développement du sens critique)
- Cours adolescents pour les 13-18 ans (approfondissement d'une expression plastique personnelle)
- Cours adultes (croquis, dessin, couleur, techniques picturales à travers l'étude des maîtres)
- Cours d'infographie et de vidéo (création, graphisme, photographie)

Le conservatoire municipal de musique et de danse

QUELQUES *Chiffres*

BUDGET 2019

Fonctionnement 968 000 € avec personnel

EFFECTIFS DU CONSERVATOIRE

- 1 directeur-professeur
- 2 adjoints administratifs
- 24 professeurs
- 1 agent d'entretien mutualisé
- 487 élèves inscrits en 2018/2019

Conservatoire de musique et de danse

La ville de Dax est particulièrement attachée à son conservatoire de musique et de danse, symbole de qualité et d'exigence de l'enseignement.

C'est un équipement de référence dont le projet rayonne largement sur le territoire du Grand Dax. En effet, forte de la volonté de son équipe pédagogique, le conservatoire a toujours souhaité placer les élèves en situation d'expression publique au cours de leur apprentissage. La pratique collective est valorisée et développée tout au long du cursus ainsi que la rencontre avec des artistes de notoriété pour des projets ambitieux : Fidel Fourneyron, Ballets Malandain de Biarritz, ...

En résumé...

Le conservatoire propose deux pôles d'enseignements :

- Musique : cordes, vents, cuivres, percussions, claviers, chant lyrique avec 352 élèves

  Le conservatoire est agréé pour dispenser le diplôme de fin de premier cycle pour le pôle musique.
- Danse : danse classique, contemporaine, moderne/jazz avec 135 élèves

4-2 – PERMETTRE UNE PRATIQUE ARTISTIQUE ADAPTÉE AUX BESOINS DE CHACUN

FOCUS - VERS UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA CULTURE ARTISTIQUE...

Depuis plusieurs années, les projets des établissements culturels municipaux ont intégré un volet « hors les murs ». Ce volet valide l'élaboration et la mise en œuvre d'intervention des professeurs au sein de structures permettant la découverte et la pratique artistique pour des nouveaux publics et des publics dits « empêchés ».

On peut citer à titre d'exemples les passerelles créées entre le conservatoire de musique et de danse et les studios Up your sound. Il s'agit de soutenir la pratique des musiques actuelles en proposant aux jeunes instrumentistes ne pouvant ou ne voulant s'inscrire dans un cursus, de s'exercer en autonomie ou avec l'aide des professeurs du conservatoire dans le cadre d'un parcours d'accompagnement personnalisé. Le conservatoire intervient de plus de façon notable vers le milieu scolaire en organisant des concerts éducatifs, et des ateliers de découverte au sein des écoles. L'école municipale d'arts plastiques a tissé en outre, des partenariats avec l'ADAPEI, la maison de l'adolescence et les EHPAD afin de permettre via la pratique artistique à des publics spécifiques de retrouver confiance, estime de soi et autonomie.

Par ces actions et les budgets qu'elle accorde à ces projets, la ville de Dax marque son engagement en faveur d'une vision décloisonnée de la pratique des arts. Les travaux entrepris dans ce domaine depuis de nombreuses années, particulièrement en direction des jeunes, ont permis d'établir des évaluations particulièrement positives en matière d'intégration, et de démocratisation culturelle.

Le musicien Blick BASSY en résidence artistique en 2017 à Dax, a proposé des séances de créations musicales dans le studio de répétition « Up your sound », ainsi qu'aux élèves du Conservatoire municipal de danse de musique. Ici, au quartier du Gond (QPV), lors du concert-cuisine, l'artiste réalise une recette devant le public, entrecoupé par des chansons inspirées de son parcours métissé. A l'issu du concert, le public est invité à partagé le plat préparé. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la ville de Dax et le Rocher de Palmer

Studio de répétition Up your sound

5- DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA COHÉSION SOCIALE

5-1 PROPOSER UNE INITIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : LE LIVRET DE L'ENSEIGNANT

L'éducation artistique et culturelle est proposée dans le cadre du temps scolaire avec la mise en œuvre de différents parcours thématiques balayant les différentes disciplines : spectacle vivant, chaîne du livre, éducation à l'image, école de la nature, sensibilisation au patrimoine.

L'élaboration des parcours est réalisée en concertation, dans le cadre d'un comité de pilotage et d'un comité technique où sont présents la DRAC, la DASEN et les associations culturelles du territoire. Ces parties prenantes au plan d'éducation artistique et culturelle s'entendent sur les principes fondateurs qui sont :

Proposer aux habitants âgés de 0 à 25 ans, un parcours artistique et culturel permettant :

- de rencontrer des créateurs et leurs œuvres
- d'expérimenter des pratiques artistiques et culturelles
- de développer un regard critique et des moyens d'expression

L'enjeu est de pouvoir permettre à chaque jeune, quel que soit son âge, de développer sa sensibilité, sa liberté de choix et son ouverture à la diversité culturelle, en donnant une place à toutes les esthétiques. En permettant de concourir au développement intellectuel et sensible des jeunes générations par l'échange, à la découverte des différentes formes d'expressions artistiques, à la rencontre de plusieurs cultures, à l'élaboration de points de vue esthétiques personnels et éclairés, c'est la construction citoyenne qui est visée. Elle doit permettre de donner les clés de lecture du monde contemporain à travers le patrimoine et l'histoire, la culture, scientifique, la littérature, et les arts et ainsi créer les conditions du partage pour faciliter les éléments de repère dans la ville et dans la vie en société.

La généralisation de l'éducation artistique et culturelle pour tous, sur tous les temps de la vie, est un objectif commun.

Le livret de l'enseignant est un outils de communication permettant de recenser l'ensemble des propositions afin que l'équipe pédagogique puisse concevoir en amont un projet global d'établissement.

5-2 PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Dans le cadre de la politique de la ville, l'axe éducatif est au cœur du projet municipal. Un programme de réussite éducative (PRE) est mis en œuvre. Il a pour vocation de structurer et renforcer les partenariats avec l'école.

Il est structuré autour d'une équipe pluridisciplinaire de soutien, qui intervient sur la conception et l'accompagnement de parcours individualisés en liaison constante avec les familles.

La conception des parcours comporte plusieurs étapes : repérage des difficultés de l'enfant, contact avec la famille, regard des professionnels sur la situation, élaboration de réponses pour pallier à ses difficultés. Les parcours individualisés peuvent ainsi comprendre des actions de différentes natures (soutien scolaire renforcé et adapté, dialogue parents/école grâce à l'intervention d'une tierce personne, vacations médicales, mise en place d'actions en petit groupe permettant l'expression de l'enfant, activités culturelles, sportives).

L'action du PRE a donc vocation à couvrir les thématiques suivantes : santé, scolarité, éducation/citoyenneté, culture, loisirs, sports, soutien aux parents, formation des acteurs, décrochage scolaire.

Pour cela, les PRE s'appuient sur des partenariats : les acteurs éducatifs (Éducation nationale) et sociaux locaux, par le biais de protocoles de travail interinstitutionnels.

Les élèves concernés sont issus des quartiers prioritaires politique de la ville et fréquentent les écoles élémentaires suivantes : école Simone Veil, école Antoine de Saint-Exupéry.

Ainsi, les partenaires du PRE de Dax orientent leurs actions plus particulièrement dans les domaines suivants :

- la scolarisation des moins de 3 ans, en continuité des ouvertures de classes déjà réalisées ;
- la lutte contre l'échec scolaire, en confortant les outils d'accompagnement à la scolarité existants : avec mise en place de séances en groupe restreint. Le CLE (club lecture), CLI (club livre) et CLA (club langage) sont des dispositifs d'accompagnement destinés aux enfants ayant des difficultés de langage, d'écriture et lecture. Ces actions sont issues d'un partenariat avec l'association Coup de Pouce. Il faut noter que le centre social et culturel Nelson Mandela et l'Amicale laïque de Dax organisent également ce type d'opération au sein de leur propre structure.
- le soutien à la parentalité en associant le plus possible les parents aux actions mises en place : avec participation des parents aux clubs précités, le réseau d'écoute, d'appui, et d'accompagnement des parents (REAAP), des cafés-parents, ateliers parents-enfants ;
- le parcours individuel de réussite éducative des enfants en difficultés avec un accompagnement global en termes scolaire, de santé mais également d'ouverture aux activités sportives culturelles et de loisirs.

Il s'agira donc de mettre à leur service, les actions collectives existantes (ateliers Coup de Pouce CLE, CLA, CLI, ateliers d'accompagnement à la scolarité, résidences artistiques dans les écoles, ateliers parents-enfants, contrat territoire lecture, REAAP). D'autres ressources seront aussi à mobiliser plus particulièrement dans le domaine de la santé sur lequel des carences ont pu être constatées (carences alimentaires, problème de poids, hygiène, problèmes dentaires, problèmes de santé en général selon les dires des enseignants). Le développement des partenariats avec notamment le milieu associatif est d'un intérêt majeur pour ces parcours individualisés.

5-3 PUBLICS EMPÊCHÉS

Visite du musée en direction des personnes en situation de handicap

Pratique artistique en centre d'hébergement de personnes âgées

La ville a fait le choix de s'intéresser aux publics empêchés en retenant la définition la plus large possible : personnes éloignées de la culture pour des raisons physiques, sociales, psychologiques ou sociologiques. Elle s'efforce aujourd'hui de proposer des projets en partenariat avec les différentes institutions culturelles et associations locales afin de construire une offre pérenne d'actions sur mesure.

Vers les personnes âgées :

• pratique artistique en centre d'hébergement (chant choral, arts plastiques)

• portage de livres à domicile

Vers le public adulte :

• politique tarifaire adaptée

• partenariat avec culture du cœur

• ateliers de pratique artistique durant les festivals

• concert découverte à l'occasion du concert du Nouvel an

Vers les personnes en situation de handicap :

• poursuivre les aménagements pour une meilleure accessibilités des lieux culturels (boucles auditives)

• offre culturelle adaptée (spectacles en langue des signes)

• livres audio disponibles en prêt à destination des malvoyants

• atelier d'art plastique et d'art thérapie

• médiations adaptées à différents types de handicaps. Le musée de Borda propose des actions de médiation adaptées aux personnes en situation de handicap (déficiences physiques sensorielles ou encore mentales). Ces dernières bénéficient ainsi de visites guidées et d'ateliers sur mesure, élaborés dans le dialogue par l'équipe de médiation pour une prise en charge optimale des enfants ULIS, IME, ITEP ou autres structures. Par ailleurs, les enfants présentant des difficultés d'apprentissage ou dont le cursus est perturbé pour divers motifs (SEGPA, hospitalisation, etc.) sont également au cœur des préoccupations du musée.

5-4 SOUTENIR LE MILIEU ASSOCIATIF : L'AIDE APPORTÉE PAR LA VILLE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET FOLKLORIQUES QUI VALORISENT ET DIFFUSENT L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Le milieu associatif est particulièrement dynamique et dense sur le territoire dacquois (400 associations). La municipalité a choisi depuis de nombreuses années d'accompagner ces initiatives et pour certaines de s'y associer étroitement.

La sphère associative culturelle est dynamique grâce aux harmonies, bandas, ateliers de théâtre, chorales, associations culturelles œuvrant pour l'éducation et la sensibilisation.

Convaincue que la relation qui existe entre la ville et ses associations présente un enjeu considérable et complexe sur lequel il convient de rester attentif, la municipalité a entrepris de s'engager à valoriser leur travail de deux manières :

• d'une part, en accompagnant chaque année les initiatives en allouant des subventions.

• d'autre part, en apportant son soutien technique, matériel et des lieux dédiés (salles municipales, Atrium, domaine public), ainsi que la compétence du personnel communal pour accompagner le travail des bénévoles et maintenir une relation de confiance.

On notera la relation privilégiée que la ville entretient avec le groupe folklorique des « Gouyats de l'Adou » (échassiers), et l'harmonie municipale de « la Néhe », les ensembles de cuivres et les bandas, ainsi que la Société savante de Borda, acteurs de premier plan de la connaissance du patrimoine landais et qui contribuent tous au rayonnement culturel du territoire dacquois.

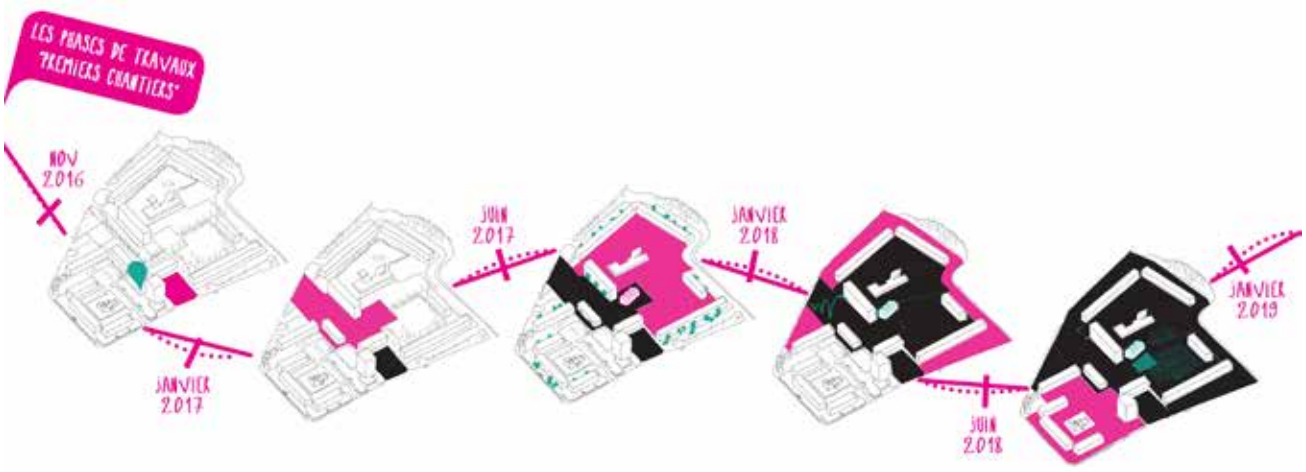

Frise d'évolution du projet Cuyès

5-5 POLITIQUE DE LA VILLE – QUARTIER DE CUYÈS, DU GOND ET DU SABLAR

Compétente en matière de politique de la ville depuis 2007, la communauté d'agglomération du Grand Dax a investi un nouveau champ d'intervention dans le cadre de la loi du 21 février 2014, qui a délimité trois quartiers prioritaires à Dax : Cuyès, le Gond et le Sablar. L'action publique menée dans ces quartiers est définie dans le contrat de ville de l'agglomération. L'objectif du contrat de ville est d'améliorer les conditions de vie des habitants des trois quartiers susnommés, par l'intermédiaire d'une intervention publique renforcée sur la cohésion sociale, le cadre de vie, le développement économique et l'emploi. Il souligne une concentration des publics les plus défavorisés afin de mieux pallier à leur exclusion. Elle agit pour la réinsertion durable des habitants dans la société et ce par le biais d'actions menées en vue de réduire les inégalités au sein du territoire et garantir un égal accès aux services publics, à l'emploi, à l'éducation et à la culture. La stratégie urbaine menée s'est concentrée autour de plusieurs axes :

• **Éducation et jeunesse** - Favoriser le développement personnel des enfants et des jeunes, et l'ouverture sur leur environnement

• **Mise en place d'actions favorisant le développement des compétences des jeunes** (engagement citoyen, découverte monde de l'entreprise, etc.), accompagnement des enfants et leurs parents au titre de la relation avec l'école (prévention contre l'absentéisme, lutte contre la déscolarisation, développer la confiance avec l'école), soutenir les pratiques sportives, de loisirs et culturelles, dans et hors quartier, contribuant à favoriser le vivre ensemble.

• **Emploi et développement économique - Favoriser l'accès à l'emploi**

Apporter des réponses adaptées et concrètes aux besoins des habitants pour lever les freins au recrutement (lutte contre l'illettrisme, parrainage, mobilité), développer une mobilisation des entreprises, favoriser l'insertion professionnelle et la qualification des publics.

• **Cadre de vie et image du quartier - Développer l'attractivité du quartier**

Organisation de manifestations à l'échelle communale ou intercommunale pour faire venir un public extérieur et favoriser la mixité sociale, valoriser l'histoire du quartier et la mémoire de leurs habitants, développer la responsabilisation des habitants autour du respect de leur cadre de vie (actions de sensibilisation), développer des chantiers participatifs visant à impliquer les habitants dans des opérations d'amélioration du cadre de vie ou d'écocitoyenneté (espaces potagers, petit mobilier urbain) afin de les rendre acteurs de leur ville.

• **Santé - Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé**

Actions visant notamment à renforcer les compétences psychosociales, à diminuer l'obésité et le surpoids, à augmenter l'activité physique, à diminuer la consommation de tabac et d'alcool et à améliorer la couverture vaccinale.

• **Améliorer l'accès aux droits et citoyenneté**

Accompagner l'accès aux services publics en ligne, proposer des actions permettant de favoriser la connaissance et l'appropriation des valeurs républicaines, donner priorité à l'accompagnement et soutien à la parentalité, renforcer le lien social.

Dans le cadre de cette politique publique sectorielle, la démarche proposée est gage de pérennité et de maturation des projets et des actions menés comme de la qualité du partenariat et de sa longévité.

III- PRÉSENTATION DU MAILLAGE CULTUREL DU TERRITOIRE ET DE LA POLITIQUE PUBLIQUE À L'ŒUVRE

Inauguration des micros salons, Cuyès

Le cabanon de Cuyès

Rencontre avec les habitants de Cuyès

FOCUS - QUARTIER DE CUYÈS, BRUIT DU FRIGO

La cité de Cuyès (champs de citrouilles en gascon), regroupe 330 logements dans 8 résidences dont une tour, des locaux associatifs et deux commerces, à quelques centaines de mètres du centre ancien. Environ 1000 résidents y habitent depuis la création de cette cité HLM sous la mandature du maire Max Moras à la fin des années 1960.

Les résidences disposées selon un « plan libre » dans l'ancien parc paysager de la propriété « Gishia » sont en rupture avec la structure traditionnelle de la ville. Devant un constat de vétusté de cet ensemble, la ville, propriétaire des espaces extérieurs a été en 2008 à l'initiative d'un projet de rénovation global. En partenariat avec le bailleur d'habitat social, gestionnaire du parc immobilier, une réflexion sur l'amélioration des conditions de vie dans le quartier a été lancée en 2012. Le bailleur a alors engagé un programme de 8 millions d'euros de travaux de rénovation des bâtiments (étanchéité, menuiseries, isolation, ravalement, réseaux humides, parties communes). Et la ville de Dax a lancé une première réflexion sur les espaces extérieurs afin de définir un schéma d'orientation pour leurs aménagements.

Ainsi, dès 2013, la ville de Dax accompagnée par l'équipe Bruit du frigo-Traverses-Trouillot et Hermel amorce une démarche participative de transformation des espaces publics du quartier Cuyès par deux types d'aménagements. Les premiers chantiers : structurants et garants d'une cohésion d'ensemble, et les seconds chantiers : de proximité et coproduits avec les habitants.

Après une première réflexion collective sur le "plan-guide" à l'aide d'un équipement éphémère : "Cabanon Cuyès", et presque 3 ans de recherche de financement, la phase opérationnelle du projet a été lancée fin 2016.

De 2017 à 2018, le collectif autour de l'association Bruit du frigo a proposé d'associer les habitants à l'aménagement de leurs espaces publics de proximité, par le biais de deux modes d'action : l'animation d'ateliers de co-programmation et l'organisation de chantiers de construction participatifs. Avec le centre social comme lieu de rencontres et vitrine du projet, les ateliers, rassemblant des dizaines d'enfants et leurs parents, ont permis d'affiner les aménagements de proximité : 6 micro-salons déclinés par bas d'immeuble, un cabanon, un barbecue, des agrès sportifs... co-construits ensuite en chantier ouvert avec des temps festifs (scènes musicales, jeux, repas partagés).

Aujourd'hui, installés de manière pérenne, les aménagements ont notamment favorisé les pratiques hors-les-murs du centre social qui anime des activités. La métamorphose du quartier se poursuit avec le projet de reconfiguration de l'ancienne « barre commerciale » en un futur espace multifonctionnel, regroupant une salle associative, des bureaux pour les permanences du centre social et deux commerces.

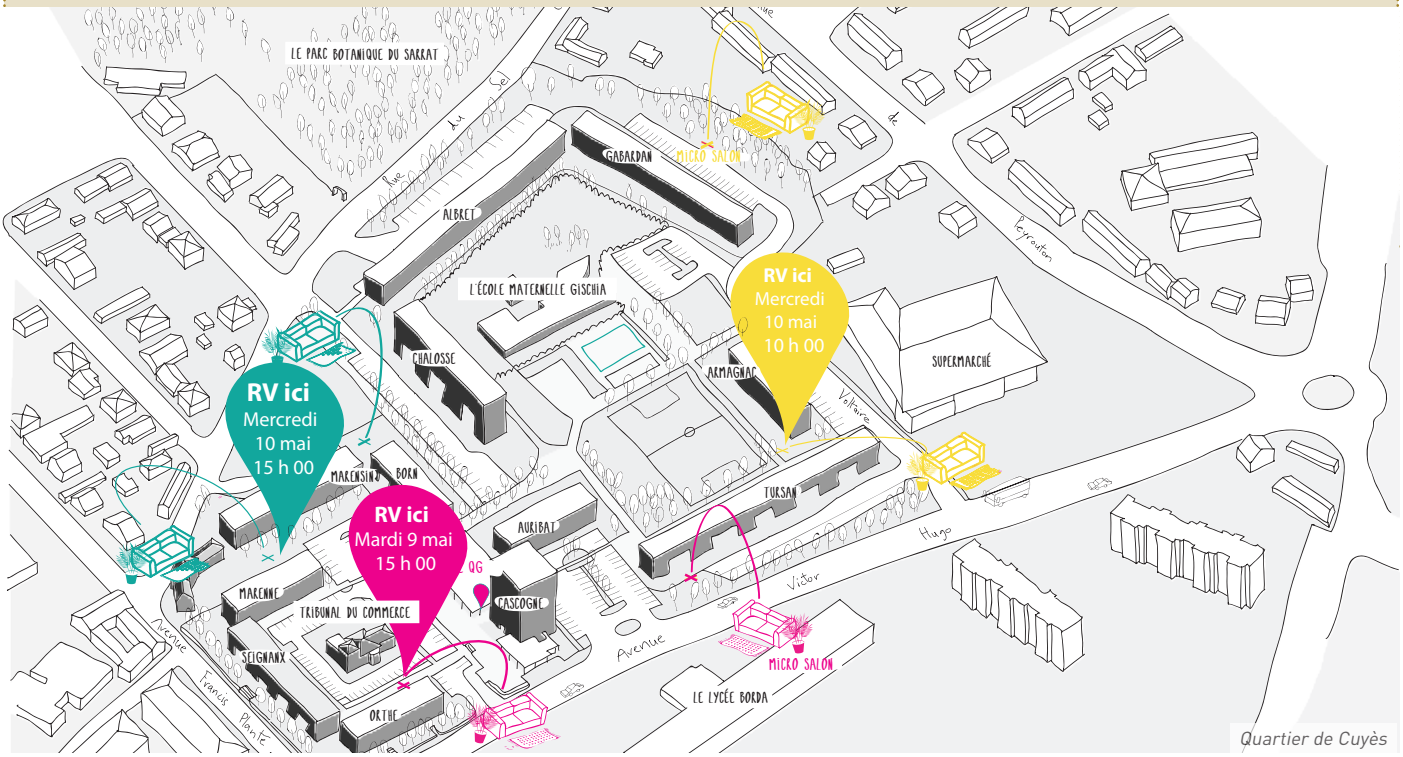

Quartier de Cuyès

PARTIE IV

LES POLITIQUES MENÉES POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

PARTIE IV
SOMMAIRE

1- ACTIONS POUR LE PATRIMOINE 88
1-1 Actions de connaissance 88
Les inventaires 88
Les fouilles archéologiques 90
Les fouilles subaquatiques 94
1-2 Actions de restauration et de réhabilitation 95
La renaissance du Splendid Hôtel – Monument Art déco inscrit 95
La restauration de l'immeuble Biraben 95
La réhabilitation de l'ancien Grand Hôtel des Baignots 96
La restauration de l'ancienne école Sainte-Marie 96
1-3 Actions de valorisation 97
Création de l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme 97
La médiation culturelle et les visites guidées réalisées par l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme 97
Les publications réalisées par l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme 98
Les journées européennes du patrimoine 99
Événements culturels nationaux 100
Une mise en lumière nocturne : voir le patrimoine autrement 100
Valorisation des fouilles archéologiques 100

2- ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ET RÉAMÉNAGEMENTS URBAINS 101
2-1 Commande publique architecturale 101
2-2 Architecture du XX^{ème} siècle dont label « Architecture contemporaine remarquable » 109
2-3 Actions de valorisation 110
Actions de valorisation de l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme 110
Actions de médiation culturelle entreprises sur le chantier de l'immeuble Biraben 110
Visites de chantier lors des travaux du Splendid Hôtel 110

3- ARTS PLASTIQUES 111
3-1 Équipements culturels 111
3-2 « 1 % artistique » et commandes artistiques publiques 112
Liste des œuvres artistiques dans l'espace public 112
« 1 % artistique » 112
Commandes artistiques publiques 112
3-3 Actions de valorisation 114

4- URBANISME – LE PROJET DE VILLE 115
Préambule : histoire du développement urbain 115
4-1 Espaces protégés : la ZPPAUP et sa transformation en « Site patrimonial remarquable ». 115
4-2 Outils de gestion et de planification urbaine 118
Le SCoT de la Communauté d'agglomération du Grand Dax 118
Le plan local d'urbanisme de Dax et le volet patrimonial du PLUi-H du Grand Dax 118
De l'étude « Cœur de ville » au plan gouvernemental «Action cœur de ville» 118
Dax dans le plan gouvernemental «Action cœur de ville» (2018) à destination des villes moyennes 119

4-3 Le renouvellement et le développement urbain : les grands projets **122**
4-3-1 Reconnecter la ville centre au bassin de vie qui l'entoure et aménager les entrées de ville **122**
Réhabilitation de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul : un projet de réaménagement récompensé 122
Création du pôle d'échanges multimodal dans le quartier de la gare 122
Le nouveau projet des halles restructurées au pied de la cathédrale 123
Création d'une nouvelle médiathèque 123
Un nouveau projet pour les archives 123
4-3-2 Réconcilier la ville avec ses habitants **124**
Le réaménagement des espaces publics autour de la Fontaine chaude 124
Le traitement des abords du Splendid et des Thermes 124
4-4 La politique énergétique **124**
Faciliter l'accessibilité au centre historique par des modes de transports durables. 124
Des projets innovants sur le plan de l'expérimentation en terme d'économie d'énergie 125
4-5 L'amélioration du cadre de vie **126**
4-5-1 Lutter contre l'habitat insalubre en valorisant le centre historique **126**
Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU) 127
La résorption de l'habitat insalubre (RHI) 127
4-5-2 Inciter les habitants à entretenir le bâti : l'accompagnement des projets de ravalement des façades **127**
4-5-3 Des règlementations appropriées pour les espaces publics, la publicité, les devantures et les enseignes commerciales **129**
4-5-4 La réflexion sur une charte des espaces publics **129**

5- PAYSAGE **130**
5-1 Protections et labels **130**
Les sites naturels dacquois 130
5-2 Outils de gestion **132**
Un plan de gestion 2011/2025 pour la forêt communale et les espaces verts 132
« Zéro phyto » 132
Un plan d'actions pour garantir la propreté du cadre de vie paysager 132
Fleurissement et label des villes fleuries 132
5-3 Actions de connaissance **133**
Opération de numérisation des herbiers landais 133
Inventaire des végétaux présents dans le parc du Sarrat 133
Contribution de l'Office national des forêts (ONF) 133
Création de la « Maison de la barthe » : centre d'interprétation de la nature 134
Les « jardins solidaires et écologiques » : espaces pédagogiques et conviviaux 134
5-4 Actions de valorisation **134**
Signalétique 134
Sentiers d'interprétation 135
Visites-guidées 136
Une école de la nature 139

1- ACTIONS POUR LE PATRIMOINE

1-1 ACTIONS DE CONNAISSANCE

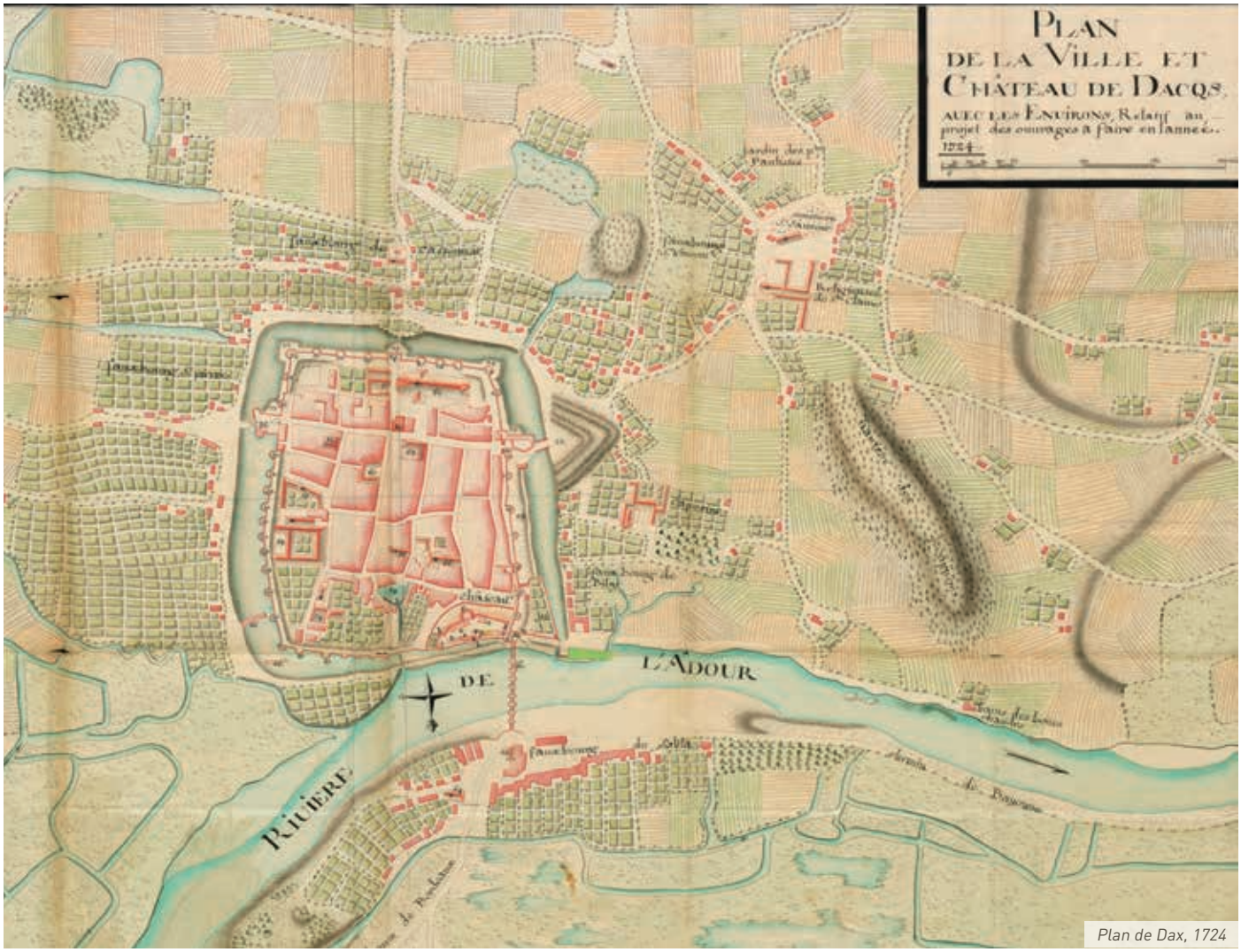

Plan de Dax, 1724

Les inventaires

Le POSHA – Plan d'occupation des sols historiques et archéologiques

Le plan d'occupation des sols archéologiques, édité en 1986 par le Centre de recherche d'occupation des sols et des peuplements de l'université Bordeaux III, est une des premières bases regroupant les informations sur les différentes découvertes archéologiques successives et l'histoire de la ville. Il recense, pour la première fois, une liste des sources iconographiques (cartes, plans, photos, reproductions de gravures) permettant de comprendre l'histoire de la cité dacquoise. Le document de deux tomes regroupe aussi, de manière exhaustive, les connaissances archéologiques à la date de l'édition.

Diagnostic de la ZPPAUP et étude AVAP

La mise en place de la ZPPAUP en 1997 a été précédée d'un diagnostic des secteurs à sensibilité patrimoniale à protéger en remplacement des périmètres de 500m autour des monuments inscrits et classés de la ville.

Ces derniers couvrant essentiellement la ville historique fortifiée et une partie des faubourgs ont délimité un périmètre qui protège le patrimoine jusqu'à la fin du XIX^{ème}

siècle et les grands établissements emblématiques XX^{ème} siècle de la station : l'Atrium, le Splendid, les arènes.

Le périmètre ne prenait pas en compte le développement de la ville depuis l'urbanisation dans les faubourgs et les quartiers construits durant la période de l'essor de la station thermale.

Depuis le lancement de l'étude de révision de la ZPPAUP pour la transformer en AVAP maintenant et SPR, le diagnostic a été élargi pour prendre en compte les quartiers des années 1900 à 1950 et les espaces d'accompagnement de l'Adour.

Mission d'inventaire du patrimoine culturel en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine (2018 - 2021)

Afin de nourrir les documents d'urbanisme destinés à la protection de son patrimoine (PLUi-H, site patrimonial remarquable), la ville de Dax a conclu un partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'une convention triennale. Ce partenariat se traduit par le renforcement des équipes travaillant sur les sujets de la connaissance du patrimoine. Ainsi, la ville a recruté, depuis le 1er janvier 2018, une chercheuse chargée de l'inventaire du patrimoine bâti de toute la commune, pour une durée de 3 ans. La première année est notamment consacrée à un recensement systématique de chaque parcelle sur le territoire de l'AVAP et à la création de notices architecturales et historiques sur les monuments les plus remarquables. Une grande couverture photographique est également réalisée en parallèle. L'objectif est d'acquérir une parfaite connaissance du territoire et de collecter un maximum de documentation (bibliographie, archives, témoignages) afin de comprendre l'évolution urbaine de la ville, de protéger et de mettre en valeur ce patrimoine.

Inventaire du patrimoine mobilier (service régional de l'inventaire)

En 2012, la ville a fait l'objet d'une enquête d'inventaire de son patrimoine mobilier, réalisée par un chercheur du service de l'inventaire de la région Nouvelle-Aquitaine. Cette enquête a été réalisée dans le cadre d'une opération de grande ampleur, entamée en 2005, visant au recensement exhaustif de tout le mobilier public du département des Landes. Ainsi à Dax, 298 objets remarquables ont été recensés, accompagnés de plus de 1 000 photographies, et ont chacun donné lieu à une notice d'œuvre aujourd'hui consultable sur la plate-forme de diffusion de l'inventaire. Il s'agit du mobilier religieux de la cathédrale, de l'église Saint-Vincent-de-Xaintes, de la chapelle de l'hôpital, mais aussi de l'apothicairerie de l'hôpital ou encore des monuments funéraires du cimetière Saint-Pierre.

DAX
FICHE N°53

Maison dite 'Gascoïna'

ÉLÉMENT : EXCEPTIONNELLE

18 boulevard Cuyès

Vue générale

Plan de situation : 296 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1937 (GIECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Bâti : Cette maison de style purement basco-landais est représentative des tendances architecturales de l'entre-deux-guerres,époque qui voit grandir l'expression des régionalismes sur tout le territoire. Cette grande demeure a été construite par Jean Prunetti vers 1937. Elle est mise en valeur par sa situation en milieu de parcelle ainsi que par son immense jardin enveloppant et reprend les traits du bâti rural régional : plan massé, façade pignon, faux pans de bois à l'étage, large avant-toit à grands aisseliers. L'accent est porté sur le travail central, en retrait (caractéristique de certaines fermes landaises), et sa terrasse centrale. Les différents niveaux son hiérarchisés : baies cintrées au rdc, baies rectangulaires à l'étage, faux pans de bois pour le surcroît. La maison possède un double garage indépendant d'origine assez remarquable par ses proportions et son traitement, du même style que la maison. La clôture à claustra de béton est exceptionnelle, seul exemple d'une telle longueur conservé à Dax. Mettant en valeur le jardin et la maison, elle est indissociable du programme architectural. Le portail portant le nom de la maison en fer forgé est également remarquable.

PLU Grand Dax - Inventaire des éléments patrimoniaux

Inventaires dans le PLU et PLUi-H

Le phénomène du régionalisme a façonné en partie l'identité dacquoise. Ce patrimoine bâti, relativement récent ne faisait jusqu'ici l'objet d'aucune mesure de protection.

C'est pourquoi un inventaire a été réalisé en 2012 par la direction de l'Urbanisme de la ville, afin de recenser sur le territoire de la station, les villas construites par l'architecte Albert Pomade et son confrère Jean Prunetti.

Cette étude a permis de mettre en lumière les spécificités uniques de ce patrimoine en distinguant notamment des caractéristiques architecturales liées à l'architecture vernaculaire basque, béarnaise et landaise.

La connaissance spécifique de cette forme d'habitat permet désormais la création d'une réglementation indexée au PLU, capable de fixer les modalités de protection et de conservation des éléments remarquables (style, façade, modénature, etc.).

Les éléments à protéger ont été intégrés dans le PLU actuel de la ville.

Une démarche de repérage des éléments patrimoniaux a également été menée au cours de l'année 2017, dans le cadre de l'étude de PLUi-H, à l'échelle de l'agglomération.

Plus de 500 objets sont protégés, dont près de 200 pour la ville de Dax. Chaque objet bénéficie d'une fiche spécifique qui documente l'objet remarquable.

Une fosse en pleine terre contenant plusieurs individus

Réchaud de table (antérieur à la fin du XV[ème] siècle) recueilli en aval de l'épi 3, contre la rive droite

Impacts ayant perforé les parois de ce pot à cuire

Les fouilles archéologiques

Beaucoup de connaissances sur l'histoire de Dax ont été produites ces dernières années par les chercheurs, opérateurs d'archéologie ou encore associations patrimoniales lors de diagnostics et sondages, fouilles archéologiques préventives, colloques, publications d'articles de recherche etc.

Cependant, la seule synthèse historique sur la ville, fruit d'un travail collectif et pluridisciplinaire, remonte à 1986, sous la forme d'un volume dans la série des Plans d'occupation des sols historiques et archéologiques d'Aquitaine (POSHAA). Cet ouvrage dactylographié n'a pas été conçu pour la valorisation patrimoniale et n'a pas été édité. Par ailleurs, les données produites par la recherche récente ne sont actuellement ni synthétisées, ni valorisées.

Fouille d'une tombe avec deux individus sur le site de l'ancien lycée Saint-Joseph (parking Chanzy)

Groupe de travail archéologie

Partant de ce constat, un groupe de travail s'est constitué en octobre 2016 sous l'impulsion de la ville de Dax ; il est animé par le musée de Borda. Son objectif est de relancer une dynamique de recherche collective et de synthèse des données sur l'archéologie de Dax.

Ce groupe de travail regroupe des archéologues, historiens et chercheurs appartenant aux universités de Bordeaux et Pau, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du Bureau d'investigations archéologiques préventive Hadès, du Centre de recherches archéologiques sur les Landes et du Service régional de l'archéologie de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Bordeaux, qui copilote le projet.

Deux premières actions collectives ont été menées dans ce cadre en 2017 et 2018.

L'organisation d'une programmation pour les Journées nationales de l'archéologie en juin 2017 visait à restituer au grand public les données immédiates pouvant être communiquées et valorisées, sans attendre les résultats d'une synthèse réactualisée sur l'histoire et l'archéologie de Dax, objectif à long terme du groupe de travail.

Des conférences (onze) et des visites sur site, proposées sur un week-end, permettaient ainsi, à tous, d'appréhender l'histoire et l'archéologie de Dax, de la préhistoire à l'époque moderne, à la lumière des recherches récentes.

Une journée dédiée aux scolaires a également été organisée, visant à apporter aux élèves dacquois des informations de synthèse sur l'histoire de Dax, par le biais d'ateliers permettant une approche des différentes sciences archéologiques.

Le second objectif que s'est fixé le groupe de travail, afin de pérenniser ces journées, était l'édition d'un petit ouvrage de vulgarisation sur la base de cette programmation, pour le grand public. L'ouvrage collectif « Dax, histoire et archéologie de la cité des eaux » est paru pour les Journées de l'archéologie 2018, édité par la Société de Borda.

Par ailleurs, le volet scientifique de réactualisation et de synthèse des données sur l'histoire et l'archéologie de Dax est le prochain objectif de ce collectif.

Liste des fouilles archéologiques : diagnostics et fouilles d'archéologie préventive

1995 - Fouilles place Roger Ducos (relevé)

1996 - Fouilles place de la Course (relevé architectural d'une poterne)

1997 - Fouilles casino La Potinière (sondage - diagnostic)

1998 - Fouilles 5 cours Saint Pierre (Diagnostic)

2000 - Fouilles place de la cathédrale

2001 - Fouilles Fontaine chaude

2002 - Fouilles Institut du thermalisme

2003 - Fouilles 11 cours Maréchal Foch (diagnostic) - Fouilles 19 cours Saint Pierre (diagnostic)

2006 - Fouilles de l'allée des Baignots (rapport de diagnostic et fouilles préventives avant chantier immobilier)
Fouilles de l'hôpital thermal, rue Labadie (Diagnostic et fouilles préventives)

2007 - Fouilles de l'ancien lycée Saint-Joseph
Fouilles de la rue Pascal Lafitte, rue des chênes (diagnostic, fouilles préventives en 2017-2018)

2008 - Fouilles des 16, 18 rue des Jardins et 10, cours Clémenceau (rapport de diagnostic)
Fouilles de la rue des Fusillés, rue des Barnabites, rue de la Marne, rue des Maraîchers

2009 - Fouilles du 32, cours du maréchal Joffre
Fouilles rue Baffert
Fouilles des berges de l'Adour (rapport de fouilles), recherches des anciens franchissements de l'Adour
Fouilles de la place de la Course (Vestiges découverts autour de la Fontaine d'eau chaude avec des parties de bâtiments de l'époque médiévale, une partie de bassin thermal et des colonnes d'une demeure de l'époque gallo-romaine près du tronçon Est des remparts).

2010 - Fouilles du 74, rue de la Croix Blanche (rapport de diagnostic)
Fouilles du Franchissement est de l'agglomération dacquoise (rapport de diagnostic)
Fouilles du 32, cours du maréchal Joffre
Fouilles de la rue du Palais

2011 - Fouilles sur le périmètre du futur golf (SOBRIM) (rapport de diagnostic)
Fouilles de la rue des Pénitents, place de la Fontaine-Chaude
Fouilles du parking de la cathédrale, rue de l'Evêché et Jardin Public (rapport de diagnostic)
Fouilles du Franchissement Est de l'agglomération dacquoise (rapport de diagnostic)
Fouilles Promenade des Remparts (tronçon B) (rapport de diagnostic)

Colonne d'une maison gallo-romaine Fouilles préventives place de la course

Fouille du site de l'ancien lycée Saint-Joseph (parking Chanzy)

2012 - Fouilles de la rue Pascal Lafitte Village Alzheimer (rapport de diagnostic)

2013 - Fouilles du 30, rue Gambetta (rapport de diagnostic)
Fouilles de la rue Pascal Lafitte (fouilles préventives)
Fouilles de l'enceinte antique
Fouilles de la place de la Fontaine-Chaude, rue des pénitents, esplanade de Gaulle, cours Julia Augusta, place de la Course (poursuite des fouilles préventives de 2011)

2014 - Fouilles du 5, rue des Jardins
Fouilles de la place de la Fontaine-Chaude, rue des pénitents, esplanade de Gaulle
Fouilles du 28, rue Neuve

2015 - Fouilles de l'Ilot des Muletiers (rapport de diagnostic)
Fouilles de la rue Marie Fargues (rapport de diagnostic)

2016 - Fouilles des 17, 19 et 21, rue Aygue Rouye (diagnostic et fouilles préventives)
Fouilles Broy de Haut
Fouilles Rue Camille Bouvet
Fouilles Place Hector Serres

2017 - Rue Pascal Laffite – futur Village Alzheimer : lors de cette opération de fouilles préventives, les vestiges d'une ancienne nécropole (datée vers le VIè siècle av JC.), avec des urnes contenant des cendres et des ossements, ainsi que les traces d'une activité artisanale, ont été découverts.
Les berges et le lit de l'Adour : dans le cadre d'un programme de recherche initié par l'INRAP, avec le partenariat de la ville et de la DRAC, des fouilles subaquatiques ont été menées par une équipe d'archéologues et de plongeurs. Ces recherches ont permis d'enrichir les connaissances sur les anciens franchissements de l'Adour.
Fouilles allée des Baignots : (diagnostic) avant opération immobilière privée
Fouilles 57 rue Gambetta (opération d'archéologie préventive) avant opération immobilière privée

2018 - Fouilles : 7 rue Léon Gischia (diagnostic et fouilles préventives) avant opération immobilière privée
Fouilles : 7 rue du Plan (diagnostic et fouilles préventives) avant opération immobilière privée

Diagnostic place Roger Ducos : Complément de diagnostic dans le cadre de la restructuration des halles et l'aménagement de la future esplanade. Le diagnostic a été effectué dans une zone au sud du mur antique des fortifications démantelé lors de la construction des halles en 1865-1866. Les vestiges trouvés à l'occasion de ce diagnostic apportent des informations sur le niveau et le fonctionnement des douves, ainsi que du mobilier daté de la fin du XIX^{ème} siècle.

Fouilles archéologiques sur le site rue Chanzy

Lit de l'Adour : Une nouvelle étape de recherches programmées sur les anciens franchissements de l'Adour s'est déroulée en septembre 2018. Une équipe pluridisciplinaire de 10 chercheurs est intervenue en fouilles subaquatiques sur une durée d'une semaine en plein cœur urbain.

Le projet traduit la forte volonté de la ville de Dax d'encourager l'enrichissement des connaissances historiques et archéologiques sur son territoire et s'inscrit dans la continuité de partenariat avec les acteurs de l'archéologie. Ainsi, ce programme de recherches scientifiques fédère la ville, l'INRAP et le ministère de la Culture (SRA de la DRAC Nouvelle-Aquitaine).

Cette dynamique pourrait se traduire à court terme par la signature d'une convention entre la ville de DAX et l'INRAP visant à faciliter les opérations d'archéologie sur le plan technique et logistique et sur le développement des actions de médiation de plus grande ampleur.

Les fouilles subaquatiques

Une intervention d'archéologie préventive a été réalisée par l'INRAP en 2005, constituant ainsi la première phase d'investigation afin de « localiser, définir et confirmer la présence dans le fleuve Adour de vestiges connus par différentes sources, mais dont la nature, la chronologie et l'état de conservation restaient à préciser ». La poursuite de cette étude initiée il y a quelques années s'imposait, alors deux campagnes de fouilles programmées en 2017 et 2018 ont été menées. L'opération est aujourd'hui réitérée pour la troisième année consécutive. Cet événement tient sur une période de deux semaines, ayant pour but d'échantillonner et comprendre la dynamique de dépôt, afin de dresser une stratigraphie locale. Les campagnes de fouilles subaquatiques programmées sont des événements d'une importance majeure afin de répondre à un besoin de connaissance du territoire et des sociétés passées.

Relevés et analyse de bâti réalisés par Marion Foucher au cours de l'opération 2018

1-2 ACTIONS DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION

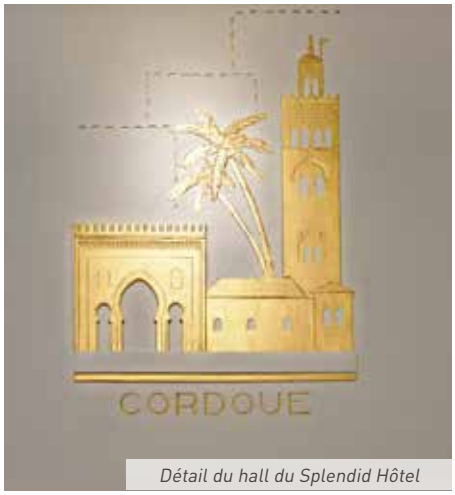

Détail du hall du Splendid Hôtel

Mur de lumière du Splendid Hôtel

Détail du lustre en verre du Splendid Hôtel

La renaissance du Splendid Hôtel – Monument Art déco inscrit

Confié à une société d'investissement, dans le cadre d'un bail emphytéotique, l'hôtel a dû être entièrement rénové dans l'ensemble de ses espaces, comme jamais depuis son inauguration en 1929.

Depuis avril 2018, l'hôtel a ouvert ses portes après une restauration des espaces inscrits et leurs décors Art déco au rez-de-chaussée (hall d'entrée, salle du restaurant, salle de la Fontaine, fumoir et son bar). Un soin particulier a été apporté à la restauration du magnifique mur lumineux du grand hall, œuvre des maîtres verriers parisiens des années 1920, Genet et Michon. Cette pièce, unique en son genre, composée d'une élégante structure métallique et de verres décoratifs sablés et incrustés de motifs géométriques argentés et de médaillons en verre pressé a été entièrement déposée, nettoyée et reposée après quelques minutieuses réparations.

Désormais, l'unique hôtel 4 étoiles de la station accueille les voyageurs dans un décor années 1930 magnifié, avec 149 chambres conservant leurs boiseries d'origine, un espace de conférences et de congrès de 1 600 m^2 et un spa de 1 800 m^2 dans les sous-sols, encore marqués par les fondations des bâtiments ayant préexisté sur le site.

Engagée dans ce projet phare, dont la réhabilitation a coûté 16,5 millions d'euros, la ville a investi, sous la forme de subvention, 1,5 million d'euros, tandis que la région Nouvelle-Aquitaine a mobilisé une subvention s'élevant à 1,3 million d'euros, le département des Landes à 2,7 millions d'euros et la communauté d'agglomération du Grand Dax à 1,5 million d'euros.

La restauration de l'immeuble Biraben

L'immeuble Biraben, implanté aux abords des vestiges des remparts de la vieille ville, est d'un intérêt architectural incontestable. De style académique, il est l'œuvre d'Albert Pomade.

Construit en 1909, en bordure de l'ancienne mine de sel, place des Salines, ce bâtiment emblématique de la cité thermale a été laissé à l'abandon, offrant une image peu valorisante du cœur de ville historique et commercial.

Suite à l'effondrement de la place de Salines de 1950 et 1979, un arrêté de péril a été prononcé et l'immeuble évacué. Il est devenu la propriété de la ville en 1968. Des études par satellite menées pendant plusieurs années et

Immeuble Biraben restauré

Grand Hôtel des Baignots réhabilité

la surveillance qui se poursuit désormais, ont démontré la parfaite stabilité de l'immeuble.

En 2011, la collectivité a décidé de programmer des travaux de sauvegarde. Des travaux de confortement structurel par ceinturage, réparations des pièces de charpentes, rénovation de la couverture et un ravalement complet permettent de conserver l'immeuble et d'envisager un futur usage dès que le risque d'effondrement de la place sera écarté.

Ce chantier, dont la conduite a été confiée au cabinet bordelais Architecture Patrimoine, a nécessité un investissement de 750 000 € essentiellement supporté par la commune. La conduite opérationnelle a été assurée par la direction de l'Urbanisme de la ville.

La ville de Dax a obtenu le soutien de la Fondation du patrimoine qui a mobilisé l'initiative publique par le biais d'une campagne de souscription.

La réhabilitation de l'ancien Grand Hôtel des Baignots

A l'abandon depuis sa fermeture en 1992, dernier témoignage historique de l'épopée thermale dacquoise du XIX^{ème} siècle, les Baignots étaient menacés de démolition jusqu'en 2011.

Le sauvetage de ce symbole du patrimoine dacquois a été rendu possible grâce à une originale et innovante opération de requalification immobilière. Elle repose principalement sur un démembrement de propriété qui permet de profiter, pendant dix-sept ans, d'un parc d'habitat à loyer modéré, le temps de la jouissance de l'usufruit sur le bien réhabilité. Au terme des dix-sept ans, le propriétaire retrouve l'entière jouissance de son bien. Les locataires continuent de disposer de tous les droits et devoirs qui sont les leurs et de bénéficier de toutes les aides légales.

Ce projet phare a permis tout à la fois de conserver un édifice historique cher aux habitants tout en créant des logements accessibles au plus grand nombre.

Grâce à cet ambitieux programme, qui a représenté pour le promoteur un investissement de 1,5 million d'euros, il a été possible de créer une résidence de 55 logements à loyers modérés au sein d'un site architectural et paysager remarquable devenu la « Résidence des Baignots ».

La restauration de l'ancienne école Sainte-Marie

Longtemps à l'abandon et très dégradé, l'immeuble qui abritait l'ancienne école Sainte-Marie, a retrouvé une nouvelle vie en 2016. Situé au cœur de la cité historique, adossé sur une partie de l'antique rempart, cet immeuble constitue l'un des rares exemples d'hôtel particulier du XVIII^{ème} siècle. Sa façade classique comportait notamment d'intéressants éléments de ferronneries d'art ainsi qu'une belle porte à imposte. Cet immeuble comportait une cour ouverte sur les quatre niveaux et un escalier d'origine. Le caractère patrimonial et la rareté de cet édifice constituaient un remarquable ensemble justifiant sa préservation.

En vendant cet immeuble à une société privée, la ville et les agents de la direction de l'Urbanisme ont accompagné, en concertation avec l'architecte des bâtiments de France, une restauration respectueuse des qualités architecturales du bâtiment. Le projet de restauration qui a nécessité près de 2 millions d'euros d'investissement assumés par l'opérateur privé, a permis de créer 12 logements. La résidence ainsi aménagée constitue désormais un trait d'union harmonieux entre l'Office intercommunal de tourisme et du thermalisme et l'une des rues commerçantes les plus fréquentées du centre historique.

1-3 ACTIONS DE VALORISATION

Eglise Saint-Jean-Baptiste de Siest

Parcours de géocaching

Création de l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme

L'office intercommunal de tourisme et du thermalisme du Grand Dax a été créé le 1er janvier 2017. Structure de promotion de destination à l'échelle des 20 communes, elle s'est adossée à l'expertise des équipes des stations classées de tourisme de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax. L'extension de cette zone d'intervention géographique a permis de gagner en cohérence territoriale, en lisibilité de la diversité des patrimoines alliant des univers urbains à des univers ruraux, naturels et cultuels.

L'activité thermale représente une part majeure de l'économie locale. Toutefois, le cadre de vie et la culture immatérielle représentent un atout essentiel dans l'attractivité de la destination. Au-delà du motif principal de séjour (santé, affaire ou agrément), les équipes pluridisciplinaires de cet établissement se sont efforcées de développer des outils de valorisation, de promotion et de médiation du patrimoine de manière directe, via les compétences externes, ou en partenariat avec des structures locales référencées.

L'expression de cette valorisation se retrouve dans plusieurs projets notamment le développement des visites guidées (présentées plus loin), le déploiement de solutions digitales en partenariat avec les institutions régionales et départementales du tourisme. C'est ainsi qu'ont été lancés (le 1er juin 2018) 4 parcours de géocaching propulsés par le site internet et l'application www.terra-aventura.fr. L'agglomération du Grand Dax y a construit des parcours dédiés aux patrimoines locaux : l'héritage gallo-romain, l'héritage thermal, la présence d'un site cultuel d'intérêt national et international (lieu de naissance de Saint-Vincent-de-Paul commune de Saint-Vincent-de-Paul) et la valorisation des espaces naturels. Deux parcours sont centrés sur le patrimoine urbain, les deux autres invitent les visiteurs à découvrir les richesses du territoire communautaire. L'application a été téléchargée plus de 500 fois et le nombre de visiteurs qui a profité de cette découverte ludique peut être estimé à 2000.

L'office du tourisme est aussi partenaire dans la valorisation du patrimoine de l'agglomération par des actions événementielles. Ainsi, des visites guidées ponctuelles sont organisées avec le partenariat des institutions comme le Centre d'interprétation et de l'éducation pour la nature et le Conservatoire des espaces naturels. L'association les « Ailes bénessoises » a réhabilité le moulin du village de Bénesse-lès-Dax et a construit un projet d'événement festif en partenariat avec l'office du tourisme intercommunal.

La médiation culturelle et les visites guidées réalisées par l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme

TERDAX

Visite du centre de production de boue Terdax, présentation des ressources naturelles (eau et boue thermales) et soins thermaux (film).

Histoire thermale

Conférence autour de la Fontaine chaude, du Trou des pauvres et du quartier thermal, une histoire thermale vieille de plus de 2000 ans.

Cloches de la cathédrale

Orgue de la cathédrale

Grande coupole de la cathédrale ornée d'un décor peint

Conteurs d'eau

A Dax, tout tourne autour de l'eau, à commencer par son nom, dérivé de " Aquae " (les eaux). Conférences sur les croyances, contes et légendes sur la thématique, visite effectuée à la nuit tombante.

Des hommes, des bêtes, un lieu

La tauromachie est bien plus qu'un spectacle, c'est un monde dont cette visite permet l'ouverture des portes. Elle permet l'accession exceptionnelle des coulisses, de lever le voile sur les mystères et de raconter des anecdotes autour des arènes de Dax.

L'Atrium : décor et envers du décor

Découverte de la salle de spectacle Art déco; son décor de stucs dorés et argentés caractéristique des Années folles. Présentation de l'envers du décor : jargon théâtral, anecdotes.

Architecture d'hier et d'aujourd'hui

Deux établissements très emblématiques de la cité thermale se font face. Si différents au premier abord et pourtant si proches et si complémentaires... les Thermes, résidence moderne signée Jean Nouvel et le Splendid Hôtel, palace des années 1920.

Vent de folie

Le mouvement Art déco adopté par bon nombre de villes d'eaux monte en puissance auprès des Dacquois... c'est donc un véritable vent de folie qui souffle dans les années 1920, sur le quartier Saint Vincent.

Patrimoine

Un parcours en centre-ville autour des monuments, des matériaux (pierre, bronze) et de l'eau pour raconter Dax.

Balcon de l'Adour

Entre l'époque romaine, avec la cité des Tarbelles, et les récents aménagements, une seule passerelle à franchir : celle de l'Histoire.

Visite nocturne

Promenade patrimoniale basée sur une approche sensible et plus intimiste de la ville, la nuit à la lueur des lanternes. Cette ambiance est propice aux récits des légendes et contes du pays landais.

L'adaptation aux attentes des publics et aux nouveaux vecteurs de communication permet à l'équipe de l'office, désormais intercommunal, de valoriser les atouts du territoire.

Les publications réalisées par l'office de tourisme et du thermalisme

Pour permettre aux touristes et aux curistes de découvrir la ville et ses environs dans les meilleures conditions, l'office de tourisme et du thermalisme (OITT) a élaboré une politique de communication adaptée à ses différentes clientèles. Conjointement à son site internet multilingue, cette institution édite de nombreuses publications auxquelles s'ajoutent des brochures médicales spécifiques. Cette documentation est téléchargeable sur le site www.dax-tourisme.com

Publications réalisées par l'OITT :

- Le plan de ville
- Dax Le guide (guide thermal et de la cure édité à 35 000 exemplaires)
- Le guide du séjour et de découvertes (guide et informations pratiques, circuits de découverte du patrimoine de la ville, musées, itinéraires de découverte des Landes à effectuer en voiture édité à 30 000 exemplaires)

Villa Gischia lors des journées européennes du patrimoine

• Exit (programme mensuel des animations édité à 62 000 exemplaires)
• Carte touristique et du patrimoine de l'agglomération

Les journées européennes du patrimoine

Les Journées du patrimoine sont des moments privilégiés de visites de lieux et monuments qui proposent une programmation spécifique et l'occasion de découvrir des lieux habituellement inaccessibles au public.

Les incontournables : le musée de Borda et la crypte archéologique

Ainsi chaque année, l'équipe du musée de Borda propose lors des journées du patrimoine, une programmation riche de conférences, ateliers pour les enfants et rencontres avec des scientifiques. En 2018, ont été proposées des animations autour de l'exposition « Fossiles, la naissance d'une science au XVIII^{ème} siècle » et de la thématique « Paléothèque landaise ». Des animations pour le jeune public : les p'tits paléontologues (jeune public, à partir de 7 ans), initiation à la recherche et à la manipulation de fossiles locaux autour de bacs de fouilles, de manière ludique. Pendant deux jours, le musée a accueilli plus de 700 personnes.

Le site de la crypte archéologique est aussi ouvert avec des animations spécifiques permettant de découvrir le site sous forme ludique. Différentes visites inédites sont proposées par les médiateurs du musée. Les animations ont été construits autour du parcours d'exposition temporaire et de la thématique « BD, manga et comics : les Romains décryptés par le 9ème art » Pendant le week-end de la manifestation, plus de 550 personnes ont visité le site de la crypte.

Des lieux inédits ouverts au public

Pour marquer le début de la collaboration entre la ville de Dax et la région Nouvelle-Aquitaine, le service régional de l'inventaire a proposé aux Dacquois de découvrir lors de deux visites inédites, le site de l'ancien Grand séminaire des Lazaristes, connu sous le nom du Pouy. Cet ensemble de constructions édifiées entre le XVIII^{ème} siècle et le XIX^{ème} siècle comprend un ensemble architectural autour d'un jardin intérieur carré et une chapelle avec des vitraux bien conservés et d'une qualité remarquable. Assurées par le responsable du service régional de l'inventaire, deux visites ont rassemblé, en septembre 2017, plus de 150 personnes.

Les travaux dans l'hôtel du Splendid, ont été l'occasion d'organiser des nombreuses visites de chantier. Tous les mois, les architectes du projet en partenariat avec la direction de l'Urbanisme de la ville, ont proposé des visites (élus, partenaires co-financeurs, étudiants, commerçants du quartier) permettant de comprendre l'évolution de ce vaste chantier. Pour les journées du patrimoine en 2017, 45 personnes ont bénéficié d'une visite guidée par les architectes de l'agence KAPZUL.

La villa Gischia, magnifique demeure des années 1920, abrite actuellement le conseil de prud'hommes et le tribunal de commerce. Au cœur du quartier Cuyès, quartier prioritaire politique de la ville (QPV), ce bâtiment est habituellement fermé au public, sauf pour les services liés aux activités des deux institutions précitées. Cette villa a exceptionnellement ouvert ses portes pour les Journées du patrimoine 2018, avec deux visites guidées assurées par la chargée de mission de l'inventaire. Plus de 70 personnes ont bénéficié de ces visites.

D'autres sites à l'échelle de l'agglomération ont aussi été ouverts au public : réserve naturelle et géologique d'intérêt régional de Tercis-lès-Bains, parc du Sarrat (jardin remarquable et maison de l'architecte René Guichemerre), Atrium casino, arènes, église Saint-Vincent-de-Xaintes, monastère Saint-Dominique, cathédrale Notre-Dame.

Opération de fouilles subaquatiques dans le lit de l'Adour

Événements culturels nationaux

A l'occasion de la « Fête de la musique », de la « Nuit des Musées », des « Journées Nationales de l'Archéologie », des « Journées de l'architecture » et les « Journées du Jardin », les équipes pédagogiques fidélisent les visiteurs locaux ainsi que le public régional en proposant de nouvelles animations.

Une mise en lumière nocturne : voir le patrimoine autrement

Après une étude menée au début des années 2000 par le SYDEC (Syndicat d'équipement des communes des Landes) sur la mise en lumière du patrimoine monumental dacquois, plusieurs monuments ont bénéficié, progressivement, d'une valorisation nocturne : la cathédrale, la Fontaine chaude et les remparts.

Ainsi, lors de la restauration des façades et des terrasses du Splendid Hôtel au début des années 2000, un dispositif d'éclairage discret a été installé sur le toit. Cette ceinture de projecteurs vient souligner les courbes architecturales de l'édifice.

Dans le cadre du programme de réaménagement de la place de la Fontaine chaude en 2013, un soin particulier a été apporté à la mise en scène de l'édifice dans le cadre d'une scénographie lumineuse. Un caniveau à fente intégrant un rail de LED de 200 m de long a ainsi été intégré aux abords du monument. Ce dispositif sophistiqué est le tout premier du genre a avoir été réalisé en France. Il évoque symboliquement l'activité souterraine de la source thermale de la « Nèhe » qui bouillonne sous le parvis. La nuit tombée, 1 200 LED illuminent le sol dans le but de « donner à voir l'invisible et mettre en scène le sous-sol vivant de la ville ».

Valorisation des fouilles archéologiques

L'INRAP organise en septembre 2019 (pour la troisième année à Dax), une opération de recherches archéologiques programmées sur le site des anciens franchissements de l'Adour *(cf. 1-Actions pour le patrimoine, 1-1-Actions de connaissance : les fouilles subaquatiques)*.

Tout au long de l'opération, des visites sont proposées au public, par groupe sur inscription à l'office du tourisme et tout au long de la journée sous un chapiteau, où un médiateur-archéologue commente le travail de l'équipe d'archéologues, d'historiens et de plongeurs.

Cette opération provoque un vif intérêt ; plus de 700 personnes viennent prendre connaissance de l'objet des recherches, parmi lesquels beaucoup de Dacquois.

Visite exceptionnelle du Pouy lors des Journées européennes du patrimoine

Visite exceptionnelle du Pouy lors des Journées européennes du patrimoine

2- ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ET RÉAMÉNAGEMENTS URBAINS

2-1 COMMANDE PUBLIQUE ARCHITECTURALE

La piscine « Tournesol » (1980)

La construction des piscines « Tournesol » de type industriel s'inscrit dans le cadre de l'opération « 1 000 piscines », lancée par le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux sports et aux loisirs, et conçues par l'architecte Bernard Schoeller. Encore présente dans le paysage de la ville, elle suscite un intérêt car peu d'exemples de ce concept sont encore conservés, même s'il s'agit d'une architecture récente. Cet équipement pourra être proposé pour le label Architecture contemporaine remarquable. Avec sa coupole amovible et futuriste, ce concept innovant pour l'époque marqué par sa conception bioclimatique un peu utopiste s'ouvre largement à l'ensoleillement lors de la période estivale. Sa démarche de production en série visait à démocratiser ce type d'équipement et la pratique de natation.

L'hôtel des Thermes (1992)

À la fin des années 1980, la municipalité soucieuse d'apporter de la modernité à ses établissements thermaux, certains perçus comme trop « médicalisés » et peu agréables à vivre décidait de construire un nouvel établissement thermal. La ville opta ambitieusement pour un architecte de renommée mondiale : Jean Nouvel. Le chantier fut terminé en un temps record puisque l'établissement ouvrit en mars 1993, un an après la destruction des anciens thermes, trop vétustes pour être réhabilités.

L'ensemble s'organise autour d'un vaste jardin-patio intérieur couvert d'une grande verrière reflétant l'eau de la piscine. À l'extérieur, sur le balcon de l'Adour, l'enveloppe de persiennes bois filtre la lumière et anime les quatre façades faisant un clin d'œil aux bâtiments XVIII^{ème} et XIX^{ème} du centre-ville historique.

Dans la partie supérieure, la grande pergola métallique fait écho à celle de son illustre voisin, le Splendid, dans une écriture sobre et contemporaine.

Un soin particulier a été apporté aux jardins enveloppant l'établissement. Il offre à l'Est un jardin structurant en vis-à-vis avec le Splendid voisin. Ce jardin conçu par le paysagiste Yves Brunier met en scène l'entrée Est de l'hôtel comme entrée principale avec son parvis en mosaïque. Ce dernier est une véritable œuvre artistique de l'artiste - mosaïste Danielle Justes. « Le soleil noir de la mélancolie », en blanc et noir est une œuvre contemporaine dédiée à Yves Brunier disparu l'année de l'inauguration.

La paysagiste Claire Gilot de l'agence bordelaise Exit paysage a repensé les espaces et jardins entre l'hôtel des Thermes et le Splendid au cours de la rénovation de ce dernier en 2018. L'esprit du premier jardin a été conservé et prolongé par un traitement paysager accompagnant la lecture de la façade ouest de l'édifice Art déco. Ainsi les deux bâtiments se lient dans un tout, sans contradiction : un jardin géométrique et sa fontaine en rocaille entourés de palmiers aux allures exotiques répondent à un jardin un brin plus naturel laissant deviner les mouvements de personnes à travers les persiennes de bois des Thermes derrière les magnolias et tilleuls dans un esprit plus libre et contemporain.

Piscine Tournesol, carte postale

Hôtel des Thermes

Mosaïque place de la cathédrale

Réaménagement de la place de la cathédrale (2000)

Lieu historique par excellence, véritable centre de la cité thermale, lieu d'échange et de rencontre, la place de la cathédrale est une des plus anciennes de Dax. Elle a retrouvé sa vocation première lors de l'aménagement en 2000. La place a été reconfigurée, rendant les espaces aux piétons. Le pavement en pierre du Bénin est enrichi par trois mosaïques qui illustrent le riche passé gallo-romain de la cité des « Tarbelles ». La conception de la place est l'œuvre de l'architecte-paysagiste Anouk Debarre et l'artiste-mosaïste Danielle Justes.

Les incrustations racontent le mythe fondateur de la cité, complété par l'œuvre sculpturale du légionnaire et son chien réalisée par l'artiste-sculpteur Jacques Lasserre.

L'épiderme coloré de la place fait écho aux matériaux de construction de la façade de la cathédrale et lui donne une allure plus majestueuse. Première place piétonnisée, elle est devenue un lieu de repos en cœur de ville, sous l'ombre légère des trois oliviers.

Institut du thermalisme (2003 - 2004)

Créé le 18 mai 2000 par le ministère de l'Éducation nationale, l'Institut du thermalisme est devenu un outil essentiel pour l'ensemble de la profession thermale.

Ses missions de recherche et de formation, appuyées par la mise à disposition d'un pôle documentaire et le développement des échanges internationaux, se trouvent au cœur des enjeux scientifiques, médicaux et socio-économiques liés au domaine de l'eau et de la santé.

En 2004, le site a bénéficié d'une rénovation et extension de ses locaux. L'Institut du thermalisme, dont le site propose une surface totale de 1600 m², s'est équipé de laboratoires de recherche d'une surface de 300 m², utilisés également dans un cadre pédagogique, d'un hall technologique de 180 m² dédié à la recherche appliquée, d'un amphithéâtre de 200 places et de salles de cours.

Le nouveau volume sur la place de la Fontaine chaude est conçu par l'agence dacquoise Hubert-Dupouy-Rodriguez (aujourd'hui Hubert Architecture). Ses lignes sont épurées avec une écriture résolument contemporaine. Le volume posé sur une colonnade de poteaux fins laisse apercevoir par transparence la cour intérieure et le monument aux morts des instituteurs qui étaient formés à cet endroit autrefois.

Le parvis couvert de la rue d'Eyrose (place des Carmes 2005)

Après l'effondrement partiel d'un immeuble vétuste, les 204 m² de cette friche, située dans une rue piétonnière du centre ancien, étaient disponibles. L'occasion s'est donc présentée de réfléchir à un projet de construction tout en proposant une respiration urbaine.

L'architecte Bernard Bassez a dessiné ce nouvel espace

Passerelle

combinant des espaces commerciaux et un grand auvent à 8,50m de hauteur, abritant ainsi une nouvelle placette urbaine. Le pavement en pierre naturelle se reflète dans les façades vitrées des commerces crées. En fonction de la lumière, les bâtiments anciens situés en vis-à-vis se reflètent aux vitrines animées.

Depuis, les terrasses de café et les commerces ont pris possession de cet espace particulier, offrant une pause ombragée l'été et abritant des manifestations diverses lors de la saison hivernale.

Aménagement des berges de l'Adour et création de la passerelle qui relie la rive gauche à la rive droite de l'Adour (2007)

La philosophie de l'aménagement signé par les architectes Bernard et Maïté Bassez «remet le fleuve au cœur de la ville, pour en faire un lieu de promenade esthétique, à l'emplacement proche du pont médiéval... ». La construction d'une promenade piétonnière de 300 m « Les balcons de l'Adour », relie le centre-ville au bois de Boulogne et accueille, en sous-sol, un parking de 250 places en cœur de ville. Une passerelle piétonnière de 170 m enjambe l'Adour reliant la rive gauche du centre-ville ancien à la rive droite du quartier du Sablar.

Cette réalisation pose sur un socle les deux hôtels phares de la station : le Splendid et les Thermes conçus par Jean Nouvel. Ainsi, en arrivant par le pont vieux, le visiteur découvre un ensemble urbain qui émerge des berges de l'Adour.

Pôle d'échanges multimodal de la gare (2010)

Sous maîtrise d'ouvrage de l'agglomération du Grand Dax, ce projet est conçu par le groupement atelier Villes et paysages, quartiers lumière, et EGIS.

Le pôle intermodal organisé autour de la gare de Dax met en synergie les différents modes de déplacements en privilégiant les moins impactant et en valorisant le patrimoine architectural et naturel existant. La gare est au centre d'un dispositif combinant trains, bus, automobiles, vélos et piétons.

Le parvis réaménagé met en valeur le pavillon central de la gare, par deux miroirs d'eau encadrant les marches centrales, en structurant les espaces par des nouveaux alignements de platanes. De plus, un espace paysager a été aménagé sur des anciennes friches ferroviaires en contact entre la gare ferroviaire, la gare routière et les berges de l'Adour toutes proches.

Le nouveau bâtiment de la Régie des eaux (2013)

En 2012, lauréat au concours d'architecture, l'agence landaise Hubert Architecture propose un volume s'inscrivant naturellement dans la topographie du terrain. Situé aux abords du centre-ville et en contact avec la zone naturelle et inondable du Bois de Boulogne, l'édifice s'intègre en douceur dans les courbes du terrain proche des berges de l'Adour. Le dénivelé est exploité pour intégrer dans le

Espace Nelson Mandela

soubassement, un système économe de refroidissement par "puits canadien" permettant de réguler le climat intérieur sans recourir à la climatisation et en diminuant les besoins en chauffage. Le choix de matériaux bruts (béton, bois, métal) et d'une écriture contemporaine donnent au bâtiment une certaine légèreté et s'insère parfaitement dans la ligne d'horizon.

L'espace Nelson Mandela (2011)

Cet édifice du centre-ville, situé avenue Victor Hugo construit dans les années 1960 offrait une modeste façade en béton et percements dans une trame fonctionnelle. Abritant une crèche, un restaurant social ainsi que les locaux de plusieurs services sociaux, il était devenu inadapté aux attentes des habitants.

Après une phase de programmation, le concours a permis de lancer une opération de restructuration lourde conservant la structure béton et en « l'habillant » d'une nouvelle enveloppe à la fois lumineuse et performante. Le groupement d'architectes : Acta architecture (Jean-Paul Felix et Jérôme Lassus) et Équi Libre architecture ont réorganisé entièrement les percements, optimisé les circulations et les accès.

Les façades enduites en blanc font référence au patrimoine urbain de la cité, mais les ouvertures avec des couleurs et formes variées offrent une parure ludique à ce bâtiment qui accueille des services liés à la petite enfance et aux familles.

Le bâtiment regroupe deux crèches, un relais d'assistantes maternelles et l'espace Nelson Mandela avec ses quatre secteurs d'activité : ludothèque, famille, insertion et médiation. Le secteur Famille est un site ressource pour toutes les familles de Dax. Il organise des animations, ateliers et sorties tout au long de l'année. La ludothèque propose 600 jeux en accès libre et gratuit.

Le parvis a été réorganisé, ainsi que le jardin intérieur qui est réservé aux crèches.

La crèche des Girafes de l'Adour (2012)

L'architecte bergeracois Bernard Saillol a imaginé et mis en scène une architecture conjuguant optimisme, générosité et poésie. La crèche, portée par des portiques en forme de girafes, flotte dans les arbres et immerge les enfants dans le monde du rêve. Ludique et radicalement inventive, elle invite à l'évasion, loin du stress de la ville. Dissimulées sous les pilotis, des aires de jeux peuvent accueillir les jeunes enfants de la crèche même les jours de pluie.

Ce projet a été distingué par un prix national pour « son architecture imaginative et émotionnelle ». Ce prix lui a été remis à l'occasion de la 11ème édition du Palmarès Architecture Aluminium Technal qui récompensait douze réalisations pour leur écriture architecturale et technique.

La crèche des Girafes est constituée de trois unités de vingt places comprenant des aménagements extérieurs, des espaces de jeux et des accès, les espaces d'activi-

La crèche des Girafes de l'Adour

tés dirigées et des locaux techniques spécifiques. Les espaces de vie et de repos sont spécifiques à chaque groupe d'âge.

Équipements sportifs du stade Colette-Besson (2013)

Conçu par l'agence lyonnaise Chabanne et partenaires en 2011, suite à un concours, cet espace multisports est intégré dans un environnement naturel d'une superficie de 11 hectares. Situé au Sud-Ouest de la ville, en limite de la zone inondable, et en contact avec les nouveaux quartiers des années 1990, il joue la complémentarité avec l'aménagement attendu du futur golf de l'agglomération dacquoise. Répondant astucieusement à la contrainte d'inondabilité d'une partie du site, le projet propose une configuration en un seul bâtiment, avec des niveaux différenciés. Les tribunes donnant sur le terrain de sport et la piste d'athlétisme sont reliées au bâtiment principal donnant une lecture simple et épurée de l'équipement. Sur un socle commun traité en béton brut, les différents volumes s'harmonisent par une vêture d'un matériau unique en couleur orangé (Aluminium). Les façades Est et Nord renferment un parvis d'entrée protégé des vents dominants, animé par la vue sur le mur rideau éclairant la salle du mur d'escalade. Le bâtiment abrite des salles de pelote basque, badminton, escalade, à l'extérieur sont aménagés plusieurs terrains engazonnés et synthétiques.

Le bâtiment est relié au réseau de pistes cyclables et des chemins de randonnées aménagés dans les barthes de Boulogne limitrophes *(cf. Partie IV – 5-Paysage)*.

Le stade est nommé en l'honneur de Colette-Besson, championne olympique d'athlétisme aux Jeux Olympiques d'été de 1968 de Mexico.

Réaménagement de la place de la Fontaine chaude (2012/2015)

Après une réflexion sur les capacités de transformation du centre-ville, nommé « cœur de ville » en 2009 -2010 *(cf Partie IV – 4-Urbanisme 4-2 Outils de gestion et planification urbaine)*, la municipalité a décidé de débuter la métamorphose urbaine par le secteur le plus visité de la station thermale : son cœur emblématique, la Fontaine chaude.

Pendant des décennies, les espaces autour du monument classé le plus visité de la station étaient engloutis par les voitures.

9 000 m² d'espace public en plein cœur historique de la cité situé autour de la Fontaine chaude jusqu'aux remparts ont été repensés dans l'objectif de redonner le plaisir de se promener, de s'asseoir à la terrasse d'un bar dans le calme, profiter de la musique de l'eau thermale qui jaillit des neufs griffons. Dessiné par Okra-Architectes Paysagistes (Pays-Bas) ce projet répond complètement aux attentes des Dacquois. La place a été structurée par des nouveaux alignements d'érables qui se colorient en rouge vif à l'automne rappelant les couleurs de la féria. Des parterres fleuris de plantes vivaces offrent un nouvel écosystème en ville et les espaces piétonniers recouverts d'un béton désactivé ocre font le bonheur des promeneurs,

Projection du réaménagement de la place de la Fontaine chaude réalisé en 2015

chalands, commerçants et habitants. Le pourtour de la Fontaine chaude a retrouvé un espace complètement piétonnier, recouvert de dalles de pierre naturelle de grand format dont la forme interprète le plan du monument.

Le nouveau dessin des espaces a libéré les perspectives visuelles entre les trois grands monuments : les remparts, la Fontaine chaude et les pergolas voûtées des toitures du Splendid Hôtel.

Le projet de restructuration des halles et création d'une esplanade au sud de la cathédrale (en cours de réalisation 2018 – 2019)

Le projet, conçu par le cabinet d'architectes parisien Reichen et Robert en association avec l'architecte Jacques Leccia, prévoit d'offrir un équipement public dédié à l'offre alimentaire de toute une agglomération. Il est situé au centre historique de la ville. Des halles à l'architecture revisitée, un nouvel intérieur qui accueillera 21 étals, un auvent de 550 m² pour recevoir le marché des producteurs, une nouvelle esplanade de 2 200 m² multi-usages pouvant accueillir également des événements.

Le projet s'est détaché dans la phase du concours par sa particularité de conserver la structure existante des années 1980. Tout en restructurant son enveloppe en béton préfabriqué formant des colonnades, les architectes ont imaginé une intervention qui réconcilie l'édifice avec l'environnement exigeant de la cathédrale voisine.

Une nouvelle verrière de grande taille, rappelant un lanterneau XIX^{ème}, une toiture en zinc à pentes douces et des éléments pensionnés en bois rappellent le langage des halles traditionnelles dans une interprétation contemporaine. La nouvelle esplanade créée à la place d'un parking en structure (semi-enterré) offre une nouvelle perspective visuelle vers la cathédrale. Les revêtements en pierre blonde et béton désactivé ocre mettent en valeur le monument classé.

La future médiathèque (concours en cours de préparation)

Après une première phase de programmation, ce futur espace, sera situé en cœur de ville en vis-à-vis des arènes. Il offrira 2 000 m² à vocation culturelle : un auditorium, des ateliers, un espace de petite restauration, ainsi qu'un jardin intérieur. Ce projet ambitieux s'organise autour de principes fondateurs : rayonnement sur le territoire, priorité donnée à la jeunesse, plateforme de services et carrefour des publics, rencontre et interaction entre publics et collections.

Le concours est en cours de préparation faisant suite à une étude de programmation urbaine sur la restructuration de l'enceinte sportive Maurice Boyau dans laquelle la médiathèque s'inscrira.

Le nouvel équipement devra relever le défi urbain de réussir le prolongement du cœur de ville vers cette zone urbanisée depuis plus de 70 ans et fonctionnant encore un peu à l'écart.

(cf partie V 2-3 Poursuivre la restauration du patrimoine urbain et promouvoir la création architecturale).

Projet validé de la restructuration des halles municipales

La restructuration des tribunes du stade municipal Maurice-Boyau

Le projet dessiné par l'atelier Ferret architectures a pour objectif de proposer un outil de développement du territoire qui accueille des manifestations sportives de grande ampleur mais aussi des événements privés, publics et associatifs au sein des nouveaux locaux.

L'architecte a conçu un bâtiment épuré, en béton et bardages bois, s'inspirant de la tribune existante dont il emprunte aussi la largeur pour un face à face réussi.

Le projet se décompose en plusieurs chantiers avec :

- la réhabilitation du rez-de-chaussée de la tribune d'honneur ;
- la démolition de l'actuelle tribune de face, avec construction d'une nouvelle tribune de 2 000 places, moderne et fonctionnelle, dont l'atout principal sera une salle réceptive de 820m² à l'étage ;
- l'aménagement de tous les espaces attenant à l'ensemble du complexe sportif afin de proposer une meilleure fonctionnalité générale du site.

La livraison a été faite en novembre 2019.

Centre aquatique Aquae (en cours de construction)

En fin 2019, le site de l'ancienne fonderie la SIETAM de Dax, friche industrielle de trois hectares va accueillir un nouveau lieu de loisirs inédit pour les 57 000 habitants de l'agglomération. Le centre aquatique intercommunal a été imaginé par le groupement OCTANT Architecture – l'Atelier Claret+Lebecq architectes, les bureaux d'études Soja ingénierie et Verdi.

Le projet affiche un budget de 15 millions d'euros, prévoyant la construction d'un équipement ludique et sportif tout en étant moderne, avec un aménagement de ses abords prenant la forme d'un parvis urbain et parc de loisirs.

Les architectes ont été guidés dans leur conception par trois objectifs : l'optimisation de la lumière naturelle, la gestion de l'ensoleillement et la performance de l'enveloppe face aux intempéries.

Ainsi, les volumes s'adaptent aux contraintes du site (parcelle en triangle, passage d'un important réseau de gaz, ancienne friche et déconstruction des anciens bâtiments) et exploite les orientations favorables. Les espaces aquatiques s'ouvrent largement sur l'extérieur à la belle saison permettant d'accéder aux "solariums" végétal et minéral et d'une baignade en plein air. Le rez-de-chaussée surélevé joue la transparence avec des façades très vitrées laissant passer les rayons de soleil, tout en en étant protégés. La partie haute du bâtiment, également vitrée se pare d'une enveloppe de brise-soleil métalliques qui dessine un mouvement d'ondulation en référence aux sources thermales de Dax.

Sur le plan technique, le projet vise une haute performance environnementale avec l'utilisation de l'eau thermale pour les besoins en chauffage et pour l'alimentation des piscines.

Projet validé du futur Centre aquatique

Dans le cadre du 1% artistique, une œuvre interactive et numérique sera rétroprojetée sur le plafond du hall des bassins intérieurs avec la possibilité pour les baigneurs d'interagir *(cf. Partie IV 3-Arts plastiques 3-2 « 1 % artistique »)*

Le village landais Alzheimer (en cours de construction)

C'est une première en France, porté par le Conseil départemental des Landes, ce village a été conçu par l'agence danoise Nord-Architects en collaboration avec Champagnat et Grégoire architectes associés en 2017. Il accueillera 120 résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentés, à la fin de l'année 2019. 120 emplois (médecin, infirmier, assistant en soins gérontologiques, psychologue, psychothérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, etc.) seront créés pour leur encadrement.

L'idée de ce village pilote en France est inspirée du modèle néerlandais de Weesp, près d'Amsterdam, créé en 2009.

L'objectif est de maintenir aussi longtemps que possible les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer dans une vie sociale ordinaire, sans blouse blanche visible, avec une approche non-médicamenteuse. Elles seront accompagnées avec bienveillance par une équipe pluridisciplinaire de soignants et de bénévoles.

Organisé autour d'une bastide, place centrale offrant des lieux de vie et services (médiathèque, coiffeur, supérette, restaurant, cabinet médical...) créant une véritable vie de village ouvert, le projet se déploiera sur plus de cinq hectares de la commune de Dax. Il s'organise en quatre quartiers de huit maisonnées, chacune accueillant de sept à huit résidents.

Les architectures inspirées des formes vernaculaires locales ont retenu l'attention du jury lors du concours.

Outre les professionnels salariés, une centaine de bénévoles participeront à la vie de ce village tout en profitant de ses installations.

Projet du Village landais d'Alzheimer

2-2 ARCHITECTURE DU XX^{ÈME} SIÈCLE DONT LABEL « ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE »

Arènes municipales (1913/1932) Édifice inscrit en 2013 au titre des Monuments historiques.

Les arènes municipales ont été inscrites lors des festivités du centenaire de cette place taurine. Le bâtiment est un lieu de spectacles de course landaise et de manifestations taurines, mais il accueille également des concerts et différents spectacles. La chapelle et les arènes sont aussi ouvertes pour des visites hors spectacles.

Atrium Casino (1928)

Édifice inscrit en 2000 au titre des Monuments historiques.

L'édifice Art déco vit au rythme de la saison culturelle et des expositions dans l'espace culturel, idéalement situé sur les circuits de déambulation les plus fréquentés.

La salle du restaurant vit aussi quotidiennement et ponctuellement s'anime par des concerts jazz et des soirées d'immersion dans l'ambiance des années 1930.

Splendid Hôtel (1929)

Édifice inscrit en 1991 au titre des Monuments historiques.

Le Splendid est l'unique édifice labellisé «Architecture contemporaine remarquable».

Arènes municipales

2-3- ACTIONS DE VALORISATION

Actions de valorisation de l'office intercommunal du tourisme et du thermalisme

L'office de tourisme et du thermalisme de Dax organise, tout au long de l'année, deux visites spécifiquement focalisées sur le patrimoine architectural thermal du XX^{ème} siècle :

Visite « Architecture »

De l'Art déco à l'architecture contemporaine, cet itinéraire commenté propose aux visiteurs une découverte de trois monuments emblématiques réalisés à Dax (Atrium Casino, Splendid Hôtel, Thermes Jean Nouvel)

Visite de l'Atrium « Décor et envers du décor »

Ce parcours permet aux visiteurs d'appréhender la conception tout à fait insolite de cette salle de spectacle art-déco. L'objectif est ici d'expliciter le programme iconographique des stucs dorés et argentés, tout à fait singuliers, tout en ouvrant au public les coulisses du théâtre.

Actions de médiation culturelle entreprises sur le chantier de l'immeuble Biraben

Tout au long de la réhabilitation de l'immeuble Biraben, *(cf partie IV 1-2 Actions de restauration et de réhabilitation.)* la direction de l'Urbanisme a réalisé une campagne de communication centrée sur l'histoire du bâtiment et les enjeux soulevés par sa restauration.

En plus des nombreux articles diffusés par voie de presse, des panneaux d'informations historiques et techniques illustrés, de grands formats, ont été érigés devant l'immeuble dans le but de sensibiliser les passants à la qualité architecturale de ce rare symbole du patrimoine de la « Belle Epoque » présent à Dax.

Visites de chantier lors des travaux du Splendid Hôtel

Les travaux permettant de redonner son lustre à l'hôtel Art déco ont duré de début 2016 à avril 2018. Pendant plusieurs mois, en accord avec le groupe d'investissement et l'équipe de maîtrise d'œuvre, la ville a proposé des visites de chantier pour des élus, commerçants et habitants curieux de découvrir ce chantier hors normes.

Une trentaine de visites ont été organisées, dont trois groupes lors des journées du patrimoine en 2017. Les agents de la direction de l'Urbanisme ont guidé certaines visites en plus de celles assurées par les architectes.

Visite de chantier lors des travaux du Splendid hôtel

3- ARTS PLASTIQUES

3-1 ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Le territoire de la ville dispose de trois équipements culturels dédiés aux arts plastiques.

l'Atrium Culture

L'Atrium Culture est un espace d'exposition, aménagé dans le volume de l'ensemble de l'Atrium-Casino, dont la programmation est assurée par le service Culture. Cette salle, idéalement située au cœur de la zone touristique permet à la ville l'organisation de plusieurs expositions temporaires tout au long de l'année. La proximité du Splendid et de la salle de spectacle de l'Atrium offre la possibilité à cet équipement de fonctionner en complémentarité. Lors du Festival de la photo par exemple, cette salle entre en résonance avec les expositions dans les espaces publics.

Musée Georgette Dupouy

Ce musée d'art fondé en 1994 est un musée privé, créé et géré par une association, l'«Académie internationale des arts Georgette Dupouy», en partenariat avec la ville de Dax. Il présente un panel représentatif de l'œuvre atypique et attachante de l'artiste Georgette Dupouy. Une soixantaine de toiles sont exposées en permanence ainsi que des croquis et divers documents. Son atelier est symboliquement reconstitué, permettant ainsi au visiteur d'entrer dans son univers. Portraits, bouquets éclatants ou mélancoliques, «vies tranquilles» empreintes de sérénité voisinent avec des paysages landais ou de toute autre région réalisés au gré de ses nombreux voyages en France et dans bien des pays d'Europe (Angleterre, Espagne, Italie, Hollande etc...)

La galerie DOM ART

Cette galerie privée déploie ses salles dans un immeuble du XVIII^{ème} siècle, adossé à l'ancien rempart et situé en plein cœur de la cité. Elle fait découvrir dans ses locaux les œuvres de peintres, plasticiens, céramistes, créateurs verriers contemporains. Le lieu organise des vernissages, conférences et résidences d'artistes.

Exposition de l'école d'Arts plastiques dans l'Atrium Culture

Réalisations de l'école d'arts plastiques

3-2- « 1 % ARTISTIQUE » ET COMMANDES ARTISTIQUES PUBLIQUES

Mosaïque «Le soleil noir de la mélancolie» sur le parvis de l'Hôtel des Thermes de Danielle Justes (1992)

Liste des œuvres artistiques dans l'espace public

Monuments aux morts par Pomade, architecte et Michelet, sculpteur (1922)

Stèle aux instituteurs morts pour la France par Pomade, architecte et Gabard, sculpteur (1924)

Statue de l'aviateur Maurice-Boyau par Pomade architecte et Cogné, sculpteur (1924)

Stèle à la mémoire du poète Emile Despax par Pomade, architecte et Wlérick, sculpteur (1926)

Statue du scientifique Jean-Charles de Borda, par Guiraud, sculpteur (1947)

Mosaïque « Le soleil noir de la mélancolie » sur le parvis de l'Hôtel des Thermes, Danielle Justes (1992)

Sculpture figurant le navire de Borda, par Chavignier (1966)

Statue de l'écarteur, parvis des Bains Saint-Pierre par Maas, sculpteur (2002)

Statue du taureau, entrée du parc Théodore Denis, par Maas, sculpteur (2000)

Statue du légionnaire romain et son chien, place de la cathédrale, par Lasserre, sculpteur (2000)

Mosaïque sur le mythe fondateur de la cité et l'évocation du trésor des halles, place de la cathédrale, Danielle Justes (2000).

Sculpture en métal – Les Cyprès, square Max Moras, par Monette Loza, (2010).

Sculpture « La laïcité » , square de la Laïcité par Monette Loza (2011).

Fresque en métal peint : La Tauromachie, sur le mur des corales des arènes par l'artiste Lydie Arickx, (2013).

« 1 % artistique »

Mots ordinaires – Mots extraordinaires

Commande du Conseil départemental des Landes dans le cadre du 1% réalisé au collège d'Albret à Dax - 2009

L'artiste Michel Stefanini, originaire de Miramas, a imaginé un parcours de «fleurs de lumières» qui poussent dans des endroits inattendus du collège d'Albret. Ces fleurs sont constituées de tiges géantes d'acier et de verre, diffusant alternativement des lumières teintées de bleu, de vert... pour symboliser un espace dans le temps et inviter l'élève, l'adulte ou le visiteur à choisir d'emprunter ou d'éviter ce «cheminement de l'imaginaire» à la fois réel et virtuel. Les pétales de verre sont incrustés, en relief, de textes imaginés par les collégiens sur le sens du parcours.

La résidence artistique qui a accompagné ce travail a été une aventure éditoriale autour des mots et de l'image avec la création d'un ouvrage par les collégiens.

Centre aquatique

Un projet d'œuvre artistique dans le cadre du 1% artistique est en cours de réflexion. Cette démarche fait partie du projet de centre aquatique, porté par le Grand Dax et en cours de construction sur le territoire de la ville. Un comité de pilotage réunit les élus, les techniciens de la ville, de l'agglomération et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Commandes artistiques publiques

Le projet « Muralis - Art urbain » en partenariat avec l'association Kalos

L'association Kalos, est une association culturelle implantée à Dax. Elle a été créée le 20 août 1985, par des personnalités du monde de l'art.

Gilbert Mazout à l'œuvre dans le cadre du projet Muralis

Elle a pour objet de favoriser la création artistique et la diffusion de l'art contemporain, notamment en organisant des expositions, en commandant et en faisant réaliser des peintures murales, des sculptures, des fresques et des mosaïques, destinées à embellir les espaces publics et les paysages urbains.

Depuis 2017, l'association Kalos est partenaire de la ville de Dax dans un projet artistique ambitieux baptisé Muralis - Art urbain. Il a pour objectif d'investir l'espace public de la Ville avec des œuvres d'art contemporaines dans un esprit d'art urbain et formant, à terme, un parcours artistique.

Ces œuvres d'art peuvent être de natures différentes : sculptures, fresques, graff, mosaïques, installations... Les supports peuvent être des murs-façades, clôtures, murs-pignons appartenant au domaine privé ou au domaine public ou les sols de l'espace public en général (des places, des rues, des parcs et jardins).

L'association souhaite ainsi s'investir en faveur de la promotion, la valorisation et l'attractivité de la ville de Dax avec une proposition de qualité et des artistes de renom. La mission de l'association est d'accompagner la ville dans le recensement des œuvres artistiques présentes dans l'espace urbain, en retraçant leur histoire de création et de commande, en identifiant et valorisant les artistes-auteurs.

Muralis – Art urbain est aujourd'hui en phase active avec un premier cycle de 3 réalisations qui s'est déroulé du 25 au 31 mars 2019.

La thématique de l'eau a été retenue comme ligne directrice de ce premier volet. Cet élément est un marqueur important de la ville, en tant que ville thermale mais croise également un des enjeux majeurs écologiques du XXI^{ème} siècle.

La première façade investie se situe sur un bâtiment qui jouxte l'office de tourisme intercommunal. Ce lieu est symbolique car il constituera la façade du futur CIAP de la ville.

Le jeune artiste choisi est Yakes, installé à Paris et dont la famille est originaire de Dax. Il évolue dans un univers créatif où se mêlent éléments végétaux et urbains, et s'inspire pour cela des monuments remarquables et de l'architecture de la ville en les mettant en situation à travers un univers original, riche et ludique. Vous y retrouverez entre autre la Fontaine chaude et les remparts.

Deux autres façades à proximité ont été investies par les artistes Alber et Gilbert Mazout. Ces deux murs sont en continuité du premier. Ils ont été l'occasion d'accueillir les jeunes des écoles, ou des centres pour regarder et échanger avec les artistes.

Un deuxième cycle de 4 réalisations s'est déroulé du 15 au 21 juillet 2019. *(cf partie V 2-3 Action 4 Promouvoir la création artistique d'un espace urbain).*

Les sculptures de Monette Loza

Pour donner une continuité à l'exposition temporaire dans les espaces urbains de sculptures en métal de la créatrice Monette Loza, la municipalité a fait l'acquisition en 2010 de deux œuvres réalisées par l'artiste-sculpteur. Celles-ci ont été installées dans des espaces publics de la ville.

La fresque de Lydie Arickx

En 2013, à l'occasion du centenaire des arènes, la ville a commandé une œuvre ornementale pour décorer le mur des corrales (dépendances de l'enceinte qui accueillent les taureaux avant la course). L'œuvre monumentale qu'elle a réalisée fait 40 m de long sur 3,5 m de hauteur. Elle représente une galerie de silhouettes franches et graphiques de toreros, picadors, banderilles et taureaux.

3-3 ACTIONS DE VALORISATION

En 2010 la ville a accueilli une exposition de Monette Loza, véritable parcours dans la ville. Pour l'occasion, un livret de visite a été proposé aux visiteurs pour découvrir les œuvres dans la ville.

En 2012, le service Jeunesse, le musée de Borda et l'Amicale laïque dacquoise ont travaillé autour de l'exposition Kendo Nebula. Des visites guidées, des ateliers de pratiques artistiques et des rencontres avec l'artiste de street art ont été organisées à destination des différents publics.

Le Festival de la photographie de Dax s'installe dans différents lieux de la ville où se déploie le travail de photographes émergents.
Chacune des expositions proposées gratuitement au grand-public constitue une étape pour une libre déambulation. Ce parcours à travers la ville est une invitation à la découverte de son patrimoine, ses espaces urbains et ses curiosités. Le festival, initié par la ville de Dax, est également une invitation à porter un regard nouveau sur la culture et ses esthétiques avec cette galerie d'art à ciel ouvert.
Un plan est diffusé chaque année pour permettre aux publics de découvrir le parcours d'œuvres regroupant cette année pas moins de 300 tirages.

La valorisation des arts visuels est également portée par les professeurs de l'école municipale d'arts plastiques hors les murs. Ainsi depuis plusieurs années, des ateliers de pratiques numériques sont animés dans les écoles élémentaires en marge du Festival de la photographie et l'an dernier deux classes de maternelle de l'école Gischia ont pu créer une fresque lors d'un atelier art urbain en parallèle de la réhabilitation de leur quartier donnant de la cohérence à cette approche esthétique autour de la notion d'espace.

Par ailleurs, des ateliers d'échange appelés «Internet sans crainte» traitant du thème de la citoyenneté numérique et de notre rapport à l'image sont programmés chaque année par la ville de Dax pour les élèves des collèges et des lycées et plus largement les familles du territoire.

En 2019, la ville a proposé en partenariat avec l'association Kalos dans le cadre de l'action Muralis – Art urbain, afin de transmettre des savoirs, de nouer des partenariats avec les écoles, collèges, lycées, d'être au service des habitants par de la médiation pour leur permettre de s'approprier le projet afin de les inviter à en devenir acteur. Il doit également contribuer à faire évoluer l'image de la ville, la redynamiser et tendre vers une ville à destination culturelle.

L'Atrium culture ou l'espace d'exposition du centre culturel, dans l'entrée de la bibliothèque, accueillent régulièrement les œuvres produites par l'atelier municipal d'art plastique ainsi que les projets menés par les écoles dans le domaine de l'art visuel.

La ville est aussi partenaire des projets portés par des écoles et associations. Ainsi en 2018, l'école « Simone Veil » du quartier de Sablar, quartier prioritaire « politique de la ville », a participé au projet participatif « Inside Out » lancé par l'artiste international JR. Par ailleurs, en marge des grands événements comme le Festival de la photographie, des ateliers sont organisés à l'attention des scolaires.

Festival photo, visite des élèves de l'école élémentaire Sully

4- URBANISME – LE PROJET DE VILLE

Préambule : histoire du développement urbain

Des premières occupations antiques et pendant des siècles, Dax est restée circonscrite dans ses fortifications et dans les secteurs limités à ses abords et sur les axes des grandes voies de circulation. Durant la révolution industrielle, la ville de Dax, dans un élan d'aspiration à la modernité, se sépara d'une partie de ses fortifications avant de constater leur valeur patrimoniale et conserver les parties non-démolies.

La création de la ligne du chemin de fer Bordeaux - Irun est venue structurer le paysage urbain en ceinturant ses faubourgs.

L'urbanisme connut alors de profondes transformations sous l'impulsion du thermalisme. De vastes établissements de bains et d'hôtels de caractère donnèrent à la station l'atmosphère d'une ville d'eau moderne.

L'identité dacquoise s'est surtout constituée autour d'un exceptionnel ensemble de villas caractéristiques de l'architecture bourgeoise au XIX^{ème} et régionaliste au XX^{ème} siècle. Au-delà des qualités intrinsèques de ce patrimoine, son inscription dans l'espace urbain lui donne une cohérence spatiale et scénographique forte (rapport à la voirie, traitement des clôtures, homogénéité et variété...).

Durant l'âge d'or du thermalisme dacquois, la ville entreprend la création de grands boulevards paysagers périphériques, de parcs et jardins publics, des promenades urbaines. Un véritable plan d'extension et d'embellissement urbain se met en place autour des avenues en reliant les quartiers de villégiature.

4-1 ESPACES PROTÉGÉS : LA ZPPAUP ET SA TRANSFORMATION EN « SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE ».

Dès 1990, la ville de Dax a souhaité se doter d'un outil d'urbanisme capable de prendre en compte la spécificité de son territoire, accompagné d'un ensemble de règles permettant d'assurer une gestion cohérente des espaces. Cette démarche a abouti à la création de la toute première ZPPAUP du département des Landes le 27 février 1997. Depuis les lois Grenelle, et par délibération de 2012, cette zone de protection a été mise en révision pour être transformée, dans un premier temps en AVAP, et, depuis la loi LCAP de 2016, en Site patrimonial remarquable (SPR).

La révision d'aujourd'hui doit mieux préciser les règles de protection et de mise en valeur dans le noyau historique urbain, mais également élargir le périmètre protégé pour prendre en compte les quartiers construits dans les années 1870 à 1950. Ces derniers, bâtis après la démolition partielle des remparts, ont permis à la ville de se doter de magnifiques parcs, de grandes propriétés avec des jardins privés et de promenades, qui confèrent à la ville cette ambiance thermale et de villégiature qui la caractérise encore aujourd'hui.

Après, une première phase de diagnostic, validée par la commission locale CLAVAP en date du 17 mai 2016, l'étude est entrée dans la phase « orientations », aujourd'hui validée partiellement.

La CLAVAP a fixé le périmètre du futur site patrimonial remarquable et les secteurs avec des logiques urbaines cohérentes (secteur centre historique, secteur des faubourgs, secteur des berges de l'Adour et secteur des quartiers des villas).

L'inventaire du patrimoine, engagé depuis janvier 2018 (suite à la convention de partenariat signée avec la région Nouvelle-Aquitaine), a produit ses premiers résultats en fin d'année 2018. Les zones à l'extérieur de la ville fortifiée et identifiées dans le périmètre du futur SPR ont été priorisées dans la phase de repérage de cette mission.

Les zones des anciens faubourgs, des nouveaux boulevards et leurs « villas », identifiées dans le périmètre élargi sont riches en créations architecturales de divers styles (éclectiques, néo-classiques, néo-régionales, quelques exemples Art déco) et d'espaces paysagers de qualité, souvent d'inspiration exotique.

La procédure de la révision de la ZPPAUP et l'élargissement de la zone protégée ont été engagés par la ville de Dax, soutenue par des financements de l'État et du département. Actuellement en phase de «finalisation du projet, documents définitifs et concertation».

Fin 2015, la compétence PLU a été transférée à la Communauté d'agglomération du Grand Dax. Les crédits relatifs à cette opération sont désormais inscrits sur le budget de l'agglomération ; le suivi technique de l'étude est assuré par la direction de l'Urbanisme de la ville.

Périmètres de protection du patrimoine de la ville de Dax
N
SABLAR
SAINT-PIERRE
CENTRE-VILLE
SAINT-VINCENT
SAUBAGNACQ
GOND-CUYES
BERRE
LA TORTE
Site patrimonial remarquable (SPR)
Périmètres de protection des monuments historiques

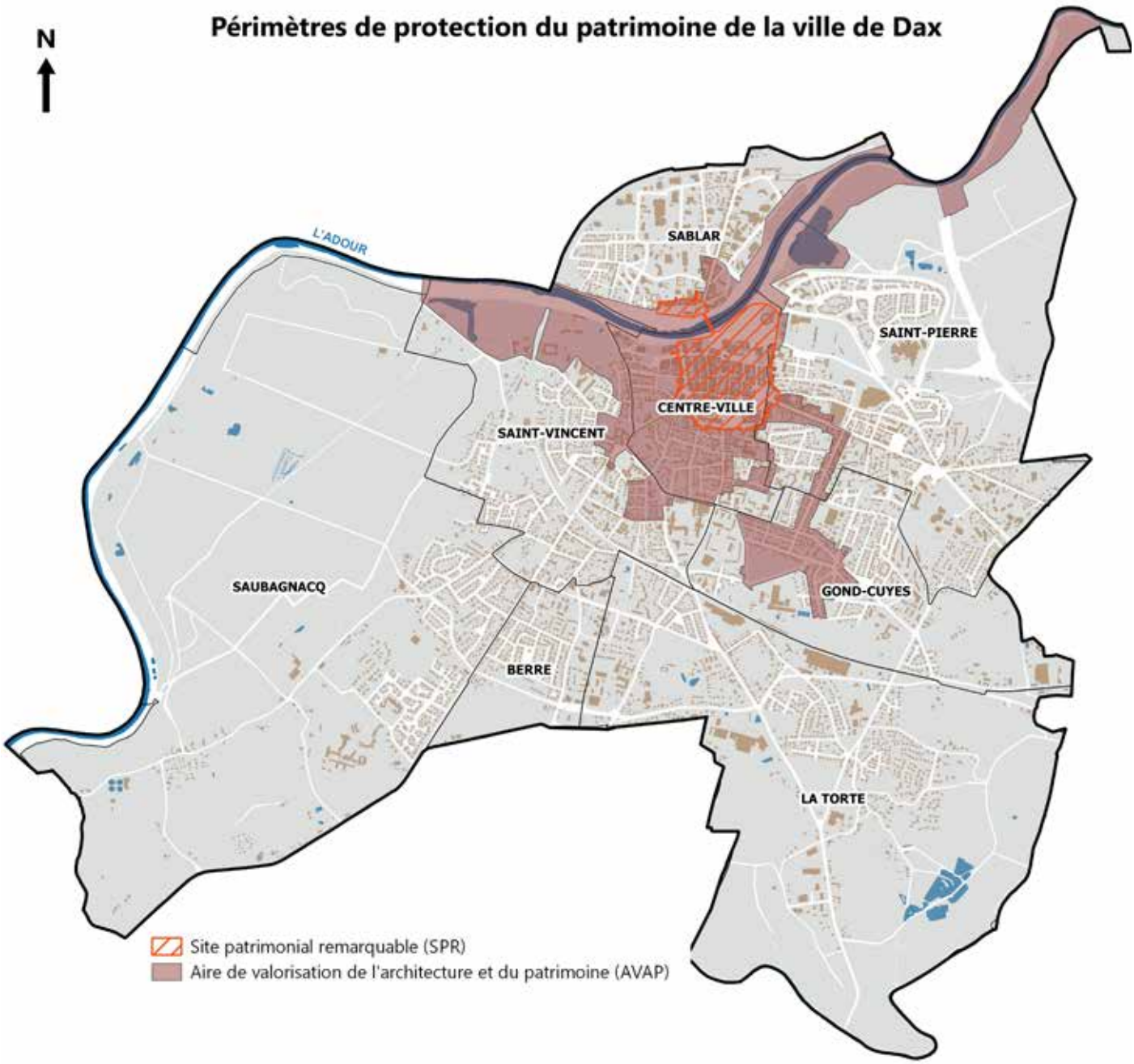
Périmètres de protection du patrimoine de la ville de Dax
N
L'ADOUR
SABLAR
SAINT-PIERRE
CENTRE-VILLE
SAINT-VINCENT
SAUBAGNACQ
GOND-CUYES
BERRE
LA TORTE
Site patrimonial remarquable (SPR)
Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

4-2 OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION URBAINE

Le SCoT de la communauté d'agglomération du Grand Dax

Dans l'optique de mettre en œuvre une stratégie de développement du territoire intercommunal, un projet cohérent a été défini pour l'ensemble des 20 communes du Grand Dax dès 2003. Ce travail, qui a nécessité dix ans de concertations entre les élus, les services de l'État, la société civile et les acteurs économiques, a abouti à l'approbation, en 2014, du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Dax.

Il a permis de fixer les grands axes politiques de l'agglomération jusqu'à l'horizon 2030, dans le domaine de l'aménagement de l'espace, de l'habitat, des transports, de l'économie, du commerce, de l'environnement et de la gestion de l'eau.

Alors que les statistiques prévoient l'installation de 21 000 nouveaux habitants dans l'agglomération pendant cette période, l'organisation du territoire représente un défi prioritaire en termes d'urbanisation, d'offre de services et d'équipements, tout en préservant l'identité du territoire. Il s'agit donc de prévoir et d'anticiper cette évolution selon une programmation cohérente entre les communes et les zones rurales afin d'accompagner la croissance démographique.

Plus concrètement, le SCoT du Grand Dax définit, dans les orientations, la nécessité d'une reconnaissance patrimoniale en ouvrant un volet centré sur l'étude des paysages, des typologies architecturales et du « petit patrimoine ».

Le plan local d'urbanisme de Dax et le volet patrimonial du PLUi-H du Grand Dax

- Le plan local d'urbanisme de la Ville de Dax

La ville de Dax est dotée d'un PLU arrêté en 2008 et approuvé en 2010. En complément de la ZPPAUP, qui couvre une partie importante du centre ancien, des zones à sensibilité patrimoniale (UP) ont été créées, dans lesquelles la règle de base est la conservation et la préservation des bâtiments existants et leur environnement. Les autorisations d'urbanisme sont systématiquement soumises, pour avis simple, à l'architecte des bâtiments de France.

- Le plan local d'urbanisme intercommunal habitat – un inventaire participatif

Depuis fin 2015, la compétence du PLU a été transférée à la communauté d'agglomération et l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) a été prescrit le 16 décembre 2015. Ce document est dorénavant conforme aux directives de la loi Grenelle II.

L'un des objectifs du document est d'affiner les prescriptions architecturales et paysagères en s'appuyant sur le patrimoine existant susceptible de servir de référence.

La direction de l'Urbanisme de la ville et la direction de l'Aménagement de l'agglomération ont initié conjointement, en 2017, un travail de recensement du patrimoine local non protégé. Par une campagne de communication (mini-site internet, affiches dans les abri-bus), les habitants des 20 communes du Grand Dax ont été invités à contribuer à ce recensement. Ainsi, 548 objets bâtis ont été répertoriés et une grande partie bénéficiera d'une protection individuelle, formalisée sous la forme de fiche à l'immeuble annexée au règlement du futur document d'urbanisme.

Le PLUi-H a été arrêté en mai 2019 et sera rendu opérationnel dans le courant de l'année 2020.

De l'étude « Cœur de ville » au plan gouvernemental « Action cœur de ville »

L'étude de définition « Cœur de ville » (2009)

Après le renouvellement municipal de 2008, Dax a souhaité se donner les moyens d'une vision générale et cohérente de l'évolution urbaine et environnementale du centre-ville.

La réflexion « Cœur de ville » (2009) a aussi été l'occasion d'associer différents acteurs de la vie locale, afin de mieux appréhender les mécanismes de fonctionnement du centre urbain, les atouts à valoriser ou les lacunes à atténuer.

Les objectifs de donner une vision nouvelle du cœur historique de la ville, revaloriser le rôle fondateur du thermalisme pour la cité et permettre un positionnement contemporain du centre-ville, ont guidé les équipes retenues. Le périmètre défini au début de la démarche était celui du centre historique à l'intérieur des cours, protégé par la ZPPAUP, mais également le quartier du Sablar, sur la rive droite de l'Adour.

Le travail des équipes pluridisciplinaires avait pour finalité de faire des propositions innovantes, mais réalistes et concrètes. Imaginer la ville de demain, proposer une mise en relation des différents sites retenus et faciliter la prise de décision.

Les orientations issues de cette réflexion ont servi de catalyseur pour le lancement des grands projets dans les années suivantes suivant un phasage opérationnel stratégique :

- le réaménagement de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul (2009-2010) entrée de ville depuis le Nord et cordon ombilical entre les deux communes urbaines Dax et Saint-Paul-lès-Dax ;
- réaménagement des espaces autour de la Fontaine chaude et jusqu'aux remparts Est (2010 -2013);
- restructuration des halles et création d'une esplanade au sud de la cathédrale (2019 projet en cours).

Dax dans le plan gouvernemental «Action cœur de ville » (2018) à destination des villes moyennes

En mars 2018, Dax a été retenue parmi 222 villes moyennes pour participer au plan gouvernemental nommé «Action cœur de ville». La ville saisit cette opportunité et s'engage dans la continuité du processus de revitalisation amorcé, vers une construction partenariale du projet avec les différents acteurs : les services de l'État, la Caisse des dépôts, l'ANAH, Action logement, les collectivités territoriales et des acteurs de la vie locale (CCI, chambre des métiers et de l'artisanat, associations des commerçants dacquois).

Dès la publication des circulaires ministérielles, la ville a mis en place les instances de projet (comité de pilotage et comité technique). Le projet prévoit une action ciblée sur le centre historique défini comme « secteur d'intervention prioritaire » et des outils d'accompagnement dans une zone plus large dite périmètre «d'opération de revitalisation du territoire» (ORT).

Les études de connaissance fine du centre historique seront aussi l'occasion de mieux connaître les tissus urbains les plus anciens. L'inventaire en cours du patrimoine culturel en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine sera recentré en même temps sur les secteurs étudiés. Des fiches patrimoniales individuelles détaillées ont été réalisées sur chaque immeuble étudié par le bureau d'étude chargé de l'étude pré opérationnelle sur l'état de l'habitat et du commerce du centre-ville.

Périmètre de protection du patrimoine de la ville de Dax

Proposition d'aménagement place Roger Ducos

Proposition de réaménagement des berges de l'Adour côté Sablar

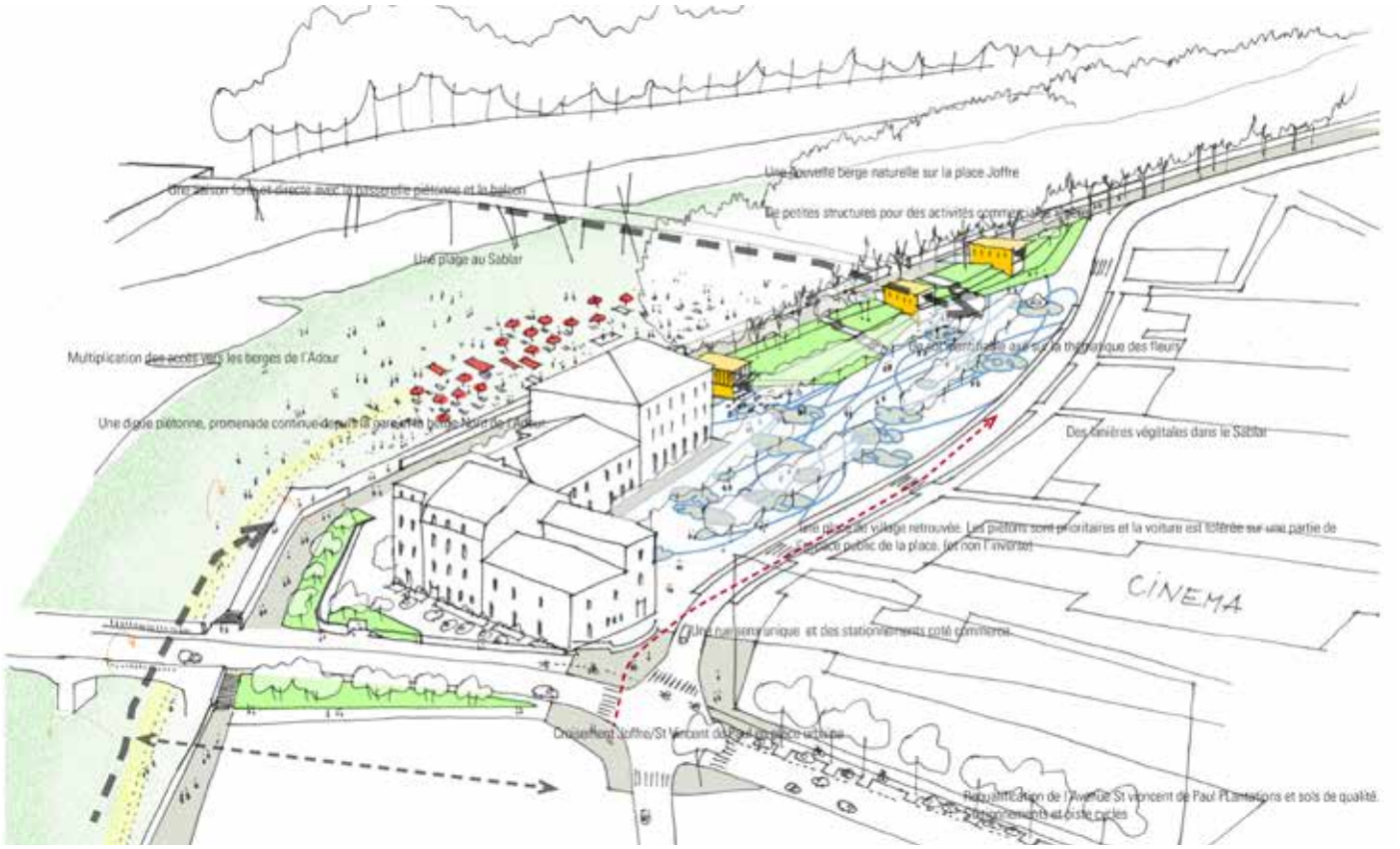

Croquis projet d'aménagement rive droite de l'Adour

Projet de réaménagement des abords des arènes et bords de l'Adour

4-3 LE RENOUVELLEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN : LES GRANDS PROJETS

Station thermale qui accueille chaque année plus de 55 000 curistes, la ville a également fait un effort dans la qualité de conception des espaces urbains en confiant leur conception à des équipes pluridisciplinaires (architectes, paysagistes, urbanistes).

Depuis la réflexion « Cœur de ville » menée en 2009, la ville de Dax a mis en place des projets structurants d'investissement. En partenariat avec les collectivités compétentes (département des Landes et agglomération du Grand Dax), la ville poursuit une exigence forte dans la mise en œuvre des projets urbains et le réaménagement des espaces publics. Une série d'aménagements a redonné une qualité et un confort de déambulation, reconnecté des espaces cloisonnés par l'usage de la voiture.

4-3-1 Reconnecter la ville centre au bassin de vie qui l'entoure et aménager les entrées de ville

Réhabilitation de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul : un projet de réaménagement récompensé

A l'issue de l'étude de 2009 « Cœur de ville », le premier aménagement urbain d'envergure a été la réhabilitation de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul. Cette artère de 850 m de long qui constitue l'entrée de ville par le nord et donne accès au centre-ville depuis la gare LGV, a été pendant plus de quarante ans une voie dédiée aux voitures et autres moyens motorisés, avec un stationnement anarchique. Depuis des années, elle souffrait d'une image négative auprès des touristes, curistes et usagers. Les architecte-urbanistes du projet (Cité Architecture – Paris) ont redessiné un boulevard urbain apaisé, avec des trottoirs larges et des pistes cyclables. Un alignement d'arbres, des parterres d'arbustes, un mobilier contemporain offrent un espace de déambulation agréable et très fréquenté.

La direction de l'Urbanisme a assuré le pilotage du projet depuis l'avant-projet, la présentation du projet aux riverains et aux commerçants, et a également accompagné toute la phase du chantier en interface avec les habitants.

Cet aménagement a été primé au concours national des entrées de ville, organisé par la Ligue rurale et urbaine.

Création du pôle d'échanges multimodal dans le quartier de la gare

Dans la perspective du projet de valorisation de l'entrée de ville (avenue Saint-Vincent-de-Paul), un programme d'aménagement urbain a été défini autour de la gare LGV.

Les enjeux de ce secteur sont immenses ; depuis le raccourcissement du temps de parcours, Dax est désormais à 3h20 de Paris. Il devenait par conséquent impératif de repenser totalement la physionomie et l'ergonomie du réseau de communication qui desservait cet espace afin de lui permettre de devenir le véritable quartier d'affaire de Dax.

Le chantier a débuté en 2013 et s'est échelonné en plu-

La gare LGV de Dax

sieurs tranches sur dix mois. Les aménagements entrepris ont transformé radicalement le paysage qui enveloppait la gare LGV. Avec son nouveau parvis piétonnier, la gare de Dax offre un visage beaucoup plus attractif, fonctionnel et moderne.

Le pôle d'échanges multimodal de la gare a été inauguré en 2014. Son chantier a nécessité un investissement de 7,6 millions d'euros. Il complète la mise en accessibilité de la gare effectuée en 2010 ainsi que la transformation de l'ancien centre de tri postal en pépinière d'entreprises et son centre d'innovation technologique Pulséo.

Le nouveau projet des halles restructurées au pied de la cathédrale

Les halles de Dax datent de 1979. Elles ont été construites à proximité immédiate de la cathédrale, sur l'emplacement des anciennes halles du XIX^{ème} siècle détruites par un incendie.

À la même époque, un parking semi-enterré a été créé au sud de la cathédrale. L'architecture des halles actuelles et le parking ont déstructuré le paysage dans cette partie du centre-historique, peu appréciée par la population.

Le projet de réhabilitation complète des halles municipales et la création d'une esplanade pour les producteurs métamorphosera près de 9 000 m² d'espace urbain. Le projet, fruit d'une concertation en phase programme avec les architectes des bâtiments de France, et choisi suite à une procédure de concours d'architecture, rééquilibre le bâtiment existant en lui donnant une silhouette plus traditionnelle et une écriture contemporaine.

Dans la première phase de travaux en cours, le parking semi-enterré est démoli et la future esplanade au sud de la cathédrale prend progressivement forme en offrant une nouvelle perspective et une lecture complète du monument classé.

Création d'une nouvelle médiathèque

La bibliothèque actuelle, située rue du Palais dans un îlot très ancien, présente des contraintes qui ne lui permettent plus de remplir son rôle et ses missions de manière satisfaisante. Le bâtiment d'une valeur patrimoniale incontestable est vétuste : étanchéité, solidité des planchers et de la charpente, isolation, accessibilité... Sa superficie laisse peu de place pour répondre à la diversité des pratiques culturelles et de loisirs (850m2). Les espaces n'ont pas la souplesse et l'adaptabilité requises pour donner envie aux usagers de s'attarder et faire de la bibliothèque un lieu de vie.

Les contraintes du site actuel ont amené la collectivité a orienté son choix d'implantation de la future médiathèque vers un nouveau site. Celle-ci sera construite au sein du parc Maurice-Boyau. Ce site occupe une position stratégique en cœur de ville et offre un potentiel important dans sa proximité avec les équipements sportifs, urbains et paysagers qui l'environnent (stade, arènes, crèche des Girafes, hôpital, parc Théodore Denis...) .

Le programme porte une attention toute particulière au traitement des abords afin que les liaisons avec les espaces sportifs et paysagers soient entièrement intégrées à l'opération et contribuent au projet de requalification de la zone concernée.

Dans la phase de programmation en cours d'étude, le projet est estimé à 8 millions d'euros HT. Le lancement d'un concours d'architecture est prévu pour la fin de cette année 2019.

Un nouveau projet pour les archives

Dax dispose de son propre service d'archives. Ses locaux sont actuellement disséminés sur les 3 niveaux de la mairie et plus spécifiquement dans 2 pièces du bâtiment. Soit 10 locaux de conservation permettant d'accueillir près de 1000 mètres linéaires de documents. Cette configuration pose depuis longtemps des problèmes de sécurité, d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et surtout de fonctionnalité (la salle de lecture est située dans un magasin).

En outre, le Grand Dax ne possède pas, par exemple, de service des archives. Pour répondre aux triples besoins de fonctionnalité, de visibilité et d'usages, une réflexion est engagée depuis 2016.

Le nouveau service des archives aura sa localisation dans l'ancienne banque de France, bâtiment d'architecture remarquable, qui dispose d'une position centrale dans l'offre de services aux habitants. Le site est facilement accessible, proche de la mairie, des commerces du centre-ville, du musée de Borda, de la Société de Borda, de la salle de spectacle de l'Atrium mais aussi d'espaces urbains rénovés et aménagés comme la place de la Fontaine chaude.

D'une surface de 1 247 m², 900 m² sont affectés au projet, sur deux niveaux. Sa structure permet d'être aménagée afin d'accueillir des espaces d'accueil du public, des espaces de consultation et de conservation des documents. Le diagnostic structurel remis en décembre 2016 est conforme aux préconisations du service interministériel des archives de France.

Le nouveau service permettra de prendre en compte des missions jusqu'alors non mises en œuvre dont le volet médiation et actions culturelles qui pourra être proposé aux scolaires du territoire avec des accueils de classes dans un lieu approprié.

Une politique plus dynamique en faveur de la culture numérique pourra être étudiée avec des plans stratégiques de numérisation, de valorisation des documents.

4-3-2 Réconcilier la ville avec ses habitants

Avant travaux, place de la Fontaine chaude

Pendant travaux, place de la Fontaine chaude

Après travaux, place de la Fontaine chaude

Le réaménagement des espaces publics autour de la Fontaine chaude

Les abords de la Fontaine chaude ont, pendant deux longues années, côtoyé les voitures de passage et stationnées. En 2012, la ville de Dax a décidé de réaménager les abords du monument le plus visité de la ville.

Ainsi une réflexion globale a été posée sur tout le périmètre entre la Fontaine chaude, l'esplanade de Gaulle et la place de la Course aux pieds des remparts. Un nouvel espace piétonnisé et paysagé a remplacé les anciens parkings. Le parvis élargi et la mise en lumière mettent en valeur le monument de la Fontaine chaude et ouvrent la perspective depuis le Splendid jusqu'aux remparts.

Le traitement des abords du Splendid et des Thermes

L'important investissement sur la réhabilitation du Splendid Hôtel et la réouverture des Thermes dessinés par l'architecte Jean Nouvel ont nécessité une réflexion sur l'insertion urbaine de ces deux grands établissements de la station.

Les architectes et paysagistes chargés de la restauration (KAPZUL et EXIT Paysages à Bordeaux) ont redessiné les abords de l'hôtel en s'inspirant d'un projet non réalisé de l'architecte d'origine André Granet, trouvé dans ses archives.

Le jardin Est a retrouvé une composition sobre et symétrique, imaginé au départ comme le prolongement de la composition du bâtiment vers l'extérieur.

Le projet a aussi permis de restaurer des coupures urbaines entre les rues du centre-historique et le balcon de l'Adour.

Une allée piétonnière traverse désormais un jardin luxuriant entre les deux grands hôtels, en offrant au public la vue sur la fontaine en cascade du Splendid et la mosaïque de Danielle Justes devant l'entrée des Thermes.

La ville et l'agglomération ont prolongé les aménagements sur les parties du domaine public jouxtant les jardins du Splendid et des Thermes. Ainsi le cours de Verdun a été réaménagé pour élargir les trottoirs et supprimer une partie du stationnement qui cachait les arcades du Splendid.

Les paysagistes d'EXIT Paysage ont été missionnés aussi pour imaginer une rénovation légère de la place Thiers, trait d'union entre les jardins du Splendid et les abords de la Fontaine chaude.

Le traitement paysager par des matériaux et du mobilier de qualité, le choix des essences végétales inspirées des influences exotiques ont créé une harmonie et une cohérence de l'ensemble de ce secteur urbain prisé.

4-4 LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Faciliter l'accessibilité au centre historique par des modes de transports durables.

La ville de Dax, en partenariat avec l'agglomération du Grand Dax, met en œuvre une politique volontariste sur le sujet de la transition énergétique. L'objectif de faciliter les déplacements, rendre l'accès au centre-ville et ses monuments plus confortables, illustre les actions publiques menées en complémentarité à l'échelle communale et intercommunale.

Ainsi, le projet Cyclenville a permis depuis 2015 d'installer

Navette gratuite Vitenville

Cyclenville

un système de prêt de vélos, avec 17 stations et 90 vélos. Près de 26 000 prêts ont été effectués pour une utilisation sur les 33 km de pistes cyclables que compte l'agglomération.

Le cœur historique est aussi desservi par trois lignes de navettes gratuites Vitenville depuis 2016. Elles assurent des rotations vers le cœur historique depuis les parkings périphériques, toutes les 10 à 15min de 7h00 à 20h00. 388 000 personnes ont utilisé ce mode de déplacement en 2018.

Des projets innovants sur le plan de l'expérimentation en terme d'économie d'énergie

Après un diagnostic technique et économique établi par les services municipaux et le SYDEC, la ville a choisi de limiter l'éclairage nocturne en adoptant le principe de couper l'éclairage public une partie de la nuit dans certains secteurs de la commune. Une démarche pour répondre à la double problématique d'économies d'énergie et de préservation de l'environnement avec une limitation des nuisances lumineuses.

Parallèlement à l'extinction nocturne, la ville engage une modernisation progressive de son système d'éclairage en remplaçant notamment les armoires et les lampes vétustes par des appareils performants et dernière génération. La ville réfléchit d'ailleurs à une labellisation «villes et villages étoilés».

La ville de Dax est aussi précurseur dans l'utilisation économe de sa ressource en eau et de l'utilisation innovante du potentiel géothermique de son sous-sol. Dans ce sens, plusieurs projets illustrent la volonté de la collectivité d'affirmer son engagement pour l'innovation, le respect du principe du développement durable et la protection de la ressource en eau :

Le centre aquatique communautaire qui verra le jour en 2019 sur une friche industrielle mise à disposition par la ville, sera alimenté via le réseau d'eau chaude thermale. Une décision économiquement rentable et innovante quand on sait que chauffer l'eau d'une piscine est très onéreux. Grâce à ce même réseau de géothermie, il sera prochainement possible de chauffer une partie du lycée de Borda voisin.

De même, un partenariat entre le promoteur du futur golf de Dax et la régie municipale des Eaux est en cours de finalisation. Afin de traiter l'eau de sortie de la station d'épuration par une unité spécifique permettant d'irriguer les parcours golfiques et réaliser une importante économie d'eau potable.

Pour proposer à tous des solutions de logement adaptées et différenciées, la ville a aussi aménagé un éco-quartier sur un terrain municipal d'environ deux hectares, dans la prairie de Saubagnacq. Six macro-lots ont ainsi été créés pour accueillir soixante logements locatifs sociaux, vingt logements en accession à la propriété dont la construction est réalisée par XL Habitat et une quinzaine de logements sur le marché libre. Un soin particulier a été apporté aux choix des espèces végétales, en fonction de la nature du sol. Les logements sont chauffés grâce à un système innovant, par un réseau de chaleur récupérant les calories sur le collecteur des eaux usées.

Le nouveau siège de la régie des Eaux de Dax, implanté sur le site de production des boues thermales, est chauffé par récupération de chaleur sur l'énergie issue de cette usine et des collecteurs d'eaux usées.

4-5 L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

4-5-1 Lutter contre l'habitat insalubre en valorisant le centre historique

Vue des toits

Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU)

L'habitat de centre-ville subit, en partie, la concurrence des hébergements liés à l'activité thermale de la station. La ville, puis l'agglomération, ont mis en place des opérations successives d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Les cibles de l'OPAH-RU : résorber la vacance, réduire l'inconfort, traiter le confort thermique des logements, permettre le maintien à domicile des personnes âgées, recycler les meublés déclassés.

La communauté d'agglomération a lancé, en 2008, une opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain sur son territoire.

Le bilan de l'opération fait état de 315 réalisations auprès de propriétaires occupants, 82 dossiers « Habiter mieux » et de 168 logements de propriétaires bailleurs traités, consacrant l'indéniable succès du dispositif auprès de ce public.

Sur un total de 565 réhabilitations, 181 soit 32 % étaient situées dans la ville de Dax.

Une seconde opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été lancée en 2015 sur l'ensemble du Grand Dax.

Bilan sur les 3 années de l'opération : 174 logements de propriétaires occupants traités et 63 logements de propriétaires bailleurs rénovés, dont 83 logements de propriétaires occupants et 31 logements de propriétaires bailleurs traités à Dax.

Dans le cadre du programme gouvernemental « Action cœur de ville », Dax a lancé un marché d'étude pré-opérationnelle sur la revitalisation du cœur de ville. Elle vise à étudier plus finement les îlots du centre-historique, leur dysfonctionnement et les capacités de réhabilitation. Le diagnostic est en cours de réalisation (juillet 2019). Il sera complété par des fiches patrimoine à l'immeuble, réalisées par la chargée de mission de l'inventaire de la ville.

La résorption de l'habitat insalubre (RHI)

Pour lutter contre l'habitat très dégradé, une opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI) a été entreprise dans le quartier du Sablar. Elle constitue une part importante du volet renouvellement urbain de l'OPAH intercommunale. Trois îlots (dont un en ZPPAUP) ont été identifiés dans le cadre des expertises. Un arrêté préfectoral d'insalubrité irrémédiable et un arrêté municipal de péril ordinaire ont permis de cibler deux zones.

En décembre 2010, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) a validé le dossier de demande de financement de la ville de Dax. Environ 750 000 € de subventions ont été réservées afin de couvrir 70% du déficit de cette opération.

La ville a pu négocier, à l'amiable, l'acquisition d'immeubles insalubres ou en situation de péril, destinés à être démolis ainsi que des terrains destinés à être réaménagés pour la construction de logements sociaux. Les locataires ont été relogés dans le parc HLM. Les bâtiments dangereux ont été détruits en 2012 et 2013.

Un îlot urbain du centre-historique, rive droite, a ainsi été complètement restructuré avec la création de jardins partagés et une opération qualitative de logements.

4-5-2 Inciter les habitants à entretenir le bâti : l'accompagnement des projets de ravalement des façades

Depuis la fin des années 1990, la ville a lancé des opérations successives de ravalement de façades. Elles ont permis, dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement technique, d'octroyer des aides complémentaires à l'investissement privé. Ainsi, 118 façades ont été ravalées avec l'aide de la ville. Le budget consacré par la collectivité à cette opération depuis 15 ans approche les 400 000€.

L'effort de la ville est complété par un outil de défiscalisation ouvert par le label de la Fondation du patrimoine. La ville et la Fondation ont signé, depuis 10 ans, une convention de partenariat permettant de proposer le label sur le périmètre du site patrimonial remarquable (SPR). Cette mesure est très incitative, même si peu de bâtiments et de propriétaires répondent à tous les critères d'octroi du label.

Malgré la réussite de ce dispositif incitatif, notamment dans les zones de réaménagement d'espaces publics, le résultat est parsemé dans l'ensemble du centre-historique.

Dans ce sens, la ville a décidé, dès 2017, la mise en place

d'un périmètre de ravalement obligatoire en demandant l'inscription de Dax sur la liste des communes qui peuvent bénéficier de cet outil coercitif.

Un premier périmètre de ravalement obligatoire a été fixé, dès 2018, aux abords du Splendid Hôtel et des Thermes afin d'améliorer l'environnement des deux plus grandes structures thermales de la station et l'entrée de ville depuis le Pont vieux.

Un diagnostic des façades et des prescriptions est établi par un architecte du patrimoine. Ce dernier aura aussi pour mission d'expliquer les pathologies du bâti ancien aux propriétaires, les méthodes et les matériaux de restauration appropriés.

Restauration de portes et façades

4-5-3 Des règlementations appropriées pour les espaces publics, la publicité, les devantures et les enseignes commerciales

La ville de Dax est dotée, depuis 1990, d'un règlement sur la publicité et les enseignes. Le règlement local de publicité définit l'implantation, le nombre, et les dimensions des enseignes qui peuvent être autorisées en centre-ville, afin de favoriser la cohérence d'ensemble de l'aménagement urbain. Ce règlement couvre deux périmètres restrictifs pour la publicité, le premier limité au centre-historique et le second s'étendant aux faubourgs.

Comme le PLUi-H, le règlement intercommunal sur la publicité (RLPi) a été arrêté par la communauté d'agglomération le 7 mai 2019.

Dans le cadre de l'opération FISAC, menée entre 2009 et 2010, il est apparu nécessaire de mettre en œuvre des outils pédagogiques pour accompagner les entreprises dans l'installation de leur commerce, restaurant, café.

Dans le cadre de cette réflexion, 3 documents-cadre ont été élaborés pour définir les règles pour un espace urbain de qualité et expliquer de manière didactique et illustrée les règlements applicables. Ainsi, deux chartes ont été élaborées en interne par les services de la ville et discutées avec les associations de commerçants.

- charte sur les devantures commerciales

- charte sur l'occupation du domaine public

Une présentation a été faite aux différents professionnels concernés (enseignistes, architectes, storistes, etc...) afin d'attirer leur attention sur la place importante des vitrines dans l'espace public tout en les sensibilisant sur la nécessité d'intégrer les enseignes au cadre bâti local.

4-5-4 La réflexion sur une charte des espaces publics

Le constat d'une incohérence dans le traitement des espaces publics comme dans le choix du mobilier urbain et des matériaux a conduit la direction de l'Urbanisme à proposer un cadre réglementaire relatif à l'intervention publique. Menée en partenariat avec le CAUE40 des Landes, cette étude a été une démarche pilote pour le département. Le document final se présente sous la forme de 4 cahiers thématiques :

1) cahier des orientations générales, avec une synthèse de l'étude « Cœur de Ville »

2) cahier des références culturelles, identitaires et sensibles

3) cahier des typologies urbaines

4) cahier d'aide au choix (bibliothèque des matériaux, mobiliers, éclairage public)

Un travail d'observation et d'analyse des espaces urbains a permis de définir des typologies d'espaces publics. A chacune d'entre elles, correspond une famille de matériaux, de mobilier et de végétation.

Ce document est élaboré comme une aide à la décision des élus pour tendre vers une harmonie des interventions sur les espaces publics. Une partie du document liste, sous une forme très concrète, les références en fonction du contexte urbain.

5- PAYSAGE

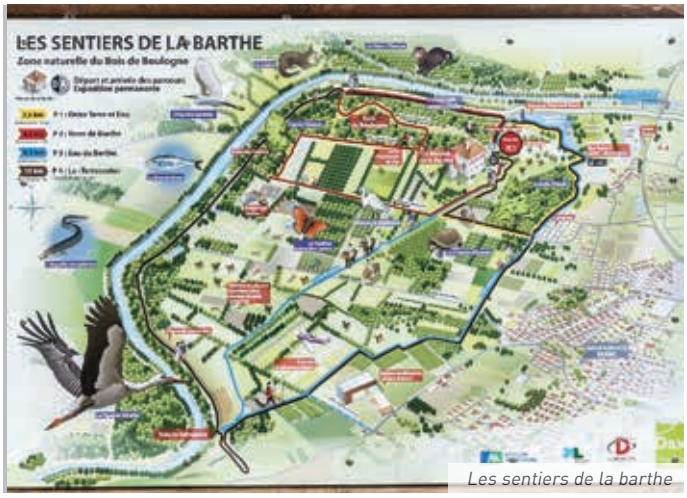

Les sentiers de la barthe

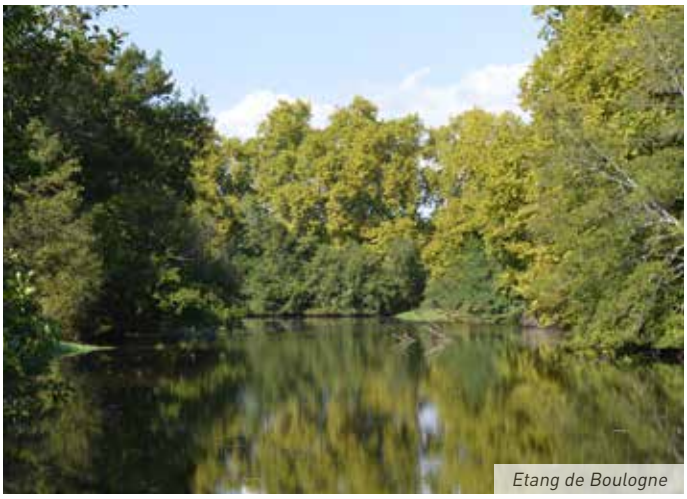
Etang de Boulogne

5-1- PROTECTIONS ET LABELS

Les sites naturels dacquois

138 hectares classés « espaces naturels sensibles »

3ème prix (5ème catégorie) au palmarès national des villes fleuries en 1982

Commune labellisée « ville fleurie » (trois fleurs depuis 1988)

1er prix des arènes fleuries en 2015

L'Adour

Fleuve protégé au titre de la zone « Natura 2000 » (ADOUR FR7200724)

Parc botanique du Sarrat

Parc inscrit depuis 1991 au titre des Monuments historiques

Parc classé au titre du label « Jardin remarquable »

Inscrit en 2019 Jardins de Noé

Préparation pour inscription au label Eco-jardin en cours

Espace boisé remarquable classé dans le PLU

Conservatoire de l'ophioglosse des Açores (fougère protégée sur le plan national) et de l'anémone des jardins (bulbe)

Les barthes de l'Adour et l'étang de l'Estey

Site naturel protégé au titre du la zone « Natura 2000 »

Site naturel classé « espace naturel sensible »

Site naturel classé « zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux »

Zone naturelle de la Torte – vallée du Luy

Site naturel classé « ZNIEFFF 4008 de type 2 »

Le bois de Boulogne

C'est un poumon vert de 400 hectares à 10 minutes à pied du cœur ville. Les barthes du bois de Boulogne (plaine alluviale inondable le long des cours d'eau), toutes proches du centre constituent un ensemble riche de prairies humides et de bois, classées zone Natura 2000. Les barthes de Boulogne et Saubagnacq sont classées espace naturel sensible, véritable atout sur le plan environnemental, social et économique.

La forêt communale de Dax, et notamment le bois de Boulogne, appartient à la commune depuis des temps immémoriaux et bénéficie du régime forestier depuis 1832. C'est grâce à une gestion forestière sur le long terme qu'elle est aujourd'hui diversifiée, riche en biodiversité et constituée d'une chênaie de bonne qualité.

Diverses activités de plein air sont proposées dans le bois de Boulogne : le club hippique de Dax, les sentiers découverte des barthes, un practice de golf, un plan d'eau, un ponton de pêche, un parcours fibromyalgique, un parcours d'orientation.

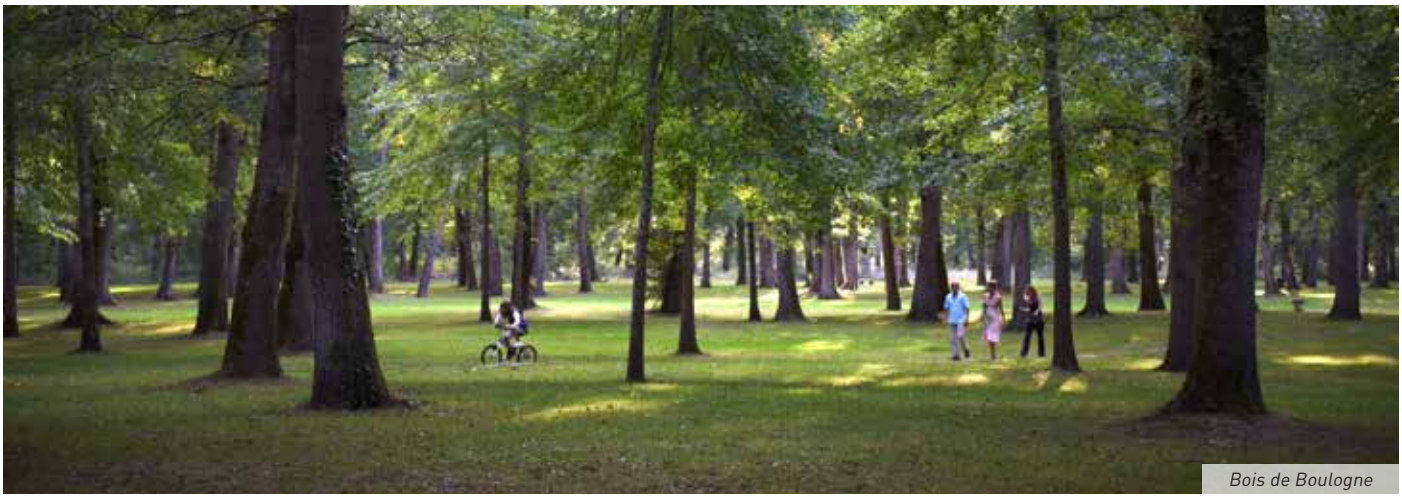

Bois de Boulogne

Parc du Sarrat – Pas japonais

Parc du Sarrat – Promenade dans le jardin

Signalétique et azalées au parc du Sarrat

Plante carnivore, Sarracenia flava, parc du Sarrat

5-2 OUTILS DE GESTION

En plus de ses multiples aires de protection du patrimoine naturel et animalier, la ville possède d'importants espaces paysagers protégés (EBC) ou inventoriés sur lesquels s'appliquent des gestions adaptées et différenciées. Ils permettent sur le plan environnemental de préserver et de développer la biodiversité et sur le plan culturel de valoriser le site et d'en communiquer au public les enjeux pour les sensibiliser. Ils sont valorisés par de multiples aménagements en lieux de promenade. Le service Parcs et jardins s'emploie à entretenir et développer ce patrimoine naturel dans une approche respectueuse de l'environnement.

Un plan de gestion 2011/2025 pour la forêt communale et les espaces verts

Un plan de gestion des forêts communales est assuré sur plus de 125 hectares avec des engagements :

- sur le plan de la production
- sur le plan écologique
- sur le plan paysager
- sur le plan de la gestion de l'eau

Une attention particulière est portée sur la coulée verte de l'Adour (berges du fleuve) et la ZNIEFF de la Torte.

« Zéro phyto »

Depuis 2017, la ville de Dax adhère au groupement « zéro phyto » mis en place par le centre de gestion 40. Avec le soutien de l'agence de l'eau Adour Garonne et l'Association des nuits des Landes, cette adhésion a permis au fil des années de former le personnel aux techniques alternatives et d'acquérir du matériel adapté à des conditions d'achat préférentiel. Dax a signé la charte d'engagement « zéro phyto » avec le département des Landes en mars 2019.

Un plan d'actions pour garantir la propreté du cadre de vie paysager

Au printemps 2011, un diagnostic sur la propreté de la ville a été établi. A partir de cette étude, un plan d'action fut mis en place pour améliorer l'aspect des trottoirs, des squares, des places et tous les espaces publics. Dès 2012, une série de mesures a été retenue en concertation avec la population, les usagers, les commerçants, le public scolaire et les jeunes.

Fleurissement et label des villes fleuries

Tous les quartiers de la ville bénéficient d'un fleurissement abondant avec une attention particulière portée au centre historique et à la zone thermale. Cet embellissement paysager est assuré grâce à 100 000 plantes annuelles et vivaces, 40 000 plantes bisannuelles et 18 000 bulbes et tubercules. Tous ces végétaux sont issus des serres municipales qui produisent notamment, chaque année, 1 200 plantes vivaces.

5-3 ACTIONS DE CONNAISSANCE

Herbier Thore (1762-1823)

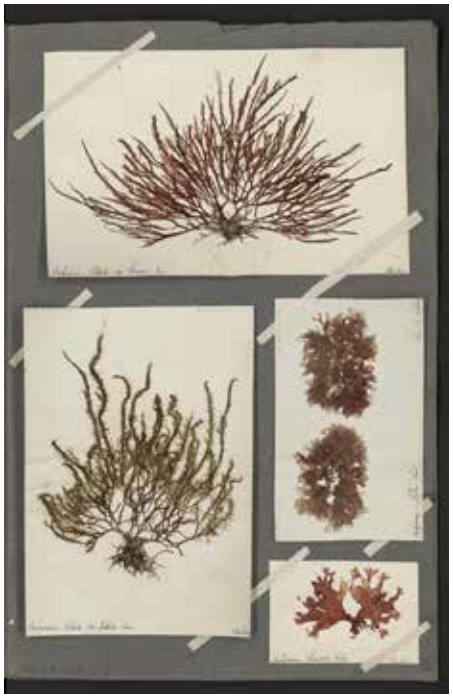

Herbier Aparisi-Serres (1883-1956)

Herbier Thore (1762-1823)

Opération de numérisation des herbiers landais

Cette opération de numérisation est menée à l'initiative des archives départementales des Landes en partenariat avec le musée de Borda de Dax, le jardin botanique de Bordeaux et le musée Despiau-Wlérick de Mont-de-Marsan. Les herbiers landais sont une collection de plantes séchées, conservées dans le but de faciliter la connaissance du végétal et son identification. Leur numérisation permet aujourd'hui aux scientifiques d'apprécier l'originalité floristique du département dues aux importantes transformations paysagères qu'ont connu les Landes depuis le début du XIX^{ème} siècle. Quatre de ces herbiers sont conservés à Dax. L'herbier Thore (1762-1823) requiert une attention particulière. Il s'agit d'une collection de plantes constituée de 21 paquets et de plus de 4 000 parts, classée d'après la classification artificielle de Linné. Cet herbier est précieux car il renferme la mémoire des Landes avant les grandes transformations du XIX^{ème}, et Jean Thore était le seul botaniste à herboriser avant les années 1806.

Inventaire des végétaux présents dans le parc du Sarrat

Un inventaire des végétaux présents dans le parc du Sarrat est réalisé. Il consiste en un signalement des différentes espèces florales (plantes rares et protégées) ainsi qu'arbres et arbustes sur un plan, lequel est par la suite numérisé. Il s'agit d'un document issu de l'initiative de l'équipe des Espaces verts, qui répond aujourd'hui à la demande du label Eco-jardin. Il est uniquement un outil interne à l'heure actuelle, qui mériterait d'être partagé et valorisé.

Contribution de l'Office national des forêts (ONF)

L'Office national des forêts réalise également des relevés et les données sont disponibles en ligne au sein de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP) donnant accès à de nombreuses données sur la faune et la flore protégées.

À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION :

Les tourbières de Mées, commune limitrophe de Dax, sont des milieux écologiques très particuliers formés de débris végétaux peu décomposés et de mousses. La faune et la flore qu'on y rencontre sont à l'image de leurs lieux de vie, remarquables et menacées. Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine est engagé depuis 1996 avec la commune de Mées pour la connaissance, la conservation et la valorisation du patrimoine naturel de ce site.

Maison de la barthe

Signalétique au parc du Sarrat

Ce milieu a d'ailleurs été étudié par la Société mycologique des Landes, et présenté lors de la Journée Landes et tourbières d'Aquitaine (2016), afin de rendre compte de ce patrimoine naturel remarquable au plus grand nombre.

Autre site important dans l'agglomération, les anciennes carrières de Tercis-lès-Bains, classées réserve naturelle régionale. Ce site est reconnu comme une référence géologique de l'histoire de la Terre tant par l'ensemble des couches géologiques visibles par sa richesse en fossiles. Ce site est donc pourvu d'un patrimoine archéologique et naturel fort.

Création de la « Maison de la barthe » : centre d'interprétation de la nature

Pour valoriser le site de la ferme « Paysan » et créer un espace de médiation dédié à la protection de l'environnement, le service des Parcs et Jardins de la ville a entrepris de restaurer la vieille bâtisse pour la transformer en « Maison de la barthe ». Ce chantier a nécessité un investissement de 450 000€ en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine, le département des Landes et la Communauté d'agglomération du Grand Dax dans le cadre du plan climat.

Ouvert en mars 2014, cet équipement se situe aux croisements des sentiers de promenades dans un patrimoine naturel d'exception à deux pas du centre-ville. Il a vocation à être un lieu d'animation, un espace de lecture sensible de la barthe mais aussi de médiation ouverte sur les particularités hydrologiques et géologiques de la ville de Dax souvent méconnues. Le site, la Maison de la barthe et les deux premiers parcours « Terre de barthe » et « Entre terre et eau » sont certifiés accessibles aux personnes à mobilité réduite par un bureau d'étude.

Les « jardins solidaires et écologiques » : espaces pédagogiques et conviviaux

Afin de favoriser les liens entre les habitants et leur proposer des espaces pour cultiver un potager, des jardins familiaux ont été créés dans les quartiers de Cuyès et du Sablar. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de développement social, urbain et écologique du secteur.

5-4 ACTIONS DE VALORISATION

Signalétique

Une signalétique verte et paysagère

En plus des nombreux écriteaux installés dans les « jardins de ville » et au Sarrat sur lesquels figurent le nom et les caractéristiques des espèces présentées au public, des panneaux d'information permanents particulièrement détaillés ont été réalisés à la Maison de la barthe et dans le parc Guichemerre dont les supports de métal et pierre de la signalétique ont été réalisés par Danielle Justes. Le choix de l'information sur verre a été approuvé par l'architecte des bâtiments de France pour le respect de la transparence. Parallèlement à ce dispositif, le service des Parcs et jardins organise chaque année des expositions temporaires sur le thème de l'environnement et sa gestion dans le cadre exceptionnel de cette propriété. L'installation de certains cartels a fait l'objet d'une réflexion avec l'architecte des bâtiments de France.

Une signalisation routière touristique et patrimoniale

La ville de Dax dispose sur l'ensemble de son territoire d'une signalétique routière et touristique mettant en va-

Jardins partagés à proximité du parc du Sarrat

leur le patrimoine. Le jalonnement de son office de tourisme est visible sur plusieurs panneaux à l'intérieur de la cité. Les signalétiques touristiques (thermes, hôtels, etc.) sont également assurées par des supports appropriés.

Par ailleurs, à Dax, les principaux dispositifs de signalisation sont répertoriés sur un plan.

La mise en place d'une nouvelle signalétique urbaine

Afin de promouvoir les temps forts de la vie culturelle dacquoise et mettre en avant la diversité commerciale et artisanale de la station thermale, la municipalité a souhaité repenser la signalétique urbaine et commerciale.

Signature de centre-ville, la gamme de ce mobilier se compose de panneaux-totem design colorés dans l'esprit de la charte graphique municipale Dax.

Le nouveau réseau signalétique est composé de :

- 7 panneaux aux entrées de ville avec un message d'accueil;

- Une quarantaine de panneaux dans les entrées de quartier avec un pictogramme reconnaissable signalant les lieux commerçants;

- 17 panneaux piétonniers avec une cartographie épurée qui signalent les lieux importants selon 4 rubriques («pratique», «se déplacer», « se détendre », « à voir »).

Un outil de signalétique innovant : les bornes numériques

Parallèlement à la commande de ce mobilier urbain, neuf bornes interactives intitulées « commerce et tourisme » ont été installées en centre-ville. Ces équipements offrent un service innovant pour les usagers et les commerçants.

Leur installation dans le centre-ville permet de donner un accès aux services présents sur le territoire de manière innovante et intuitive pour les usagers du plateau commerçant. Chaque borne est composée d'un écran de grande dimension installé dans un totem qui fait apparaître un menu simple d'accès. Elles contiennent des informations synthétiques et thématiques pour guider le visiteur et l'habitant au travers de la ville selon diverses thématiques (actualités, activités culturelles, commerces, hébergement, restauration, thermalisme). Accessibles gratuitement 24h sur 24, elles sont positionnées près des lieux d'affluence tels que les halles, l'office de tourisme, le parc des arènes, la Fontaine chaude ou encore près de la gare. Il est à noter que chaque borne est équipée d'un réseau wifi qui permet aux utilisateurs de disposer d'une connexion.

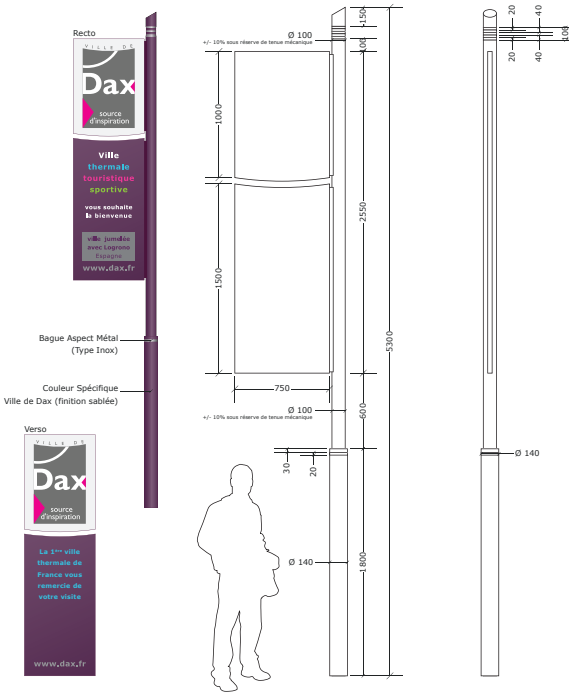

Outre les infos touristiques, patrimoniales et événementielles, deux rubriques bien spécifiques sont consacrées à l'activité commerciale, ce qui est une première pour un centre-ville :

- La rubrique « commerces » liste tous les commerçants et artisans de la ville

- La rubrique « temps forts du commerce » présente les opérations du moment proposées dans la ville.

Sentiers d'interprétation

Les « sentiers de la barthe »

La Maison de la barthe est le point de départ de 4 parcours intitulés les « sentiers de la barthe ». Elle est accessible directement par les berges de l'Adour grâce aux cheminements piétonniers reliant le vieux pont au bois de Boulogne. Depuis 2009, la municipalité s'est engagée, dans le cadre d'une politique volontaire de renforcement de la qualité environnementale, à mettre en place un vaste programme de mise en valeur des zones humides du bois de Boulogne et de Saubagnacq.

Le premier itinéraire, intitulé « Entre terre et eau », propose de donner en moins d'une heure les clefs de lecture du paysage adourien. Le second sentier, « Terre de bar-

Détente sur les berges de l'Adour dans le cadre des berges éphémères

Balade cylo dans le bois de Boulogne

the », initie le promeneur aux différentes activités liées à l'exploitation des sols (agriculture, boues hydrothermales). Le troisième parcours, « Eaux de barthe », est plus long. C'est une véritable randonnée de 6.5 km qui plonge le visiteur à la découverte des milieux humides et des espèces végétales et animales dont certaines sont très rares ou menacées. Enfin, le dernier parcours, dit de « La Terrassote », a vocation à présenter de manière détaillée, sur une distance de 10 km, toute l'étendue floristique et organique des marais de Saubagnacq.

La valorisation du cadre paysager de l'Adour : le projet « Berges éphémères »

Enfin, l'étude de définition « Cœur de Ville » menée par la direction de l'Urbanisme a souligné l'exceptionnel potentiel de l'espace des berges de l'Adour, comme lieu de promenade et de loisirs. A la demande des élus en 2012, la direction de l'Urbanisme a travaillé sur l'installation technique d'un événement éphémère valorisant les bords du fleuve. En partenariat avec les pôles Sport, Culture et Animation sociale, elle a élaboré le plan des aménagements et a coordonné les interventions des services techniques et espaces verts pour l'aménagement du site. Cette opération est reconduite chaque année pendant deux mois.

Visites-guidées

Les circuits de visite des « Jardins de la ville » : un dispositif pédagogique original

Un parcours piétonnier, aménagé dans le centre historique, a permis de créer huit jardins de ville (parvis sud de la mairie ; place de la Fontaine chaude ; square Max Moras ; jardin de la cathédrale ; place Camille Bouvet ; place du Présidial ; parc des Baignots ; place Thiers).

Ouverts en visites libres ou guidées de juin à novembre, ces espaces accueillent des collections végétales renouvelées chaque année selon la thématique des « rendez-vous aux jardins ». Ils comportent une signalétique qui renseigne

Projection cinématographique dans le cadre des berges éphémères de l'Adour

Visite guidée du parc du Sarrat

Vue générale des berges de l'Adour

Visite guidée du parc du Sarrat

le nom et les caractéristiques de chaque espèce. Installés en cœur de ville, ils concourent à l'embellissement des abords de monuments, tout en offrant au public des lieux de connaissance botanique à ciel ouvert.

Conjointement à ce dispositif, cinq circuits thématiques proposent de mettre en lumière l'origine des végétaux des divers continents, leur évolution à travers le temps, les insectes insolites, les plantes utilisées dans la teinture ou invitent le visiteur à une promenade poétique.

Visites guidées et animations

Tout au long de l'année des visites guidées hebdomadaires du parc du Sarrat, des barthes de l'Adour, des serres municipales et des jardins de la ville sont proposées pour sensibiliser le public à la nature et aux méthodes de cultures alternatives.

Lors des grands rendez-vous culturels de l'année (nationaux ou départementaux), le service des Parcs et Jardins bouleverse sa programmation habituelle de visites guidées en mobilisant ses agents pour réaliser des parcours et animations centrés sur la médiation des plantes et du vivant.

Le « Printemps des Landes »

Dans le cadre de cette manifestation pilotée par le comité départemental du tourisme des Landes, des animations sont proposées sur le thème de la nature et de la mise en valeur des barthes de l'Adour (expositions, ateliers pédagogiques, jeux et spectacles pour enfants, concerts).

Les «Rendez-vous aux jardins»

Aux côtés des collections permanentes présentées dans les jardins de ville figurent des aménagements floraux spécialement composés d'après la thématique des «Rendez-vous aux jardins». Chaque année, la scénographie, la signalétique et les espèces présentées au public sont totalement repensées par les jardiniers et paysagistes municipaux. Parallèlement aux visites organisées en ville, un programme d'animations et d'actions éducatives destinées aux enfants est réalisé durant le week-end des « Rendez-vous » par le personnel du parc du Sarrat. Des animations, conférences et expositions sont toujours orientées vers le développement durable et la protection de la biodiversité. Ces journées - « Rendez-vous aux jardins » et « Journées du patrimoine » - sont l'occasion d'ouvrir largement le parc au public régional et local. Un livret est édité pour accompagner le visiteur.

Concours des maisons fleuries

La participation annuelle des habitants dans le cadre de cette manifestation soutient les efforts engagés par la ville tout en contribuant à embellir les quartiers. Chaque année, près de 80 lauréats sont ainsi récompensés.

Animations pédagogiques proposées par l'École de la nature

Une école de la nature

L'objectif de cette école est de développer l'éducation et la sensibilisation des nouvelles générations à devenir des citoyens avisés et responsables sur des thèmes majeurs comme la biodiversité et la citoyenneté.

Dès le printemps 2018, un catalogue d'animations a été présenté aux écoles élémentaires, axé sur le cycle 2 (CP – CE1 et CE2) et le cycle 3 (CM1-CM2). Les animations pédagogiques proposées sont essentiellement basées sur des actions de science participative en lien avec des études scientifiques menées au niveau national (Museum national d'histoire naturelle MNHN, Ligue de protection des oiseaux LPO, université de Rennes, Tela Botanica, Office pour la protection des insectes et l'environnement OPIE ...).

Le catalogue a été intégré à l'offre globale des différents services de la ville de Dax pour les scolaires par l'intermédiaire du catalogue de l'enseignant 2018/2019 établi par la direction de la Culture.

La rencontre avec les enseignants a abouti à la constitution d'un programme d'animations pour l'année scolaire 2018/2019. Ce programme concerne actuellement 9 classes du CP au CM2, soit environ 240 enfants de deux écoles élémentaires.

Sur certaines actions, des partenaires sont sollicités pour compléter l'offre pédagogique : régie des eaux de Dax, CPIE du Seignanx, Maison de l'eau de l'institut Adour, animatrice SIVU de l'Adour...

Chaque animation et participation à différents programmes sur des thèmes complémentaires en lien avec le développement durable aboutira à l'attribution d'un diplôme de « citoyen responsable ».

La structure École de la nature reste ouverte aux projets à venir, aux sollicitations supplémentaires concernant des visites de site ou bien aux aides à projets tout au long de l'année.

PARTIE V

PROJET VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

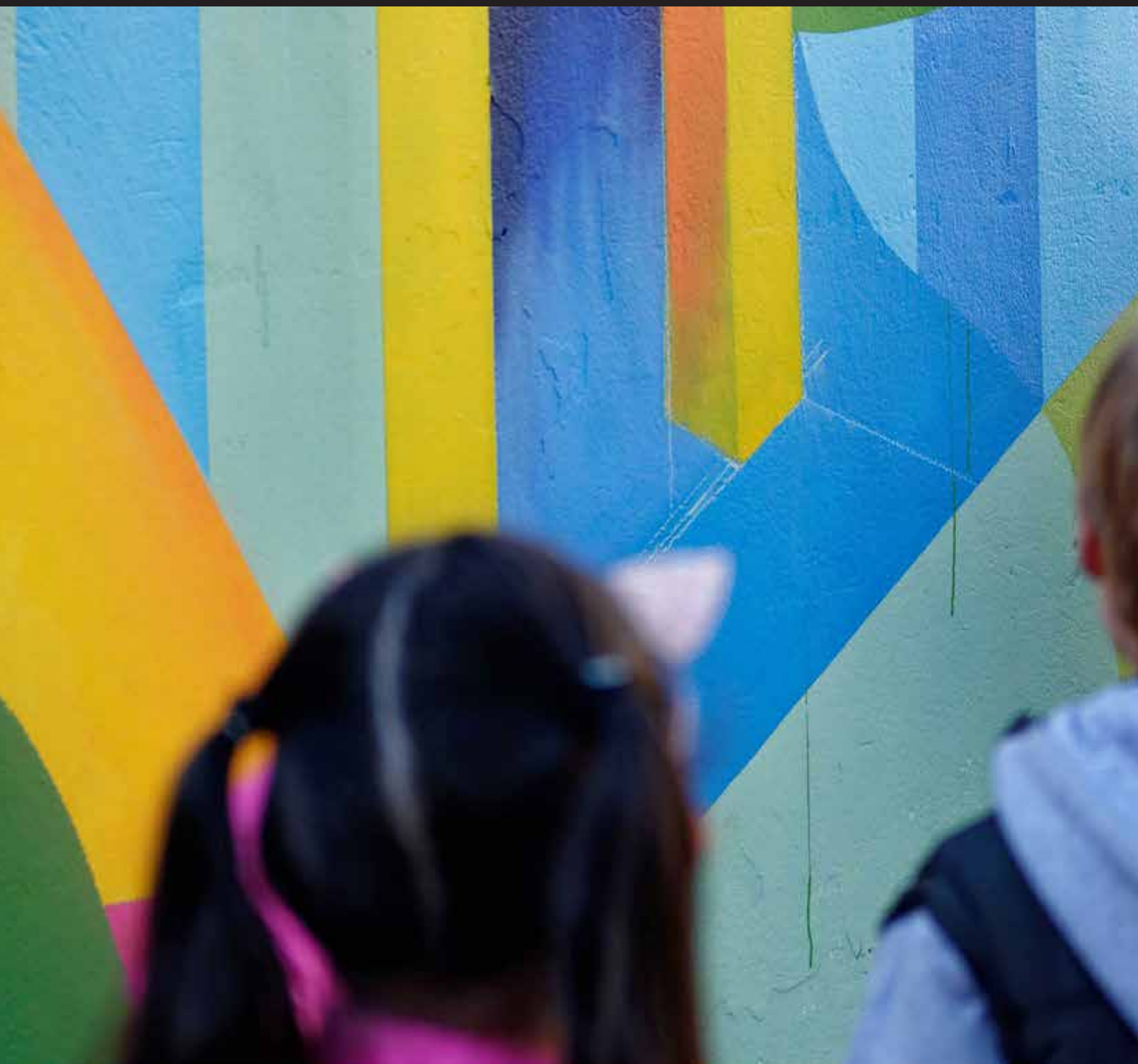

PARTIE V
SOMMAIRE

1- PRÉSENTATION DE L'ENJEU REPRÉSENTÉ PAR L'OBTENTION DU LABEL, LES GRANDS AXES DU PROJET 144

1-1 Permettre une réappropriation positive de la ville et de son histoire par les habitants 144

1-2 Participer à la revitalisation urbaine du centre-ville 145

1-3 Intensifier une dynamique qui peut profiter et s'élargir à l'ensemble du territoire de l'agglomération dacquoise 145

1-4 Accroître l'attractivité touristique de la station 145

2- GRANDS AXES PROGRAMMATIQUES DU PROJET : 146

2-1 Axe n°1 : Amplifier les actions de recherche et de connaissance 146

Action 1 : Poursuivre l'inventaire du patrimoine en partenariat avec le service régional de l'inventaire à l'échelle de l'agglomération. 146

Action 2 : Développer la connaissance autour du thème des paysages du pays dacquois. 146

Action 3 : Développer la connaissance sur la production architecturale du XX^{ème} siècle. 148

2-2 Axe n°2 : Sensibiliser les publics à la préservation et valorisation des patrimoines 150

Action 1 : Sensibiliser les habitants et les professionnels 150

Action 2 : Sensibilisation du jeune public 152

Dans le cadre du temps scolaire 152

En dehors du temps scolaire 154

Action 3 : Action de sensibilisation pour les visiteurs 155

Élargir l'offre culturelle à destination des publics captifs 155

Exploiter le déplacement d'intention afin de proposer une offre culturelle dans un lien d'opportunités 155

2-3 Axe n°3 : Poursuivre la restauration du patrimoine urbain et promouvoir la création architecturale 157
Action 1 : Les grands projets structurants 157
Action 2 : Poursuivre la restauration du patrimoine protégé 159
Action 3 : Accompagner la restauration du patrimoine privé 160
Action 4 : Promouvoir la création artistique dans l'espace urbain 161
2-4 Axe n°4 : La création du CIAP et les actions de valorisation du patrimoine dans toutes ses formes 163
2-4-1 Un lieu privilégié pour le CIAP 163
2-4-2 Un point de départ, connecté au maillage d'équipements culturels 165
2-4-3 La méthode : le comité scientifique autour de l'animateur de l'architecture et du patrimoine 166
2-4-4 Le contenu, la scénographie et le fonctionnement prévisionnel du CIAP 167

3- STRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE POUR FAIRE VIVRE LE LABEL 168
3-1 Rappel de la méthodologie adoptée pour l'élaboration de la candidature 168
3-2 Présentation de la structure porteuse du projet et de l'organigramme du futur service d'animation de l'architecture et du patrimoine (positionnement du « chef de projet VPah » au sein de l'organigramme) 170
3-3 Partenariats du projet – Développer les partenariats construits, créer la synergie 173

4- FINANCEMENT PLURIANNUEL DU PROJET ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL 177

1- PRÉSENTATION DE L'ENJEU REPRÉSENTÉ PAR L'OBTENTION DU LABEL, LES GRANDS AXES DU PROJET

Restauration mur de verre par l'entreprise Franzetti de Bayonne

Dépose des verres du mur de lumière dans le cadre de la restauration du Splendid Hôtel

Comprendre, sauvegarder, protéger, restaurer, embellir, voici les actions et les objectifs que les élus souhaitent pour leur ville. Le patrimoine est une ressource, mais pour le garder vivant, en valoriser la richesse, lui insuffler du mouvement, il faut mobiliser les énergies et investir.

Depuis plusieurs années, les élus de la ville de Dax ont compris le potentiel du patrimoine culturel de la cité thermale, la chance et la responsabilité de sauvegarder cette richesse et de la transmettre aux générations futures. Ainsi, les principaux monuments ont bénéficié d'importants travaux de restauration, même si des efforts sont encore nécessaires. Les espaces publics rénovés créent une ambiance plus apaisée. Les habitants et visiteurs retrouvent le plaisir de déambuler et admirer les vestiges de plusieurs siècles d'histoire autour des sources bienfaisantes.

Aujourd'hui, la politique publique de la ville de Dax se traduit aussi par la définition d'un projet d'avenir qui tend à rendre le cœur historique vivant, et les habitants fiers de leur ville. Ainsi, des opérations incitatives, des outils sont mis en place pour accompagner aussi l'initiative privée de propriétaires immobiliers, commerçants, promoteurs, entreprises, habitants.

L'ENJEU D'OBTENTION DU LABEL PRÉSENTÉ SELON 4 OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

1-1 PERMETTRE UNE RÉAPPROPRIATION POSITIVE DE LA VILLE ET DE SON HISTOIRE PAR LES HABITANTS

Si le label est une reconnaissance des atouts du territoire et de la dynamique mise en œuvre pour les valoriser, l'enjeu le plus fort est probablement celui de rendre les habitants conscients de leur ville et de son environnement, de reconnaître les valeurs matérielles et immatérielles, de les protéger et les valoriser, les transmettre aux générations suivantes.

Le développement de cette notion d'appartenance au territoire rejoint les démarches de marketing territorial menées par l'agglomération du Grand Dax. Être reconnue à l'extérieur du territoire, devenir une ville «désirable», prendre sa place parmi les voisins de grande notoriété comme Bordeaux, Bayonne et Biarritz. L'enjeu est de faire prendre conscience aux habitants de la valeur patrimoniale de leur territoire, **rendre les habitants acteurs de la transformation de leur cadre de vie et de l'histoire contemporaine.**

La réaction enthousiaste de la population dacquoise à la réouverture du Splendid Hôtel est un exemple concret de l'attachement des citoyens aux valeurs patrimoniales et leurs attentes en terme de transformation positive de leur territoire.

1-2 PARTICIPER À LA REVITALISATION URBAINE DU CENTRE-VILLE

Le parcours de candidature au label et notamment la phase de diagnostic a permis de prendre du recul sur tous les outils déployés sur le territoire. Un nouveau regard a été porté sur les possibilités de rendre l'action publique plus cohérente en mettant tous les acteurs en réseau et permettant aux services de travailler en transversalité.

Depuis un an, la ville travaille simultanément sur la candidature au label Vpah et sur la réflexion et les premières actions du projet Action cœur de ville. **Les deux démarches se complètent et se nourrissent dans un même objectif de redynamiser le centre-ville.**

L'obtention du label est un enjeu de revitalisation, une reconnaissance des efforts déjà réalisés, mais surtout une garantie de la poursuite de la dynamique engagée, donnant du sens à cette nouvelle forme de réinventer la ville tout en retrouvant son identité.

1-3 INTENSIFIER UNE DYNAMIQUE QUI PEUT PROFITER ET S'ÉLARGIR À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DACQUOISE

Riche de plusieurs monuments, d'une zone de protection au titre du patrimoine en cours d'élargissement, de plusieurs équipements culturels (musée, médiathèque, archives, salle de théâtre, salles d'exposition, conservatoire) d'équipement sportifs, commerciaux, touristiques, mais aussi administratifs et de santé, Dax joue le rôle de moteur d'une agglomération en quête de renouveau.

Amorcée par la mutualisation des services entre la ville et l'agglomération et la création de l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme, la dynamique initiée dans le cadre du label ou dans les démarches comme « Action cœur de ville » profitera à un territoire bien plus vaste.

Le partage d'expérience, la valorisation d'un maillage d'acteurs et d'équipements à l'échelle de l'agglomération peuvent donner de la visibilité et activer un territoire jouant la complémentarité entre cœur historique et l'authenticité d'un cadre naturel et rural préservé.

L'enjeu de l'obtention du label est aussi de transmettre cette reconnaissance et cette dynamique à l'ensemble du bassin de vie, dans un esprit de solidarité territoriale. Démontrer que le projet patrimonial peut accompagner le projet d'avenir.

Les évolutions dans la structuration des services entre la ville et l'agglomération laissent entrevoir une seconde étape de vie pour le label. **Outil et moteur de cette dynamique globale, il permettra l'élargissement à l'échelle intercommunale et ainsi de faire évoluer le territoire en «Pays d'art et d'histoire».**

1-4 ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA STATION

Station thermale de renommée nationale, Dax doit se réinventer pour rester compétitive face à une concurrence française et internationale qui se renforce. L'offre thermale de qualité restera la première raison de venir à Dax, mais son environnement, ses richesses patrimoniales, ses animations culturelles feront aussi la différence dans le choix des futurs visiteurs et des entreprises qui chercheront à s'implanter sur le territoire.

Le cœur historique, avec ses monuments, ses rues aux tracés médiévaux et façades anciennes, ses places, parcs, jardins, l'animation des marchés hebdomadaires sont les composants d'une expérience authentique pour le visiteur.

La démarche de candidature au label à Dax vise à valoriser les atouts existants, élargir la notion du territoire visité (agglomération du Grand Dax et pays dacquois), **se connecter au maillage des territoires voisins et agir en complémentarité avec leurs richesses** (à l'échelle des Landes). Mettre les attentes des publics au cœur de la réflexion rejoint la notion d'accueil dans une dimension nouvelle. Déjà prouvé au sein des établissements thermaux, l'enjeu est de s'ouvrir à l'accueil d'une nouvelle clientèle (séminaires, visiteurs citadins de court séjour et offre bien-être). Il est aussi proposé à une clientèle déjà fidélisée de nouvelles expériences, toujours dans un cadre reposant et proche de la nature.

Pour Dax, le processus de candidature est également l'occasion de se re-questionner, raconter l'histoire, faire découvrir des nouveaux parcours urbains ou naturels ou bien voir autrement ceux déjà imaginés, se connecter aux parcours européens (circuits spirituels et de randonnée sportive), se positionner comme point d'accueil d'un territoire plus vaste et riche en expériences. L'enjeu d'obtention du label Ville d'art et d'histoire est aussi de faire connaître le département des Landes dans un réseau de destinations à patrimoine culturel. Première ville labellisée dans le département, Dax pourra entraîner dans cette démarche un territoire plus large.

2- GRANDS AXES PROGRAMMATIQUES DU PROJET

2-1 AXE N°1 : AMPLIFIER LES ACTIONS DE RECHERCHE ET DE CONNAISSANCE

Action 1 : Poursuivre l'inventaire du patrimoine en partenariat avec le service régional de l'inventaire à l'échelle de l'agglomération, encourager la recherche scientifique sur le patrimoine historique et archéologique, créer une plate-forme numérique avec une interface publique qui mutualise les connaissances actualisées sur l'archéologie et le patrimoine.

L'engagement de la mission d'inventaire sur le territoire de la ville a **créé une nouvelle dynamique autour des thèmes du patrimoine, de la compréhension de l'architecture et de l'évolution urbaine.** Cette mission scientifique se poursuivra dans les années à venir et son périmètre pourra de manière pertinente s'élargir à l'ensemble de l'agglomération.

Sous l'égide du musée de Borda et du futur service chargé du pilotage du label VAH, le groupe de travail sera amené à réfléchir au contenu du CIAP, à la numérisation des archives, à la création d'une base de données communes archéologiques et historiques avec une interface publique permettant la consultation et le partage des connaissances.

Le comité scientifique pourra suivre et encourager l'édition de synthèses et ouvrages sur les sujets du territoire, faciliter la mise en réseaux des chercheurs, proposer des sujets, valider le contenu scientifique des outils de médiation.

Action 2 : Développer la connaissance autour du thème des paysages du pays dacquois : créer des outils d'une co-construction citoyenne d'un dispositif de connaissance participatif, animer un groupe d'experts (paysagistes, chercheurs, école d'architecture et de paysage de Bordeaux ...)

Le diagnostic pour l'élargissement de la ZPPAUP et l'inventaire en cours ont permis de **mettre en évidence l'importance du paysage dans la lecture de la ville.**

Traversée par le fleuve Adour, en proximité des zones humides et forestières de grande qualité environnementale, la ville joue avec son écrin. Les quartiers urbains construits après le démantèlement du rempart ont donné une place importante à la nature urbaine : parcs publics, parcs privés, jardins d'agrément en front de rue, alignements urbains, promenades de déambulation.

En contraste avec le cœur très minéral aux tracés urbains de structure médiévale, un paysage de ville – jardin s'est formé dans les quartiers des faubourgs bâtis entre la fin du XIX^{ème} et la première moitié du XX^{ème} siècle. Un soin particulier apporté aux clôtures, portails, murs de soutènement conçus comme des petites architectures en cohérence avec les villas et immeubles bourgeois laisse découvrir une volonté de créer des espaces agréables pour le promeneur.

L'enjeu de promouvoir une station thermale « ouverte toute l'année » au début du XX^{ème} siècle, ainsi que les influences des voyages et les découvertes de cette époque, ont marqué le paysage dacquois.

Ce patrimoine vivant est pourtant mal documenté et peu étudié. Il est proposé de développer une démarche participative pour repérer l'héritage arboricole par une cartographie collective et contributive. Cette démarche, placée sous la coordination de l'animateur de l'architecture et du patrimoine en lien avec le service des Parcs et jardins et la Maison de la barthe, sera l'occasion de proposer des temps de réflexion, des tables rondes et des conférences sur la nature en ville et les ambiances végétales.

Détails de ferroneries en Site patrimonial remarquable

Action 3 : Développer la connaissance sur la production architecturale du XX^{ème} siècle, créer un lieu-ressource sur l'architecture contemporaine au domaine du Sarrat et sur l'œuvre architecturale de René Guichemerre.

Aujourd'hui, malgré sa proximité avec le centre ville, le domaine du Sarrat est un lieu confidentiel, réservé aux curieux qui font la démarche de le visiter. Le site de près de 3 hectares renferme à l'abri des regards, la propriété de l'architecte René Guichemerre (1911-1988), que ce dernier a légué à la ville de Dax par testament en 1988. Afin de respecter les volontés testamentaires énoncées, à savoir respecter un climat de sérénité et méditation, le parc n'est pas ouvert à la visite libre. De fait, ces conditions ont certainement participé à la méconnaissance de ce lieu par les Dacquois. Pourtant, il revêt un caractère exceptionnel par l'ensemble qu'il forme, jardin, habitation, cabinet d'architecte, bibliothèque personnelle ainsi que le fonds d'archives de son activité professionnelle en un même site. Ces éléments assemblés en font un cas rarissime, qui s'observe généralement dans le cadre de fondation d'artistes ou maisons d'écrivain.

La ville entend aujourd'hui mettre en lumière ce lieu à haute valeur patrimoniale. Valeur d'ores et déjà reconnue par son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1991 et également classé « Jardin remarquable » en 2009.

Afin d'œuvrer à sa plus grande reconnaissance, il est envisagé de **candidater au label Maison des Illustres.** « Maisons qui conservent et transmettent la mémoire de femmes et d'hommes qui les ont habitées et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France ». Ce label peut être notamment octroyé à des « maisons-archives » qui présentent et valorisent divers documents. En l'espèce, René Guichemerre a fortement contribué à l'urbanisme et à l'architecture, non seulement à Dax mais aussi des Landes.

Son œuvre architecturale de qualité, suscite aujourd'hui l'intérêt. La ville entend mener des actions de connaissance, de conservation et valorisation de cette architecture XX^{ème} souvent dépréciée. René Guichemerre a su inventer un style moderniste qui lui est propre, basé sur une simplicité des lignes, une large ouverture sur l'extérieur par le biais de baies vitrées et un travail d'intégration de la structure dans son cadre environnant. La maxime «la meilleure architecture est celle qui ne se voit pas» est l'illustration de la ligne directrice de son œuvre. Il s'agit donc d'un style architectural dépouillé et organique peu représenté sur ce territoire, qu'il convient aujourd'hui de donner à voir. Cela passe par la transmission de clefs de lecture et de compréhension de cette œuvre. Des visites du parc botanique sont déjà menées, elles seront donc élargies aux édifices, afin de sensibiliser le public à l'architecture du XX^{ème} siècle.

Par l'intermédiaire du service du Patrimoine et de l'inventaire de la région Nouvelle-Aquitaine, le Centre d'archives d'architecture du XX^{ème} siècle de la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris a été sollicité, afin d'effectuer une expertise du fonds d'archives. Un diagnostic a été dressé par Franck Delorme (historien de l'architecture et attaché de conservation, adjoint au conservateur), soulignant l'intérêt historique et patrimonial indéniable du fonds, et préconisant des mesures afin d'en assurer une conservation pérenne. Début 2019, un récolement du fonds a été initié. Des mesures propres à garantir sa conservation pérenne suivront. Ce travail une fois réalisé, permettra, par la suite, de mener des actions de valorisation, et à terme, que les archives puissent être consultées par un large public (habitants, étudiants, chercheurs).

Afin de donner plus de visibilité à cet écrin patrimonial, un projet de valorisation sera pensé autour d'un «site-ressource» de l'architecture et de l'art paysager. Dans cette idée, un partenariat avec la Maison de l'architecture située à Pau est en cours d'élaboration, afin de concevoir cette propriété comme une antenne secondaire, où les activités diverses pourront être menées autour de la thématique de l'architecture du XX^{ème} et contemporaine (expositions, tables rondes, colloques, etc.). Le lieu peut être conçu comme une antenne du futur CIAP, avec une ouverture ponctuelle, comme le parc lui-même et en mutualisant les moyens avec l'office intercommunal de tourisme et de thermalisme.

Diagnostic du fonds d'archives par l'historien de l'architecture F. Delorme et la chargée de mission de l'inventaire L. Fascianella

Dessins à main levée effectués à l'Ecole des Beaux-Arts dans les années 1930 par R. Guichemerre

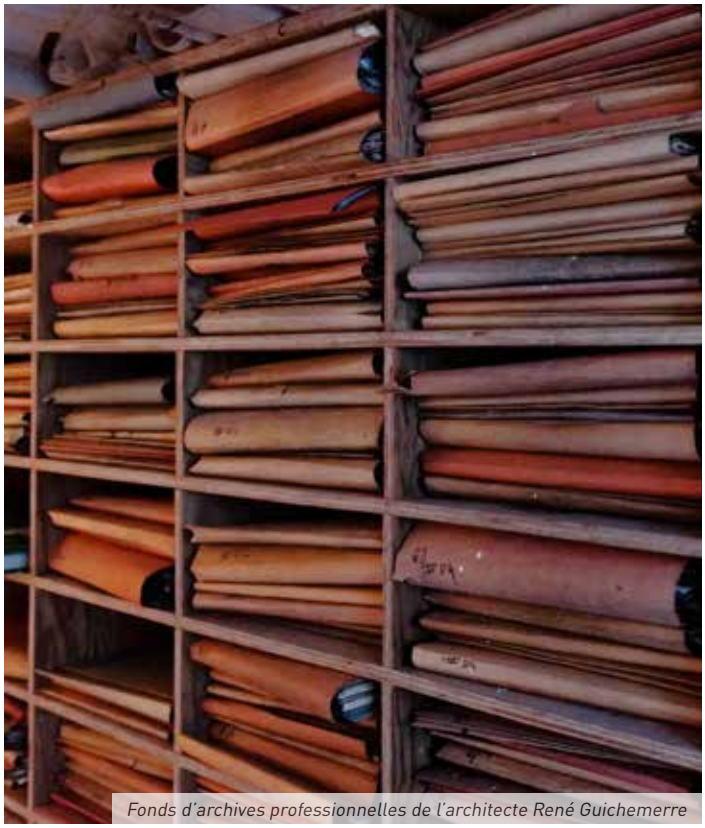

Fonds d'archives professionnelles de l'architecte René Guichemerre

2-2 AXE N°2 : SENSIBILISER LES PUBLICS À LA PRÉSERVATION ET VALORISATION DES PATRIMOINES

Action 1 : Sensibiliser les habitants et les professionnels

Dans un souci de simplification de lecture du chapitre, l'animateur de l'architecture et du patrimoine sera nommé « l'animateur ».

Pérenniser les instances de médiation

La création du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) permettra d'identifier un lieu pour les instances de médiation destinées à faciliter les relations avec les maîtres d'ouvrages et à accompagner au mieux leurs projets de travaux. L'animateur travaillera en étroite collaboration avec l'architecte des bâtiments de France (ABF) et l'architecte-conseil afin de développer des permanences. Elles sont d'ores et déjà mises en place, à raison d'une fois par mois, afin d'échanger dans le cadre d'avant projets, sur les blocages, avis préalables, travaux de ravalement de façade, etc. concernant tous les travaux relatifs à l'intervention sur le patrimoine bâti. L'animateur, en collaboration avec les autres agents de la direction de l'Urbanisme - Ville d'art et d'histoire, travaillera de concert avec les services de l'État.
La loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) promulguée le 7 juillet 2016 a renforcé la place des citoyens dans la protection et la valorisation du patrimoine. Ainsi, les Sites patrimoniaux remarquables (SPR) «doivent se doter d'outils de médiation et de participation citoyenne». La ville de Dax, en parallèle de trois autres territoires, a été choisie pour une étude pilote sur les outils de médiation en site protégé. L'étude a été réalisée en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'association Sites et Cités remarquables. Cela a donné lieu à une publication et à une journée de restitution de ses conclusions à Rochefort en mars 2019.

Inciter le développement d'un réseau de bénévoles – ambassadeurs de leur territoire

L'objectif est de repérer des personnes pouvant être des individus « ressource », passionnés par leur territoire, leur quartier, un édifice, un lieu chargé d'histoire et étant empreint d'une volonté de transmettre leur savoir. Tout ceci sous l'égide de l'OITT et de l'animateur, afin de garantir le caractère scientifique et professionnel de cette démarche.
L'idée étant de constituer un réseau de représentants patrimoniaux citoyens. Cette intention sera le prolongement du dispositif en cours de construction par l'OITT, grâce à un partenariat avec le réseau des «Greeters» du comité départemental du tourisme (CDT). Ce réseau de bénévoles a la vocation de faire découvrir le terroir et le patrimoine landais. Une équipe de «Greeters» est actuellement mise en place dans l'agglomération avec le partenariat de la Société de Borda. Ce projet, en cours de concrétisation, répond en tous points aux nouveaux objectifs de politique publique, à savoir mutualiser les infrastructures et les personnels.

Développer des visites de lieux insolites comme emblématiques

L'animateur devra développer une offre de visites publiques, à destination principale des Dacquois et habitants de l'agglomération, afin de leur faire connaître leur environnement et surtout leur faire prendre conscience de la qualité patrimoniale qu'il représente. Pour cela, il développera des visites de lieux reconnus (cathédrale, Atrium, Splendid Hôtel, les Thermes Jean Nouvel) comme de lieux confidentiels pouvant être des endroits généralement non accessibles au public (crypte de la cathédrale, toiture du Splendid Hôtel, coulisses et toiture de l'Atrium afin de connaître le fonctionnement d'une salle de spectacle, le Pouy ou encore des propriétés privées). Ainsi le développement de ce volet de l'offre culturelle permettra de rendre le patrimoine intelligible et d'éveiller la curiosité des habitants.

Mettre en place une signalétique patrimoniale – créer des parcours

Une signalétique patrimoniale et historique est indispensable afin d'assurer la visibilité de la ville et ses richesses. Elle reste néanmoins à définir et réfléchir en fonction du public visé, étant donné que le support choisi répondra à des besoins distincts.

En effet, une signalétique physique comme des panneaux pédagogiques installés dans l'espace public, renseignant sur des éléments historiques et caractéristiques d'un édifice permettent de s'adresser aux résidents et touristes de passage, ayant donc un but informatif mais également suggestif, afin de les inciter à visiter le lieu si cela est possible.

Moulin de Bénesse-lès-Dax

En revanche, afin de capter des nouveaux publics et des personnes jeunes, un support plus contemporain, comme le numérique, sera recherché afin de faire rayonner la ville au-delà de ses limites.

L'enjeu est également de développer des circuits urbains. Ils peuvent prendre la forme de dépliants (« Laissez-vous conter... ») ou encore s'envisager sous la forme d'outils numériques offrant des contenus modifiables et réactualisables.

Faire découvrir du patrimoine naturel

Le patrimoine naturel et paysager est en effet souvent méconnu et méprisé, pourtant il a une place majeure dans la qualité du territoire. C'est pour cela qu'il est proposé de mettre en place des « découvertes fluviales de l'Adour » (par exemple en canoë), permettant d'une part de pouvoir découvrir le patrimoine naturel, et d'autre part d'apprécier la ville dacquoise sous un autre angle.

Ce patrimoine fera également l'objet de différents partenariats, tels que celui avec l'Office national des forêts (ONF) qui organise à l'occasion des Journées européennes du patrimoine des visites de sensibilisation à la richesse des zones naturelles. Autre partenaire actif et non négligeable dans la médiation du patrimoine naturel : la Maison de la barthe. Cette dernière propose des aménagements et outils à vocation pédagogique permettant de connaître les essences florales, les espèces protégées, en somme la fragilité de l'espace naturel. Le médiateur de l'architecture et du patrimoine devra donc centraliser l'offre de sensibilisation au patrimoine naturel autour d'une dynamique commune afin qu'elle soit lisible et complémentaire.

Faire découvrir la sylviculture et le gemmage

La sylviculture est la science ayant pour objet la culture, l'entretien et l'exploitation rationnelle des forêts. Habitant aux portes du plus grand massif forestier artificiel d'Europe occidentale, il sera opportun de la faire connaître aux Landais et plus particulièrement aux Dacquois.

Le gemmage (action d'entailler l'écorce des pins pour provoquer l'écoulement de la résine) est une pratique an-

cienne dans les Landes. Mais au fil du temps, elle s'est raréfiée, néanmoins quelques propriétés forestières demeurent, où l'activité est maintenue. Un mouvement associatif a été lancé en faveur de cette relance. Il reste à composer un parcours d'orientation autour de cette pratique propre au territoire landais.

Dans cette dynamique, un partenariat sera proposé à l'écomusée de Marquèze à Sabres dans la Haute Lande (échange d'expositions, co-construction d'itinéraires de découverte et d'expositions, thématiques de recherche communes...).

Dans cette tradition, le siège de la DRT (Dérivés résiniques et terpéniques) se trouve toujours à Dax malgré la délocalisation de la production. Une publication est d'ailleurs en cours de rédaction, en collaboration avec la Société de Borda sur l'histoire de cette entreprise avec pour appui de nombreux documents d'archives.

Il est important de s'approprier cette histoire et de l'intégrer dans une politique publique de médiation.

Découverte et initiation aux traditions landaises

(cf partie III 3-4 La féria : festivités ambassadrices de l'identité culturelle gasconne)

Les initiatives permettant au public de découvrir la richesse et la diversité des traditions landaises seront poursuivies notamment durant la « feria » du mois d'août, où l'histoire du pays landais et son patrimoine culturel sont mis à l'honneur. Une journée intitulée « Journée landaise » est exclusivement consacrée aux Landes, à ses traditions et sa gastronomie.

Un village gourmet est également installé et animé par les plus importants artisans de la gastronomie régionale où l'on peut déguster les produits locaux.

Action 2 : Sensibilisation du jeune public

Dans le cadre du temps scolaire :

La sensibilisation culturelle et artistique se fait tout d'abord dans le cadre du temps scolaire. Il est proposé aux enseignants un panel d'actions, répertoriées au sein du livret de l'enseignant, enrichi et réactualisé tous les ans *(cf partie III 5-1 : Le livret de l'enseignant).*

Il s'agit aujourd'hui de développer un projet pédagogique afin que le jeune public assimile les valeurs du territoire. Des visites à la découverte de l'architecture et du patrimoine leur seront proposées afin qu'ils développent leur regard et sens citrique pour mieux comprendre leur cadre de vie. Il leur sera donné des clefs de compréhension au avec la mise en place d'outils pédagogiques.

Visites de chantiers

Des visites de chantiers pour les scolaires seront développées. Les jeunes seront alors amenés à observer le déroulement d'un chantier, ses contraintes et ses enjeux. Ils auront le privilège de pouvoir apprécier un édifice durant sa construction et certainement d'y retourner une fois achevé. Les propositions prendront en compte le type de projet, l'avancement du chantier et s'accompagneront d'outils adaptés à chaque tranche d'âge. Pourront également être mis en place des ateliers participatifs à l'aménagement intérieur ou scénographie du futur équipement si celui-ci est public et s'il concerne des usagers-enfants. Jusqu'à aujourd'hui, la ville de Dax a mené de gros chantiers, lors desquels des actions ponctuelles ont été menées, dont des visites de chantier durant les travaux de restauration du Splendid Hôtel. Ce type d'actions tend aujourd'hui à être généralisé. Cela rejoint l'idée du programme « un chantier - une école », qui consiste en un atelier d'observation de la ville et de ses mutations. L'objectif est d'initier les élèves à la transformation de leur cadre de vie quotidien. Cela se concrétise par leur accompagnement au sein d'un chantier, à proximité des écoles afin qu'ils puissent observer l'évolution d'un projet jusqu'à son achèvement, grâce à l'accompagnement d'un architecte du CAUE.

Créer des outils pédagogiques afin d'éclairer la lecture de l'environnement urbain (mallettes pédagogiques)

La conception d'un support pédagogique permettra de conférer un aspect ludique et de maintenir l'attention des élèves. Une fois de retour au sein de l'établissement scolaire, les différents outils permettront d'illustrer les propos qui ont été tenus lors des balades patrimoniales. Notamment concevoir, par exemple, une mallette sur les matériaux les plus courants pour apprendre à lire la ville.

Atelier enfants de réalisation de fresques avec Tim Frager

Elle sera constituée d'un livret pédagogique composé de fiches, de photos, d'une carte des matériaux locaux, des matériaux en grandeur réelle et des fiches sur les métiers liés à leur mise en œuvre. Elle permettra de comparer et reconnaître les matériaux. Il s'agira d'un outil faisant appel à une approche multi-sensorielle qui demeure facile à mettre en place.

Cet outil pourra être reproduit pour aborder d'autres thématiques telles que l'art du vitrail, sa fabrication, son histoire à travers la construction de la cathédrale. Cette mallette demande peu de moyens financiers et humains, puisqu'elle sera constituée d'un guide pour aider à la conception et réalisation d'une maquette en rhodoïd avec le matériel nécessaire (rouleaux de plomb adhésif, feuilles de rhodoïd de couleurs différentes, etc..). L'activité est ensuite réalisée entièrement par les enfants, avec l'aide de leur professeur. Cela fera appel à leur dextérité et leur permettra de s'approprier une partie du patrimoine.

Découverte des fouilles archéologiques

L'animateur sera amené à coordonner la diffusion du patrimoine archéologique dacquois auprès du jeune public, par le biais d'une politique de médiation adaptée. Dans cette optique, l'opération de fouilles subaquatiques programmées peut servir de première étape. Il s'agit d'une opération archéologique menée pour la troisième année consécutive, issue d'une convention liant la ville, la DRAC ainsi que l'INRAP. Cette opération qui a lieu à la rentrée sur une période de deux semaines, a pour but d'échantillonner et comprendre les traces des franchissements et le fonctionnement portuaire. Le lieu, riche d'éléments très bien conservés, se prête particulièrement bien à la médiation auprès du jeune public. L'animateur pourra mettre en place des panneaux pédagogiques et des outils ludiques permettant de rendre accessible le concept de la stratigraphie aux plus jeunes.

Cette opération ponctuelle fait aussi le lien avec les vestiges archéoligiques dissiminés dans la ville et les collections du musée municipal de Borda.

Programme de découverte du thermalisme - Visites de l'usine Terdax

La visite de l'usine Terdax, habituellement proposée aux curistes, sera adaptée pour le jeune public, afin de faire découvrir une richesse liée au territoire. La boue thermale de Dax est un produit participant au soin de cure thermale, qui est issu d'un mélange de limon de l'Adour, d'eau thermale et d'algues, dont la recette demeure confidentielle.

Dax étant une ville thermale, il y a du sens à faire connaître à ses jeunes concitoyens cette particularité de leur territoire. La limite étant que le site de production est déconnecté de son environnement, puisqu'il s'agit uniquement d'un lieu de transformation. Le lieu d'extraction se trouve plus loin dans les barthes. Le public ciblé peut appartenir à des tranches d'âges différentes, même si l'intérêt est grand de solliciter les lycéens dans le cadre d'une activité pouvant entrer dans la programmation scolaire (sciences – technologie – sciences de laboratoire).

Sensibiliser l'enfant et le jeune à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté.

Les éco-citoyens ont le droit de bénéficier d'un environnement sain et le devoir de ne pas le dégrader. Des ateliers spécifiques seront donc menés en liaison avec l'École de la nature et la Maison de la barthe, dans le but de sensibiliser les enfants à la préservation de leur environnement ; leur faire prendre conscience de leurs devoirs en la matière ; et les inciter aux gestes citoyens pour un développement durable.

Atelier à la bibliothèque

Rendez-vous « droit à la culture »

Sous le même format, expérimenté les années précédentes dans le cadre « rendez-vous droit à… », un temps sera dédié à la culture. Ce « rendez-vous » déjà décliné autour de la thématique du logement et des droits des enfants, pourra alors être un prétexte à la médiation de l'offre culturelle mise à disposition des citoyens, dont les jeunes. L'animateur devra alors développer une manifestation d'éducation citoyenne, centrée sur les droits à la culture. Il développera des activités en partenariat avec les structures jeunesse, afin de démontrer que chacun dispose d'un droit d'accès à la culture, universel et sans distinction sociale. Cela permettrait ainsi de familiariser les élèves avec les ressources culturelles proches de chez eux, dont ils peuvent bénéficier librement.

Un exemple d'activités sera mis en place en milieu scolaire (niveau lycée) : débat autour de la lecture de l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui dispose que «Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ». L'animateur devra penser et développer un programme d'activités liées au sujet.

CAUE – visites architecturales

Appréhender l'architecture *in situ*, permettra au jeune public d'expérimenter une approche sensible de l'architecture, où il est possible de s'émerveiller, s'interroger, se laisser impressionner par cette démarche jusqu'alors peu répandue. Ainsi, avec le CAUE, l'animateur mettra en place des visites architecturales, pouvant prendre comme base l'étude historique et l'évolution stylistique de l'architecture locale. C'est un projet à affiner suivant les demandes des enseignants et la tranche d'âge du public. Cette initiative est en cours d'expérimentation sur 2019.

En dehors du temps scolaire :

L'animateur aura pour mission de mettre en place des dispositifs d'initiation à l'architecture, en se basant sur les partenariats existants et en sensibilisant les acteurs. L'élaboration de cette offre se fera également en collaboration avec les équipements culturels, afin de développer une offre diversifiée et avant tout complémentaire des activités déjà proposées aujourd'hui.

Outils ludiques à destination des enfants – temps périscolaire et loisirs

Il est envisagé d'élaborer des outils de conception simples, ayant pour but d'attirer l'attention sur les formes qui structurent la ville. Le regard des plus jeunes sera formé par le biais de jeux ludiques tel qu'un kit de dessin réalisé en collaboration avec un graphiste, outil portant par exemple sur les « visages de la ville ».

Il est également possible d'organiser un jeu divertissant basé sur les particularités de l'architecture locale, où l'enfant sera amené (accompagné d'un référent) à chercher des éléments ou détails dans un périmètre donné (ferronnerie, mascaron, sculpture, etc.) et indiquer sur un questionnaire où ils se trouvent. Il pourra par la suite faire valider les réponses à l'OITT ou au CIAP.

Mobiliser les acteurs, accroître leur interconnexion pour une offre de loisirs

Il est primordial de créer une synergie autour de la notion patrimoniale afin de lui donner une plus grande visibilité. Dans cet objectif l'animateur mobilisera tous les acteurs susceptibles d'intervenir dans le domaine culturel.

Il s'attachera en particulier à susciter une collaboration à l'échelle de la Communauté d'agglomération du Grand Dax, permettant ainsi de favoriser la diversité d'équipements, mais aussi l'élargissement de l'offre culturelle sur le territoire. A titre d'exemple, une collaboration peut être initiée avec le musée de l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT) – où une programmation d'animation peut être rendue accessible au jeune public, animée par les anciens militaires passionnés. Des visites y sont déjà organisées pour les Journées européennes du patrimoine.

De même, la création d'un maillage avec les acteurs patrimoniaux sur l'ensemble du territoire du Grand Dax peut être envisagée.

Action 3 : Action de sensibilisation pour les visiteurs

Dax est aujourd'hui une ville qui suscite un intérêt touristique pour un public qui demeure catégorisé. En effet, la ville dispose d'un public captif et régulier autour des équipements thermaux et sportifs, mais elle doit parallèlement s'affirmer comme une ville et un territoire à vocation culturelle. Son ambition est de devenir une destination culturelle, au moyen de la mise en place d'outils spécifiques portés par le label Vpah.

Élargir l'offre culturelle à destination des publics captifs :

Les curistes

Les curistes forment un public régulier, bénéficiant déjà d'une offre régie par l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme (cf. partie IV 1 - Actions pour le patrimoine – 1-3 Actions de valorisation), conçue en fonction du rythme de leur cure thermale. L'offre est aujourd'hui composée majoritairement de visites de sites remarquables ou de balades architecturales. Il convient désormais d'élargir l'offre au patrimoine immatériel. En effet, il est primordial de développer une offre autour de ce patrimoine, afin de faire connaître les traditions locales. Il peut s'agir de visites de producteurs locaux, de visites d'élevages de vaches coursières landaises, ou encore d'organisation de représentations de bandas (témoin d'une tradition musicale régionale), de rencontres avec différents artisans. Le patrimoine immatériel participe à la mise en valeur du territoire et confère à l'expérience des visiteurs un caractère authentique. C'est cet aspect que l'animateur développera, avec de nouveaux partenariats.

Une réflexion est à mener sur la formation des agents thermaux, afin d'en faire des ambassadeurs du territoire. En effet, la relation de confiance instaurée lors des soins (pendant trois semaines) et le caractère personnalisé de l'accompagnement est aussi l'occasion d'échanger des informations sur « ce qui est à voir ou à faire à Dax et ses alentours ».

Les festayres :

S'agissant d'une manifestation qui s'étend sur une durée de cinq jours chaque année au mois d'août, la feria concentre sur cette période un flux de participants (festayres) important. Leur présence est due avant tout à cet événement festif particulier et non à un tourisme culturel. Durant cette période, il est difficile de rendre accessible le patrimoine bâti, ce dernier est généralement « caché » pour des questions de sécurité et de préservation. Il sera imaginé une approche adaptée permettant de présenter le patrimoine architectural d'une façon alternative, telle que l'utilisation de bâches de chantier reproduisant des bâtiments et l'apposition de panneaux pédagogiques.

Exploiter le déplacement d'intention afin de proposer une offre culturelle dans un lien d'opportunité :

Public venant pour une manifestation sportive

Pour les publics se déplaçant dans le cadre d'une manifestation sportive (escrime, basket et rugby sont actifs sur le territoire), une offre complémentaire pourra être développée et combinée à la mise à disposition des équipements sportifs.

Il s'agit de capter un auditoire présent sur le territoire et de lui faire vivre une expérience supplémentaire (découverte architecturale de la ville, pause musicale avec bandas, dégustation de produits locaux, etc.). L'idée est donc de proposer, soit aux sportifs, soit aux organisateurs, un bouquet d'activités, au profit de la découverte du patrimoine local. Dans la même optique, il est intéressant de décliner le concept pour les accompagnateurs de ces manifestations sportives, en leur proposant des activités culturelles sur des plages horaires complémentaires pendant les temps d'attente (entraînements, matchs) ou à l'issue des rencontres.

Cette pratique est déjà amorcée par l'OITT en faveur du public se déplaçant pour des colloques et séminaires. Une offre clé en main est conçue sur mesure afin de faire découvrir les richesses culturelles de la ville.

Développer l'attractivité touristique et culturelle afin de capter les communautés extérieures

Outres les publics «captifs» evoqués plus haut, la ville souhaite élargir son public aux communautés extérieures. Les utilisateurs des rando-guides CDRP40, d'ItiAQUI, de ScandIbérique, ou encore les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, constituent les publics cible issus de communautés d'intérêt, souvent très dynamiques, pouvant faire étape à Dax afin de découvrir son patrimoine.

Dax entend également attirer un public à la recherche d'activités de bien être et promouvoir un tourisme de soins d'agrément et de relaxation (Spa Splendid). Il s'agit de mettre au service de ce nouveau public une accessibilité et une visibilité des richesses de la ville qui facilitera leur cheminement jusqu'aux institutions ou manifestations culturelles (parcours urbains adaptés en durée, calendrier des manifestations culturelles, etc...).

Faciliter la mobilité, créer de connexions

Pour faciliter la mobilité touristique d'un lieu à l'autre, une réflexion sera menée sur un outil permettant d'indiquer les activités et sites naturels ou culturels situés dans un périmètre immédiat en utilisant la géolocalisation. Cet outil doit explorer trois facteurs et principes fondamentaux : la curiosité, l'opportunisme et l'accessibilité. Cet outil peut prendre la forme d'une application, destinée aux habitants comme aux touristes, avec des contenus et des préférences paramétrables. Concrètement, cette réflexion territoriale peut faire l'objet d'un projet pédagogique en partenariat avec le campus numérique (école IN'TECH et la pépinière PULSEO) afin de définir les besoins, fixer le cahier des charges et proposer un mode de conception – gestion.

2-3 AXE N°3 : POURSUIVRE LA RESTAURATION DU PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LA CRÉATION ARCHITECTURALE

Action 1 : Les grands projets structurants

La restauration et valorisation du site de la crypte

La crypte archéologique renferme les fondations d'une ancienne basilique civile. Il s'agit du témoignage le plus exceptionnel des origines gallo-romaines de la cité dacquoise. Ces vestiges sont également d'une importance majeure par leur rareté sur l'ensemble du territoire national. En effet, très peu de basiliques sont connues et conservées en Gaule romaine. L'expérience de visite de la crypte archéologique de Dax est unique. La déambulation sous le niveau de la ville actuelle permet de découvrir ce qui constituait le cœur civique du forum de la cité.

A ce titre, ces vestiges occupent une place essentielle dans le patrimoine de la ville d'art et d'histoire que souhaite devenir Dax. Les sauvegarder afin de mieux les valoriser pour le public d'aujourd'hui et les transmettre demain dans le meilleur état de conservation possible est une priorité.

Ces vestiges archéologiques souffrent cependant depuis leur mise au jour en 1978 de problèmes chroniques de conservation, liés en premier lieu à leur nature même, s'agissant des fondations d'un bâtiment antique mise à nu pour des besoins muséographiques. Mais ils sont également aggravés par l'environnement pathogène que constitue le sous-sol du bâtiment des années 1980 qui les abrite. Les conditions de conservation des vestiges avaient alors été peu prises en compte dans la conception du bâtiment.

Le résultat est une dégradation accélérée des structures ces dernières années, avec une décomposition des murs (effondrement de portions, désagrégation de mortiers), qu'il convient de stopper pour éviter que ces vestiges millénaires et uniques pour la région ne disparaissent. C'est ce à quoi la ville de Dax entend aujourd'hui remédier en lançant une campagne de restauration du lieu et d'assainissement.

Une étude diagnostique en conservation-restauration a été remise en juin 2018 par le cabinet d'architecture de Richard Duplat, architecte en chef des Monuments historiques, associé au bureau d'études Pantec, au cabinet d'études Studiolo (conservation du patrimoine, archéologie et analyse climatique) et au cabinet d'économistes de la construction Ecovi. Après analyse, cette étude préconise un programme de travaux à mettre en œuvre pour conserver le site. Les travaux engagés viseront en priorité la conservation des vestiges, mais également l'amélioration de la présentation et de la lisibilité du site, ainsi que la circulation dans le bâtiment.

Deux phases de travaux seront nécessaires pour un montant estimé à 620 200 € HT. Ces travaux se feront avec le concours financier de l'État et sous le contrôle scientifique et technique de la DRAC.

Ces travaux de conservation-restauration, qui devraient s'achever au printemps 2021, permettront l'amélioration du site sur le plan climatique et sanitaire. Il s'agira dans un second temps d'engager des travaux de mise en valeur du site archéologique, afin d'améliorer l'accueil des publics. Cela passera par le fait de susciter la curiosité et l'envie des visiteurs via un signalement du lieu depuis l'espace urbain, mais également par le biais d'une revalorisation de la muséographie.

Le projet de positionner les archives à proximité de ce site ouvre la possibilité d'imaginer des actions de médiation mutualisées et des connections permettant de valoriser les deux équipements.

LANDES / DAX : Crypte archéologique
Conservation / Restauration du Patrimoine
Avant-Projet Sommaire

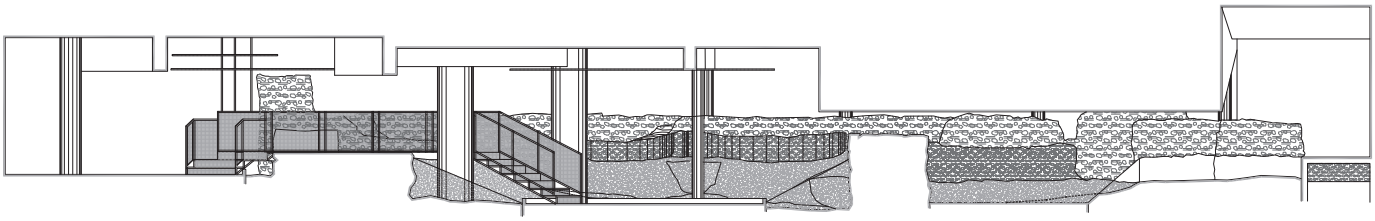

COUPE LONGITUDINALE AA

Coupe longitudinale de la crypte – Etat existant avant projet de restauration

Le repositionnement des archives municipales

Dans le cadre de la politique culturelle et urbaine, Dax souhaite proposer des services innovants à la population et au grand public, tout en assurant une gestion administrative efficace et moderne. Ce nouveau service des archives doit permettre de répondre à ces deux objectifs.

Les missions d'un service d'archives municipales sont la collecte, le classement, la conservation, la communication et la valorisation des documents publics comme privés produits ou versés au service. Actuellement, le service des archives de Dax répond difficilement à ses missions, notamment en raison de la dispersion du fonds sur plusieurs lieux de conservation. Cette problématique de locaux est partagée avec la Communauté d'agglomération du Grand Dax et les élus, saisis de la question, y répondent par la création d'un nouveau service des archives.

Ce dernier trouvera sa place dans l'ancien bâtiment de la banque de France à l'architecture remarquable, au cœur du quartier ancien. 900 m² répondront aux besoins des archives municipales mais aussi à celles de la Communauté d'agglomération du Grand Dax. Il trouvera sa place en un lieu unique, avec une mutualisation des personnels.

Le service sera au cœur d'enjeux forts avec, comme principaux objectifs, la création d'une nouvelle relation avec les administrés en favorisant l'accès aux documents dans des conditions optimales. Un espace réservé à la valorisation du patrimoine permettra d'accueillir des expositions, des ateliers pédagogiques à destination d'adultes et/ou de scolaires.

La mise en réseau des futures archives municipales avec le CIAP et avec les autres équipements du territoire permettra de donner un rôle de médiation affirmé à ce lieu culturel de proximité.

Le projet de la future médiathèque

(cf focus partie III 2-2 Lecture publique, documentation et archives : Mettre en lumière les lieux de savoir) (cf partie IV 2-1 Commande publique architecturale)

Le projet de future médiathèque est un des grands projets structurants imaginés pour le territoire dans les prochaines années.

La médiathèque sera positionnée au cœur d'un quartier qui ambitionne de devenir une extension contemporaine du centre ancien. En effet, une réflexion urbaine sur l'enceinte Maurice-Boyau, en vis-à-vis des arènes, vise à requalifier cette friche d'équipements sportifs pour en faire une zone de respiration, en prolongement du centre-ville et du parc Théodore-Denis.

La future médiathèque est donc pensée dans un dialogue entre modernité, innovation et histoire.

Le geste architectural placera cet équipement dans le XXI^{ème} siècle. Sa structure, ses aménagements, comme son mode de fonctionnement répondront aux nouveaux comportements de notre société.

La future médiathèque s'implantera dans la ville de manière à ce qu'elle soit pleinement pensée comme un service de proximité, intégrée dans le fonctionnement de la ville et de la vie quotidienne des Dacquois. Pour cela, le mode d'organisation de la médiathèque se fera au rythme des habitants (horaires de large amplitude) afin de s'affirmer comme un lieu essentiel de leur cadre de vie.

La médiathèque sera donc le noyau dur d'une organisation, faisant le lien entre le domaine culturel, social et éducatif et jouant pleinement son rôle de lieu de vie et d'échange entre les habitants. La variété de l'offre sert un objectif commun : un accès à la culture et à l'information plus libre et plus direct pour le plus grand nombre.

La médiathèque concourt donc au dynamisme de la collec-

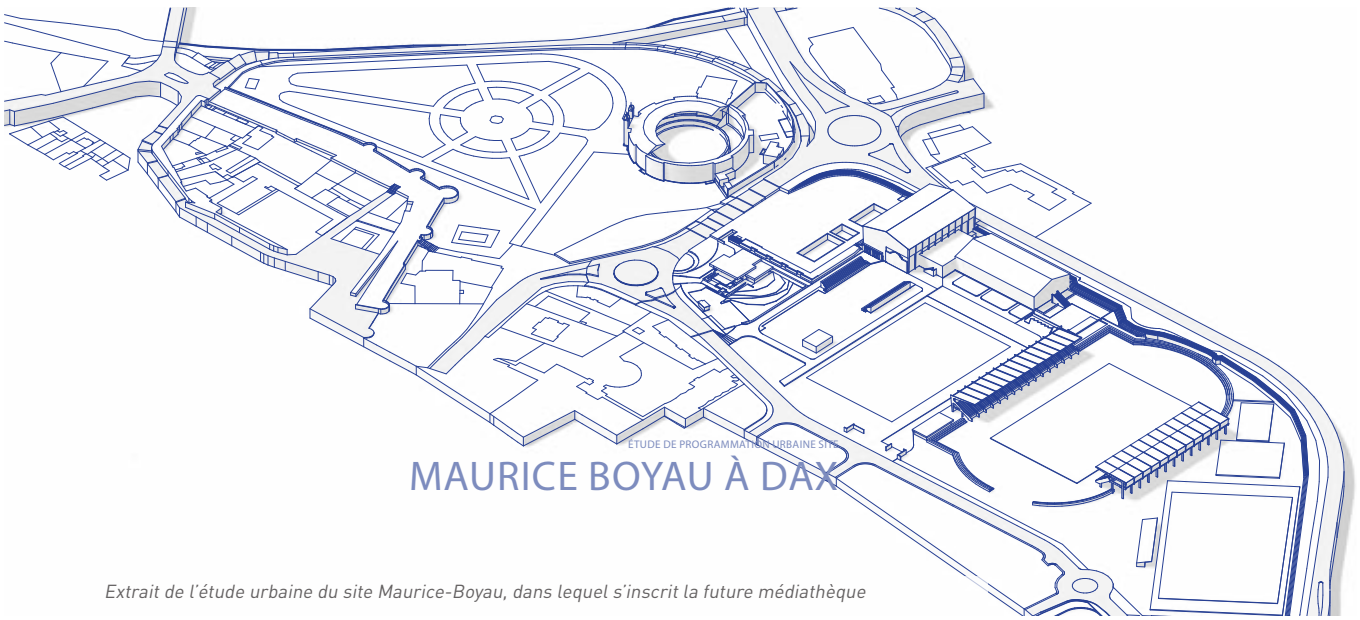

Extrait de l'étude urbaine du site Maurice-Boyau, dans lequel s'inscrit la future médiathèque

tivité, à son attractivité, à l'épanouissement et au bien-être de ses habitants. Son objectif est de s'adresser à toutes les catégories de la population et de toucher le public le plus large possible. C'est d'ailleurs pour cela que le choix de la gratuité sera reconduit, car il garantit une accessibilité maximale de l'équipement et de ses services à l'ensemble de la population. De même, une attention particulière sera portée aux publics empêchés, avec la mise en œuvre d'une politique d'actions afin de veiller à ce que les différents services proposés leur soient accessibles.

La construction d'une nouvelle médiathèque à Dax à l'horizon 2021 concrétisera la politique volontaire que mène la collectivité en matière de lecture publique depuis plusieurs années. En effet, depuis 2015, la bibliothèque de Dax s'est engagée dans une phase de modernisation pour renforcer l'adaptation de son offre aux besoins de toutes les catégories de population.

Ce nouvel équipement s'attachera à entretenir un lien étroit avec les autres services de la ville. L'idée étant d'établir entre chaque équipement (culturel ou sportif) des liaisons, afin de ne pas compartimenter l'offre mais de réfléchir en terme de complémentarité, tout en respectant bien évidemment les fonctionnements spécifiques des structures. C'est donc un équipement conçu sous le prisme d'un tiers lieu.

La bibliothèque de Dax restera ouverte sur son site actuel, jusqu'à l'ouverture du nouvel équipement, afin de garantir autant que possible la continuité du service public et maintenir le lien avec les usagers.

Indépendamment de son caractère novateur, la nouvelle médiathèque s'affirmera comme un atout supplémentaire pour la ville et ses résidents, permettant de compléter l'offre culturelle et d'offrir un nouvel outil de mise en valeur du territoire. **En effet, la médiathèque est en possession d'un fonds régional patrimonial important, qui sera conservé et valorisé.** La collection est composée d'environ un millier d'ouvrages (500 ouvrages anciens et 500 régionaux), principalement issu du legs de René Guichemerre, qui traitent entre autres d'architecture, de peinture et botanique. Ainsi cette collection fera l'objet d'une valorisation selon différents axes.

La médiathèque affirme également son engagement sur tout le territoire avec la mise en place de différents partenariats. Elle a notamment noué des liens avec la médiathèque départementale, l'Agence ECLA Nouvelle-Aquitaine, différents libraires, mais également avec des acteurs de l'agglomération. Un projet commun est envisagé avec la médiathèque de Saint-Paul-lès-Dax, en cours de relocalisation. Ce projet s'élargira aussi aux autres médiathèques dans les communes de l'agglomération, à l'exemple du partenariat établi avec la médiathèque de Tercis-lès-Bains pour les Nuits de la lecture.

Action 2 : Poursuivre la restauration du patrimoine protégé

Mise en œuvre d'un suivi régulier des Monuments historiques

Les monuments classés et inscrits de l'agglomération sont principalement situés sur le territoire de la ville de Dax et beaucoup sont concentrés dans le centre historique. Depuis vingt ans, la ville a investi activement dans la restauration de ce patrimoine : le monument de la Fontaine chaude, les vestiges de l'enceinte gallo-romaine, l'Atrium Casino, le Splendid Hôtel, le parc du Sarrat. Plus de 10 millions d'euros ont ainsi été consacrés à cette mission. Dans la globalité, ce patrimoine est entretenu et mis en valeur. Des efforts sont encore à poursuivre pour stabiliser une démarche de gestion et d'intervention.

Afin de mieux connaître l'histoire des édifices, retracer les différents travaux réalisés, la direction Urbanisme-Ville d'art et d'histoire proposera une démarche conjointe avec la DRAC sur l'utilisation mutualisée des documents historiques et techniques pour le suivi des monuments.

L'actualité montre à quel point le suivi régulier et consciencieux de ces structures historiques est un enjeu pour leur pérennité.

Il est prévu de mettre en place un plan prévisionnel d'investissement pour donner de la visibilité et garantir les financements nécessaires à la sauvegarde et à la restauration du patrimoine, en priorisant et maîtrisant les coûts.

Élaboration d'un plan pluriannuel de restauration des Monuments historiques

Il est proposé d'établir un bilan qualitatif et financier sur les cinq dernières années et définir les objectifs de restauration pour une future période de cinq ans. Ainsi, les élus et les services de la collectivité pourront définir les priorités stratégiques, bénéficiant de l'expertise de la DRAC sur le plan technique et sanitaire.

Un plan pluriannuel peut être présenté aux partenaires pour anticiper les demandes de cofinancement. Les chantiers de restauration de monuments historiques sont aussi des occasions d'organiser des actions de médiation ponctuelles – visites de chantiers, découverte des techniques de restauration, rencontre avec des maîtres d'œuvre, historiens, archéologues, artisans d'art…

Action 3 : Accompagner la restauration du patrimoine privé

La restauration du patrimoine bâti privé passe par plusieurs étapes et niveaux d'interventions : le maître d'ouvrage qui commande et paie les travaux, le maître d'œuvre qui conçoit le projet, les entreprises et artisans qui réalisent les travaux. Chaque étape du processus est essentielle pour assurer une restauration réussie à la hauteur du patrimoine concerné. La qualité des restaurations ne peut être garantie qu'à condition d'avoir en amont un propriétaire sensibilisé à la valeur patrimoniale de son bien, d'avoir fait le bon diagnostic sur les travaux à réaliser. Les savoir-faire des entreprises et des artisans déterminent le résultat final et clôturent cette chaîne d'intervention.

La sensibilisation de tous les acteurs est indispensable pour obtenir des restaurations de qualité et respectueuses du bâti ancien. Dans ce sens, il conviendra d'accompagner les projets privés au fil des différentes étapes et sous diverses formes :

Sensibilisation des propriétaires qui souhaitent restaurer leur bien

Les travaux envisagés par les propriétaires peuvent appauvrir la qualité patrimoniale des biens. Souvent par méconnaissance, des matériaux et techniques d'aujourd'hui sont appliqués au bâti ancien, pouvant dénaturer voire provoquer des pathologies sur les constructions.

Les fiches patrimoniales réalisées dans le cadre de l'inventaire permettront de faire prendre conscience aux propriétaires de la valeur de leur bien. Ils pourront dater leur habitation, prendre connaissance des éléments patrimoniaux qui constituent leur habitation (les corniches, les fenêtres petits bois, les ouvertures cintrées, etc.) et se familiariseront avec le vocabulaire architectural. **Les conseils apportés aux particuliers par le CAUE, l'architecte-conseil et l'ABF seront harmonisés pour promouvoir des méthodes de restauration en adéquation avec la période de construction.**

Sensibilisation des maîtres d'œuvre

Concevoir des travaux sur du patrimoine bâti ancien nécessite des connaissances particulières. Afin de faciliter l'intervention des maîtres d'œuvre, des **outils de médiation** (fiches de conseils de restauration suivant les divers éléments patrimoniaux : ferronnerie, menuiserie, enduits et pierres, etc.) et des **conférences** seront organisées par le service Urbanisme-Ville d'art et d'histoire.

Formation et accompagnement des artisans intervenants sur le bâti ancien

Des partenariats avec la CAPEB, avec une école des métiers de la réhabilitation du bâti ancien, et avec la chambre des métiers seront établis afin de faire perdurer les « savoir-faire » des différents corps de métier : menuiserie, charpente, maçonnerie, taille de pierre, peintures et badigeons.

Des visites de chantiers, des chantiers-école peuvent être organisés pour permettre à des nouvelles entreprises de s'initier aux techniques anciennes : réalisation des enduits à la chaux ou des enduits minces, des stucs, l'utilisation des pigments pour colorer les enduits, etc.

Poursuite des opérations de ravalement de façades.

Les opérations de ravalement se poursuivront avec l'apport d'un accompagnement technique par un architecte du patrimoine, par l'apport d'un conseil technique et par l'appui financier par l'octroi d'une subvention municipale. Dans la durée de la convention, et en continuité des actions initiées dans le projet « Action cœur de ville », les périmètres de ravalement obligatoire seront élargis aux futurs espaces publics réaménagés comme les rues piétonnes.

Partenariat avec la Fondation du patrimoine

Le partenariat avec la Fondation du patrimoine initié depuis plus de dix ans sera poursuivi dans les années à venir, ce qui permettra aux propriétaires de profiter d'une fiscalité avantageuse.

Action 4 : Promouvoir la création artistique dans l'espace urbain

Yakes àl'œuvre dans le cadre du projet Muralis

Poursuite de Muralis – Art urbain

Dax a accueilli la première édition du festival Muralis en mars 2019. Elle s'est poursuie en juillet, en septembre et octobre 2019. Cette première introduction au «street art» dans la ville a été marquée par une grande curiosité et un fort engouement de la part des habitants et des visiteurs.

Lors de la première édition, les écoles et les centres de loisirs de la ville ont pu bénéficier d'un contact direct avec les artistes, d'ateliers de création d'œuvres participatives et éphémères. Ces temps d'échange ont contribué à une appropriation spontanée par les citoyens et notamment le jeune public. Le succès rencontré conduit les services de la ville (culture, urbanisme, centre social, éducation, jeunesse, école d'arts plastiques travaillent en transversalité et en partenariat avec l'association Kalos) à multiplier et à amplifier ces initiatives de sensibilisation pour les prochaines cessions de créations artistiques.

A titre d'exemple, en fin d'année, à l'initiative du service jeunesse, sera créé un mur de « street art » sur le modèle du « mur d'Oberkampf » à Paris. Ce mur sera confié à des jeunes qui proposeront des réalisations régulières à des artistes locaux émergeant. Le choix des artistes, la sélection des dossiers, la mise en œuvre et les moments forts liés à ce projet seront gérés par eux, leur permettant ainsi de comprendre et de se familiariser avec la gestion de projet tout en s'impliquant de manière citoyenne dans les actions culturelles de la ville.

Ces échanges et partages culturels, moments de créations collectifs, conférences, dialogues d'artistes locaux, nationaux et internationaux, actions culturelles impliquant les habitants, seront développés et enrichis dans le temps permettant d'introduire l'art urbain dans la ville et en faire un vecteur de réappropriation.

Festival de la photographie

La IXème édition du Festival de la photographie s'est tenu du 1er juin au 31 juillet sous le parrainage d'Olivier Grunewald, photographe, quatre fois victorieux du prestigieux prix « World Press Photo ». Quinze expositions urbaines ont été installées à travers la ville, mais aussi des actions culturelles de médiation à l'attention des scolaires (découverte de la composition du cadrage, de la retouche, éducation numérique, les dangers d'internet...). Les professionnels et amateurs éclairés ont participé à un concours photo numérique sur le thème de la solitude, ainsi qu'à une soirée conférence sur la « photographie animalière » et à un marathon photo.

Affiche du festival de la photographie 2019

2-4 AXE N°4 : LA CRÉATION DU CIAP ET LES ACTIONS DE VALORISATION DU PATRIMOINE DANS TOUTES SES FORMES

2-4-1 Un lieu privilégié pour le CIAP

Futur CIAP

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville ou du pays concerné. Créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité territoriale (musée, médiathèque, centre d'archives, etc.), il contribue à compléter le maillage culturel du territoire. Lieu d'information et de pédagogie, le CIAP s'adresse en priorité aux habitants de la ville et de la région, mais également aux visiteurs.

Un lieu privilégié pressenti pour le futur CIAP

La ville de Dax est propriétaire d'un petit immeuble de ville jouxtant l'office intercommunal du tourisme et du thermalisme (OITT), situé sur la ceinture des cours.

Construit durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, puis remanié dans les années 1950, il offre aujourd'hui une façade urbaine, à la fois modeste et hétéroclite. Il s'agit d'un édifice à deux niveaux et trois travées, marqué par des baies rectangulaires avec des encadrements en pierre de taille. Le rez-de-chaussée a probablement été transformé au milieu du XX^{ème} afin d'accueillir un commerce, au vu de la largeur du passage central et de la présence de baies horizontales aux encadrements fins en béton. Il offre une surface utile d'environ 200m^2, permettant d'accueillir une partie du programme du futur équipement.

Son jardin renferme une découverte insolite qui a incité la collectivité à s'en porter acquéreur, il y a maintenant plus d'une dizaine d'années. À l'arrière du bâtiment, au milieu de la végétation du jardin, apparaissent les vestiges du tronçon ouest du rempart gallo-romain. De ce jardin sont perceptibles également une tour entièrement préservée et son mur de courtine avec son parement alternant blocs de pierres carrées et briquettes.

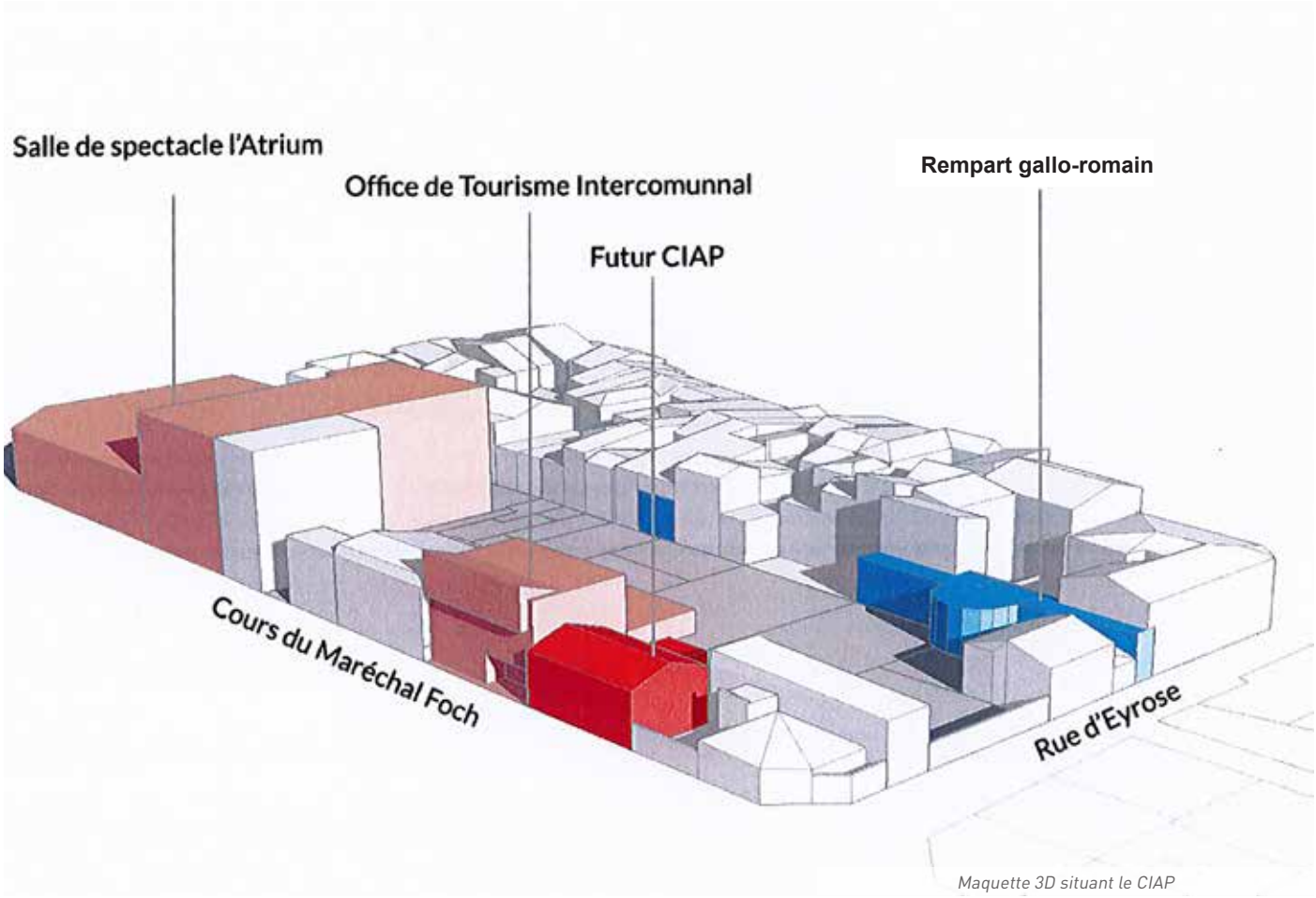

Maquette 3D situant le CIAP

Le bâtiment pressenti pour le futur CIAP est idéalement visible, puisque présent sur une des artères urbaines les plus passantes. De plus, il est directement en contact avec la zone piétonnière du centre-ville, avec ses rues et places commerçantes, mais également à quelques mètres seulement de la promenade des bords de l'Adour.

Les trajectoires de plusieurs lignes de bus du réseau intercommunal Couralin convergent vers ce point et desservent le centre-ville ainsi que le site du futur CIAP. Le lieu est aussi très proche d'un des plus grands parkings publics de la ville (Chanzy).

L'OITT voisin est la porte d'entrée du territoire du Grand Dax pour près de 46 663 curistes par an qui choisissent la cité landaise pour leur séjour de cure thermale. C'est également un repère pour les habitants du territoire bénéficiant d'une billetterie pour tous les événements culturels proposés par la ville et ses partenaires. C'est donc un lieu charnière pour l'ensemble des publics pour faire découvrir les richesses du territoire.

Le bâtiment du futur CIAP, actuellement inoccupé, a servi très récemment de point de départ à l'initiative « Muralis », proposée par l'association Kalos *(cf partie IV 3- Arts plastiques – Commandes artistiques publiques)*. Trois artistes ont créé une première série d'œuvres, inspirées de la thématique de l'eau, des paysages et du patrimoine dacquois.

L'artiste Yakes a imaginé une fresque qui joue avec les éléments de façade du futur CIAP, tout en s'inspirant du sens du futur équipement : un clin d'œil aux monuments et à l'environnement paysager du territoire dacquois, dans une interprétation artistique contemporaine. Plus loin, sous le porche qui mène vers le jardin de l'office du tourisme, l'artiste Alber a créé une œuvre qui symbolise les clés de la ville, la « main des bâtisseurs », une déesse... Cette œuvre se prolonge sur le mur du jardin intérieur par la création murale de Gilbert Petit (Mazout). Le mur de clôture s'est paré d'une fresque aux tons pastels, évoquant l'univers de l'Adour, des traditions taurines et paysages dacquois.

2-4-2 Un point de départ, connecté au maillage d'équipements culturels

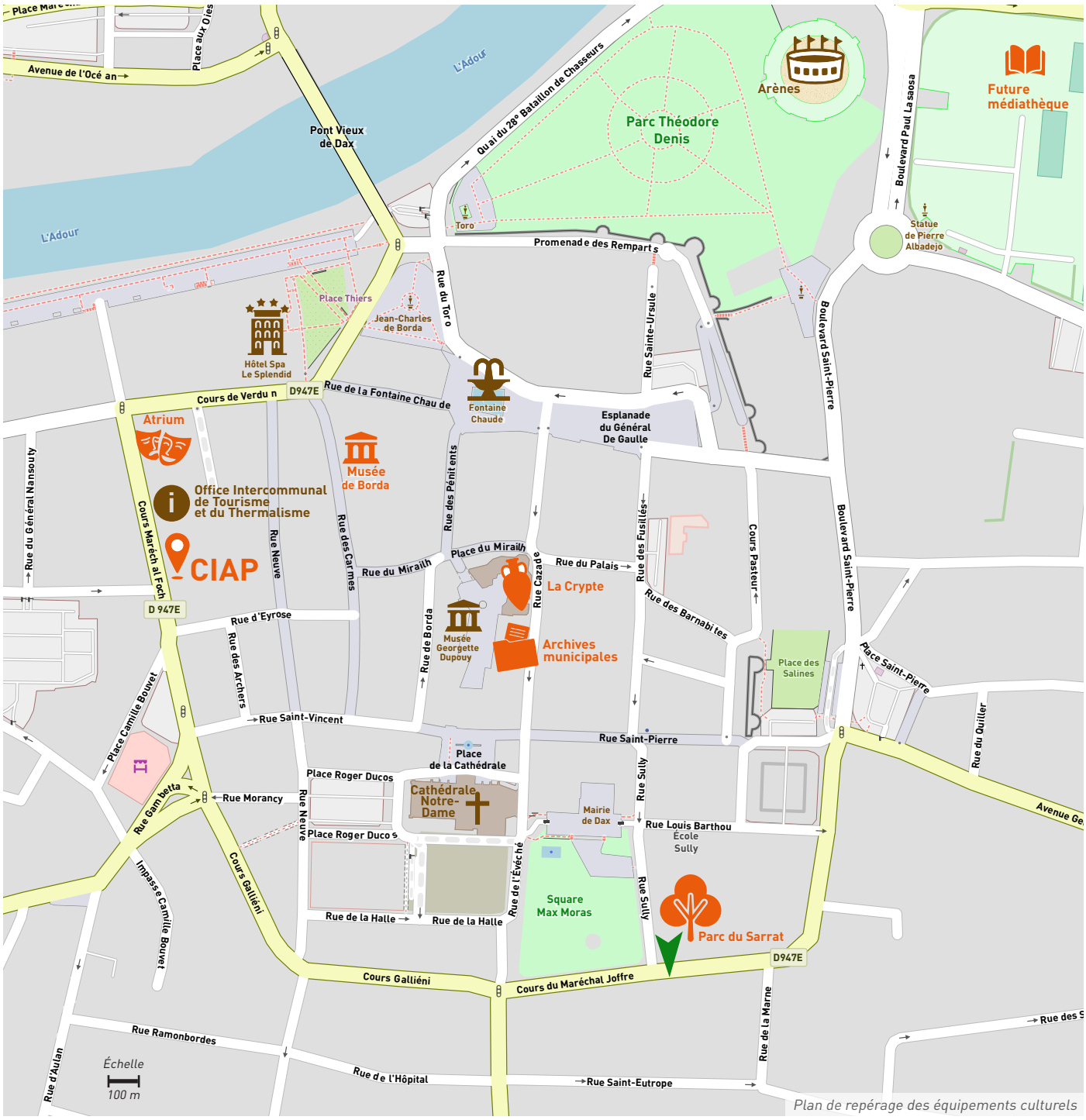

Plan de repérage des équipements culturels

Le futur CIAP de Dax est imaginé comme un trait-d'union avec les différents équipements culturels existants ou à venir sur le territoire (musée, médiathèque, centre d'archives, domaine du Sarrat, etc).

L'objectif est de proposer dans le CIAP des contenus servant d'invitation à la découverte des monuments et des équipements culturels de proximité, permettant par leur ensemble et leur complémentarité d'appréhender de manière plus juste l'histoire d'un territoire plus vaste.

Pour répondre à cette ambition, le CIAP est imaginé dans une forme « éclatée » : chaque équipement culturel aura son propre espace de médiation. Il entretiendra un lien étroit avec ses espaces sans pour autant s'y substituer.

La surface assez modeste du bâtiment conduit à positionner les outils numériques au cœur de la réflexion sur les contenus et la scénographie. Le projet de plate-forme numérique mutualisée sur les données historiques et archéologiques *(cf. partie V 2-1 Axe n°1 Amplifier les actions de recherche et de connaissance)* proposera une interface de médiation pour le grand public et pourra être un des principaux outils de ce futur espace.

La proximité des bâtiments emblématiques Art déco, le Splendid Hôtel et l'Atrium Casino, laisse envisager des animations sur le thème de la découverte de ce courant architectural. Ces bâtiments disposent d'une salle de théâtre (435 places), d'une salle d'exposition, de plusieurs petites salles de réunion pour organiser des manifestations multi-sites dans des lieux très proches. Le centre d'interprétation sera aussi un relais invitant à la découverte du musée de Borda, aménagé dans la chapelle des Carmes, ainsi que la crypte archéologique et des lieux culturels patrimoniaux forts de la ville.

Le futur CIAP profitera dans son fonctionnement de la proximité de l'office du tourisme intercommunal, une complémentarité pouvant être envisagée entre les deux équipements en termes d'espaces d'accueil, d'espace de vente d'objets dérivés, de salle de rassemblement avant les visites, de locaux annexes et d'ateliers.

Les équipes d'accueil, les guides et les personnels d'entretien peuvent être mutualisés et fonctionner de manière fluide entre les deux espaces. L'animateur aura un rôle de coordinateur et de formateur des équipes.

2-4-3 La méthode : un comité scientifique de partenaires autour de l'animateur de l'architecture et du patrimoine

Les contenus du CIAP et la scénographie seront sélectionnés pendant la phase de programmation par le comité scientifique qui sera nommé.

Le comité scientifique pourra s'appuyer sur un groupe de travail *(cf partie V 2-1 Axe n°1 : Amplifier les actions de recherche et de connaissance)* regroupant des partenaires institutionnels, déjà mobilisés à ce jour, comme la DRAC, le service régional de l'inventaire et du patrimoine (SRPI), l'INRAP, le CAUE, l'équipe du musée de Borda, la Société savante de Borda des chercheurs et des universitaires, etc.

Le comité scientifique participera à la définition des enjeux qui seront fixés pour la création et le fonctionnement du futur CIAP : définition des publics ciblés, complémentarité avec les autres équipements, définition des priorités des contenus et leur équilibre. Il participera à la validation des contenus, aux choix des actions et des parcours.

Le comité scientifique prendra part dès la phase d'élaboration au projet scientifique du futur CIAP. Sa participation active se poursuivra ensuite par la définition des outils de médiation, jusqu'au choix du maître d'œuvre.

Le CIAP aura pour mission de valoriser les projets structurants du territoire, de promouvoir la création architecturale et l'innovation urbaine

Dax souhaite faire du CIAP un lieu actif et vivant, tourné vers l'avenir. Dans ce sens, les espaces d'accueil devrait pouvoir recevoir des supports présentant les grands projets structurant du territoire.

La ville s'inscrit dans un perpétuel renouveau et dans la poursuite de projets déjà engagés depuis plusieurs années. La génèse de ces projets structurants et leur évolution dans le tissu urbain seront illustrés. Le comité scientifique sera sollicité sur la composition de ces contenus, permettant d'apporter un éclairage pertinent. Les expositions sur ces projets y trouveront leur place, car demain se construit aujourd'hui.

2-4-4 Le contenu, la scénographie et le fonctionnement prévisionnel du CIAP

Dans un périmètre assez restreint autour du CIAP, le rempart se dévoile dans plusieurs configurations et états de conservation. Une partie est entretenue par l'association «Les amis du rempart Ouest», et se trouve en parfait état. Une autre section, partiellement déconstruite, sert aujourd'hui de soubassement à quelques constructions postérieures. Enfin, des portions ont aujourd'hui complètement disparu, dont seul le tracé urbain peut témoigner. Cela permet de raconter l'évolution de la cité.
L'opportunité de disposer dans la cour du futur CIAP d'un « échantillon grandeur nature » d'un monument classé (remparts), permet d'imaginer le point de départ du parcours. L'espace du rez-de-chaussée devrait permettre de développer une scénographie autour du sujet de l'évolution de la ville de manière générale et de l'illustrer de manière concrète. Une maquette réduite en impression 3D ou numérique pourra être créée grâce à un partenariat avec l'école IN'TECH et le FabLab (cf partie V 3-3 Partenariats du projet). Des outils de médiation sur les techniques de restauration et les matériaux du bâti ancien peuvent trouver lieu à l'étage dans une salle consacrée à une « matériauthèque », dédiée à la sensibilisation des professionnels et des propriétaires.

Quatre grands thèmes peuvent servir de base de réflexion sur la présentation de la ville :

Dax – cité gallo-romaine dans le paysage de bords de l'Adour

Dax – cité thermale

Dax - territoire Art déco et néo-régionalisme du début de XX^{ème} siècle

Dax – ville moderne – grands projets contemporains XX^{ème}-XXI^{ème} siècle

Le futur CIAP à proximité de l'office de tourisme intercommunal

3- STRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE POUR FAIRE VIVRE LE LABEL

3-1 RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE POUR L'ÉLABORATION DE LA CANDIDATURE

Le pilotage politique

Dès 2008, la municipalité a souhaité porter un nouveau regard sur la ville et son devenir comme station thermale et ville moyenne au service d'un bassin de vie plus large.

La réflexion nommée « Cœur de ville » menée en 2009 a mis l'accent sur le repositionnement de Dax comme station thermale en quête d'une image plus moderne et plus dynamique tout en valorisant son identité historique et patrimoniale.

En même temps, l'activité économique locale a traversé une crise suite à la dissolution de la Compagnie thermale de Dax, gérant les quatre plus grands hôtels de la station parmi lesquels le Splendid et les Thermes. Cette période a été saisie comme une opportunité pour marquer un nouveau virage dans la réorientation de l'offre touristique et la construction d'une offre tournée vers une clientèle plus large, avec comme cible prioritaire le tourisme d'affaires : faire de Dax une destination de découverte, de bien vivre, de bien-être, permettant de se ressourcer près de la nature et dans un cadre authentique.

Les enjeux de repositionnement touristique et la forte volonté d'améliorer le cadre de vie du cœur de l'agglomération ont marqué les actions politiques depuis maintenant dix ans.

De nombreuses actions ont démontré, auprès des partenaires extérieurs, une exigence qualitative portée par l'équipe municipale sur les questions d'environnement et de la valorisation du patrimoine. Par ailleurs, Dax a adhéré dès 2010 à l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire (aujourd'hui Sites et Cités remarquables) et a pu profiter des échanges professionnels, des rencontres thématiques et de nombreux témoignages d'élus.

La décision de s'engager dans un processus de candidature au label Ville d'art et d'histoire a germé progressivement lors de ces différentes rencontres du réseau autour de 2014, mais aussi sous l'impulsion et les conseils des équipes de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, qui ont pu accompagner la ville tout au long de ce parcours.

En 2015, un binôme d'élus a été nommé officiellement pour piloter le suivi du dossier de candidature au label ville d'art et d'histoire :

- Monsieur Jean-Pierre Lalanne – adjoint au maire en charge de l'urbanisme, du cadre de vie et de la voirie
- Madame Valériane Alexandre – élue déléguée à la culture, au patrimoine et au spectacle vivant

Ces deux élus, sous l'égide du maire se sont engagés de manière complémentaire et ont contribué à la mise en œuvre d'un travail en transversalité entre les directions concernées par le projet. Ils ont pu impulser une exigence qualitative dans les actions des services et ont légitimé des choix motivés par l'engagement dans le processus de candidature.

Le pilotage opérationnel, les groupes de travail

Le travail actif a débuté dès l'année 2015 par le recensement des données, démarches et études pouvant servir dans la phase de diagnostic. Ce travail a été structuré par la direction de l'Urbanisme en lien avec les directions de la Culture, de la Vie associative et Éducation, les services techniques et la régie municipale des eaux et des boues thermales, l'office de tourisme communal devenu intercommunal au cours de l'évolution du projet.

L'année 2016 a été consacrée à la réalisation d'un premier état des lieux des politiques publiques menées par la collectivité dans les domaines de la culture, du patrimoine, de l'urbanisme et du cadre de vie.

Ce diagnostic a été mené par des ateliers entre chaque service concerné et la direction de l'Urbanisme, puis par l'organisation d'une journée sous forme de table ronde avec tous les services et les élus référents au domaine du Sarrat. Sous une forme ludique, les participants étaient invités à évoquer leur regard sur le patrimoine du territoire, en tant que professionnels, mais aussi en tant qu'habitants.

Ces rencontres ont permis de construire une compréhension commune des enjeux de préservation du patrimoine, de sa valorisation et sa transmission, de sa valeur comme levier de développement économique.

La rédaction d'un premier document illustré a conclu ce travail, servant à la motivation de la délibération du conseil municipal en date du 15 septembre 2016 et à la communication entre les services et les acteurs externes intéressés par la démarche. Construit selon la trame d'un document de candidature, réalisé et mis en forme entièrement par les services de la ville, ce premier livret a permis à tous les acteurs, élus, techniciens, partenaires, de prendre conscience du potentiel de la ville à présenter sa candidature au label.

Les années suivantes ont été consacrées au travail sur le fond : construction de partenariats durables, engagement de l'inventaire du patrimoine, visites d'autres territoires, participation à la démarche de marketing territorial, poursuite et amplification du travail interservices, participation conjointe des services aux rencontres du réseau Sites et Cités remarquables, visite des CIAP de Bordeaux, de Rochefort et de celui de la vallée des Pyrénées béarnaises.

Un groupe de travail thématique sur le patrimoine archéologique, placé sous l'égide du musée de Borda, a permis de créer une émulation autour d'un projet scientifique. Imaginé initialement sous le format d'atlas historique de Dax, le projet se fixe l'objectif d'offrir une présentation actualisée des connaissances scientifiques sur l'histoire de la cité dans une forme qui soit accessible au grand public. Ce projet mobilise conjointement les directions Culture et Urbanisme dans la construction d'une base mutualisée des connaissances historiques.

Des relations plus étroites ont été tissées avec la Société savante de Borda, acteur historique du territoire œuvrant pour la valorisation de la mémoire des Landes. Un groupe de travail plus opérationnel a poursuivi le travail sur le plan technique depuis 2016, composé des directions de l'Urbanisme, de la Culture et de l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme, et avec la participation très active des deux élus. Ce groupe a été chargé de rédiger successivement les fiches présentées pour validation à la DRAC et a été amené à construire les grandes lignes du futur projet. Des rencontres régulières entre la ville et la DRAC ont jalonné ce parcours, plus fréquents entre les services, puis en avril 2015, septembre 2018 et mai 2019 entre le maire, les élus et directeur régional des Affaires culturelles.

Une nouvelle journée de travail a réuni les services en février 2019, avec la participation de l'office de tourisme intercommunal et des services de l'agglomération. Ce temps de travail était axé essentiellement sur le projet d'actions en direction des publics et sur l'animation du label dans les années à venir. Les participants étaient amenés à prendre place dans trois ateliers thématiques pour aborder leur vision professionnelle ou personnelle sur les outils existants, sur les attentes et les besoins, ainsi que pour exprimer des idées sur les outils pouvant être engagés pour la sensibilisation des publics.

Synthèse de la méthodologie :

Les groupes de travail, les rencontres des divers acteurs du monde culturel, associatif, éducatif et des organismes publics ont permis de créer une véritable émulation. La démarche a permis de valoriser le travail de chacun tout en le replaçant dans un projet global et cohérent au service du territoire.

3-2 PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET ET DE L'ORGANIGRAMME DU FUTUR SERVICE D'ANIMATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (POSITIONNEMENT DU « CHEF DE PROJET VPAH » AU SEIN DE L'ORGANIGRAMME)

Les enjeux de transformer l'image de la cité, de repositionner Dax comme station thermale inscrite dans le temps présent et de requalifier le cadre de vie en tenant compte de l'identité locale, ont nécessité de structurer une direction au service de ces objectifs.

C'est la direction de l'Urbanisme de la ville qui accompagne cette transformation sur le plan urbain, depuis les grands projets jusqu'au conseil auprès des propriétaires particuliers, en veillant à la transversalité des regards et des considérations pour construire un cadre de vie de qualité, dans le respect de l'histoire, ouvert aux attentes des générations contemporaines et futures.

Dirigée par une architecte-urbaniste, la direction de l'Urbanisme assure un accompagnement des projets stratégiques, la documentation, la protection et la valorisation des patrimoines non-protégés. L'équipe a été renforcée récemment par le recrutement d'une chargée de l'inventaire du patrimoine culturel pour une durée de 3 ans (poste cofinancé par le conseil régional Nouvelle-Aquitaine).

Sur le plan technique, la direction de l'Urbanisme de la ville de Dax a assuré l'animation de la démarche transversale de candidature au label ville et pays d'art et d'histoire. La future direction « Urbanisme - Ville d'art et d'histoire » s'articulera sur la base des compétences déjà en place. En effet, une architecte-urbaniste, un ingénieur et un technicien SIG ont déjà beaucoup travaillé ces dernières années. Notamment sur les projets structurants de la cité, le suivi des aménagements des espaces publics dans la zone patrimoniale et celui des travaux des monuments historiques.

La chargée de mission de l'inventaire s'intègre aussi dans cette équipe, renforcée ponctuellement par des emplois saisonniers et des stagiaires en master du patrimoine. L'animateur trouvera ainsi une équipe structurée sur laquelle il pourra prendre l'appui pour déployer une démarche transversale.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine sera donc rattaché à cette direction afin d'être au cœur des démarches actives de connaissance (inventaire à poursuivre) mais aussi proche de l'actualité des grands projets stratégiques et l'évolution des tissus urbains.

Un technicien, spécialisé dans le suivi des chantiers de bâti ancien et monuments historiques, apportera (au bout de 2 ans et plus rapidement en cas d'élargissement du périmètre territorial du label) des compétences techniques et opérationnelles pour l'accompagnement des projets privés et le suivi des monuments historiques. Il apportera aussi un conseil auprès des particuliers sur l'entretien respectueux du bâti ancien.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine sera le garant de la cohérence du projet. Il sera amené à coordonner les instances de suivi du label :

La commission de coordination du label

Elle se réunira au moins une fois par an, et en fonction du rythme des projets, sous l'égide du maire et préparée par l'animateur avec la composition prévisionnelle suivante :

- l'élu en charge de la culture ;
- l'élu en charge du patrimoine et au label ville d'art et d'histoire ;
- l'élu en charge de l'urbanisme ;
- l'élu communautaire en charge du tourisme, du thermalisme, de la recherche et de l'innovation dans le domaine thermal ;
- l'élu communautaire en charge du cadre de vie, de la voirie et de l'aménagement rural ;
- l'élu en charge de l'éducation et de la jeunesse ;
- le représentant de la DRAC – et/ l'ABF ;
- le président du CAUE ;
- le directeur général des services ;
- la directrice de l'Urbanisme ;
- la directrice du service Culture ;
- l'inspecteur de l'Académie ;
- le directeur de l'office intercommunal du tourisme et de thermalisme ;
- les représentants des principales associations ;
- un universitaire.

Le comité technique de suivi

Il sera composé de services et organismes qui travaillent sur le plan opérationnel du projet. Pour rendre certaines séances plus efficaces, il peut être envisagé un regroupement par thème : par exemple par type de public, par type d'outils, sur le sujet de l'archéologie, le paysage, etc. Le comité technique peut être prévu avec la composition prévisionnelle suivante :

- Coordinateur – animateur de l'architecture et du patrimoine ;
- le représentant de la direction Culture, ou ses représentants en fonction des sujets (par exemple le musée, médiathèque, archives, etc. ;
- le service en charge du patrimoine et au label ville d'art et d'histoire ;
- les directions de l'Aménagement et de l'Urbanisme (ville et agglomération) ;
- les représentants de l'office du tourisme et de thermalisme intercommunal et les guides conférenciers ;
- les directions de l'Education et de la Jeunesse ;
- le représentant de la DRAC – et l'ABF ;
- le représentant du président du CAUE ;
- l'inspecteur de l'Académie ;
- les représentants des principales associations du patrimoine ;
- un universitaire.

Des conventions seront établies notamment entre l'office intercommunal du tourisme et thermalisme et la ville sur les objectifs, les moyens et les projets de médiation mis en œuvre.

Les compétences structurées permettront, après l'arrivée de l'animateur de l'architecture et du patrimoine, d'élargir l'accompagnement des élus sur un périmètre plus vaste et ouvrir la voie vers un élargissement possible à un label « Pays d'art et d'histoire ». Interlocuteur privilégié des services de l'État et des opérateurs publics sur les questions du patrimoine, **la direction de l'Urbanisme – Ville d'art et d'histoire peut proposer un service de conseil auprès des élus, structurer des actions de médiation à destination des publics du pays dacquois en cas d'élargissement du périmètre de la convention à l'ensemble de l'agglomération.**

ORGANIGRAMME DU SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE DANS L'ORGANIGRAMME DE LA VILLE DE DAX

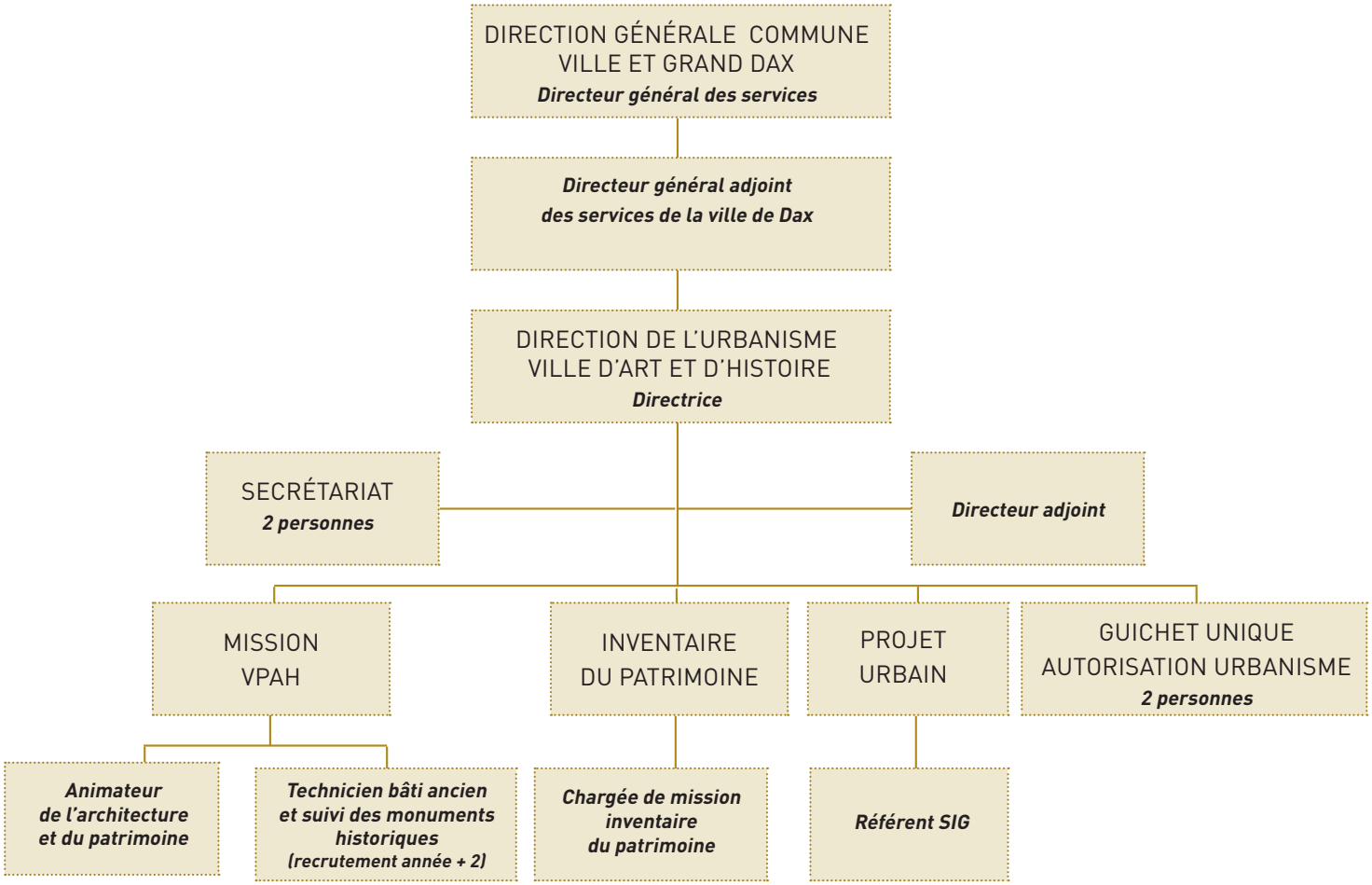

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

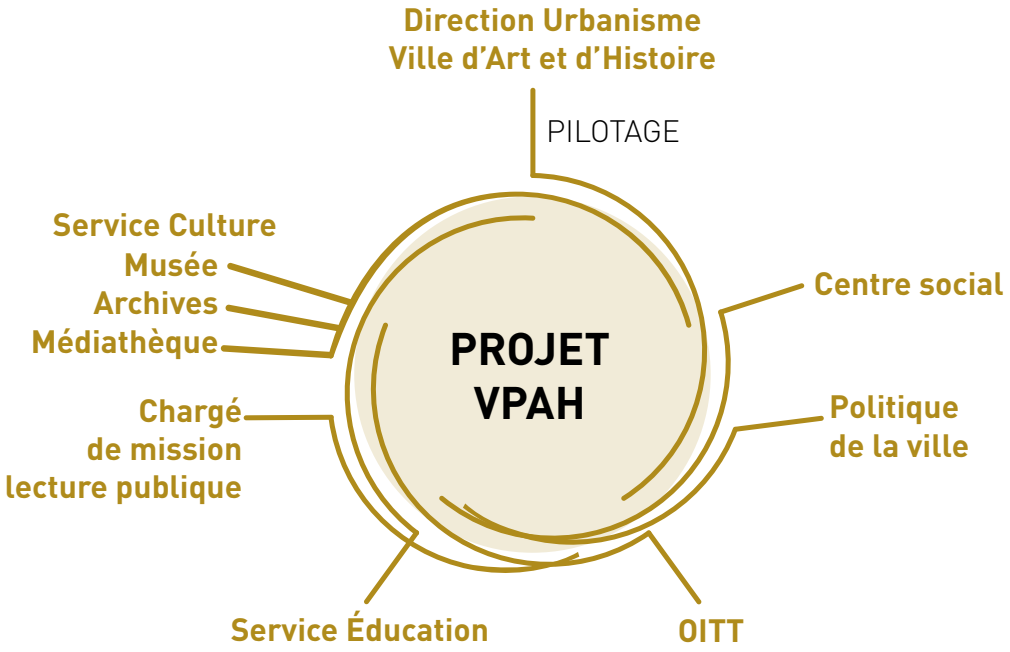

3-3 PARTENARIATS DU PROJET
DÉVELOPPER LES PARTENARIATS CONSTRUITS, CRÉER LA SYNERGIE

Maquette numérique 3D nuage de points

Les partenariats avec les autres collectivités et autres services publics

En 2017, dans le cadre du processus de préparation à la candidature au label Ville et Pays d'art et d'histoire, la ville de Dax a été à l'initiative d'un partenariat avec le **service régional du patrimoine et de l'inventaire (SRPI)** pour effectuer un inventaire patrimonial. Ce partenariat sera poursuivi et pourra donner lieu à une intervention sur un plus large périmètre. En effet, l'évolution historique et géographique du territoire dacquois ne peut pas être appréhendée en se restreignant aux limites administratives de la commune.

Un second partenariat (convention signée en 2017) consistera en un travail sur la création d'expériences authentiques pour les visiteurs (ambassadeurs de quartiers). Basée sur les principes de la convention de Faro, une proposition de réflexion sur des parcours urbains et l'histoire du quartier est en cours de construction avec les habitants.

Les liens avec le conseil départemental des Landes seront également élargis dans un objectif de complémentarité des archives municipales. Notamment autour d'un futur projet commun consistant en la mise en réseau des divers documents via leur numérisation et diffusion sur le site des archives départementales. La collaboration avec ce partenaire est d'ores et déjà effective puisque dès cette année, les services de la ville et des archives départementales travaillent de concert sur la prochaine exposition autour du fleuve Adour.

Ce partenariat sera également amplifié dans les années à venir, notamment sur la phase de recherche documentaires de l'inventaire en cours et lors de la collecte de documents iconographiques pour alimenter la scénographie du CIAP.

Le **rapprochement entre les services de la ville et de l'agglomération du Grand Dax** a été déjà largement amorcé sur le territoire. Le maire actuel, également présidente de l'agglomération, a souhaité dès 2017, une seule direction générale pour les deux structures et de nombreux services ont déjà été mutualisés.

La direction Urbanisme - Ville d'art et d'histoire s'intégrera à la dynamique déjà créée. La collaboration sera élargie sur les documents d'urbanisme et le site patrimonial remarquable (SPR), elle s'interessera aussi à l'inventaire du patrimoine et à la structuration des données SIG.

Le partenariat sera poursuivi par une collaboration active avec le pôle audiovisuel en cours de constitution autour de la **pépinière d'entreprises Pulseo** (gérée par l'agglomération et située à Dax). Pulséo est un outil intercommunal de promotion de l'innovation technologique sur le territoire du Grand Dax, qui accueille des start-up. Son FabLab (lieu de conception d'outils numériques), animé par un artiste-plasticien est ouvert à un large public (professionnels et étudiants). Ces derniers peuvent librement

s'approprier les outils et les utiliser en vue de développer des projets à vocation économique, culturelle, citoyenne, environnementale, éducative, ludique ou artistique.

Le FabLab et l'école supérieure du numérique IN'TECH, installés dans le même campus travailleront avec l'animateur de l'architecture et du patrimoine sur le développement d'outils innovants de découverte du territoire (comme des parcours urbains sur supports numériques ou la fabrication de maquettes et mallettes pédagogiques pour les scolaires, des supports pour la découverte de l'architecture à l'attention des publics empêchés).

A titre de test, un relevé 3D nuage de points effectué par drone a été réalisé sur le site de la cathédrale et des halles dans le cadre du concours pour la transformation urbaine de cet ensemble. Le relevé a été exécuté par une des start-up de la pépinière d'entreprises et a servi pour les visuels du concours. L'idée est de créer, à partir de ce type de données, des maquettes par imprimante 3D des monuments emblématiques, imprimées dans le FabLab. Elles peuvent permettre de développer des actions de médiation sur l'architecture pour des personnes malvoyantes ou les scolaires.

Numérisation du patrimoine, visites en réalité augmentée, musées en ligne, conciergerie de territoire, sont des axes d'avenir qui permettent d'étendre le périmètre sous des angles renouvelés. Dans ce cadre, une place particulière sera donnée à l'image. Au-delà du festival de la photographie, le septième art sera développé sur le territoire à travers ce futur Pôle audiovisuel.

Ce lieu sera organisé autour du **bureau d'accueil des tournages des Landes (BAT)**, structure départementale déjà implantée à Dax dans les locaux de Pulséo. Le BAT accompagne producteurs et techniciens à la découverte de décors du patrimoine local propices aux tournages de films. Il recense également les ressources humaines et matérielles du territoire. Ainsi il valorise les Landes comme terre de tournage et anime le réseau des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel landais. Les films diffusés sur le web ou à la télévision, courts et longs métrages, clips, résidences d'artistes, accompagneront donc à l'avenir la découverte par les touristes et futures générations des arts et de l'histoire dacquoise, de la destination touristique.

Par ailleurs, le pôle audiovisuel comptera aussi sur l'expertise de l'association Du cinéma plein mon cartable installée également sur Dax depuis 1991 et qui œuvre dans le champs de l'éducation cinématographique. A travers différentes actions de promotion, l'association se charge de faire connaître l'univers cinématographique au plus grand nombre, et participe ainsi à la démocratisation culturelle et à la lutte contre l'isolement socio-culturel. Son travail consiste donc à faire rayonner le cinéma dans sa plus grande globalité, à travers différents dispositifs mis en place auprès de tous les publics. Parmi ces actions, elle coordonne des dispositifs d'éducation au cinéma, elle gère un circuit de cinéma itinérant en salles et en milieu carcéral, des projections gratuites en plein-air tous les étés, des animations en temps scolaire ainsi qu'en direction des centres de loisirs, des médiathèques, des salles de cinéma. « Du cinéma plein mon cartable » est l'unique opérateur départemental de cinéma reconnu à la fois par le conseil départemental des Landes, le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, le ministère de la Culture (DRAC Nouvelle-Aquitaine) et par la direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

L'UDAP et l'architecte des bâtiments de France resteront des interlocuteurs privilégiés dans les actions de restauration et valorisation du patrimoine. Leur expertise continuera d'être sollicitée pour tous les projets en secteur protégé dès le stade d'avant-projet.

Depuis 10 ans, **le CAUE** est un partenaire de la ville impliqué dans la mise en œuvre de démarches afin de promouvoir la qualité architecturale : aide à la réflexion sur les projets stratégiques et accompagnement des procédures de concours, co-construction de la charte des espaces publics, rencontres professionnelles et grand public. Le partenariat actuel, formalisé par la convention d'accompagnement sur les avant-projets d'envergure s'élargira à une nouvelle convention sur la sensibilisation des jeunes publics *(cf : partie V 2-2 Action 2 : Sensibilisation du jeune public)*

L'office intercommunal du tourisme et le comité départemental du tourisme, le partenariat avec Atout France.

Dax est une cité thermale mais aussi la porte d'entrée d'un territoire landais plus vaste et majoritairement rural. La dynamique créée dans notre agglomération s'inscrit toujours dans une volonté de promouvoir un territoire de bien-être et bien-vivre, autour des soins naturels de sa gastronomie et de ses festivités.

L'office intercommunal de tourisme et du thermalisme, le cluster « AQUI O Thermes » et le comité départemental du tourisme ont déjà l'habitude de travailler ensemble sur la promotion d'un territoire nature, santé et bien-être.

La participation, en 2019, à l'appel à projet pour une promotion internationale des villes moyennes patrimoniales, lancé par **Atout France** et Sites et Cités remarquables a été l'occasion de renforcer un travail transversal entre culture, patrimoine urbain, offre hôtelière et gastronomie, dans la définition des contours d'une destination de découverte culturelle et bien vivre.

Développer le réseau associatif sur le territoire, créer une synergie entre les acteurs

La ville a la chance de compter sur son territoire la plus ancienne société savante du département des Landes - la **Société de Borda**, qui représente plus de 140 ans d'activité scientifique consacrée aux recherches historiques, archéologiques et ethnographiques. Toujours dynamique, la société est un partenaire précieux de la ville dans le projet de valorisation du patrimoine et de l'histoire locale. Les membres de la société participent au groupe de travail sur l'archéologie animé par le musée de Borda. Le partenariat est actif et se poursuivra sur les opérations d'inventaire du patrimoine, la rédaction d'articles sur l'histoire et l'évolution de la ville, par l'organisation de conférences thématiques.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine sera amené à **dynamiser le réseau des acteurs associatifs du territoire à une échelle plus large.** Chacun avec sa spécificité pourra apporter une richesse dans une logique de réseau, ouvrant une fenêtre sur une page de l'histoire et l'identité du pays : les amis du musée de l'aviation légère, les amis du vieux Saint Paul, ou encore les adhérents des «Ailes bénessoises» qui viennent de restaurer le dernier moulin à vent du pays dacquois.

L'animateur créera également des liens avec la multitude d'acteurs qui s'intéressent aussi aux sujets de l'histoire locale par le biais de vecteurs numériques (blogs, mini-sites, etc.) et œuvrent pour la transmission d'une mémoire collective commune.

L'objectif sera de renforcer ce réseau, de valoriser le travail des bénévoles et de donner la visibilité aux actions et au secteur géographique.

Les partenariats avec l'enseignement supérieur et les organismes de recherche

Dans le cadre de l'évolution du projet de label Vpah, les partenariats déjà instaurés avec les structures d'enseignement supérieur, les universités et organismes de recherche seront poursuivis et amplifiés.

La dynamique de connaissance, de protection et de valorisation du patrimoine a permis des interventions ponctuelles des élus et des techniciens dans **diverses formations universitaires** (master professionnel « Régie des œuvres et médiation de l'architecture et du patrimoine » de Bordeaux-Montaigne, université de Pau, École d'architecture et de paysage de Bordeaux, laboratoire de recherche sur l'Antiquité et le Moyen-âge Ausonius de Bordeaux-Montaigne).

Les occasions d'accueil des étudiants de **l'école de l'architecture et de paysage de Bordeaux** ont amené la ville à réfléchir à la proposition d'une convention pluriannuelle permettant d'associer des étudiants en formation d'architecture ou de paysage aux sujets d'évolution de la ville (workshops, résidence d'étudiants, concours d'idées...).

Des universitaires, chercheurs, spécialisés dans l'histoire et l'archéologie sont associés depuis quelques années à des représentants de la DRAC, de l'INRAP et les sociétés de recherches archéologiques dans le groupe de réflexion sur le patrimoine archéologique de la ville. Ce partenariat est amené à évoluer vers la constitution d'un groupe de travail sur le patrimoine plus largement et sur la réflexion de mise en commun des données scientifiques ; il pourra constituer le noyau du futur comité scientifique du projet de CIAP.

La ville travaille sur la mise en place de convention cadre avec **l'INRAP** pour la poursuite d'un programme de recherche et la valorisation des connaissances.

La ville accueille aussi de manière volontariste des stagiaires universitaires proposant chaque année des sujets sur des projets en cours. Cette dynamique sera poursuivie avec la proposition de projets pédagogiques plus longs et dans le cadre de convention avec les écoles supérieures.

Les directions Culture et Urbanisme de la ville entretiennent une relation régulière avec les établissements d'enseignement du territoire : lycées et collèges. Le livret de l'enseignant sera élargi avec de nouvelles offres de découverte de l'urbanisme et de l'architecture qui seront proposées.

Dax, membre actif de l'association Sites et Cités remarquables depuis 10 ans

En tant que ville à secteur protégé, Dax est adhérente à **l'association Sites et Cités remarquables** depuis 2008. Cette adhésion a permis aux élus et agents de la collectivité de bénéficier de l'expérience du vaste réseau des villes patrimoniales. Au cours des années, Dax est devenue un membre actif, partageant ses avancées, ses réflexions et son expertise avec les autres territoires.

Ainsi, à plusieurs occasions, les agents de la direction de l'Urbanisme sont intervenus lors des séminaires sur les outils de l'urbanisme patrimonial (Poitiers, Bordeaux). La ville a accueilli en 2014 un colloque sur les évolutions législatives ZPPAUP-AVAP avec la participation des agents et des élus dacquois.

En 2017 et 2018, la ville de Dax a pu participer aux missions de coopération internationale de l'association lors de deux rencontres en Bulgarie et une à Bordeaux sur les sujets de la revitalisation urbaine, sur les outils de financement des opérations de valorisation de patrimoine complexe et sur la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme.

Au cours des années, les élus et les agents de la direction de l'Urbanisme ont pu bénéficier des expériences du réseau de villes et territoires à fort patrimoine culturel. Les participations aux différentes rencontres ont permis aux élus de mesurer les enjeux et s'inspirer des politiques publiques développées afin de construire un projet local pertinent.

Ces temps ont permis de visiter des CIAP, d'échanger avec des élus, des techniciens et des experts, mais aussi de construire une dynamique commune en transversalité avec les services culture, urbanisme, comunication et l'office du tourisme, etc.

En octobre 2018, la ville a eu le privilège de participer, sous la bannière de l'association, au Salon international du patrimoine culturel organisé au Carrousel du Louvre. La participation du maire à la table ronde sur le patrimoine comme levier de développement touristique a été saluée par un public venu nombreux.

La ville a participé également au congrès de l'association en mai 2019 à Figeac sur le rôle du patrimoine dans la stratégie de revitalisation des centres villes.

Dax continuera de s'investir activement dans ce réseau et pourra proposer des nouveaux temps de rencontres sur son territoire.

Les relations tissées à l'international

La ville de Dax fête cette année le 40ème anniversaire du jumelage avec Logroño en Espagne. Ce jumelage a permis de tisser des liens via l'organisation d'échanges scolaires et de stages.

Des relations internationales sont également construites autour de projets, tels que le projet Eurobalades, qui a été mis en œuvre entre 2014 et 2017 par le collège Dussarat avec 9 autres établissements européens. Ce projet axé sur la valorisation du patrimoine local par les élèves a montré leur méconnaissance du territoire. En revanche, le prétexte de le communiquer à d'autres camarades d'établissements étrangers a été un moteur permettant par la même occasion de prendre conscience du patrimoine européen qui les lie.

Mme le Maire au Salon international du patrimoine culturel, Paris - 2018

Stand Ville de Dax au sein du Salon international du patrimoine culturel, Paris – 2018

4- FINANCEMENT PLURIANNUEL DU PROJET
CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2020 - ANNÉE 1	
POSTES DÉPENSES	**ENGAGÉES EN €**
RESSOURCES HUMAINES	
Poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine (12 mois)	50 000,00 €
Poste de directrice de l'Urbanisme et label Vpah (20%)	11 900.00 €
Poste directeur-adjoint direction de l'Urbanisme (20%)	13 900.00€
Chargé de mission : appui candidature Vpah (emploi temporaire)	8 500.00€
Poste chargé de l'inventaire du patrimoine	44 700,00 €
TOTAL	**129 000.00 €**
FONCTIONNEMENT/ACTIONS	
Vacation visites guidées/ateliers	2 000,00 €
Évènements patrimoine	3 500,00 €
Communication évènements	3 500,00 €
Documentation/matériel	1 000,00 €
Expositions	1 500,00 €
TOTAL	**11 500,00 €**
TOTAL DÉPENSES	**140 500,00 €**
POSTES RECETTES	PRÉVISIONNEL EN €
FINANCEMENTS DE L'ÉTAT	20 000,00 €
à hauteur de 50% du salaire de l'animateur	
FINANCEMENTS DE L'ÉTAT	20 000,00 €
à hauteur de 50% sur les actions (pendant 5 ans)	
FINANCEMENTS DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE	13 410,00 €
à hauteur de 30% sur le poste de chargé de l'inventaire (sur 3 ans)	
TOTAL RECETTES	**53 410,00 €**
Reste à charge de la collectivité - Ville de Dax	**87 090,00 €**

2021 - ANNÉE 2	
POSTES DÉPENSES	**PRÉVISIONNEL EN €**
RESSOURCES HUMAINES	
Poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine	50 000,00 €
Poste chargé de l'inventaire du patrimoine	44 700,00 €
Poste de directrice de l'Urbanisme et label Vpah (15%)	8 925,00 €
Poste directeur-adjoint direction de l'Urbanisme (15%)	10 425,00€
TOTAL	**114 050,00 €**

FONCTIONNEMENT/ACTIONS	
Vacation visites guidées/ateliers	15 000,00 €
Évènements patrimoine	12 000,00 €
Communication évènements	5 000,00 €
Documentation/matériel	5 000,00 €
Expositions	10 000,00 €
TOTAL	**47 000,00 €**
TOTAL DÉPENSES	**161 050,00 €**
POSTES RECETTES	**PRÉVISIONNEL EN €**
FINANCEMENTS DE L'ÉTAT	20 000,00 €
à hauteur de 50% du salaire de l'animateur	
FINANCEMENTS DE L'ÉTAT	20 000,00 €
à hauteur de 50% sur les actions (pendant 5 ans)	
FINANCEMENTS DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE	13 410 €
à hauteur de 30% sur le poste de chargé de l'inventaire (sur 3 ans)	
TOTAL RECETTES	**53 410 €**
Reste à charge de la collectivité - Ville de Dax	**107 640 €**

2022 - ANNÉE 3	
POSTES DÉPENSES	**PRÉVISIONNEL EN €**
RESSOURCES HUMAINES	
Poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine	50 000,00 €
Poste chargé de l'inventaire du patrimoine	44 700,00 €
Poste de directrice de l'Urbanisme et label Vpah (10%)	5 950,00 €
Poste directeur-adjoint direction de l'Urbanisme (10%)	6 950,00€
TOTAL	**107 600,00 €**
FONCTIONNEMENT/ACTIONS	
Vacation visites guidées/ateliers	20 000,00 €
Évènements patrimoine	15 000,00 €
Communication évènements	5 000,00 €
Documentation/matériel	5 000,00 €
Expositions	10 000,00 €
TOTAL	**55 000,00 €**
TOTAL DÉPENSES	**162 600,00 €**
POSTES RECETTES	**PRÉVISIONNEL EN €**
FINANCEMENTS DE L'ÉTAT	0,00 €
à hauteur de 50% du salaire de l'animateur	
FINANCEMENTS DE L'ÉTAT	20 000,00 €
à hauteur de 50% sur les actions (pendant 5 ans)	
FINANCEMENTS DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE	13 410,00 €
à hauteur de 30% sur le poste de chargé de l'inventaire (sous réserve de poursuite de la convention)	
TOTAL RECETTES	**33 410,00 €**
Reste à charge de la collectivité - Ville de Dax	**129 190 €**

2023 - ANNÉE 4	
POSTES DÉPENSES	**PRÉVISIONNEL EN €**
RESSOURCES HUMAINES	
Poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine	50 000,00 €
Poste chargé de l'inventaire du patrimoine	44 700,00 €
Poste technicien bâtiments anciens	28 000,00 €
Poste de directrice de l'Urbanisme et label Vpah (10%)	5 950,00 €
Poste directeur-adjoint direction de l'Urbanisme (10%)	6 950,00€
TOTAL	**135 600,00 €**
FONCTIONNEMENT/ACTIONS	
Vacation visites guidées/ateliers	20 000,00 €
Évènements patrimoine	15 000,00 €
Communication évènements	5 000,00 €
Documentation/matériel	5 000,00 €
Expositions	10 000,00 €
TOTAL	**55 000,00 €**
TOTAL DÉPENSES	**190 600,00 €**
POSTES RECETTES	**PRÉVISIONNEL EN €**
FINANCEMENTS DE L'ÉTAT	
à hauteur de 50% sur les actions (pendant 5 ans)	20 000,00 €
FINANCEMENTS DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE	13 410,00 €
à hauteur de 30% sur le poste de chargé de l'inventaire (sous réserve de poursuite de la convention)	
TOTAL RECETTES	**33 410,00 €**
Reste à charge de la collectivité - Ville de Dax	**157 190 €**

CIAP – PROGRAMMATION ET CONCEPTION

ANNÉES	ACTIONS	DÉPENSES VILLE DE DAX	DÉPENSES ETAT
2020	Consultation AMO		
2021	Programmation de l'équipement	50 000,00 €	25 000,00 €
2022	Etudes MOE	50 000,00 €	25 000,00 €
2023	Dépôt du permis de construire	40 000,00 €	20 000,00 €
2024	Début des travaux et scénographie, paysage	60 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL		**200 000,00 €**	**100 000,00 €**

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont été sollicitées pour permettre la rédaction de ce dossier de candidature. Il a été entièrement réalisé par les services de la ville de Dax et de la Communauté d'agglomération du Grand Dax. Toutes celles et ceux qui y ont participé sont sincèrement remerciés de leur contribution.

Pour l'Etat :

Monsieur Arnaud Littardi, directeur régional des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine

Madame Adeline Rabaté, conservatrice régionale des monuments historiques à la DRAC Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux).

Monsieur Roland Eymard, correspondant Vpah à la DRAC Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux).

Madame Séverine Laborie, conservatrice du patrimoine à la DRAC Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux).

Monsieur Xavier Clarke de Dromentin, conseiller architecture à la DRAC Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux).

Monsieur Philippe Challes, architecte conseil à la DRAC Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux).

Madame Charlotte Pocorull, cheffe de l'UDAP 40 et architecte des bâtiments de France.

Monsieur Xavier Arnold, chef de l'UDAP 24 et architecte des bâtiments de France

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Particulièrement le service régional du patrimoine et de l'inventaire (SRPI).

Pour le département des Landes

Monsieur Xavier Fortinon

Pour la ville de Dax :

Madame Elisabeth Bonjean, maire de Dax et Présidente de la Communauté d'agglomération du Grand Dax.

Monsieur Stéphane Mauclair, adjoint au Maire de Dax en charge de la communication et du pôle culturel et quatrième Vice-président du Grand Dax.

Madame Valériane Alexandre, conseillère municipale déléguée à Dax en charge des manifestations culturelles, du spectacle vivant, du patrimoine et des relations avec les associations culturelles.

Monsieur Jean-Pierre Lalanne, adjoint au Maire de Dax en charge de l'urbanisme, de l'aménagement urbain, des affaires foncières, de l'habitat et de la voirie et conseiller communautaire au Grand Dax.

Pour les services municipaux :

Monsieur Dominique Truy, directeur général des services ville et agglomération.

Monsieur Frédéric Mesnard, directeur général adjoint des services de la ville de Dax.

Monsieur Serge Airoldi, chargé de mission pour le développement du livre et de la lecture.

Madame Svetla Schaff, directrice de l'Urbanisme.

Monsieur Pierre Dupin, directeur adjoint de l'Urbanisme.

Madame Linda Fascianella, chargée de mission pour l'inventaire du patrimoine culturel.

Madame Clémence Vermot-Desroches, chargée de mission, appui candidature label Ville d'art et d'histoire.

Madame Cécile Mailharrou, directrice du pôle Culture, patrimoine et fêtes.

Madame Laetitia Rodriguez, directrice du Musée de Borda.

Madame Anne Laffitte, responsable des Archives municipales.

Madame Isabelle Cazaux, directrice adjointe au service Communication.

Monsieur Éric Larrieu, chef de projet au service Communication.

Madame Célia Fonvieille, directrice artistique au service Communication.

Monsieur Frédéric Coudron, directeur des Services Techniques.

Monsieur Noël Lassale-Carrere, directeur espaces verts.

Pour l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme :

Monsieur Rémi Dourthe, directeur et son équipe

Pour les associations :

Sites et Cités remarquables
Martin Malvy, président

Marylise Ortiz, directrice et son équipe.

La Société de Borda
Monsieur Jean-Jacques Taillentou, président.
Madame Madeleine Jogan, secrétaire générale.

Collectif de l'association Kalos.

Et également

Université Bordeaux Montaigne.

Monsieur Ezéchiel Jean-Courret, maître de conférences en Histoire médiévale.

Hadès, bureau d'investigations archéologiques

Monsieur Mathieu Roudier, ingénieur chargé d'études Antiquité.

Œuvre d'Alber

TOURNÉS VERS L'AVENIR

Le document que vous venez de lire est le fruit d'un travail partenarial poussé, qui vous a permis de découvrir, sillonner, apprécier les atouts de Dax, une ville riche de plus de 2000 ans d'histoire liée à son territoire, fort de vingt communes constituant la communauté d'agglomération du Grand Dax.

Cette ville, et c'est notre engagement fort, constant, passionné, porte l'empreinte des siècles, des architectures successives et des styles. Depuis onze ans, à la fois conscients et témoins de cette accumulation, et nourris par l'expérience et la volonté de la préservation du patrimoine, nous veillons à conserver tout ce qui peut l'être, à mettre en valeur la vitrine du passé et à envisager son destin le meilleur, pour que les générations qui viendront puissent le recevoir.

À présent, il est question du label ville et pays d'Art et d'Histoire. Ce label permettra de donner l'élan supplémentaire à l'entreprise engagée et aux projets que nous portons, et que nous ambitionnons de partager avec nos habitants et nos visiteurs. Pour que Dax, forte de son histoire, continue d'envisager avec créativité et innovation son avenir et puisse sans cesse se renouveler.

C'est notre vœu le plus cher que ce dossier soit la représentation de notre enthousiasme.

INDEX ICONOGRAPHIQUE

Vue de la ville depuis le toit de l'hôtel Splendid ©Pierre Dupin p. 1
Vue aérienne de la ville ©IGN / ©Leibar&Seigneurin/Ilex paysage p. 2
Vue de la ville depuis le toit de l'hôtel Splendid ©Pierre Dupin p. 2
Cérémonie d'ouverture des fêtes de Dax ©Jpeg STUDIOS p. 2
Vue des remparts depuis l'immeuble Biraben ©Pierre Dupin p. 3
Gilbert Mazout à l'œuvre dans le cadre du projet Muralis ©Pierre Dupin p. 3
Élisabeth Bonjean, Maire de Dax ©Serge Lafourcade p. 7
Vue aérienne de la ville ©IGN / ©Leibar&Seigneurin/Ilex paysage p. 8-9
Monument de la Fontaine chaude ©OITT Grand Dax p.11
Forêt landaise ©Getty Images p. 13
Le territoire de la Communauté d'agglomération de Grand Dax ©IGN / SIG Grand Dax p. 14
Vue aérienne agglomération du Grand Dax ©Baloidephoto p. 15
Vue aérienne des jardins du Splendid ©Air Images p. 16
Carte de la ville de Dax ©SIG Grand Dax p. 17
La manufacture Castex ©Maison Castex p. 18
Maison Cazelle ©Serge Lafourcade p. 18
Institut du thermalisme ©Pierre Dupin p. 18
Centre d'innovation technologique Pulséo ©Pierre Dupin p. 19
Régie municipale des eaux et boues thermales ©Pierre Dupin p. 19
Carte touristique ©OITT Grand Dax p. 20
Page de couverture Guide de séjour du Grand Dax ©OITT Grand Dax p. 21
La gare LGV de Dax ©Pierre Dupin p. 21
Nouvelle tribune du stade Maurice-Boyau ©Ferret Architectures p. 22
L'enceinte sportive Colette-Besson ©Air Images p. 23
École d'ingénierie informatique IN'TECH ©Jpeg STUDIOS p. 24
Collège Léon des Landes ©Pierre Dupin p. 25
Vue depuis la terrasse du Splendid ©Pierre Dupin p. 26-27
Rives de l'Adour, carte postale ©Archives Municipales, Ville de Dax p. 29
Fouilles de l'îlot central 1978-1979 ©Musée de Borda, Ville de Dax p. 30
Mercure, trésor des Halles ©Musée de Borda, Ville de Dax p. 30
Les Remparts – tronçon Est ©Pierre Dupin p. 30
Dax à la fin du IIème siècle après J-C ©E. Jean-Courret, reprise DAO Inrap, P. Galibert p. 31
Dax à la fin du XIIème siècle ©E. Jean-Courret, reprise DAO Inrap, P. Galibert p. 32
Le château fort de Dax. Carte postale tirée d'une gravure. ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 33
Vue de Dax en 1707, dessin de Roger de Gaignières (détail). ©BNF p. 34
Plan du château de Dacqs en 1725 ©BNF p. 34
Vue aérienne de la cathédrale de Dax au milieu du XXe siècle. Carte postale, ed. Gabriel Artaud. ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel p. 35
Vue d'ensemble de la nef de la cathédrale ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel p. 35
Vue des Baignots de Dax. Claverie, 1834. ©Musée de Borda de la ville de Dax p. 36
Le château de Dax et le premier pont de bois, fin du XVIIIe ou début du XIXe siècle. ©Musée de Borda de la ville de Dax p. 36
Vue intérieure de la chapelle de l'hôpital thermal ©Pierre Dupin p. 36
Cadastre napoléonien. 1825. ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 37
Le casino et l'établissement thermal à la fin du XIXe siècle. Carte postale. ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 38
Détail de la façade du casino par P.Esquié, architecte, et J.Labatut, sculpteur, 1894 ©Musée de Borda de la ville de Dax p. 38
Élévation d'une maison construite autour de 1900 ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 38
Maison de la fin du XIXème siècle, rue Chanzy, carte postale ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 38
Établissement et Hôtel des Grands Thermes. Affiche de la fin du XIXe siècle. ©Musée de Borda de la ville de Dax p. 39
Vue intérieure de la maison Mourroux (aujourd'hui Galeries Lafayettes), carte postale ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 39
Une villa du boulevard Carnot. ©Service de l'Urbanisme de la ville de Dax p. 40
Villa du « Tuc Saint-Jean », détail d'une façade ©Service de l'Urbanisme de la ville de Dax p. 40
Villa « Les Myrtes », détail du décor. ©Service de l'Urbanisme de la ville de Dax p. 40
Une villa du boulevard Carnot. ©Service de l'Urbanisme de la ville de Dax p. 40
Les Arènes par Albert Pomade, 1932 ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 41
Gare de Dax, hall des voyageurs. Aquarelle 1923 ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 41
Villa Gischia ©Linda Fascianella p. 42
Villa Gischia. Détail du porche d'entrée ©Service de l'Urbanisme de la ville de Dax p. 42
Villa Gischia. Détail de la porte du grand salon ©Pierre Dupin p. 42
Village des pins ©Pierre Dupin p. 43
Villa « Les Terrasses ». Albert Pomade ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 43
Mascaron. Détail du décor de l'Atrium ©Pierre Dupin p. 44
Façade principale du Splendid hôtel par A.Granet, A.Pomade et J.Prunetti, 1927. ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 44
Détails architecturaux de l'Atrium-Casino ©Pierre Dupin p. 44
Splendid, façade Est. ©Pierre Dupin p. 45
Splendid. Détail du mur de lumière du grand hall. ©Pierre Dupin p. 45
Splendid. Détail du décor du grand hall. ©Pierre Dupin p. 45
Splendid. Vue intérieure du grand hall. ©Jpeg STUDIOS p. 45
Le quartier de Cuyès, vue aérienne. ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 46
Cuyès ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 46
Colmant, Comptoir du Pneumatique, 1952 ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 46
Élévation de l'église Saint-Esprit dans le quartier du Gond. René Guichemerre. 1960. Projet non réalisé. ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 47
Élévation de la pharmacie Despujols. René Guichemerre. 1955 ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 47
Maisons de série du lotissement du Gond. René Guichemerre. 1956. ©Pierre Dupin p. 47
Maison de la rue des Grillons. René Guichemerre. 1956.©Pierre Dupin p. 47
Plan du domaine du Sarrat ©Pierre Dupin p. 48
Vue de l'escalier du jardin du Sarrat ©Pierre Dupin p. 48
Orangerie du parc du Sarrat ©Pierre Dupin p. 48
Cabinet de l'architecte Guichemerre au Sarrat ©Pierre Dupin p. 49
Maison de Guichemerre au Sarrat ©Pierre Dupin p. 49
Remparts ©Pierre Dupin p. 50
Vestige d'une basilique gallo-romaine du IIème siècle ©Pierre Dupin p. 50
La Fontaine chaude ©Pierre Dupin p. 50
Griffon à tête de lion de la Fontaine chaude © P. Salvat p. 50
Portail des apôtres de la cathédrale Notre-Dame ©Pierre Dupin p. 51
Arènes municipales. Détail de l'entrée. © P. Salvat p. 51
Église Saint-Paul de Saint-Paul-lès-Dax. Détail du chevet. ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel p. 52
Église Saint-Paul de Saint-Paul-lès-Dax Détail d'un chapiteau. ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel p. 52
Église Saint-Pierre de Oereluy. Détail d'un chapiteau de l'entrée. ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel p. 52
Stalles de la cathédrale Notre-Dame ©Pierre Dupin p. 53
Détail de la mosaïque de l'église Saint-Vincent-de-Xaintes ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel p. 53
Apothicairerie de l'hôpital Saint-Eutrope ©Pierre Dupin p. 53
La féria, fête populaire ©Jpeg STUDIOS p. 54
Spectacle de course landaise ©Jpeg STUDIOS p. 54
Les habits de lumière du matador ©Jpeg STUDIOS p. 54
Arènes municipales ©Serge Lafourcade p. 55
Echassiers landais ©Jpeg STUDIOS p. 55
Défilé de bandas ©Serge Lafourcade p. 55
Les madeleines de Dax ©Pierre Dupin p. 56
Jacques-François Borda d'Oro, portrait © Musée de Borda de la ville de Dax, Alban Gilbert p. 57
Paysage landais d'Alex Lizal © Musée de Borda de la ville de Dax, Serge Lafourcade, Société Scribane p. 57
Rue de Borda à Dax de Georgette Dupouy © Musée de Borda de la ville de Dax, P. Salvat p. 58
Retour des fêtes d'Alex Lizal © Musée de Borda de la ville de Dax, Serge Lafourcade, Société Scribane p. 58
Saint Vincent assiste à la mort de Louis XIII, gravure d'Hérisset et F. Cars © Musée de Borda de la ville de Dax, Alban Gilbert p. 59
Cérémonie d'ouverture des fêtes de Dax ©Jpeg STUDIOS p. 60-61
Amphore ©Musée de Borda de la ville de Dax, Pierre Dupin p. 64
Masques africains – collections du Musée de Borda ©Musée de Borda de la ville de Dax p. 64
Mosaïque de la crypte archéologique ©Pierre Dupin p. 64
Atelier jeune public au Musée de Borda ©Serge Lafourcade p. 65
Affiche d'exposition du Musée de Borda 2019 ©Service Communication de la ville de Dax p. 65
Affiche d'exposition du Musée de Borda 2018 ©Service Communication de la ville de Dax p. 65
Utilisation de support multimédia à la bibliothèque ©Service Communication de la ville de Dax p. 66
Élévation du projet des anciennes Halles ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 68
Plan du projet des anciennes Halles ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 68
Façade principale de l'Atrium-Casino ©Pierre Dupin p. 69
Gala de danse du Conservatoire ©Serge Lafourcade p. 69
Salle de spectacle de l'Atrium-Casino ©Pierre Dupin p. 69
Musée de l'Aviation légère de l'armée de terre ©EALAT p. 70
Lydie Salvayre, prix Goncourt 2014, invitée aux Rencontres à lire dialogue avec Maylis de Kerangal ©Serge Lafourcade p. 71
Stands d'éditeurs lors des Rencontres à lire 2019 ©Serge Lafourcade p. 71
Parcours Festival de la photo édition 2018 ©Serge Lafourcade p. 72
Parcours Festival de la photo édition 2019 ©Svetla Schaff p. 72
Festival Toros y Salsa ©Service Communication de la ville de Dax p. 72
Festival des abbayes ©Serge Lafourcade p. 73
Dax Motor's and blues ©Serge Lafourcade p. 73
Un des concerts gratuits de Garçon, la note ! ©Jpeg STUDIOS p. 73

Journée «traditions» des fêtes de Dax, gemmage ©Serge Lafourcade p. 74
Bandas ©Jpeg STUDIOS p. 74
Ecole d'arts plastiques ©Jpeg STUDIOS p. 76
École d'arts plastiques ©Jpeg STUDIOS p. 76
Conservatoire ©Air Images p. 77
Concert – cuisine par Blick BASSY ©Serge Lafourcade p. 77
Studio Up your sound ©Serge Lafourcade p. 78
PRE ©Jpeg STUDIOS p. 79
PRE ©Jpeg STUDIOS p. 79
Visite du musée en direction des personnes en situation de handicap ©Serge Lafourcade p. 80
Pratique artistique en centre d'hébergement de personnes âgées ©Serge Lafourcade p. 80
Frise d'évolution du projet Cuyès
Bruit du Frigo-TRAVERSE- IMS p. 81
Inauguration des micros salons, Cuyès ©Pierre Dupin p. 82
Le cabanon de Cuyès ©Bruit du Frigo p. 82
Rencontre avec les habitants de Cuyès ©Bruit du Frigo p. 82
Cuyès ©Bruit du Frigo p. 83
Vue des remparts depuis l'immeuble Biraben ©Pierre Dupin p. 84-85
Plan de Dax, 1724 ©Archives de la Défense-Vincennes p. 88
Une fosse en pleine terre contenant plusieurs individus ©Hadès, N. Sauvaitre p. 90
Réchaud de table (antérieur à la fin du XV^{ème} siècle) recueilli en aval de l'épi 3, contre la rive droite ©Inrap, F. Vinolas p. 90
Impacts ayant perforé les parois de ce pot à cuire ©Inrap, F. Vinolas p. 90
Fouille d'une tombe avec deux individus sur le site de l'ancien lycée Saint-Joseph (parking Chanzy) ©Hadès, N. Sauvaitre p. 91
Colonne d'une maison gallo-romaine – Fouilles préventives place de la course ©Hadès, N. Sauvaitre p. 92
Fouille du site de l'ancien lycée Saint-Joseph (parking Chanzy) ©Hadès, N. Sauvaitre p. 92
Fouilles archéologiques sur le site rue Chanzy ©Inrap, P. Calmettes p. 93
Relevés et analyse de bâti réalisés par Marion Foucher au cours de l'opération 2018 ©Inrap, P. Calmettes p. 94
Détail du hall du Splendid hôtel, destination Cordoue ©Pierre Dupin p. 95
Mur de lumière du Splendid hôtel ©Pierre Dupin p. 95
Détail du lustre en verre du Splendid hôtel ©Pierre Dupin p. 95
Immeuble Biraben restauré ©Pierre Dupin p. 95
Grand Hôtel des Baignots réhabilité ©Pierre Dupin p. 96
Eglise Saint-Jean-Baptiste de Siest ©OITT Grand Dax p. 97
Parcours de géocaching ©Getty Images, Service Communication de la ville de Dax p. 97
Cloches de la cathédrale ©Svetla Schaff p. 98
Orgue de la cathédrale ©Pierre Dupin p. 98
Grande coupole de la cathédrale ornée d'un décor peint ©Pierre Dupin p. 98
Villa Gischia lors des journées européennes du patrimoine ©Pierre Dupin p. 99
Opération de fouilles subaquatiques dans le lit de l'Adour ©Inrap p. 100
Visite exceptionnelle du Pouy lors des Journées européennes du patrimoine ©Philippe Pité p. 100
Visite exceptionnelle du Pouy lors des Journées européennes du patrimoine ©Philippe Pité p. 100
Piscine Tournesol, carte postale ©Archives Municipales de la ville de Dax p. 101
Hôtel des Thermes ©Service Communication du Grand Dax p. 101
Mosaïque place de la cathédrale ©Danielle Justes p. 102
Passerelle ©Svetla Schaff p. 103
Espace Nelson Mandela ©Equi Libre Architectes p. 104
La crèche des Girafes de l'Adour ©Pierre Dupin p. 105
Réaménagement place de la Fontaine Chaude ©Okra-Architectes Paysagistes p. 106
Projet des halles restructurées ©Reichen et Robert p. 107
Projet du Centre aquatique ©OCTANT Architecture, Atelier Claret et Lebercq Architectes p. 108
Projet du Village landais d'Alzheimer ©Champagnat et Grégoire architectes p. 108
Arènes municipales © P. Salvat p. 109
Visite de chantier lors des travaux du Splendid hôtel ©Plerre Dupin p. 110
Exposition de l'école d'Arts plastiques dans l'Atrium Culture ©Svetla Schaff p. 111
Réalisations de l'école d'Arts Plastiques ©Pierre Dupin p. 111
Mosaïque «Le soleil noir de la mélancolie» sur le parvis de l'Hôtel des Thermes de Danielle Justes (1992) ©Danielle Justes p. 112
Gilbert Mazout à l'œuvre dans le cadre du projet Muralis ©Serge Lafourcade p. 113
Festival photo, visite des élèves de l'école élémentaire Sully ©Serge Lafourcade p. 114
Périmètre de protection du patrimoine de la ville de Dax ©SIG Grand Dax p. 116-117
Périmètre de l'action Cœur de Ville ©Service Aménagement de la vile de Dax p. 119
Proposition d'aménagement place Roger Ducos ©Equipe Mutabilis, Encore Heureux, Anne Legoff, Betem Aquitaine, Atelier 59 p. 120
Proposition de réaménagment des berges de l'Adour côté Sablar ©Equipe Mutabilis, Encore Heureux, Anne Legoff, Betem Aquitaine, Atelier 59 p. 120
Croquis projet d'aménagement rive droite de l'Adour ©Equipe Mutabilis, Encore Heureux, Anne Legoff, Betem Aquitaine, Atelier 59 p. 121
Projet de réaménagement des abords des arènes et bords de l'Adour ©Leibar&Seigneurin, Ilex paysage&urbanisme, SCE p. 121
La gare LGV de Dax p. 122
Projet des halles restructurées ©Reichen et Robert p. 123 Avant travaux, place de la Fontaine Chaude ©Serge Lafourcade p. 124
Pendant travaux, place de la Fontaine Chaude ©Serge Lafourcade p. 124
Après travaux, place de la Fontaine Chaude ©Pierre Dupin p. 124
Vitenville p. 125
Cyclenville ©Service Communication du Grand Dax p. 125
Vue des toits ©Svetla Schaff p. 126
Restauration de portes et façades ©Pierre Dupin p. 128
Les sentiers de la Barthe ©Pierre Dupin p. 130
Etang de Boulogne ©Service Communication de la ville de Dax p. 130
Bois de Boulogne ©Serge Lafourcade p. 131
Parc du Sarrat – Pas japonais ©Pierre Dupin p. 131
Parc du Sarrat – Promenade dans le jardin ©Pierre Dupin p. 131
Signalétique et azalées au parc du Sarrat ©Pierre Dupin p. 131
Orangeraie du parc du Sarrat ©Pierre Dupin p. 131
Herbier Thore (1762-1823) ©Musée de Borda de la ville de Dax p. 133
Herbier Aparisi-Serres (1883-1956) ©Musée de Borda de la ville de Dax p. 133
Herbier Thore (1762-1823) ©Musée de Borda de la ville de Dax p. 133
Maison de la Barthe ©Serge Lafourcade p. 134
Signalétique au parc du Sarrat ©Pierre Dupin p. 134
Jardins partagés à proximité du parc du Sarrat ©Serge Lafourcade p. 135
Détente sur les berges de l'Adour dans le cadre des berges éphémère ©Service Communication du Grand Dax p. 135
Balade cylo dans le Bois de Boulogne ©Serge Lafourcade p. 136
Projection cinématographique dans le cadre des berges éphémères de l'Adour ©Jpeg STUDIOS p. 136
Visite guidée du parc du Sarrat ©Serge Lafourcade p. 136
Vue générale des berges de l'Adour ©Jpeg STUDIOS p. 137
Visite guidée du parc du Sarrat ©Serge Lafourcade p. 138
Animations pédagogiques proposées par l'école de la nature ©Serge Lafourcade p. 139
Gilbert Mazout à l'œuvre dans le cadre du projet Muralis ©Pierre Dupin p. 140-141
Restauration mur de verre par l'entreprise Franzetti de Bayonne ©Serge Lafourcade p. 144
Dépose des verres du mur de lumière dans le cadre de la restauration du Splendid Hôtel ©Pierre Dupin p. 144
Détails de ferroneries du SPR ©Service de l'Urbanisme de la ville de Dax, Linda Fascianella p. 147
Diagnostic du fonds d'archives par l'historien de l'architecture F. Delorme et la chargée de mission de l'inventaire L. Fascianella ©Pierre Dupin p. 149
Dessins à main levée effectués à l'Ecole des Beaux-Arts dans les années 1930 par R. Guichemerre ©Pierre Dupin p. 149
Fonds d'archives professionnelles de l'architecte René Guichemerre ©Pierre Dupin p. 149
Moulin de Benesse ©Svetla Schaff p. 151
Atelier enfants de réalisation de fresques avec Tim Frager ©Serge Lafourcade p. 153
Atelier à la bibliothèque ©Serge Lafourcade p. 154
Coupe longitudinale de la crypte – Etat existant avant projet de restauration ©Richard Duplat – A.C.M.H. - D.P.L.G. p. 157
Extrait de l'étude urbaine du site Maurice-Boyau, dans lequel s'inscrit la future médiathèque ©DESURB p. 158
Yakes àl'œuvre dans le cadre du projet Muralis ©Pierre Dupin p. 161
Affiche du festival de la photographie ©Pierre Dupin p. 162
Futur CIAP ©Svetla Schaff p. 163 Maquette 3D situant le CIAP ©Service de l'Urbanisme de la ville de Dax p. 164
Plan de repérage des équipements culturels ©Service Communication de la ville de Dax p. 165
Le futur CIAP à proximité de l'Office de Tourisme intercommunal ©Pierre Dupin p. 167
Maquette numérique 3D nuage de points ©Service de l'Urbanisme de la ville de Dax p. 173
Mme le Maire au Salon international du patrimoine culturel - 2018 ©Svetla Schaff p. 176
Stand ville de Dax au sein du Salon international du patrimoine culturel – 2018 ©Svetla Schaff p. 176
Œuvre d'Alber ©Pierre Dupin p. 181

VILLE DE
DAX